DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13536 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   VENDREDI 5 AOUT 1988

Mathias Rust et la détente

La « glasnost » n'en finit pas de faire connaître ses bienfaits. On s'attendait, certes, que le jeune pilote ouest-allemand Mathias Rust ne purge pas la totalité de la peine à laquelle il avait été condamné pour avoir posé son avion sur la place Rouge. Ses intentions *déclarées* n'étaient-elles pas purement pacifiques ? Sa libération, après un peu plus d'un an de détention, n'en rompt pas moins avec une pratique soviétique jusqu'alors beaucoup plus sévère.

Ce n'est pas une amabilité pour les responsables de la défense soviétique que Rust avait ridiculisés en atterrissant sous les murs du Kremlin. Ces responsables ont déjà payé cher pour ce rocambolesque épisode. Ils voient aujourd'hui rentrer dans son pays, sinon en fanfare du moins couvert par l'indulgence du pouvoir politique, l'enfant terrible qui avait été à l'origine de leur chute.

Pour M. Gorbatchev, c'est une manière de souligner qu'une page est définitivement tournée. Si l'armée soviétique ne s'est pas encore entièrement mise à l'heure de la « perestroïka », le temps n'est plus où le chef du Kremlin se devait de ménager les susceptibilités de maréchaux hérités de l'époque Brejnev, maintenant dite de « stagnation ».

Mais cette libération anticipée témoigne avant tout de la volonté de Moscou de ramener au plus tôt au beau fixe le baromètre des relations avec Bonn. Cette volonté a été clairement enregistrée la semaine dernière lors des entretiens que M. Genscher a eus dans la capitale soviétique avec MM. Gorbatchev et Chevardnadze. De part et d'autre, on prépare activement la visite que le chancelier Kohl effectuera en URSS au mois d'octobre. Il était hors de question que le grain de sable du petit avion apparu sur la place Rouge perturbe plus longtemps un processus diplomatique désormais bien lancé et sans doute destiné à mener très loin.

Ce qui se dessine, en effet, et que confirme, comme une hirondelle l'arrivée du printemps, la libération de Mathias Rust, c'est un retour des relations soviéto-allemandes au climat de coopération né de l'Ost Politik du chancelier Brandt, qui ne s'était sérieusement altéré qu'au début des années 80 avec la crise des euromissiles. Il est symbolique qu'au même moment les mêmes euromissiles commencent à disparaître en fumée sur les polygones de tirs d'URSS.

La visite simultanée en Union soviétique du secrétaire américain à la défense, M. Carlucci, montre bien que la détente résulte d'abord de la volonté des deux Grands. Mais il est de plus en plus évident que dans ce qu'il aime appeler la « maison commune européenne » M. Gorbatchev réserve à la RFA une place tout à fait privilégiée.

(Lire nos informations page 3.)

En décidant de signer la loi sur le commerce

Le président Reagan se résigne à renforcer le protectionnisme

M. Ronald Reagan a annoncé, mercredi 3 août, son intention de signer la loi sur le commerce, qui comporte un ensemble de mesures protectionnistes. Débattu depuis plus de trois mois au Congrès, le projet a finalement été approuvé le jour même à une très large majorité par le Sénat.

Tokyo a immédiatement réagi en exprimant l'espoir « que cette loi ne sera pas promulguée ».

Nouveau rebondissement dans la guerre commerciale qui oppose les Etats-Unis au reste du monde. Alors que depuis plus de trois ans, le président américain, M. Ronald Reagan, s'était opposé à l'adoption d'une législation protectionniste, à trois mois exactement de l'élection présidentielle, il a finalement cédé et a annoncé mercredi 3 août son intention de signer le projet de loi (le Trade Bill), adopté le jour même à une très large majorité (85 voix contre 11) par le Sénat.

Ce projet *« mérite mon approbation lorsqu'il atteindra mon bureau »*, a déclaré M. Reagan mercredi 3 août dans la soirée à Washington. Dans une déclaration lue par l'un de ses porte-parole, il a fait préciser : *« Ce projet n'est pas parfait – aucune loi de 1 128 pages ne peut l'être – mais dans l'ensemble, il renforcera la compétitivité des Etats-Unis dans le monde. »*

En mai dernier, le président américain avait mis son veto à un premier projet de loi qui lui avait été soumis. Il avait alors invoqué son opposition à une disposition particulière qui prévoyait une obligation, pour toute entreprise de plus de cent salariés, à donner un préavis d'au moins soixante jours avant tout licenciement massif. Les sénateurs démocrates ont accepté de sortir cette disposition de la loi sur le commerce et de la reprendre dans un projet de loi séparé.

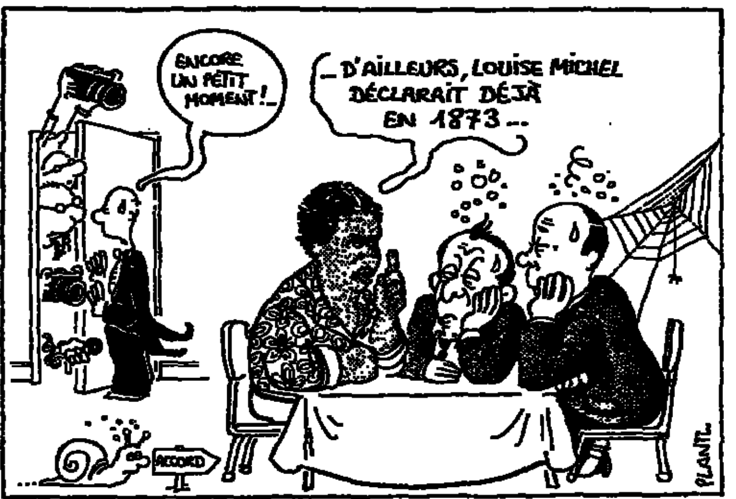
E. I.

(Lire la suite page 18.)

Difficiles négociations sur la Nouvelle-Calédonie

Les exigences du FLNKS compromettent le calendrier de M. Rocard

Le haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, M. Grasset, s'est entretenu, jeudi matin 4 août, pour la troisième fois en une semaine, avec M. Tjibaou et les autres délégués du FLNKS. Les exigences des indépendantistes, qui cherchent à obtenir de meilleures garanties sur l'accession du territoire à l'indépendance, compromettent le calendrier prévu par M. Rocard pour son plan de paix sans le remettre totalement en question.



Lire page 6 l'article d'ALAIN ROLLAT

Le « grand bond en avant » du système D

La Chine des dessous-de-table

Après l'ouverture économique, la Chine est devenue le royaume du système D et de la débrouille. Pénuries, mauvaise gestion ou corruption, ont obligé les Chinois à s'en remettre aux bonnes vieilles méthodes qui fleurissaient avant l'instauration du régime socialiste.

PÉKIN
de notre correspondant

Quand le chauffeur d'ambassade prend ses fonctions dans une nouvelle mission diplomatique où l'a nommé le gouvernement chinois, le premier contact sera, dans de nombreux cas, consacré à négocier l'enveloppe du dessous-de-table qu'il exige en sus de son salaire officiel, payé par l'Etat.

Quand le « citoyen Lambda » voit le rationnement *alimentaire* réintroduit en ville, s'il n'a pas les moyens de s'approvisionner au marché libre, il ne lui reste plus qu'à se lier d'amitié – cigarettes ou bière étrangère aidant – avec le vendeur du marché d'Etat. De cette façon seulement, les indications portées par ce dernier sur son carnet de rationnement n'auront que peu de rapport avec celles fournies par la balance.

Quand l'« intermédiaire commercial », métier redevenu à la mode en Chine populaire, veut se rendre à l'autre bout du pays pour proposer telle marchandise à telle entreprise contre un marché en sens inverse, il a intérêt à rogner sur ses bénéfices prévisibles une portion suffisante pour amadouer les fonctionnaires de l'aviation civile qui lui trouveront une place dans un des avions toujours pleins.

Cela, c'est le niveau bénin du système D chinois. Il n'a jamais *véritablement* cessé de fonctionner depuis 1949, même si, durant l'ère maoïste, il s'exerçait à une échelle dérisoire. Avec l'ouverture économique, il a pris une ampleur inégalée. On le voit partout, se glissant dans toutes les failles de cette société jadis si fière de présenter l'image de l'anticorruption. On l'a su par la suite, c'était de la poudre aux yeux.

Bien des Chinois, du reste, voient dans l'alliance du bakchich et de la malice à dose modérée un mal nécessaire, voire un lubrifiant bien commode, de tout temps, pour dégripper la bureaucratie. A la limite, le paysan roublard qui vend, pas trop cher, à un touriste sur le site d'un monument historique une fausse pièce de monnaie antique en jurant qu'elle est authentique ne commet pas un délit moral. Si la pièce était authentique, il la vendrait bien sûr beaucoup plus cher...

FRANCIS DERON.

(Lire la suite page 4.)

Au cours du dernier week-end

135 tués sur la route (+ 71 %)

Le dernier week-end a été particulièrement meurtrier sur *les routes lors du grand* chassé-croisé qui a vu les vacanciers de juillet céder la place à ceux du mois d'août.

Selon les chiffres de la direction de la sécurité routière, on a dénombre 1 718 accidents corporels, du vendredi 29 au dimanche 31 juillet (1 505 au cours du week-end correspondant de 1987), 135 tués (79 en 1987) et 2 526 blessés (2 187 en 1987).

Ce qui surprend le plus est le décalage, une fois de plus constaté, entre une progression relativement modérée (+ 15 %) du nombre des accidents et des blessés et une explosion du bilan des tués (+ 71 %). Les *spécialistes* soulignent qu'au cours du dernier week-end les accidents les plus meurtriers ne se sont pas tellement produits au cours de *la grande migration sur les* axes autoroutiers, mais plutôt *sur le réseau secondaire*, au retour des plages ou à la sortie des festivals et des bals.

Dans un communiqué, M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports en charge *de la sécurité routière*, voit dans ce lourd bilan *« la confirmation de la gravité croissante des accidents de la route tant dans notre pays que dans le reste de l'Europe (...) ». « Dès maintenant, les mesures de dissuasion annoncées le 28 juin doivent être appliquées avec plus de sévérité (...). Le conseil interministériel de l'automne étudiera les moyens susceptibles de responsabiliser tous les automobilistes. »*

Les patrons face à la mobilité des salariés

Les avatars de l'esprit d'entreprise

Afin de mobiliser leurs salariés autour de leurs objectifs, les entreprises développent leur propre « culture ». Mais l'esprit d'entreprise se heurte aux exigences de la mobilité des salariés. Le « côte-à-côte » entre les chefs d'entreprise et leurs employés sera, de plus en plus, à durée déterminée.

Pour gagner la guerre économique, engagée déjà depuis un bon moment, les employeurs ne cessent d'appeler les salariés à se mobiliser. Tels de vaillants petits soldats, ceux-ci sont invités à produire plus et mieux pour offrir des services et des produits à la fois compétitifs et de qualité. De ce nouveau front, tous ne reviennent pas. Leurs rangs se dégarnissent. Mais tous partent avec la fleur au fusil car les patrons savent prendre des gants : pour mobiliser les salariés, ils cherchent à réinventer en permanence le dialogue social. Sur le front de l'innovation, on se bouscule.

Dans l'entreprise qui est ainsi dessinée, l'ennemi ne se trouve plus – ou plutôt ne doit plus se trouver – à l'intérieur. Il s'agit donc de doper les énergies – « patron et salariés, on est tous sur le même bateau », – et surtout de promouvoir un esprit d'entreprise, une culture d'entreprise. Si le « patriotisme d'entreprise » n'est pas en soi nouveau, il est aujourd'hui alimenté par la recherche d'objectifs et de valeurs partagés en commun. Une telle situation est favorisée par une triple évolution. Dans les usines, les schémas tayloriens, *basés sur la répétition mécanique* des mêmes gestes et un travail à la chaîne magistralement décrit par Charlot dans *les Temps modernes*, sont en voie de disparition.

L'entreprise est de moins en moins conflictuelle, même si elle n'est pas encore tout à fait consensuelle. Contre-pouvoirs pour *le moins et parfois forces de* contestation, les syndicats sont affaiblis. Seule la CGT maintient un discours de lutte des classes. Elle sait aussi au coup par coup se montrer *un interlocuteur difficile* mais réaliste. Le patronat a d'autant plus de champ libre que, dans le secteur privé, il a en face de lui plus de 90 % de non-syndiqués. Enfin, globalement, au niveau de l'opinion publique, l'entreprise a été réhabilitée comme lieu de production où les hommes coopèrent plus qu'ils ne s'affrontent et où le profit n'est plus maudit. Les socialistes eux-mêmes ont largement contribué à une telle évolution.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 19.)



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789
L'ANNÉE SANS PAREILLE

19. Paris en armes

13 juillet 1789

Tandis que l'Assemblée siège à Versailles, Paris s'apprête à répondre à la force par la force. Un exécutif se met en place dans la capitale, présidé par le prévôt des marchands, et l'on décide la création d'une milice bourgeoise destinée à défendre la ville contre les régiments étrangers... et à lutter contre l'anarchie intérieure entretenue par les « brigands », la « canaille » et la « populace ». Reste à trouver les armes et, là, l'affaire est plus difficile. Mais, au petit matin, le 14 juillet, des milliers de manifestants font main basse sur plus de trente mille fusils dans les souterrains des Invalides.

par MICHEL WINOCK

DANS la séquence dramatique entamée le 11 juillet par le renvoi de Necker et aboutissant à la prise de la Bastille trois jours plus tard, le regard se déplace : Paris a pris le pas sur Versailles. Pourtant, pareil transfert ne doit pas laisser dans l'ombre les liens qui unissent l'Assemblée nationale, devenue Constituante, et la ville insurgée. Sans l'armement et le soulèvement des Parisiens, l'Assemblée était sans doute condamnée à la dissolution ; à tout le moins eût-elle dû s'incliner devant des injonctions royales appuyées sur la démonstration des régiments. Inversement, l'insurrection parisienne n'eût été qu'une des révoltes dont l'histoire de l'Ancien Régime est prodigue si, à Versailles, la présence des députés ne lui eût donné tout son sens.

Le lundi 13, les élus de la nation se retrouvent à la salle des Menus. Les orateurs se succèdent pour protester contre le renvoi de Necker. Mounier oppose le principe du « bien public » aux membres du nouveau ministère :

« *C'est la Constitution qu'ils veulent empêcher*, s'écrie-t-il : *c'est elle qu'ils craignent, qu'ils attaquent indirectement, pour pouvoir l'attaquer bientôt à force ouverte ; mais tous leurs efforts seront vains. Les députés de tous les ordres resteront constamment réunis pour le soutien de la liberté ; l'énergie et le patriotisme croîtront avec les difficultés, et la Constitution sera établie.* »

On ne veut pas encore désespérer du roi : il est circonvenu par une camarilla ! Il faut l'éclairer sur les sentiments de la nation ! L'idée de lui formuler une nouvelle adresse est soutenue par plusieurs intervenants. En outre, le docteur Guillotin, qui a fait la navette entre Versailles et Paris au cours des dernières heures, communique à ses collègues un appel de la capitale en faveur d'une « milice bourgeoise » à l'heure où le plus grand désordre y règne.

Une députation, conduite par le président de l'Assemblée, est envoyée auprès du monarque en vue de faire disperser les troupes et de rappeler les ministres déchus. La réponse de Sa Majesté est bientôt communiquée aux députés. Rien de neuf : le roi persiste et signe dans les décisions abhorrées. Alors, on s'émeut, on s'indigne, on met en place une commission aux fins de préparer un arrêté. Le voici, entendu par les élus frémissants : c'est une déclaration de résistance jetée au pouvoir absolu, l'affirmation de la responsabilité ministérielle devant les décrets de l'Assemblée, la confirmation hautement manifestée des journées du « 17, du 20 et du 23 juin dernier ».

Il est décidé que les députés siégeront en permanence. A cet effet, on élit un vice-président pour seconder l'archevêque de Vienne. Le marquis de La Fayette réunit la majorité des suffrages. Cependant, le formalisme de l'Assemblée prend un tour irréel, au moment où les Parisiens ont pris l'initiative, où les rues de la capitale grondent des cris d'un peuple qui réclame des armes, où l'exaltation des esprits fait craindre tous les débordements. A la force, Paris va répondre par la force ; aux canons pointés sur eux, les Parisiens vont opposer l'organisation de l'autodéfense municipale.

CE jour-là, tôt le matin, les électeurs du second degré, entourés par la foule, siègent à l'Hôtel de Ville et prennent deux décisions : la mise en place d'un exécutif, qui prend le nom de *Comité permanent*, que le prévôt des marchands Flesselles est appelé à présider, et l'armement d'une *milice bourgeoise*. Celle-ci vise un double but : défendre la capitale contre le danger extérieur représenté par les régiments étrangers campant aux portes de la ville et au Champ-de-Mars, et, simultanément, contre l'« anarchie » intérieure, l'explosion de la violence et le déchaînement de tous ces gens sans aveu, mendiants et chômeurs, qui ont mis à sac le couvent de Saint-Lazare et incendié les barrières.

Le cadre électoral des soixante districts va devenir celui de la milice : chacune de ces unités doit mobiliser deux cents hommes – chiffre bientôt porté à huit cents, soit un effectif global de quarante-huit mille. N'y peuvent entrer en principe que les « *citoyens connus* », autre façon de dire les électeurs, ceux qui s'acquittent d'un minimum d'impôt et se prévalent d'un minimum de notoriété. Barnave dira un peu plus tard : « *La plus grande partie de la milice de Paris est bonne bourgeoise, et c'est ce qui la rend aussi sûre pour l'ordre public que formidable pour la tyrannie.* » En fait, de nombreux volontaires, qui ne répondent pas à ces critères, se trouvent enrôlés sans difficulté. A leur tête, un chef : le marquis de La Salle ; à leur chapeau, un signe distinctif : une cocarde. Non plus la verte, préconisée par Camille Desmoulins, car on s'est avisé qu'elle était la couleur de la livrée du comte d'Artois, chef de la contre-révolution, mais le bleu et le rouge de la ville de Paris.

Un bateau transportant de la poudre a été découvert. On en décharge plusieurs dizaines de barils. Les électeurs confient à l'un d'eux, l'abbé Lefèvre d'Ormesson, d'en organiser la distribution aux détenteurs de fusils.

L'armement d'une milice régulière devait aller de pair avec le désarmement des « *brigands* », de la « *canaille* » et autre « *populace* ». On s'y emploie, mais bon nombre d'« *irréguliers* » vont garder les pistolets, les fusils ou les haches dont ils ont su se munir la veille. On le verra notamment lors de la seconde quinzaine de juillet, quand on décida de racheter ces armes : le seul district de Saint-Roch, note George Rudé, racheta ainsi deux cent cinquante fusils et douze pistolets. Le monopole de la violence au profit de la milice bourgeoise n'est donc pas réalisé le 13 juillet.

Quant aux armes dont il faut pourvoir la nouvelle police citoyenne, on doit encore les chercher. Les Parisiens se portent d'abord à l'Arsenal, mais ils y apprennent que la poudre et les fusils ne manquent pas à la Bastille. On gagne aussi le « Garde-Meuble » de la place Louis-XV, mais on n'en tire que des pièces de musée, hallebardes et vieux mousquets. On exige donc de Flesselles, à l'Hôtel de Ville, des armes plus sérieuses. Le prévôt dispose là de trois cent soixante fusils, mais il rechigne à les distribuer au hasard ; il demande donc un délai à la foule, qui se disperse dans un premier temps. Plus tard, Flesselles est contraint de céder, mais c'est trop peu. Alors, on amène des caisses en provenance de la manufacture d'armes de Charleville, sur lesquelles des étiquettes « artillerie » ont été apposées. On les ouvre. Fâcheuse déconvenue : elle sont bourrées de chiffons. L'impatience éclate ; on crie à la trahison du prévôt. Celui-ci indique à la foule une nouvelle piste : le couvent des Chartreux, près du Luxembourg. On s'y rue. Pas plus d'armes que de jambon ! Trahison, trahison ! Et retour devant Flesselles, qui n'en peut mais... et qui, le lendemain, en perdra la tête, au sens premier du mot.

Restent les Invalides, qui détiennent assurément un important dépôt. Le prévôt consent à solliciter le gouverneur Sombreuil. Une délégation lui est envoyée. Perplexité et réponse dilatoire : Sombreuil va aviser Versailles. Les mandataires reviennent bredouilles à l'Hôtel de Ville. Cependant, dans un autre quartier de Paris, au port Saint-Nicolas, on a enfin trouvé un début de réponse au problème de l'armement. Un bateau transportant de la poudre a été découvert ; on en décharge plusieurs dizaines de barils, qui sont transportés dans les souterrains de l'Hôtel de Ville, où les électeurs confient à l'un d'eux, l'abbé Lefèvre d'Ormesson, d'en organiser la distribution aux détenteurs de fusils. On connaîtra plus tard ses comptes, soigneusement tenus : huit barils distribués le 13 juillet, quarante-six le 14, quarante-deux le 15. Mais le bon comptable était plutôt marri : « *Cette livraison a été faite*, dira-t-il, *avec tant de précipitation qu'il n'a pas été possible de faire ajouter aux bons des reçus. Lesdits quatre-vingt-seize barils pèsent ensemble 96 000 livres.* » (Cité par Rudé.)

QUANT à l'encadrement de la milice, les électeurs vont demander aux gardes-françaises, qui décidément ont montré la veille de quel côté penchent leurs sympathies, de fournir à chaque district un minimum de professionnels nécessaire. Tout cela, largement improvisé, parvient à mettre sur pied dès le soir du 13 juillet des miliciens qui commencent à patrouiller dans les rues de la capitale et qui, selon divers témoins, s'attachent à les nettoyer de cette « *tourbe redoutable* » dont parle Restif de La Bretonne, véritable plaie d'une ville ouverte à toutes les misères et à tous les crimes.

En dehors de ces acteurs principaux qu'ont représenté en l'occurrence les électeurs de Paris, reprenant ainsi l'initiative au Palais-Royal, et réinstallant l'ordre dans la capitale dès le soir du 13 juillet, Jacques Godechot – dans son beau livre sur *la Prise de la Bastille*, qui est notre meilleur guide – s'interroge sur une accusation faite par Rivarol contre les banquiers et les « capitalistes », véritables organisateurs en sous-main, selon lui, du 14 juillet. Pour eux, le retour de Necker était un impératif financier : sans la confiance qu'il ne manquerait pas de provoquer, les affaires iraient vers la catastrophe. « *Tant que Paris se croira la nation*, dit Rivarol, *la Bourse sera le cœur du royaume, et M. Necker l'ami du cœur.* » Mais encore ? Eh bien, les banquiers Laborde de Méreville, Boscary et Dufresnoy auraient été les bailleurs de fonds de l'émeute. Vieille manie d'extrême droite qui subodore toujours, même si l'argent n'a pas d'odeur, le rôle maléfique des hommes de finance dans les destinées de la France. Malgré tout, quoi de vrai dans cette accusation ?

Albert Mathiez, représentant, lui, de l'historiographie jacobino-marxiste, a examiné l'hypothèse avec un certain intérêt : le fait avéré, n'était-ce pas étayer la démonstration de la révolution bourgeoise ? Alliance de l'extrême gauche et de l'extrême droite sur le dos des boursiers, des banquiers, des spéculateurs ? Mathiez cherche. Mathiez trouve. Il trouve des faits troublants : la baisse de 100 livres dans la seule journée du 13 juillet pour les billets de 5 000 livres de la Caisse d'escompte ; la décision le même jour de fermer la Bourse, ce qui va permettre aux agents de change et aux commis de participer à l'insurrection ; divers témoignages tendant à confirmer que financiers et banquiers ont soldé des bataillons, etc. De là à conclure que le 14 juillet a été fomenté de toutes pièces par les « gros intérêts » menacés de banqueroute, il reste évidemment un pas à franchir dont l'historien se garde bien. La conclusion qui s'impose est celle d'une convergence : la participation des milieux d'affaires à la mobilisation générale qui précède la prise de la Bastille « *contribue à expliquer*, écrit J. Godechot, *la quasi-unanimité de Paris dans ces chaudes journées...* »

Le recours à l'histoire « policière » est une tentation de tous les temps. Au même moment, la Cour expliquait tous ses malheurs par les intrigues du duc d'Orléans. « *Explication puérile*, écrivait Michelet : *est-ce qu'on solde des millions d'hommes ? Le duc avait donc aussi payé le soulèvement de Lyon et du Dauphiné, qui, au même moment, proclamaient le refus de l'impôt ? Il avait payé les villes de Bretagne, qui prenaient les armes, payé les soldats qui, à Rennes, refusèrent de tirer sur les bourgeois ?* » En fait, toute la France se soulève à l'unisson contre le renvoi de Necker, moyennant les quelques jours qu'il lui faut parfois pour en apprendre la nouvelle. Le ministre genevois avait donné son nom, c'était sans doute excessif mais il faut toujours que les sentiments prennent figure, à l'espérance d'une population qui, d'un bout à l'autre du territoire, souffre de la faim. Il suffit de suivre Arthur Young dans son troisième *Voyage à travers la France* : partout la révolte populaire menace. Il suffit de suivre les réactions en chaîne dans les villes de province quand l'exil de Necker est connu : pillage des magasins d'armes, saisie des caisses publiques, attaques des convois de grains destinés aux troupes campant devant Paris... Une pareille généralisation de la révolte, on ne peut en rendre raison par la manipulation de quelques acteurs, plus ou moins occultes, tirant les ficelles à leur gré.

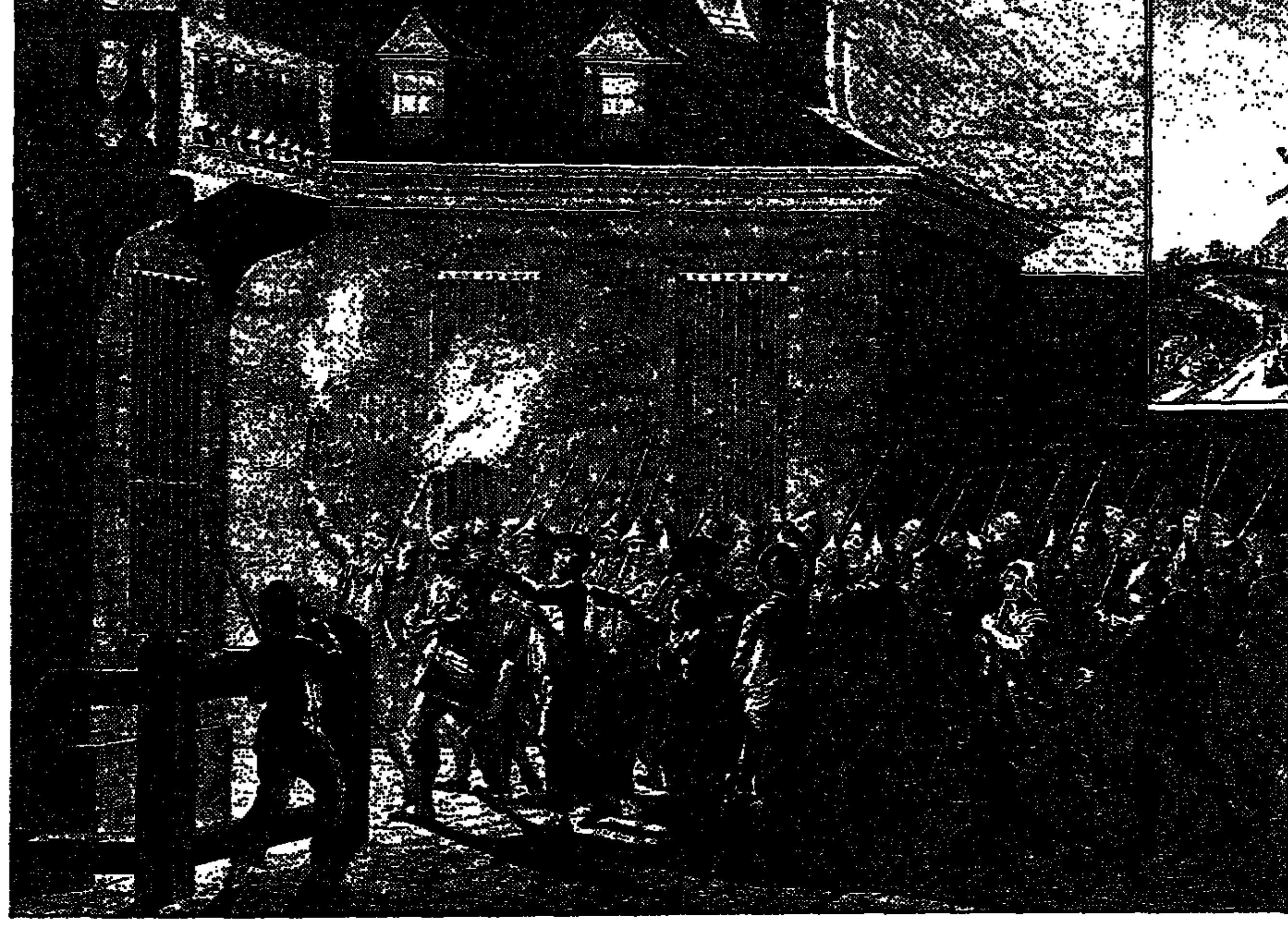
On le devine : pour Taine, une tout autre explication s'impose. La capitale, pour lui, semble, le 13 juillet, livrée « *à la dernière plèbe et aux bandits* ». Pilleurs, voleurs, vagabonds déguenillés, vile populace, créatures, gens de physionomie effrayante (« *beaucoup sont des étrangers* ») œuvrent à la décomposition totale de la société. Les électeurs ? Poudre aux yeux, sinon poudre à canon ! En fait, la foule conduit le bal. Images épouvantables d'une prolifération, d'un pullulement, d'une excrétion, d'un engorgement, d'une submersion, d'une remontée de la lie qui inonde tout... Une anarchie non point stipendiée par la Bourse, mais « spontanée », et d'autant plus redoutable.

A chaque historien ses fantasmes. La nuit du 13 au 14 juillet est fiévreuse. Chacun s'attend à la contre-offensive. La Cour ne peut laisser Paris lui échapper. Cent rumeurs font monter l'anxiété générale. A plusieurs reprises, on annonce l'attaque du Royal-Allemand ou l'arrivée de quelque autre régiment à la barrière du Trône, au faubourg Saint-Antoine, à La Chapelle... A l'Hôtel de Ville, le Comité permanent se tient sur le pied de guerre, rassemble les gardes-françaises passés de son côté, fait dresser des barricades, contrôler les voitures voulant entrer dans Paris ou en sortir, tandis que l'abbé d'Ormesson, préposé aux poudres, vide ses barils. Nuit d'attente et d'angoisse. D'autant que les quarante-huit mille hommes de la milice sont encore très loin d'être tous armés.

La Cour ne peut laisser Paris lui échapper. Chacun s'attend à la contre-offensive. Cent rumeurs font monter l'anxiété. On annonce l'attaque du Royal-Allemand...

Au petit matin du 14 juillet, des milliers d'hommes, la cocarde bleu et rouge à leur chapeau, viennent en force aux Invalides, où la veille le gouverneur leur a dit qu'il irait demander conseil à Versailles. Dans la nuit, le chef de la garnison, Besenval, a tenté de rendre inutilisables les trente-deux mille fusils détenus à l'hôpital militaire : il a confié le soin de retirer les baguettes et de dévisser les chiens à une vingtaine d'invalides présents. Mais ceux-ci, de cœur avec la ville, n'ont pas fait de zèle : presque tous les fusils sont en état de fonctionner. Sombreuil annonce au représentant de l'Hôtel de Ville que la réponse de Versailles n'est toujours pas arrivée. Les protestations s'élèvent, Sombreuil veut s'expliquer, mais la foule s'engouffre par la porte qu'il n'a su refermer, tandis que d'autres manifestants franchissent les fossés, sous l'œil des soldats qui restent sans réaction. Besenval, réunissant les chefs de corps, apprend de leurs bouches que leurs troupes, dont une bonne partie est au Champ-de-Mars, ne se trouvent pas dans un état moral propre à soumettre Paris.

Ainsi commença la journée historique du 14 juillet. Les troupes destinées à servir les desseins de la Cour étaient vaincues avant de se battre : elles refusaient de mettre en joue la nation. Pendant ce temps, des milliers de manifestants pénétraient dans les souterrains des Invalides, faisaient main basse sur plus de trente mille fusils et douze pièces de canon. Dans cette appropriation sauvage, l'autorité du Comité permanent fut débordée. Le peuple, sans certificat de notabilité, s'était armé. Mais que pouvait-il faire de ces fusils s'il n'avait poudre ni cartouche ? On savait où en trouver et ce fut un nouvel objectif : à la Bastille !



COLLECTION JEAN-LOUP CHARMET

Dès le soir du 13 juillet, des miliciens commencent à patrouiller dans les rues de la capitale et s'emploient à les nettoyer de cette « tourbe redoutable », dont parle Restif de La Bretonne.

Ci-dessus : les canons portés à Montmartre.

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.

Jeudi 4 août : « Paris en armes » avec Jean Tulard.

Vendredi 5 août : « La prise de la Bastille », avec Jean Tulard.

Demain : La prise de la Bastille (14 juillet 1789).

Etranger

La libération à Moscou du « pilote de la place Rouge »

Mathias Rust, le « pilote de la place Rouge », est arrivé mercredi soir 3 août en RFA, après avoir été libéré quelques heures plus tôt de la prison de Lefortovo sur décision du Soviet suprême de l'Union soviétique. Après une escale à Francfort, il a été aussitôt emmené vers une résidence inconnue. Le jeune pilote hambourgeois, qui avait atterri le 28 mai 1987 sur la place Rouge, au pied du Kremlin, avait été condamné en septembre dernier à quatre ans de prison par un tribunal de Moscou. Sa libération a été accueillie avec soulagement en Allemagne fédérale, où il devra cependant faire face à des poursuites judiciaires. A Bonn, on y voit une confirmation de la volonté de Mikhaïl Gorbatchev d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations entre l'URSS et la RFA, qui n'avaient pas toujours été des plus faciles ces dernières années. A Moscou, l'agence Tass a diffusé une interview dans laquelle Mathias Rust estime que sa libération est *« un témoignage de l'amélioration générale des relations entre nos pays »*.

Mathias Rust a été expulsé après quatorze mois de détention

MOSCOU
de notre correspondant

C'est par un départ très discret que l'aventure de Mathias Rust, soigneusement tenu à l'écart des journalistes, a pris fin mercredi soir 3 août à Moscou, où il a été mis dans un vol régulier de la Lufthansa. Le jeune homme, agé de vingt et un ans, venait de quitter la *prison de Lefortovo*, à Moscou, qui relève du KGB (sécurité d'état soviétique) et où il a vraisemblablement effectué la totalité de ses quatorze mois de détention. Une dépêche de l'agence Tass avait annoncé brièvement quelques heures auparavant que le présidium du Soviet suprême avait décidé de libérer et d'expulser le jeune pilote ouest-allemand.

Parti de Finlande, Mathias Rust avait réussi à défier tous les contrôles aériens soviétiques en posant le 28 mai 1987 son Cessna-172 sur la place Rouge. Condamné le 4 septembre 1987 à quatre ans de camp de travail à l'issue d'un procès public de trois jours, Rust avait tenté de justifier son action par la volonté d'*« apporter sa contribution personnelle à la cause de la paix »*. Le verdict avait été considéré comme relativement clément. Le procureur avait réclamé une peine deux fois plus lourde, en évoquant l'acte de *« houliganisme aggravé »* que constituait pour la justice le survol de la place Rouge et du Kremlin, *« centre de la nation et du pouvoir soviétiques »*.

Rarement fait divers aura connu un tel écho. Les Soviétiques eux-mêmes restent partagés dans leurs sentiments à l'égard du jeune pilote, leurs réactions allant de l'exaspération nationaliste à l'ironie discrète. De nombreuses *« anecdotes »*, ces courtes histoires amusantes relatives à l'actualité dont les Russes sont friands, ont fleuri en URSS dans les mois qui suivirent l'atterrissage impromptu de Rust.

Lorsque le jeune pilote atterrit sur la place Rouge, les autorités soviétiques furent un premier temps fort embarrassées. L'agence Tass annonça l'événement avec vingt-quatre heures de retard, en omettant de signaler que l'appareil s'était posé sur la place Rouge. *Les Nouvelles de Moscou*, l'une des revues les plus favorables à la « glasnost », ne donna cette précision que le 3 juin. Mikhaïl Gorbatchev ne tardait cependant pas à réagir et mettait à profit cette *affaire rocambolesque* pour effectuer un spectaculaire remaniement de l'armée, qui cachait mal sa réticence à l'égard de la « perestroïka » engagée par le numéro un soviétique.

Deux jours après l'atterrissage de Rust, le ministre de la défense, M. Sergueï Sokolov, faisait *« valoir ses droits à la retraite »* et l'un de ses principaux adjoints, commandant la défense aérienne, le maréchal Alexandre Koldounov, était limogé pour *« négligence »*. Mikhaïl Gorbatchev nommait alors comme ministre de la défense un homme acquis à sa politique , le général Dimitri Iazov, supplantant toute une série de maréchaux. Ces *changements à la tête de l'armée* une fois effectués, le numéro un soviétique pouvait poursuivre sa politique en matière de détente et de désarmement, qui devait conduire quelques mois plus tard à la signature de l'accord sovieto-américain sur l'élimination des missiles nucléaires intermédiaires (INF).

La discrétion de M. Genscher

La libération de Mathias Rust est à replacer dans le cadre des relations qui se développent régulièrement depuis plusieurs mois entre l'URSS et la RFA, et en particulier de la prochaine visite à Moscou du chancelier Helmut Kohl, attendu dans la capitale soviétique en octobre. Elle intervient trois jours après la visite à Moscou de M. Hans Dietrich Genscher, le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, *qui avait été reçu pendant deux* heures, samedi, par Mikhaïl Gorbatchev et avait eu plusieurs *séances de travail avec son homologue*, M. Edouard Chevardnadze.

En quittant Moscou, M. Genscher s'était déclaré *« très satisfait »* de l'état des relations entre l'URSS et la RFA, mais s'était refusé à tout commentaire sur l'affaire Rust. *« Les intérêts de cette personne seront mieux servis si l'on n'en parle pas en public »*, avait-il dit. On estimait généralement dans les milieux diplomati*ques à Moscou que la libération de* Mathias Rust interviendrait au plus tôt lors de la visite de *M. Kohl à Moscou ou plus vrai*semblablement dans le courant de l'année prochaine. Le jeune Allemand *aurait* alors *purgé* près de la moitié de sa peine, ce qui constitue en URSS un délai habituel pour une libération anticipée.

Mathias Rust a remercié les *autorités soviétiques* pour sa libération et estimé qu'il s'agissait *« d'un acte humanitaire »* à son égard. *« Je réalise que j'avais commis plusieurs délits criminels »*, a-t-il ajouté dans une interview à l'agence Tass avant de souligner qu'il n'avait pas eu à se plaindre de ses conditions de détention.

(Intérim.)

Un « geste positif » selon le chancelier Kohl

BONN
de notre correspondant

Pour sa première apparition après sa libération, mercredi soir 3 août, Mathias Rust a laissé ses admirateurs sur leur faim. C'est vers 21 h 30 que le jeune pilote est sorti de l'Airbus de la Lufthansa qui l'avait ramené de Moscou. Dernier passager à descendre de la passerelle, il a été accueilli par deux cents journalistes venus à l'aéroport de Francfort pour recueillir ses premières déclarations. Ils en ont été pour leurs frais : Mathias Rust n'a pas desserré les dents.

L'air un peu raide, habillé d'un costume sombre et portant une cravate, il s'est rapidement engouffré dans un minibus qui l'attendait au pied de la passerelle, échappant aux questions des reporters. L'hebdomadaire allemand *Stern*, qui lui a fait signer un contrat d'exclusivité mirobolant, l'a proprement « kidnappé ». Le jeune homme est *immédiatement reparti en direction* de Hanovre dans un jet privé du groupe *Grüne Grüner und Jahr*, éditeur de *Stern*. Sa famille était elle-même introuvable.

Seule une équipe de la télévision américaine ABC et une agence américaine avaient été admise dans l'appareil qui le ramenait de Moscou. Dans une interview réalisée pendant le vol, Mathias Rust a confirmé qu'il avait été bien traité pendant sa détention. *« Nous continuerons le travail* [pour la paix] », a-t-il dit, mais *« seulement des choses légales »*.

A Bonn, la libération du jeune pilote a suscité une satisfaction générale. Le chancelier Kohl a salué dans la décision du présidium du Soviet suprême *« un geste positif au regard de sa prochaine visite à Moscou »*, prévue pour le 24 octobre prochain. Il a souligné, dans un communiqué, les nombreux efforts entrepris par le prési*dent de la République fédérale et* par son gouvernement ainsi que par les hommes politiques de tous bords intervenus directement auprès de Moscou.

Les maîtres du Kremlin avaient apparemment réservé à M. Genscher, le chef de la diplomatie *ouest*-allemande, la *primeur* de l'information. Selon son porte-parole, le ministre des affaires étrangères est entré de Moscou dimanche dernier, *« confiant, pour ne pas dire certain »* de la grâce du jeune pilote. Interrogé sur son éventuelle intervention, M. Genscher n'a pas revendiqué les lauriers du succès. Pour lui, *« ce geste humanitaire »* de l'Union soviétique montre que les actes du nouveau pouvoir soviétique suivent les paroles.

(Intérim.)

ITALIE : la polémique sur la lutte anti-Mafia

Le juge Falcone désavoué par le Conseil supérieur de la magistrature

ROME
de notre correspondant

Le juge Giovanni Falcone et ses collègues du pool anti-Mafia de Palerme ont perdu leur pari : le Conseil supérieur de la magistrature (CSM) les a ouvertement désavoués, mercredi 3 août, après une réunion dramatique qui a duré vingt-deux heures. Par sept voix contre quatre, le CSM a estimé que, contrairement aux accusations du juge Falcone, aucun des dossiers qui lui avaient été confiés sur la Mafia par les précédents responsables de l'instruction ne lui avait été retiré depuis.

Quant à son collègue Paolo Borsellino, un ancien juge du pool devenu procureur de la République de Marsala, dans l'ouest de l'île, et qui avait lancé la polémique, le CSM n'a pas écarté la possibilité de prendre des mesures disciplinaires contre lui.

Certes, le Conseil a rendu hommage aux juges du pool pour leur *« tâche délicate, difficile et méritoire »*, et leur a demandé de rester à leur poste. Il a reconnu qu'il était *« nécessaire d'améliorer les structures judiciaires et policières de Palerme »*. Mais le juge Falcone ne s'y est pas trompé : *« Nous avons perdu la partie »*, a-t-il dit à l'un ses collègues avant de partir en vacances, sans indiquer s'il maintenait sa demande de transfert dans une autre région.

A Palerme, la décision du Conseil, dont la tâche était pour le moins délicate, a mécontenté tout le monde : les magistrats du pool, bien sûr, qui pensent toujours à confirmer leur démission, mais aussi leur supérieur hiérarchique, le juge Antonio Meli, qui souhaitait une décision unanime du CSM. *« Je suis le premier à souligner le rôle du pool et de Falcone, qui mène une vie pire que celle d'un détenu »*, a-t-il dit.

Mécontents également, les magistrats de la hiérarchie judiciaire de Palerme, qui doivent maintenant conduire une médiation difficile que le CSM n'a pu réussir. Mais le plus critique a été sans conteste le maire de Palerme, M. Leoluca Orlando, qui a lancé un appel au président de la République, M. Francesco Cossiga.

« Il faut passer du soupçon à la vérité, a-t-il dit. *Nous ne pouvons attendre que les noms des nouveaux « parrains » soit murmurés dans les bars ou dans l'autobus. C'est l'Etat qui doit trouver les noms des politiciens impliqués, qui doit dire la vérité et faire la justice sur les grands délits politiques. »*

Amertume

M. Orlando a évoqué les appels *« tombés dans le vide »* du général Alberto Della Chiesa, le préfet de Palerme assassiné en avril 1982, après avoir demandé les *« pleins pouvoirs »* à l'Etat. Un abandon qu'a également rappelé un juge du pool, M. Ignazio De Francisci. *« Il ne nous reste plus à espérer que la suite des événements soit différente »*, a-t-il dit avec amertume.

Si le trouble a gagné le palais de justice de Palerme, la situation n'est guère plus brillante à la pré*fecture de police. Le chef* de la brigade mobile a demandé, lui aussi, à changer d'affectation. *« Je n'en peux plus. Je suis fatigué, il n'est plus possible de travailler ici »*, a dit Antonino Nicchi, dont le prédécesseur, Nini Cassara, a été assassiné en août 1985.

Le chef de la brigade mobile, qui doit être remplacé par un policier « de choc » en poste à Venise, Arnaldo La Barbera, était arrivé à la tête de cette unité au moment où elle était secouée par l'affaire Marino, du nom d'un jeune repris de justice mort dans des circonstances mystérieuses pendant un interrogatoire à la préfecture.

En même temps, deux autres policiers, en première ligne contre Cosa Nostra, ont été mis sur la touche. Le premier, Francesco Accordino, s'occupe maintenant de la surveillance postale à Reggio-de-Calabre, et le maire de Palerme affirme avoir reçu des menaces pour être intervenu contre son transfert au début de l'année. L'autre, Saverio Montalbano, chef du bureau des enquêtes, serait tombé en disgrâce et ne rentrerait pas à Palerme à la fin de ses vacances. Selon certaines informations, Montalbano aurait affirmé dans un rapport que l'ancien maire de Palerme, Giuseppe Insalacco, assassiné en janvier dernier, *« constituait un danger sérieux pour le système de pouvoir politico-mafieux »*. Une appréciation jugée trop « politique » par les supérieurs du fonctionnaire.

(Intérim.)

Amériques

CHILI

Troisième semaine de grève à l'université de Santiago

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Depuis deux semaines, la grève est presque totale à l'université du Chili (Santiago), la plus importante du pays. Des groupes d'étudiants occupent jour et nuit neuf facultés, pendant que se multiplient les assemblées et les manifestations autour des campus, lesquelles donnent souvent lieu à de brefs mais violents affrontements avec la police.

A l'origine du conflit, les coupes sévères effectuées dans le budget de l'éducation nationale, qui se traduisent notamment par une diminution des bourses accordées aux enfants des familles de revenus modestes (les études universitaires sont payantes au Chili). Depuis le début de l'année, plusieurs universités de la capitale et de province ont connu *des conflits analogues*.

Politisation

Mais la grève à l'université du Chili prend un relief particulier en raison du prestige de cet établissement, et surtout parce qu'elle survient après la guerre d'usure ayant opposé, l'an dernier, le recteur à la communauté universitaire tout entière, qui l'accusait de vouloir démanteler la plus ancienne université du pays sous couvert de « rationalisation ». Le gouvernement avait été obligé de faire marche arrière et avait nommé un nouveau recteur en la personne de M. Juan de Dios Vial, un professeur de philosophie qui assuma ses nouvelles fonctions précédé d'une réputation d'humaniste sensible aux problèmes des universitaires. Or, faute de crédits, le recteur Vial a dû, en partie, reprendre à son compte le plan de son prédécesseur.

Toutefois, le conflit ne revêt pas le même caractère d'unanimité qu'il y a un an. Les doyens et les enseignants se sont moins engagés dans le mouvement et placent leurs espoirs dans un possible compromis. Les ponts ne sont d'ailleurs pas rompus entre le rectorat et les étudiants grévistes, même si ceux-ci ont lié leur action à la campagne en faveur du non au prochain plébiscite. La politisation n'est pas du goût de tous les étudiants, et des groupes de non-grévistes, encouragés par les partis de droite, se réunissent devant les facultés occupées pour revendiquer la *« liberté d'étudier »*.

D'autre part, alors que les étudiants d'opposition passent à l'offensive, le gouvernement vient de remporter une victoire retentissante à l'occasion des élections internes du collège professionnel des ingénieurs. *La liste conduite par un ancien* ministre de l'économie a obtenu 60 % des voix. Un résultat qui contraste avec les 27 % dont les partisans du régime avait dû se contenter en 1985. Les opposants dénoncent les pressions qui auraient été exercées en province sur certains ingénieurs et se refusent à voir dans le résultat de ce scrutin l'annonce *d'un renversement* de tendance. Il s'agit en tout cas du premier succès du pouvoir depuis 1984, année au cours de laquelle la gauche et la démocratie chrétienne avaient fait main basse sur les principales organisations professionnelles et sociales.

GILLES BAUDIN.

ÉTATS-UNIS : Etat de santé des candidats, relations avec le Congrès...

La campagne présidentielle prend un tour plus agressif

WASHINGTON
correspondance

La campagne électorale ne s'ouvrira officiellement qu'au lendemain du Labour Day, au début de septembre, et déjà les états-majors des deux candidats paraissent prêts à échanger quelques coups bas.

Certes la santé du président en exercice et des candidats à la Maison Blanche a toujours préoccupé les électeurs, comme en témoignèrent, à l'époque, les questions indiscrètes des journalistes sur le fonctionnement de l'intestin du président Eisenhower, puis, plus tard, la révélation sur la condition mentale du sénateur Egleton, candidat à la vice-présicence, mais dont le sénateur McGovern dut se séparer... Cette fois, les rumeurs portent sur la sérieuse dépression dont aurait souffert Michael Dukakis et qui l'aurait obligé à subir un traitement psychiatrique.

Selon ces rumeurs, le candidat démocrate fut gravement ébranlé par deux événements : la mort de son frère, victime d'un accident d'automobile en 1973, qui, en 1951, avait tenté de se suicider, et son échec de 1978 dans sa campagne pour être élu gouverneur du Massachusetts. Mme Dukakis aurait dit que la dépression de son mari l'aurait alors inquiétée... Aussi le gouverneur Dukakis a-t-il jugé nécessaire de faire état d'une longue attestation de son médecin personnel spécifiant qu'il *était en excellente santé et qu'il* n'avait jamais eu à suivre un traitement contre la dépression. Le candidat démocrate s'est engagé à rendre publics, à l'automne, les résultats de son examen annuel de santé, en tout cas bien avant l'élection de novembre. Il a indiqué que le peuple américain avait le droit de connaître son état de santé, ainsi que celui de son concurrent, M. Bush. Néanmoins, il persiste dans son refus de communiquer ses bulletins de santé antérieurs, ce qui inévitablement entretiendra les rumeurs.

Les crédits militaires et l'aide aux « contras »

Mercredi 3 août, dans l'après-midi, le président Reagan avait maladroitement entretenu ces bruits : *« Je ne veux pas m'en prendre à un invalide »*, avait-il déclaré en réponse aux journalistes. Mais moins d'une heure plus tard, il s'excusait : *« Je croyais faire une plaisanterie, mais je n'aurais pas dû dire ce que j'ai dit. »* Peu après, le candidat Dukakis déclara que tout le monde pouvait prononcer des paroles irréfléchies. L'incident est clos mais laisse craindre que la campagne ne se maintiendra pas sur les hauteurs des principes. *Il* faut admettre que le gouverneur Dukakis en porte la responsabilité dans la mesure où sa campagne se concentre davantage sur la personnalité de son concurrent, dénoncé comme incompétent ou irresponsable, que sur les programmes.

D'autre part, l'espoir d'une fin *harmonieuse de la session parlementaire* et d'un rapprochement entre le Congrès démocrate et la Maison Blance s'est évanoui. Ainsi, le président Reagan a opposé comme prévu son veto au projet de loi démocrate sur les crédits militaires (300 milliards de dollars) en accusant les démocrates d'affaiblir la puissance militaire américaine, bref de sacrifier la défense nationale à des préoccupations politiques. Mais les démocrates lui adressent le même reproche en considérant que le veto présidentiel est inspiré par le souci de favoriser le vice-président Bush et ses amis républicains, escomptant pouvoir marquer des points importants sur les problèmes de défense et de politique étrangère en dénonçant l'*« inexpérience »* du gouverneur Dukakis. En fait, le président pouvait difficilement accepter une réduction sensible des crédits pour l'initiative de défense stratégique.

Enfin, sur le problème de l'aide aux « contras », le rapprochement entre les vues de la Maison Blanche et du Congrès ne s'est pas concrétisé. Les démocrates, eux-mêmes divisés, *se sont finalement entendus* entre eux, évitant ainsi d'exposer au grand jour les divergences entre M. *Dukakis, hostile à l'aide militaire*, et son coéquipier, le sénateur Bentsen, qui la favorise. Le projet des *démocrates prévoit exclusivement* l'attribution de crédits « humanitaires ». Il n'envisage de *débloquer* des fonds *pour l'aide militaire* que dans des conditions limitées et restrictives, plus précisément si le président est en mesure de certifier que les sandinistes ont attaqué sans provocation les « contras », que le gouvernement de Managua ignore un éventuel accord de cessez-le-feu et que le bloc soviétique continue ses livraisons d'armes à Managua.

Le sénateur Dole, leader de la minorité républicaine, a déclaré que le projet démocrate représentait une *« capitulation »*, et la Maison Blanche l'a déclaré *« totalement inacceptable »*. Néanmoins, un compromis entre le projet républicain, pré*voyant 20 millions de dollars* d'aide militaire, et le camp démocrate n'est pas considéré comme irrévocablement condamné.

HENRI PIERRE.

● **MEXIQUE : M. Manuel Camacho *nommé* secrétaire général du PRI.** — Le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), au pouvoir au Mexique depuis plus d'un demi-siècle, a nommé, le mardi 2 août, M. Manuel Camacho Solis au poste de secrétaire général. Cette décision a été prise afin de donner un nouvel élan à un parti très ébranlé par la dernière élection présidentielle, le 6 juillet dernier. M. Camacho, jusqu'ici ministre du développement urbain et de l'écologie, est un jeune technocrate de quarante-deux ans, formé à l'université américaine de Princeton, et très proche du futur président Carlos Salinas de Gortari, qui doit prendre ses fonctions en décembre prochain. — *(Reuter.)*

Asie

Le « grand bond en avant » du système D

La Chine des dessous-de-table

(Suite de la première page.)

Mais là où cela devient plus grave, c'est quand l'édifice du régime tout entier commence à se lézarder, laissant une corruption de plus en plus sérieuse s'infiltrer dans ses structures, comme on le voit actuellement. L'appel de M. Deng Xiaoping aux Chinois, *« enrichissez-vous »*, a été entendu par certains comme un véritable blanc-seing à toutes les pratiques qui avaient *fini* par miner le régime nationaliste.

Le ministère de la supervision, chargé d'assurer la police interne de l'administration, avait été aboli en 1959, l'« homme nouveau » de Mao ayant en principe triomphé. Il a été rétabli l'an dernier et ne semble pas chômer. Après moins d'un an d'existence, selon l'un de ses responsables, il a déjà découvert un millier de *« problèmes et clauses suspectes »* dans les contrats signés — pour un total cumulé équivalent au budget national chinois — par des organismes d'Etat avec des compagnies étrangères.

Bien souvent, toutefois, rien n'apparaît dans le contrat. On se contente d'un arrangement verbal. Sûr, efficace, discret. Inutile à l'homme d'affaires étranger, par exemple, de songer à mettre sur pied une société à capitaux mixtes, de taille respectable, avec ses interlocuteurs chinois avant de s'être mis d'accord sur quelques détails indispensables : voitures neuves avec chauffeur (« de service », naturellement), pour les administrateurs chinois, bureaux, émoluments divers...

Plus on avancera dans la négociation, plus il sera conseillé de donner l'occasion à ses interlocuteurs chinois d'examiner *de visu*, tous frais payés, à Hongkong, en Europe ou aux Etats-Unis, les méthodes de gestion, de production et de distribution capitalistes. Un « séminaire », de préférence dans une station balnéaire, peut aussi aider à stimuler des esprits rouillés.

Si l'affaire est d'importance, la question des études de l'un ou de l'autre de leurs enfants en Occident, aux frais de l'investisseur étranger, se posera. Plusieurs hommes d'affaires étrangers ont admis avoir aussi été amenés, *pour ce faire, à ouvrir des* comptes bancaires à l'étranger.

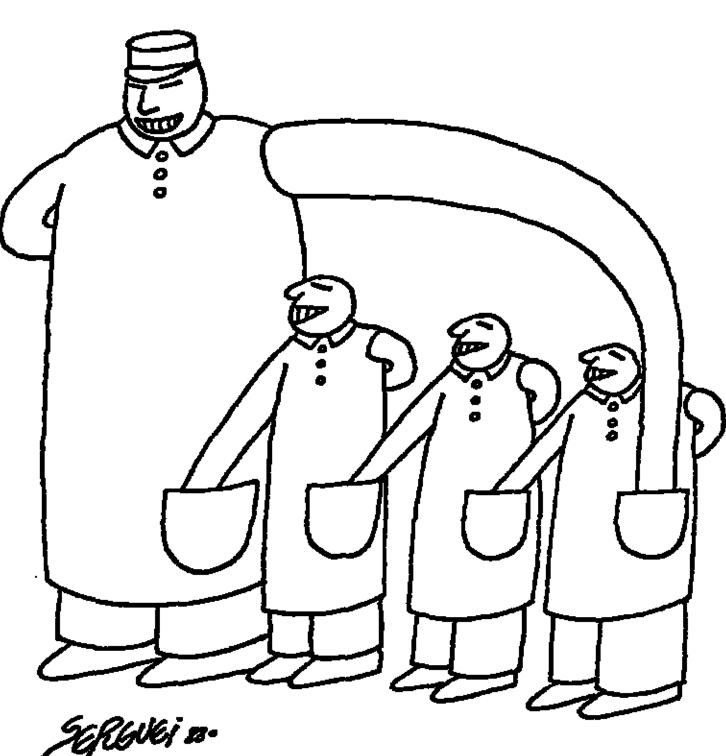
Le marché une fois conclu, tout peut arriver — même si l'affaire marche. Mais aussi il peut se faire qu'on assiste alors à la soudaine désintégration de la structure bureaucratique et que *les difficultés* les plus insurmontables, en particulier l'opposition des instances supérieures, s'évanouissent. Combien d'hommes d'affaires ont ainsi entendu leurs interlocuteurs, en province, écarter *les objections du pouvoir* central d'un geste de la main : *« Oubliez ce que vous dit Pékin. Faisons affaire, vous et moi... »*

Car la frontière entre décentralisation et anarchie économique, nourrie par une distribution erratique des *matières premières, et* génératrice de corruption, est nécessairement floue dans un pays où un cadre moyen gagne par mois tout juste de quoi acheter une radio-cassettes de mauvaise qualité, *mais où son pouvoir* reste encore discrétionnaire.

Ce fait divers, publié par le *Quotidien du peuple*, permet de mesurer la gravité du problème : une centaine de paysans font la queue, à l'aube, devant une fabrique d'insecticide dans la province de Shandong. A l'ouverture des bureaux, on leur annonce que, s'ils veulent acquérir le produit dont ils ont besoin et qu'ils sont prêts à payer, il leur faudra obtenir *« une lettre d'introduction »* contresignée par la police ou... la brigade des pompiers. Au passage, des pattes devront être graissées. La colère des paysans n'y fait rien. Ce n'est pas la première fois que la presse officielle admet que le monde rural, premier bénéficiaire des réformes introduites par M. Deng, n'est pas *à l'abri de la rapacité de certains* fonctionnaires.

Des sociétés-paravents à Hongkong

D'autres affaires de ce genre *tournent au grabuge. Depuis* décembre 1987, une dispute oppose plusieurs centaines de paysans, dans la province du Guang Dong (Canton, au sud du pays) à deux exploitations minières d'Etat. La presse n'a pas dit l'origine exacte du problème, mais les paysans ne réclament pas moins de 10 millions de yuans (16 millions de francs) comme *« indemnité de pollution »*. Depuis décembre, ils se sont livrés à plusieurs pillages à l'intérieur même de la mine, ont passé à tabac les mineurs, *les* cadres et *les* policiers, saccageant à deux reprises le commissariat du coin et, aux dernières nouvelles, ont carrément coupé l'eau aux deux exploitations.



Comment ne pas rapprocher cette déliquescence du pouvoir local des innombrables malversations opérées, de l'aveu même des *autorités, par des cadres tout* à fait respectables de cette même province du Guang Dong, pour profiter de l'ouverture sur la vitrine capitaliste de Hongkong, voisine ?

Veut-on, par exemple, fonder une entreprise qui jouisse des avantages fiscaux et autres privilèges attachés aux sociétés à capitaux mixtes chinois-étrangers ? Très simple. Par l'intermédiaire d'une relation, on fera inscrire sur les registres commerciaux de Hongkong une société-paravent qui servira de caution étrangère auprès des autorités provinciales communistes.

Mais les devises, où se les procurer ? Tout aussi simple. Il existe *maintenant un réseau de changeurs* d'affaires se chargeant de gérer cette communication des vases entre la *« monnaie du peuple »*, non convertible, et les devises. Sur une échelle, bien sûr, largement supérieure à celle du petit trafiquant du trottoir.

Les représentants du continent à Hongkong avouent eux-mêmes ne plus être en mesure de savoir combien de sociétés plus ou moins réelles, voire totalement fictives, la Chine communiste est censée contrôler dans le territoire britannique. Et des règlements anticorruption, adoptés en juin, spécifient explicitement que les officiels en mission à Hongkong ou à l'étranger qui se rendent coupables de prévarication seront punis plus sévèrement que les autres. Preuve de la gravité du problème, le ministère de la supervision n'hésite pas à faire appel, pour ses enquêtes, aux *« tuyaux »* que voudront bien lui fournir hommes d'affaires étrangers ou Chinois d'outre-mer. Un comble, dans un pays si soucieux de sa *« face »* dans ce genre d'affaire.

La police corrompue

Plus inquiétant encore, les pratiques illégales ne se limitent pas au fromage de l'import-export ou au bricolage de petite volée, elles atteignent des domaines aussi cruciaux que l'enseignement. En témoigne l'ordre donné récemment par les autorités de fermer plusieurs centaines d'écoles non officielles, payantes, spécialisées dans la formation professionnelle sans aucun contrôle gouvernemental. La qualité de l'enseignement dispensé laisse le plus souvent à désirer, et les diplômes qu'elles délivrent ne valent pas souvent le papier ayant servi à les imprimer. Mais voilà, la circulaire sera-t-elle suivie d'effet ?

On peut en douter, à voir le chaos affectant l'éducation à l'heure actuelle. Des enseignants mécontents de leur maigre salaire, mais surtout peu scrupuleux, n'hésitent pas à faire payer des amendes aux parents pour les fautes d'indiscipline ou les retards des enfants. Ailleurs, au Fujian par exemple, ils désertent la profession en masse : dans un district, plus de huit cents d'entre eux ont *choisi les affaires plutôt que* le sacerdoce enseignant, et deux cents écoles ont été brusquement fermées...

La presse officielle, appelée à exercer un rôle de « supervision » à l'égard de ces phénomènes, n'hésite pas à lever de tels lièvres. Mais elle donne rarement — très rarement — la preuve qu'un suivi administratif quelconque se soit manifesté.

Enfin, la libéralisation de l'économie a ouvert la porte à une criminalité qui ne laisse pas d'inquiéter. Les parasites guettent ces « nouveaux riches » tant vantés *par les journaux, organisent* des « rackets », ne reculent plus devant une violence élaborée afin de récupérer l'argent des entrepreneurs privés.

Quant à la police, elle jouit d'une réputation tellement différente de celle d'intégrité que tente encore — timidement — de propager la presse officielle, qu'on fait rarement appel à elle. *« Même si tu es dans ton bon droit, il vaut mieux se tenir à l'écart du policier du quartier »*, nous ont dit bien des jeunes Chinois qui se sont lancés — souvent faute d'autres opportunités de carrière, *en dépit de leurs diplômes universitaires* — dans *« les affaires »*. *« La police, de nos jours, monnaie ses services aux honnêtes gens... »*

En ouvrant les vannes de l'économie privée, tenues hermétiquement fermées si longtemps, les autorités ne pouvaient que provoquer ces retombées *« malsaines »*, comme disent les journaux. On en est conscient, apparemment, au plus haut niveau, à en juger par les déclarations du ministère de la supervision, qui excluait récemment le lancement d'une nouvelle *« campagne nationale »*, dans le style des exécutions en série au début des années 80. Mais les appels insistants des plus hauts dirigeants, ces derniers temps, pour *« un gouvernement propre »* montrent clairement les inquiétudes du régime, dont la direction se rappelle, à l'occasion, que le Parti communiste a pris le pouvoir en ordonnant à ses soldats de laver la vaisselle et de balayer le sol chez les paysans qui venaient de les nourrir. Une image d'Epinal bien fanée de nos jours.

FRANCIS DERON.

● **Hongkong et Hanoï discutent du rapatriement de réfugiés.** — Pour la première fois, une délégation de Hongkong a commencé, mercredi 3 août à Hanoï, des discussions avec les représentants du gouvernement vietnamien, afin de tenter de rapatrier au Vietnam les milliers de réfugiés parqués dans la colonie britannique. Les autorités de Hongkong, où vivent vingt-deux mille réfugiés vietnamiens, dont sept mille arrivés ces dernières semaines, appliquent depuis juin une nouvelle politique de « tri » entre les réfugiés qui fuient les persécutions et les migrants économiques. La colonie britannique souhaite que le Vietnam accepte de reprendre ces derniers. — (AFP.)

Diplomatie

Un rapport de l'ONU

200 000 enfants-soldats dans le monde

GENÈVE
de notre correspondante

Les autorités iraniennes sont loin d'être les seules à enrôler de force dans l'armée des enfants de moins de treize ans. Selon des documents examinés par les experts du groupe de travail de l'ONU sur les formes contemporaines d'esclavage, dont la réunion se tient du 1er au 5 août au Palais des nations, au moins douze pays en guerre ont recours à de telles pratiques.

Selon les protocoles additionnels de 1977 aux conventions de Genève, l'âge minimal de recrutement dans l'armée est fixé à quinze ans. En fait, des enfants beaucoup plus jeunes sont enrôlés aussi bien dans les armées nationales que dans les formations de guérilla. Au moins 200 000 enfants de par le monde accomplissent un service militaire « légal » avant l'âge de quinze ans. Pour certains, il s'agit d'assurer leur pain quotidien : c'est ce qui a lieu notamment au Honduras ou au Maroc. Dans d'autres pays, ils sont enrôlés de force ou à la suite de pressions idéologiques : dans ce dernier cas, les adolescents se portent souvent volontaires pour aller combattre sur le front.

Des enfants menacés de mort

En Iran, des milliers d'enfants, engagés dans la guerre contre l'Irak, se déclarent heureux de *« pouvoir contribuer au bien-être de leur famille »*. Des parents encouragent leurs fils à entrer dans l'armée pour obtenir quelques maigres avantages matériels et pour éventuellement bénéficier de *« la somme qui leur serait versée au cas où leur enfant serait tué sur le champ de bataille »*, comme le précise l'un des documents présentés à l'ONU.

En Afghanistan des gamins sont raflés dans les rues et enrôlés. Au Salvador des écoliers sont appelés dans l'armée gouvernementale à la sortie des classes ; les guerilleros du Front de libération nationale Farabundo Marti, qui avaient enlevé dans les villages qu'ils occupaient plus de mille enfants pour les incorporer dans leurs rangs, auraient renoncé à ces pratiques qui nuisaient à leur image. Au Guatemala, des adolescents sont obligés de prendre part aux patrouilles de défense civile dépendant des forces armées.

Alors que les pays occidentaux dans leur ensemble fixent à dix-huit ans l'âge de leurs conscrits, les autorités de Pretoria ont décrété que la préparation militaire obligatoire en Namibie devait être imposée aux garçons de seize ans tandis qu'un certain nombre d'entre eux auraient été enlevés par les rebelles. Au Nicaragua trois mille adolescents — toujours selon un document de travail — auraient été enlevés à leur domicile par l'armée tandis que dans les rangs des « contras » on compte des enfants âgés de douze ans qui auraient été *« menacés de mort s'ils n'étaient pas prêts à combattre »*. En Ouganda, les orphelins et les enfants abandonnés sont recrutés dans l'armée ; ils y seraient traités de manière satisfaisante. Cependant dans de nombreux pays, selon les informations recueillies à Genève, les enfants-soldats sont victimes de mauvais traitements de la part de leurs supérieurs et subissent des sanctions *« sans rapport avec la faute commise »*. Dans de nombreux cas les adolescents sont entraînés à se livrer au pillage, à l'espionnage et même au terrorisme.

Grâce à la troisième convention de Genève, les enfants et adolescents prisonniers — notamment ceux de la guerre du Golfe — peuvent bénéficier d'une certaine instruction et de rudiments de formation professionnelle. Des organisations humanitaires ont pu se dévouer en ce sens en faveur des enfants iraniens dans les camps de prisonniers en Irak.

Les experts réunis à Genève devront se demander — en attendant que soit adoptée la convention sur les droits de l'enfant — ce que peut faire l'ONU pour décourager, sinon prohiber, l'enrôlement des adolescents avant l'âge légal de la circonscription dans les forces armées et dans la guérilla.

ISABELLE VICHNIAC.

M. Carlucci a visité le port de Sébastopol

L'URSS a ouvert une nouvelle « zone interdite » aux étrangers pour accueillir mercredi 3 août le secrétaire américain à la Défense, *M. Frank Carlucci, dans le port de* Sébastopol, la principale base navale de la flotte soviétique de la mer Noire. M. Carlucci est le premier responsable américain à se rendre dans ce port depuis une visite effectuée par le président Franklin Roosevelt, en marge de la Conférence de Yalta, en février 1945.

Le secrétaire à la Défense a salué, lors d'une rencontre avec le chef de l'Etat Andreï Gromyko, le dialogue *« franc et productif »* qui s'est engagé entre l'URSS et les Etats-Unis, *« le meilleur »* qu'ils aient connu depuis la seconde guerre mondiale. *« Cela ne signifie pas qu'il n'y ait plus de divergences, mais qu'il y a de plus en plus de terrains d'entente »*, a-t-il précisé lors de *l'entretien qui s'est déroulé avant la* visite de Sébastopol, dans un pavillon proche de la station balnéaire de Yalta, également en Crimée.

Alors que le secrétaire américain soulignait les questions de *« confiance »*, M. Gromyko a estimé que *« confiance et désarmement sont les deux aspects d'un seul processus »*. Il a ajouté que le *« problème des problèmes »* est la liquidation des armes nucléaires, alors que M. Carlucci, tout en convenant de la nécessité de *« débarrasser la route des armements nucléaires »*, a souligné que son pays recherchait en même temps la réduction des armements conventionnels.

M. Carlucci devait poursuivre jeudi sa visite en montant à bord d'un croiseur lance-missiles soviétique, avant d'achever son séjour en URSS et de se rendre en Turquie. — *(AFP.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD

143 Blancs refusent d'accomplir leurs obligations militaires

Johannesburg. — Au cours de plusieurs conférences de presse tenues clandestinement dans quatre villes du pays, cent quarante-trois Sud-Africains blancs ont annoncé, le mercredi 3 août, qu'ils refuseraient d'accomplir leurs obligations militaires. *« Servir dans une armée qui a pour principale mission de préserver le système de l'apartheid, ce n'est pas contribuer à la paix dans notre pays »*, ont-ils affirmé dans une déclaration commune. Ce groupe — le plus important jusqu'à présent à refuser de servir sous les drapeaux — est composé en majorité d'étudiants, mais comprend aussi des médecins, des juristes, des physiciens, des prêtres et des ingénieurs.

Cent cinq d'entre eux — qui n'ont pas encore fait leur service militaire — risquent six années de prison, peine prononcée le mois dernier à l'encontre de David Bruce, un jeune Blanc de vingt-cinq ans qui avait refusé de *« servir dans l'armée de l'apartheid »*. Les autres opposants, dont le capitaine de réserve André Zaaiman, qui ont déjà accompli leurs obligations militaires, ont annoncé qu'ils refuseraient désormais de se rendre dans des camps d'été pour leurs périodes de réserve. En Afrique du Sud, où seuls les Blancs effectuent leur service militaire, ce service est de deux ans, auxquels s'ajoutent deux années *supplémentaires dans des camps* militaires.

Simon Connell, un physicien de *vingt-sept ans qui a refusé* de répondre à l'appel, estime à sept mille cinq cent quatre-vingt-neuf le nombre des jeunes qui, en 1985, n'ont pas accepté d'accomplir leurs obligations militaires. Beaucoup d'entre eux ont, d'ores et déjà, quitté le pays. *Les cent quarante-trois* « insoumis » demandent au gouvernement de les laisser effectuer un service civil dans des organismes non gouvernementaux, de la même manière que les objecteurs de conscience qui fondent leurs refus sur des *motifs* religieux. — *(AFP, Reuter, UPI.)*

ANGOLA : la réunion de Genève

Luanda et La Havane qualifient d'« irréaliste » le calendrier de paix proposé par Pretoria

La divulgation par les autorités de Pretoria d'un calendrier de paix pour régler les conflits en Afrique du Sud-Ouest alors que les délégations angolaise et cubaine venaient à peine d'en prendre connaissance, le mardi 2 août, a quelque peu perturbé le déroulement de la réunion en cours à Genève. Dans une *« mise au point »*, le vice-ministre angolais des relations extérieures, M. Venancio de Moura, a dénoncé ces révélations publiques qui violent, selon lui, le principe de la confidentialité sur *lequel les négociateurs s'étaient mis* d'accord. A son avis, il s'agit là d'une manœuvre révélant *« mauvaise foi et manque de sérieux »*.

Sur la forme comme sur le fond, les autorités de luanda et de La Havane ont rejeté le plan de paix sud-africain. Dans un communiqué publié au nom des deux pays, la délégation cubaine a dénié au gouvernement de Pretoria le droit de fixer la date de retrait du corps expéditionnaire cubain d'Angola. *« Cette date,* précise-t-il, *ne peut être fixée que par l'Angola et Cuba de manière souveraine, quand auront cessé les menaces à l'intégrité et la souveraineté de l'Angola dont l'une des garanties est justement l'application de la résolution 435 »* des Nations unies relative à l'indépendance de la Namibie.

L'Afrique du Sud avait, en effet, proposé que la *mise* en application de cette résolution commence le 1er novembre et que des élections libres en Namibie — le 1er juin 1989 — coïncident avec le retrait des troupes cubaines d'Angola (*le Monde* du 4 août).

Réaction de l'ANC

Qualifiant d'*« irréalistes »* les *« délais comminatoires »* imposés par les autorités de Pretoria, le communiqué cubain dénonce le lien qu'a établi l'Afrique du Sud entre l'indépendance de la Namibie et l'arrêt de l'aide au Congrès national africain (ANC). De son côté, le chef de l'ANC, M. Olivier Tambo, a déclaré, à Lusaka, que *« le régime sud-africain doit s'engager à détruire le système de l'apartheid en Afrique du Sud dans les délais qu'il réclame pour la fermeture des camps de l'ANC »* installés en Angola.

Malgré tout, l'initiative sud-africaine ne semble pas de nature à mettre en péril les discussions en cours. Les délégations angolaise et cubaine ont confirmé *« leur disposition à poursuivre avec sérieux (...) la recherche d'une paix juste dans le sud-ouest de l'Afrique »*. Elles ont indiqué qu'elles avaient leurs propres propositions sur les dates d'arrêt des hostilités et d'établissement d'une paix définitive, mais elles se sont refusées, pour le moment, à les révéler.

Simple ballon d'essai ou manœuvre tactique pour mettre l'Angola et Cuba face à leurs responsabilités, l'initiative sud-africaine est une proposition parmi d'autres. *« Il y en a eu beaucoup d'autres dans le passé, et il y en aura d'autres dans l'avenir*, a souligné le médiateur américain, M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint aux affaires africaines. *Ce n'est pas le dernier mot. Il faut qu'il y ait des compromis de tous les côtés si l'on veut arriver à un accord. »*

Proche-Orient

La guerre du Golfe

Les négociations en vue d'un cessez-le-feu piétinent

Les négociations en vue d'obtenir un cessez-le-feu dans la guerre du Golfe piétinent tandis que l'Irak a repris ses raids aériens contre les objectifs économiques iraniens. Après les déclarations d'un diplomate irakien réaffirmant le refus de Bagdad de tout cessez-le-feu avant des négociations directes avec l'Iran, et la menace du président iranien, l'hodjatoleslam Ali Khamenei de poser à son tour comme précondition au cessez-le-feu la désignation de l'Irak comme agresseur, M. Perez de Cuellar a choisi de calmer les esprits en s'abstenant de toute déclaration publique. Le secrétaire général de l'ONU s'efforce d'obtenir l'assouplissement de la position irakienne sans braquer Bagdad contre les efforts de l'ONU.

Selon l'ambassadeur américain aux nations Unies, M. Vernon Walters, qui s'est déclaré optimiste, *« la démarche la plus efficace pour arriver à un cessez-le-feu »* consiste à obtenir l'accord de l'Irak. M. Walters n'a pas écarté, toutefois, la possibilité que M. Perez de Cuellar proclame une trêve unilatérale. La mission technique chargée d'étudier les conditions d'application du cessez-le-feu est rentrée mercredi à New-York ; son chef, le général norvégien Martin Vasdet, devait remettre son rapport jeudi à M. Perez de Cuellar. Celui-ci devra alors entreprendre la mise sur pied d'une force de 250 observateurs et consulter le Conseil de sécurité et les belligérants avant de décider éventuellement de la date d'un cessez-le-feu.

Les deux camps déploient une importante activité diplomatique. Le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Mohamad Javad Laridjani, est arrivé mercredi, à Moscou pour un échange de vues. M. Edouard Chevardnadze, qui l'a reçu, s'est félicité de *« l'acceptation par l'Iran de la résolution 598 du Conseil de sécurité, qui constitue un pas important dans la voie du déblocage du conflit »*. Les deux interlocuteurs sont convenus de *« rechercher des formes plus effectives pour leurs relations bilatérales »*.

Attaque contre un pétrolier

De son côté, le comité de la Ligue arabe sur le conflit du Golfe, formé des ministres des affaires étrangères d'Irak, de Jordanie, du Koweït, du Maroc, du Yémen du Nord, d'Arabie saoudite et de Tunisie, a apporté mercredi son soutien à la demande irakienne de négociations directes. Dans l'Etat des Emirats arabes unis, par contre, qui n'est ps membre du comité, le quotidien *Gulf News* a estimé que l'Irak devrait modérer ses exigences de négociations directes, faute de quoi *« l'attitude raisonnable de Téhéran pourrait fléchir »*.

Sur le terrain, l'Irak a bombardé, mercredi, deux unités industrielles, la première dans la province de Bushehr (Sud iranien) et la seconde dans la province de Lorestan (Ouest iranien). L'agence de presse iranienne ne fait état que de dégâts matériels et affirme qu'un appareil irakien a été abattu par la DCA iranienne. Par ailleurs, l'agence de Théhéran indique qu'au moins mille trente et un civils ont été blessés, mardi, à la suite de bombardements irakiens à l'arme chimique sur huit localités près de la ville d'Ochnaviyeh, dans le nord-ouest de l'Iran. Téhéran a demandé une action ferme du Conseil de sécurité à la suite de ces bombardements, que Bagdad a démentis.

Jeudi matin, l'Iran a attaqué un pétrolier norvégien dans le Golfe : l'attaque contre le *Berge Lord*, qui se rendait à Rotterdam en provenance d'Arabie saoudite, a eu lieu à 9 h 20, au large de Dubaï, et n'aurait pas fait de dégâts. C'est la première attaque iranienne contre des navires dans le Golfe depuis l'acceptation par l'Iran du cessez-le-feu : Téhéran avait affirmé qu'il ne s'en prendrait pas aux navires dans le Golfe tant que dureraient les négociations. Cette opération pourrait avoir été lancée en guise de représailles contre les raids irakiens de mercredi. – *(AFP, Reuter.)*

IRAN

Exécution de quatre militants d'extrême gauche

Un communiqué du bureau politique du parti Toudeh (communiste) iranien annonce que trois de ses militants ont été exécutés le 20 juillet à Téhéran. Il s'agit de M. Kioumars Zarchenasse, membre du comité central, de M. Saïd Azarang et de Mme Simine Fardine, cadres de l'organisation clandestine du Toudeh. M. Faramarz Soufi, membre de l'organisation des Fedayin du peuple d'Iran (tendance majoritaire), a été également exécuté à la même date. Le communiqué affirme, en outre, que cinquante-cinq autres prisonniers politiques ont été transférés dans des cellules individuelles en vue de leur prochaine exécution.

Le communiqué du Toudeh ajoute que M. Nouchiravan Ebrahimi, membre du comité central et de son bureau exécutif, a été récemment *« assassiné en prison »*.

Un an de mer d'Arabie pour le « Clemenceau »

Il y a un an, exactement le 31 juillet 1987, le groupe aéronaval français, autour du porte-avions *Clemenceau*, quittait son port de Toulon pour la mer d'Arabie, devant le golfe Arabo-Persique, où, du reste, il n'est jamais entré. Mission : surveiller le trafic marchand sous pavillon national, menacé par la guerre irako-iranienne. A ce jour, plus aucun navire français n'a été la cible d'attaques.

Le gouvernement de M. Jacques Chirac, avec l'approbation de M. François Mitterrand, a *décidé cette expédition* après l'agression, le 13 juillet 1987, *d'un cargo français, le Ville-d'Anvers*, par des vedettes iraniennes dans le Golfe, et alors que Paris et Téhéran entamaient une partie de bras de fer à l'occasion de ce qu'on a appelé la « guerre des ambassades ». Cette initiative de la France a été dictée autant par le souci de protéger la libre circulation des bateaux sous pavillon national que par la sauvegarde des diplomates français éventuellement pris en otages à Téhéran.

En plus de son groupe aéronaval, *la marine a déployé dans la* zone, de part et d'autre du détroit d'Ormuz, des avisos, des escorteurs, des frégates et des chasseurs antimines. Sur place, les effectifs de la marine française de l'océan Indien sont passés de mille trois cents hommes en temps normal à la base de Djibouti à cinq mille sept cents.

Durant ces douze mois écoulés, plus de soixante mouvements de bateaux marchands sous pavillon national ont pu ainsi être surveillés. Le transport de plus de 10 millions de tonnes de pétrole et de 300 000 tonnes de *gaz a été assuré. Onze* mines ont été neutralisées dans le Golfe.

Au total, *la marine* française, tous navires de combat et de soutien *confondus, a parcouru plus* de 1 million de milles marins (l'équivalent de quarante-six fois le tour du monde). Elle a réalisé une « première » : son porte-avions, qui déplace 32 000 tonnes, a pu pénétrer, pour la première fois, dans le port de la Possession, à l'île de la Réunion, *qui ne disposait pas d'un tel bassin jusqu'à aujourd'hui.*

3 millions de francs par jour

Pour sa part, le *Clemenceau*, avec ses bâtiments d'accompagnement, a passé plus de deux cents jours à la mer et réalisé plus de quatre mille sept cents appontages de ses avions Super-Etendard, *Crusader et Alizé*. Sa flottille embarquée (avions et hélicoptères) *a accompli plus de neuf* mille huit cents heures de vol, *dont le quart a eu lieu de nuit*, dans des conditions qui peuvent être qualifiées de périlleuses. Le *Clemenceau* n'a donc pas quitté la zone, à l'exception de quelques visites officielles dans des Etats voisins qui le réclamaient, ou de quelques séjours à la base arrière de Djibouti pour des révisions techniques de ses installations.

Pendant que la France déléguait son seul *Clemenceau*, au surcoût de 3 millions de francs par jour pour l'ensemble du groupe aéronaval, les Etats-Unis « usaient » cinq de leurs porte-avions, qui se relayèrent dans la *même zone*.

A l'état-major de la *marine nationale, on est satisfait*, de toute évidence, à la constatation que, depuis lors, plus aucun bateau marchand français n'a été agressé. Contrat rempli, jusqu'à preuve du contraire ou démenti par les faits si, d'aventure, l'Iran et l'Irak ne parvenaient pas à conclure leur cessez-le-feu et si les combats redoublaient d'intensité. L'aéronavale considère actuellement *qu'elle a apporté la* démonstration de l'efficacité d'un *outil tout à la fois diplomatique et* militaire par le seul effet de sa présence.

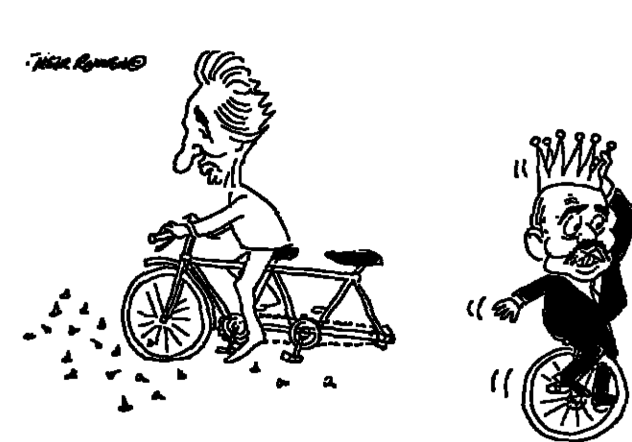
Le ministre de la défense, *M. Jean-Pierre Chevènement*, se déclare, en privé, convaincu lui aussi de l'utilité du porte-avions comme moyen de « protection de forces » à distance dans le cas où les intérêts lointains de la France seraient en cause. Sans porte-avions, laisse-t-il entendre, pas de « projection » significative au-delà de la Sicile. La question est à l'ordre du jour, avec le plan de la marine de pouvoir disposer, à l'horizon 2000, de deux porte-avions à propulsion nucléaire, du modèle du *Charles-de-Gaulle, pour une dépense de 20 milliards* de francs sans le groupe aérien.

JACQUES ISNARD.

Les suites du désengagement jordanien

L'OLP réexaminerait prochainement l'idée d'un gouvernement palestinien en exil

Les responsables clandestins du soulèvement palestinien dans les territoires occupés ont réagi pour la première fois, le 3 août, – et favorablement – à la décision du roi Hussein de rompre les liens administratifs et légaux entre son royaume et la Cisjordanie. Dans des tracts diffusés en Cisjordanie et à Gaza, ces responsables se réjouissent de la décision du souverain hachémite, en y voyant l'*« un des plus importants accomplissements de la révolte anti-israélienne »*.



Dessin paru dans le *Jerusalem Post*.

L'initiative de Hussein continue, à l'évidence, d'entretenir malgré tout, chez les dirigeants palestiniens, une certaine perplexité. Dans un communiqué, diffusé mercredi à Bagdad, le conseil central de l'OLP souligne que *« la Jordanie n'a procédé à aucune concertation »* avec cette dernière avant de prendre sa décision. Le conseil propose d'*« étudier tous les aspects et les répercussions possibles de cette décision afin de prendre les dispositions nécessaires à cet égard »*.

L'OLP appelle à multiplier les initiatives de soutien, notamment par la constitution de comités dans les pays « amis », tout en se déclarant convaincue de la capacité de la nation arabe de poursuivre son appui politique, moral et financier au soulèvement palestinien. Cet euphémisme semble sous-entendre que les décisions prises en juin à Alger de soutenir financièrement les « Palestiniens de l'intérieur », n'ont jusqu'à maintenant guère été suivies d'effets.

L'initiative jordanienne a en tout cas pour conséquence de donner une nouvelle actualité à la vieille idée de la constitution d'un gouvernement palestinien en exil. Selon une source proche de l'OLP citée par l'AFP, ce projet serait examiné lors de la prochaine réunion – avant un mois – du Conseil national palestinien. Une telle solution, si elle était retenue, s'inspirerait de l'exemple du FLN algérien, qui avait constitué le GPRA en 1958. L'Algérie encouragerait d'ailleurs l'OLP dans cette voie.

A Jérusalem, le cabinet restreint israélien a tenu, mercredi, une première réunion consacrée aux conséquences de la décision jordanienne. La Knesset, quant à elle, actuellement en vacances, devrait tenir une session extraordinaire sur le même sujet le 10 août. – *(AP, AFP, Reuter.)*

● **Dans les territoires occupés : cinq Palestiniens blessés par l'armée.** – Quatre jeunes Palestiniens ont été blessés, *le mercredi 3 août, par les tirs de soldats israéliens* dans le secteur de *Bethléem en Cisjordanie* et un autre dans la ville de Gaza, a-t-on appris *de source palestinienne.*

L'armée israélienne a fait sauter mercredi les maisons de douze Palestiniens de Cisjordanie, suspectés d'avoir jeté des cocktails Molotov contre des Israéliens et contre d'autres Palestiniens *qu'ils* soupçonnaient de *« collaboration »*.

Enfin des parlementaires du mouvement d'extrême-droite Tehya se sont réunis sous une haute protection militaire le long du Jourdain pour exiger d'Israël l'annexion de la Cisjordanie. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

« Terrorisme international »

L'Union soviétique a fortement critiqué le Pakistan pour son attitude dans le conflit afghan. Recevant, le mercredi 3 août, le ministre des affaires étrangères d'Islamabad, M. Yacoub Khan, le chef de la diplomatie soviétique a qualifié de « terrorisme international » le soutien d'Islamabad aux bombardements menés par les moudjahidines contre la population civile. Moscou et Kaboul, a ajouté M. Chevardnadze, *« sauront trouver les moyens de répondre aux ingérences croissantes dans les affaires intérieures de l'Afghanistan »*. L'URSS, garante de l'accord de Genève, *« devra envisager des mesures »* pour permettre l'application de cet accord.

Au cours d'entretiens qualifiés par l'agence Tass de « francs », M. Chevardnadze a également soulevé le problème des soldats soviétiques prisonniers de la résistance, affirmant que *« des centaines de prisonniers sont brutalisés et parfois tués »*. Il a cité des cas précis d'assistance apportée par l'armée pakistanaise aux envois de quantités croissantes d'armement à l'opposition afghane, a précisé Tass, selon laquelle le ministre soviétique *a exprimé l'espoir que « tous les signataires de l'accord observeront scrupuleusement les obligations qui en découlent »*.

D'autre part, de Moscou où il se trouve actuellement, le vice-*président afghan, M. Abdol-Rahim* Hatif, a affirmé que les forces soviétiques auront évacué au 15 août prochain toutes les provinces afghanes sauf cinq, celles de la capitale Kaboul, de Herat, de Parwan, de Baghlan et de Samangan. – *(AFP.)*

Argentine

Le gouvernement a présenté son plan économique

Buenos-Aires. – Le gouvernement argentin a présenté, le mercredi 3 août, son plan de lutte contre *l'inflation, en annonçant une dévaluation de 11,4 % de la monnaie et un programme de stabilisation des* prix destiné à freiner une inflation qui dépasse actuellement le taux mensuel de 25 %. Les grandes lignes du plan ayant fait l'objet d'indiscrétions (*le Monde* du 3 et du 4 août), l'opposition péroniste et les syndicats ont, avant même l'annonce officielle, mis en garde le gouvernement contre ces nouvelles mesures d'austérité imposées au pays. Le président de la Banque centrale, M. Luis Machinea, a, pour sa part, indiqué que les établissements financiers avaient été autorisés à rouvrir leurs portes, après trois jours de fermeture décidés pour éviter la spéculation avant la mise en œuvre du nouveau plan économique.

Dans une déclaration télévisée, le président Raul Alfonsin a souligné que l'Argentine *« avait commencé une bataille décisive contre une inflation qui constitue le principal obstacle à notre croissance et est la source d'inégalité sociales croissantes »*. Le secrétaire d'Etat américain George Shultz, qui terminait mercredi une *visite officielle de deux jours dans le* pays, a, pour sa part, plaidé pour une *économie « stable et de progrès, nécessaire pour créer la confiance à l'intérieur et à l'extérieur du pays »*. – *(UPI.)*

Pologne

Le PEN Club à nouveau autorisé

La section polonaise du PEN Club international, interdite au lendemain de l'instauration de l'état de siège, le 13 décembre 1981, est à nouveau autorisée par le gouvernement polonais. Un communiqué de l'agence officielle PAP publié le mercredi 3 août précise que l'écrivain Juliusz *Zulawski, président du PEN Club de* 1978 à 1981, a été averti de la pos*sibilité de convoquer une assemblée* générale de l'association, qui dési*gnera son nouvel exécutif. Le PEN* Club polonais, dont nombre des quelque deux cents membres étaient proches du syndicat dissous Solidarité, était connu pour ne pas ménager le régime de ses critiques. Reconnu par l'UNESCO, le PEN Club international, qui a son siège aux Etats-Unis et compte de nombreuses sectionsà travers le monde, prône l'indépendance politique et la libre circulation des biens et des personnes. – *(AFP.)*

Suriname

Dégradation des relations avec la France

« La France se mêle d'affaires qui ne la concernent pas au Suriname, dans le but de protéger son centre spatial de Kourou, en Guyane française », a déclaré, mardi 2 août, le chef d'état-major de l'armée du Suriname, M. Ivan Graanoogst, en rejetant une requête française visant à obtenir des informations sur les mouvements surinamiens le long de la frontière commune aux deux pays. La veille, le président du Suriname, M. Ramsewak Shankar, avait affirmé que des rebelles surinamiens étaient passés par Cayenne, capitale de la Guyane française, pour rejoindre leur base et ramener des armes.

La France a réagi avec modération à ces accusations. Dans un communiqué, mercredi 3 août, le ministère des affaires étrangères s'est borné à réaffirmer que *« la France a toujours adopté une stricte attitude de non-ingérence et cherché à préserver des relations de bon voisinage avec le Suriname »*. Sans répondre explicitement aux accusations du président surinamien, elle rappelle que Paris est favorable au retour dans leur pays, sur une *« base volontaire »*, des quelque dix mille réfugiés surinamiens installés en Guyane pour échapper aux affrontements entre *l'armée et la guérilla dans cette* ancienne colonie néerlandaise. – *(AFP, Reuter.)*

Vietnam

La coopération avec les Etats-Unis est suspendue

Le Vietnam a annoncé, mercredi 3 août, qu'il suspendait temporairement les opérations de recherche des corps des soldats américains disparus pendant la guerre (MIA), ainsi que le programme d'établissement aux Etats-Unis des Vietnamiens libérés des camps de « rééducation ». Dans une lettre datant du 31 juillet, le ministre vietnamien des *affaires étrangères, M. Nguyen Co* Thach, a informé l'émissaire américain, *M. John Vessey, que l'une des* raisons motivant cette suspension était le refus américain d'instaurer des relations diplomatiques, à quelque niveau que ce soit, entre les deux pays. Les Etats-Unis ont protesté contre la décision vietnamienne, et le porte-parole du département d'Etat a rappelé que, le 3 août 1987, *« les deux parties avaient publié un communiqué conjoint dans lequel il était entendu que les questions humanitaires ne seraient pas liées aux questions politiques, telles que la normalisation ou l'aide économique. »* – *(Reuter, AFP.)*

● **AFRIQUE DU SUD : grève** *dans la métallurgie.* – Les principaux syndicats sud-africains de travailleurs de la métallurgie ont annoncé, le mercredi 3 août, le début d'une grève qui pourrait durer plus de cinq jours à la suite de l'échec, à la mi-juillet, des négociations salariales avec les représentants des employeurs. Ils réclament une augmentation des salaires de 23 % mais aussi la fin de toute discrimination raciale sur les lieux de travail dans les salaires. Les principales entreprises du secteur et les constructeurs automobiles ne seront toutefois pas touchés par le mouvement du fait de la signature d'accords séparés avec leurs salariés. – *(AFP.)*

● **TCHAD :** *polémique* **avec le Soudan.** – Quelque deux mille cinq cents membres de la « légion islamique » se trouvent actuellement à la frontière entre le Tchad et le Soudan, a annoncé le mercredi 3 août la presse officielle tchadienne, qui insiste sur la « complicité » des responsables soudanais. Selon la presse tchadienne, la *« cible »* de ces éléments *pro-libyens « est, bien entendu, le territoire tchadien »*. Mardi, à Khartoum, le ministre soudanais de la défense, le général Abdel-Magid Hamed Khalil, avait annoncé que deux mille partisans de M. Acheikh Ibn Oumar, chef du néo-GUNT, avaient bien franchi la frontière soudano-libyenne pour se réfugier au Soudan, mais qu'ils avaient accepté de remettre leurs armes. – *(AFP.)*

● **Incidents dans plusieurs** *villes en URSS.* – *De jeunes Soviétiques*, anciens parachutistes en Afghanistan, auraient provoqué, le mardi 2 août, des incidents dans au moins trois grandes villes d'Union soviétique, à l'occasion de la fête annuelle des parachutistes. Des sources dissidentes font état de trois cents interpellations à Leningrad, où la milice a interrompu des bagarres entre passants et anciennes recrues en état d'ébriété. A Novossibirsk, deux cents anciens d'Afghanistan auraient défilé en lançant des slogans contre M. Gorbatchev, tandis que quelques incidents mineurs éclataient à Moscou. – *(AFP.)*

● **RECTIFICATIF.** – Les camps du Congrès national africain (ANC) installés en Angola abritent neuf mille hommes et non pas neuf cents, comme il a été écrit par erreur dans *le Monde* du 4 août.

Politique

Clivage droite-gauche et ouverture

Comment faire du neuf avec du vieux ?

La politique s'est mise au pas de l'économie. Comme elle, elle connaît non pas une crise – le pays est gouverné, ainsi que le président de la République l'a rappelé le 14 juillet dernier, – mais une mutation lente et incertaine, dont on pourrait situer le début en 1982-1983 et qui procède par éliminations successives : celle du socialisme dominateur, sanctionné en 1986 ; celle de la droite agressive, rejetée en 1988. Ce n'est pas une crise ; du neuf, pourtant, semble chercher à naître, sans être sûr que meure le vieux.

L'écart entre la majorité présidentielle du 8 mai et la majorité parlementaire des 5 et 12 juin détermine une nouvelle phase de cette évolution, qui incite chacun à revoir ses marques, pour s'y tenir ou pour les déplacer. Dans les correspondances qui nous ont été adressées et dont nous publions, ci-dessous, quelques extraits, la référence au passé guide parfois la recherche de la nouveauté, sans toujours l'éclairer. Le plus souvent, toutefois, l'analyse du présent, fût-ce en critiquant certains aspects, témoigne que quelque chose a changé dans les esprits, et que ce changement en appelle d'autres.

Voyons lesquels.

M. Malaud : unir la droite

Commençons par celui qui sera, dans ce florilège, le seul représentant des droites, M. Philippe Malaud, représentant à l'Assemblée européenne, président de la Fédération nationale des indépendants (FNI), ancien président du Centre national des indépendants (CNI). « *On peut se demander*, écrit M. Malaud, *si Guy Mollet n'avait pas raison et si la droite française n'est pas la plus bête du monde. Elle avait perdu le pouvoir en 1981 pour avoir voulu jouer au socialisme rampant. 55% des Français, dressés contre le socialisme, le lui ont rendu le 18 mars 1986. Elle a, néanmoins, réussi à perdre une deuxième fois la présidentielle, à partir d'une absurde stratégie d'auto-amputation d'une de ses tendances correspondant à 10% ou 15% des voix, imposée par une manœuvre machiavélique de François Mitterrand.*

» *Ne tirant aucune conséquence de cette double faillite de 1981 et 1988, elle continue à courir après un centre inexistant, ou représentant un poids infime, en s'aliénant l'apport indispensable des voix de droite. Le spectacle ridicule offert par le trio des responsables, s'égosillant à crier « Je suis plus au centre que lui », serait du plus haut comique s'il n'était attristant.* (...)

» *Dans cette cacophonie, il y a, surtout, l'aveu de l'incapacité actuelle de la droite à rétablir son unité par l'indispensable cohérence de toutes ses tendances ; la droite classique n'a été sauvée du désastre que par le réalisme du Front national, qui n'a pas été payé de retour. L'approche des municipales rend indispensable la recherche d'un consensus, faute de quoi les dégâts peuvent être immenses et la droite écartée du pouvoir pour une longue période.* » (...)

M. Quilliot : le point d'équilibre

D'une même constatation, celle de la permanence de ce que M. Valéry Giscard d'Estaing appelait la coupure de la France en deux, M. Roger Quilliot, ancien ministre, sénateur (PS) du Puy-de-Dôme, maire de Clermont-Ferrand, tire des conclusions opposées. « *(...) Aux uns, qui ont souvent daubé sur la notion de volonté populaire*, écrit-il, *il semble que l'équivoque des deux scrutins* [présidentiel et législatif] *fournit une réponse univoque : le peuple, en votant selon le traditionnel schéma droite-gauche au second tour, aurait exprimé confusément son refus de l'affrontement droite-gauche. L'esprit de finesse est une belle chose ! Pour d'autres, dont je suis, mieux vaudrait dire que les forces en présence étant ce qu'elles sont, diverses et mouvantes, leur point d'équilibre se situe au centre gauche, là où s'est installé le président de la République.*

» *Le gouvernement Rocard s'est résolument situé sur cet axe, mais son assise reste fragile. Même si les ressources constitutionnelles lui permettent de durer, il risque de concentrer sur lui des critiques contradictoires et d'user son crédit dans l'opinion. Le danger du Front national n'a pas disparu, tant s'en faut. Les grands enjeux – Europe, formation, égalité des chances, lutte contre le chômage, refus des exclusions – appellent un large soutien de l'opinion. (...)*

» *L'heure appelle au regroupement de tous ceux qui, par-delà les affrontements d'hier, s'accordent sur l'essentiel, les enjeux d'aujourd'hui et de demain, tels que le président les a définis. Là sont les véritables lignes de partage ; là le contenu de la nécessaire majorité. Mais là surtout, il faut donner le temps au temps.* »

M. Hamon : le Tiers parti

« *Nécessité* » et « *obligation* », l'ouverture, selon M. Léon Hamon, ancien porte-parole du gouvernement de M. Jacques Chaban-Delmas, exige un effort du Parti socialiste. « *(...) L'erreur de certains, qui, pourtant, se veulent gaullistes, est sans doute d'avoir imaginé qu'ils pourraient exclure du rassemblement national nécessaire la réalité et la force socialistes*, écrit-il. *L'erreur symétrique serait, pour le parti parlementairement le plus nombreux, de prétendre exercer un droit de récusation à l'égard de ceux qui accepteront loyalement le fait présidentiel et ses conséquences. (...).* »

M. Hamon cite le discours de Léon Blum sur une motion de Guy Mollet (encore lui !) au congrès socialiste de septembre 1946 : « *Je crois que, dans son ensemble, le parti a peur. Il a peur des communistes*, déclarait l'ancien et futur président du conseil. *Il a peur du qu'en-dira-t-on communiste. (...) Vous avez peur des électeurs, peur des camarades qui vous désigneront ou ne vous désigneront pas comme candidat, peur de l'opinion, peur de l'échec. Vous invoquez la nécessité du renouveau, mais plus que tout le reste, vous avez peur de la nouveauté !* »

Aujourd'hui, estime M. Hamon, « *il doit y avoir une connivence entre tous ceux qui entendent libérer la France de la logique de l'affrontement, en répondant ainsi, à la fois, à l'aspiration de la nation, aux défis qu'il lui appartient de relever, et à l'appel sur lequel le président a été élu* ». Il ajoute : « *La promesse présidentielle de rechercher une France unie autant que la nature de la fonction présidentielle font de ce parti virtuel celui du chef de l'Etat suivant sa vocation. Mais qu'est-il d'autre aussi, en définitive, contre la guerre civile froide que ce tiers parti auquel Michel de l'Hôspital attacha son nom au moment des guerres de religion, le parti dont le plus populaire de nos rois, Henri IV, assura le triomphe ? (...)* »

Les « trans » : l'état du PS

Comme M. Hamon, comme Blum en 1946, Jean-François Trans – pseudonyme des « transcourants » : MM. Jean-Yves Le Drian, Jean-Michel Gaillard, Francois Hollande et Jean-Pierre Mignard – s'inquiète du comportement du PS, son parti, qui, écrit-il, doit se placer « *en avant de l'ouverture et non derrière* ».

« *(...) Etre de gauche*, soulignent les « trans », *ne se mesure pas à l'aune des alliances électorales. C'est le projet qui compte (...). Et, pour tout dire, les divisions subtiles en courants, nées de débats remontant à plus de dix ans ou – progrès spectaculaire ! – en multiples sous-sensibilités, ne sont pas exactement le meilleur des atouts pour réussir.*

» *Oh ! certes, il ne s'agit pas de les récuser au moment où, précisément, d'autres formations politiques les découvrent, quelquefois avec bonheur. Mais admettons que les courants doivent se nourrir d'idées et de réflexions, de même que les stratégies personnelles, pour être légitimes, rendent parfois la vie bien compliquée à des milliers de militants étourdis et lassés par la confusion des ordres et des contre-ordres.*

» *Cette situation fut déjà préjudiciable à la première gestion socialiste. Le temps a passé. Chacun a grandi, et nous aussi. Nous sommes chaque jour un peu moins disposés à prendre notre parti de l'état de ce parti, puisqu'il est la clé de tout.* »

M. Fischer : une dérision paradoxale

A renâcler devant l'ouverture, les socialistes ont des excuses, pense M. Gustave-Nicolas Fischer, professeur de psychologie sociale à l'université de Metz, particulièrement attentif au cas de M. Jean-Marie Rausch, maire de cette ville, ministre du commerce extérieur. « *(...) On était en droit d'attendre*, estime M. Fischer, *des choix exemplaires et symboliques, qui présentent au pays des personnalités dont le sens et l'attitude d'ouverture sont reconnus de tous. Si un certain nombre de personnalités sollicitées ont refusé de répondre à l'invitation qui leur était adressée, pourquoi s'être rabattu sur les premiers offreurs de services, que l'on n'était pas spécialement venu chercher ?*

» *Si l'on prend le cas de M. Rausch, le sentiment le plus largement répandu en Lorraine, c'est qu'il n'est pas spécialement connu comme un exemple d'ouverture. Bien au contraire, les témoignages recueillis le définissent plutôt aux antipodes d'une telle attitude (...).*

» *Si, sur le fond, le principe de l'ouverture a été une vision juste pour chercher à désenclaver la société française de ses vieux clivages, son expression semble avoir été guidée, selon le terme de Descartes, par des « malins génies », qui l'ont entraînée plus vers une « dérision paradoxale » que vers le rassemblement. Ce paradoxe a, du moins, le mérite de nous enseigner, suivant l'affirmation de Lévinas, que « la politique doit pouvoir toujours être contrôlée et critiquée par l'éthique ». C'est pour avoir, à nos yeux, heurté et escamoté cette dimension que l'ouverture est devenue, au moins pour une part, un mirage.* »

M. Quiniou : la société civique

M. Yvon Quiniou, professeur de philosophie, collaborateur de la revue *Actuel Marx* (Presses universitaires de France), défend, contre les thèses de M. Alain Touraine (*le Monde* du 19 juillet), la conception marxiste de la société civile, conception qui, à ses yeux, ne prétend nullement asservir cette société à l'Etat, bien au contraire.

« *(...) S'il y a bien*, écrit-il, *un courant de pensée – et un seul – qui entend faire de l'autonomie une détermination effective de la vie de tous, par-delà les aliénations qu'imposent les rapports de classes (privation de propriété, privation de richesse, privation de culture, privation de pouvoir), c'est bien le socialisme d'inspiration marxiste. Le paradoxe est que ce sont ceux qui nient la thèse théorique de l'autonomie qui la souhaitent le plus en pratique, mais, précisément, par la reconnaissance des déterminismes aliénants qui en empêchent l'effectuation pratique. (...)*

» *La réciproque est tout aussi vraie : ce sont ceux qui font de l'autonomie un principe théorique de base qui alimentent la pire hétéronomie sociale : aux Etats-Unis, ce laboratoire expérimental de l'autonomie libérale, il y a quatante millions d'illettrés directs ou indirects, et à peine 50% de la population votent... en toute autonomie !* » (...)

Selon M. Quiniou, les marxistes ont fait « *le choix, désormais irréversible, de faire de la démocratie – c'est-à-dire de l'autoproduction consciente de la société par ses membres – non seulement l'objectif, mais le cadre et le moyen du mouvement historique* ». « *Cela*, ajoute-t-il, *n'implique en rien de renoncer à la critique des illusions libérales, comme à la recherche des moyens concrets (économiques, culturels, mais aussi psychologiques, voire éducatifs) par lesquels la société civile peut devenir véritablement civique.* »

Selon un sondage CSA - « l'Evénement du jeudi »

Les centristes de l'UDC auraient l'appui de 8 % des Français

L'Evénement du jeudi a fait réaliser un sondage sur ce qu'il estime être les « *vrais* » clivages politiques d'aujourd'hui. L'hebdomadaire de Jean-François Kahn publie, dans son numéro daté 4-10 août, les résultats de cette enquête, effectuée par l'institut CSA en deux vagues (du 20 au 23 juillet dernier, auprès de neuf cent quatre-vingt-seize personnes en âge de voter, puis du 26 au 28 juillet auprès de neuf cent quatre-vingt-douze personnes).

Dans la première vague, les préférences des électeurs interrogés se répartissent de la façon suivante : 7 % pour un « *candidat d'extrême droite, soutenu par M. Le Pen* » ; 20 % pour un « *candidat du RPR, soutenu par MM. Chirac et Juppé* » ; 5 % pour un « *candidat du Rassemblement des gaullistes de progrès, soutenu par MM. Séguin et Noir* » ; 17 % pour un « *candidat de l'Union conservatrice et libérale, soutenu par MM. Giscard d'Estaing et Léotard* » ; 5 % pour un « *candidat écologiste, sutenu par M. Waechter* » ; 3 % pour un « *candidat des républicains de progrès, soutenu par MM. Soisson et Rausch* » ; 25 % pour un « *candiat des sociaux-démocrates, soutenu par MM. Rocard et Fabius* » ; 10 % pour un « *candidat socialiste, soutenu par MM. Mauroy et Jospin* » ; 2 % pour un « *candidat des communistes rénovateurs, soutenu par M. Juquin* » ; 5 % pour un « *candidat communiste, soutenu par M. Marchais* » ; 1 % pour un « *candidat d'extrême gauche, soutenu par Mlle Laguiller et M. Krivine* ».

Dans la seconde vague, un « *candidat de l'Union des centristes, soutenu par MM. Barre et Méhaignerie* » a été.. ajouté à cette liste. Il reçoit l'appui de 8 % des personnes interrogées, tandis que le « *candidat du RPR* » passe de 20 % (dans la première vague) à 18 %, et celui de « *l'Union conservatrice et libérale* » de 17 % à 11 %. (On observe, en outre, dans cette hypothèse, un transfert de 1 point entre le « *candidat des sociaux-démocrates* », à 24 %, et le « *candidat socialiste* », à 11 %).

Serge Maury en conclut, dans son commentaire, que « *le groupe central, à lui tout seul, allant des sociaux-démocrates aux gaullistes de progrès, représente 40 % des intentions de vote* ».

D'autre part, classés selon leur vote aux dernières élections législatives, les électeurs interrogés se répartissent, pour les communistes, en 51 % de partisans de M. Marchais et 17 % de partisans de M. Juquin ; pour ceux de la majorité présidentielle, en 50 % de « *sociaux-démocrates* » et 27 % de « socialistes » ; pour ceux de l'URC, en 44 % de RPR, 19 % de « *conservateurs et libéraux* » et 13 % de « *centristes* » ; pour ceux du Front national, en 54 % d'« *extrême droite* » et 13 % de RPR.

Les négociations sur la Nouvelle-Calédonie

Les indépendantistes recourent à la « stratégie du crabe »

C'est presque devenu une fatalité : depuis qu'ils ont découvert l'univers calédonien, il y a un siècle et demi, sur cette Grande Terre des antipodes, les Européens se trompent toujours dans leurs prévisions sur le comportement des Canaques.

Un lecteur de Sisteron nous rappelle opportunément, à ce sujet, ce qu'écrivait le 19 août 1873, cinq ans avant l'insurrection conduite par le grand chef Ataï, l'honorable revue *Nature*, véhiculant à l'époque d'éminents points de vue scientifiques : « *En 1851, une embarcation de la corvette* Alcmène, *montée par treize matelots et deux enseignes, fut surprise par les indigènes ; nos malheureux compatriotes furent massacrés et leurs restes partagés entre ces cannibales, qui les dévorèrent. Les insultes répétées infligées à notre pavillon, les rapports des commandants des navires de guerre qui s'étaient avancés dans l'intérieur de l'île ou en avaient reconnu les côtes, les discussions à la Chambre sur le choix d'une colonie pénitentiaire, déterminèrent le gouvernement à prendre possession de la Nouvelle-Calédonie, et, en 1853, le pavillon français y fut solennellement planté. Depuis cette époque, nous avons eu maintes fois maille à partir avec les indigènes, mais les châtiments répétés que nous leur avons infligés, ainsi que l'importance croissante de nos établissements et l'ouverture de nombreuses voies de communication à travers le pays leur ont montré l'inanité de la résistance, et nous sommes aujourd'hui les maîtres incontestés d'une magnifique contrée qui pourra devenir, si le gouvernement persévère, une de nos colonies les plus prospères (....* »

Chargé, à son tour, de gérer ce contentieux centenaire, M. Michel Rocard espérait se rendre, le 15 août, en Nouvelle-Calédonie pour célébrer la réconciliation historique des Canaques et des caldoches sur la base de son plan de paix du 26 juin. Les palabres qui se prolongent, à Nouméa, entre le délégué du gouvernement, M. Bernard Grasset, et ceux du FLNKS, sous l'œil vigilant du président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, risquent fort de tempérer les ardeurs du premier ministre.

Partie de poker

Si M. Rocard maintient son projet de voyage aux environs de cette date, cette visite prendra peut-être une autre signification. Il s'agira pour lui soit d'en appeler une nouvelle fois à l'esprit de conciliation des uns et des autres, dans l'espoir de hâter la conclusion positive des pourparlers en cours, soit d'intervenir lui-même dans ces négociations pour tenter, comme le 26 juin à l'hôtel Matignon, d'arracher un ultime compromis. Cette dernière hypothèse n'enthousiasme guère son entourage. Le risque politique serait trop réel, pour M. Rocard, en cas d'échec.

Rien ne permet de préjuger, pour l'instant, la partie de poker – ou de bras de fer, comme l'on voudra – qui se déroule actuellement à Nouméa. Les délégués indépendantistes entretiennent délibérément le flou sur leurs intentions.

Le document qu'ils ont remis le lundi 1er août au haut-commissaire pour préciser leurs revendications s'apparente à un catalogue de doléances diverses intégrant, de toute évidence, les exigences les plus variées formulées par les partenaires de l'Union calédonienne, le parti de M. Jean-Marie Tjibaou. Chacune des composantes du FLNKS, le FULK, le PALIKA, l'UPM, etc., a tenu, pour faire bonne figure devant sa base militante, à ne rien omettre des préoccupations collectives. Pour M. Tjibaou, il s'agissait là d'une inévitable contrepartie après avoir réussi, tant bien que mal, à Ouvéa, à convaincre ses alliés d'accepter le plan de M. Rocard comme cadre de discussion.

La lecture de ce cahier de revendications, dont la teneur n'a pas été rendue publique, est révélatrice de la « *stratégie du crabe* » utilisée par le FLNKS : celui-ci donne l'impression de zigzaguer autour de l'accord de Matignon, et même, parfois, de le remettre totalement en cause, sans s'en éloigner vraiment.

Obtenir le maximum de garanties

Pris au pied de la lettre, ce relevé s'oppose presque totalement à l'annexe numéro 2 de l'accord de Matignon et implique une totale renégociation de son contenu. Le FLNKS campe sur une position maximaliste en ce qui concerne la composition du corps électoral qui serait appelé à se prononcer lors du scrutin d'autodétermination prévu en 1998 par le premier ministre. Il s'en tient à l'« acte final » de Nainville-les-Roches (juillet 1983), selon lequel le droit « *inné et actif* » des Canaques à l'indépendance doit s'exercer « *dans le cadre de l'autodétermination prévue et définie par la Constitution française* » mais « *ouverte également, pour des raisons historiques aux autres ethnies dont la légitimité est reconnue par les représentants du peuple kanak* ».

Cette revendication, qui consiste à limiter le droit de vote aux Canaques et aux Calédoniens dont l'un des ascendants au moins est né sur le territoire, reste donc inconciliable avec le « gel » du corps électoral à la date du référendum national envisagé à l'automne par le gouvernement, et peu acceptable par M. Lafleur qui avait cautionné jusqu'au bout les travaux de Nainville-les-Roches sans avoir toutefois signé leurs conclusions.

Si le FLNKS n'en démordait pas, le plan de M. Rocard deviendrait donc caduc au-delà du 14 juillet 1989, date-butoir de la période d'administration directe du territoire par l'Etat. Tout le monde se retrouverait presque à la case départ.

Malgré ces ambiguïtés, il est clair pourtant que le FLNKS ne veut pas rompre le processus engagé le 26 juin. La preuve en est que son mémorandum ne pose ni préalable, ni condition, ni même aucune priorité. Les dirigeants indépendantistes cherchent surtout à obtenir le maximum de garanties en faveur de la communauté canaque. Comme s'ils se préparaient à avaliser, de toute façon, le plan de M. Rocard, quitte à adopter une attitude aussi ambiguë... que celle du RPCR après la « table ronde » de Nainville-les-Roches, quand M. Lafleur avait accepté le statut provisoire préconisé par le secrétaire d'Etat socialiste de l'époque, M. Georges Lemoine, après avoir exprimé de fortes réserves sur ses conséquences. C'est ce que certains dirigeants canaques appellent déjà « *le droit a l'hypocrisie du colonisé à l'égard de son colonisateur* »...

A l'hôtel Matignon, comme au ministère des DOM-TOM, où la subtilité de ces négociations serrées n'échappe pas aux conseillers avertis des choses océaniennes, le climat est à la circonspection mais pas au pessimisme. Même si la durée de ces palabres rend de plus en plus incertaine la possibilité, dans ces conditions, d'organiser un référendum national à la fin du mois de septembre, chacun y souligne sagement la nécessité de ne pas prendre le risque de faire capoter le plan du premier ministre pour une simple question de calendrier.

Liberté de manœuvre a donc été laissée à M. Grasset pour essayer de parvenir à un rapprochement optimal des thèses en présence sur chacun des points controversés et faire, au besoin, les « gestes » réclamés, chaque fois, par ses interlocuteurs. Ce n'est pas par hasard si une douzaine de détenus indépendantistes impliqués dans de récentes affaires politiques à La Foa, Canala et Tiéti, viennent d'être libérés du Camp Est, la prison de Nouméa. « *Nous progressons tout doucement* », affirme M. Tjibaou, qui s'emploie, de son côté, à rallier les autres délégués à son point de vue personnel, favorable au processus rocardien.

Quant au bouillant numéro trois du FLNKS, M. Léopold Jorédié, il se préoccupe en ce moment des moyens à mettre en œuvre, pour « *reconstruire*, dit-il, *les cases que les gendarmes ont brûlées à Canala* »...

Si la reconstruction va, tout espoir n'est pas perdu... Voilà pourquoi, après avoir, le 26 juin, joué les béliers, M. Rocard n'a guère d'autre choix, aujourd'hui, que de patienter en épousant cette « *stratégie du crabe* » si proche, au fond, de celle de l'escargot...

ALAIN ROLLAT.

Après l'annulation du projet d'Egletons

M. Joxe annonce la construction de plusieurs écoles de police dont trois à Paris

Après sa décision d'annuler le projet de construction d'une école de police à Egletons (Corrèze) (*le Monde* du 4 août), M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a annoncé, mercredi 3 août au journal télévisé d'Antenne 2, que plusieurs écoles de police allaient être construites en France, dans les années qui viennent et notamment trois à Paris.

Commentant la vive réaction de M. Jacque Chirac, député de Corrèze après l'annulation du projet d'Egletons, M. Joxe a ajouté : *« Pourquoi aurais-je la volonté de nuire à la Corrèze ? Il n'y a pas de polémique, car pour qu'il y ait polémique il faut être au moins deux.* (...) *A Paris, je veux faire trois écoles, et le maire de Paris, qui est aussi député de la Corrèze, va voir que je n'ai pas non plus l'intention de nuire de façon sectaire à Paris ; il va m'aider, M. Chirac, pour contruire lusieurs écoles de police à Paris.* (...) *L'ancien ministre de l'intérieur qu'il est comprendra parfaitement, et les Français comprendront aussi, qu'on ne peut pas construire une école pour former des fonctionnaires de police dans une bourgade... qui a l'air très jolie mais où on peut construire d'autres écoles. »*

De son côté, M. Gilbert Bonnemaison, délégué national du Parti socialiste chargé des questions de sécurité, député et maire d'Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis), a rendu publique, mercredi, une lettre qu'il a adressée à M. Joxe. Il y conteste les arguments avancés par les défenseurs du projet, d'Egletons, et en particulier par M. Chirac, soulignant qu'*« une politique de sécurité n'a pas pour rôle* (...) *de répondre aux problèmes économiques ou d'emploi d'un village ou d'une ville »*. *« Mélanger opportunisme politicien et politique de sécurité s'avère néfaste à l'intérêt public »*, ajoute M. Bonnemaison.

Le « SIDA » des chats

Trois associations de défense des animaux perdent leur procès contre « VSD »

Pour un article paru dans l'hebdomadaire *VSD*, le 28 juillet dernier, sous le titre *« SIDA : les chats aussi. En France, 30 % seraient déjà atteints »*, trois associations (la Société protectrice des animaux-SPA, la fondation Brigitte Bardot et le Conseil national de protection animale) avaient demandé, en référé, au tribunal de grande instance de Paris d'ordonner la saisie des numéros en kiosque et le retrait des affiches faisant la publicité pour ce numéro. Les amis des animaux soutenaient que ce *« titre racoleur constituait un trouble illicite qu'il convenait de faire cesser »* et pouvait constituer une menace pour les chats.

Dans son ordonnance, rendue le mercredi 3 août, le tribunal a estimé qu'une mesure de saisie serait *« inopérante et inutile »*, car les exemplaires invendus étaient retirés de la vente le 2 août par les Nouvelles Messageries de la presse parisienne. Le tribunal a considéré, d'autre part, qu'il n'y avait aucun *« trouble illicite »*, dans la mesure où l'article incriminé faisait état d'une épidémie de leucose féline en France, maladie qui s'accompagne d'un syndrome immuno-déficitaire acquis (SIDA), mais qui n'est pas transmissible à l'homme, et que l'article avait été écrit dans un souci *« d'informer le public »*.

Dans une mise au point publiée dans son numéro du 4 août, M. François Siégel, directeur de *VSD*, souligne *« les aspects positifs »* de l'article incriminé. Il rappelle que l'enquête de *VSD* pouvait contribuer *« à améliorer la protection de la race féline »* en attirant l'attention sur la vaccination des chats contre la leucose féline dont le taux de succès est de 80 %.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : *cent ans à compter du 10 décembre 1944.*

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61.

Une expérience de télévision en prison

Canal-Fresnes

Depuis le début de l'année, la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) accueille un canal de télévision interne qui a déjà diffusé huit émissions. Cette initiative, qui a obtenu des crédits de la chancellerie, du fonds d'action sociale, de la direction régionale des affaires culturelles et du ministère de la jeunesse et des sports, prendra fin cet été. Mais elle pourrait se prolonger l'année prochaine, avec la création d'une chaîne de télévision interne à la prison de Fresnes.

Le temps d'un après-midi, l'une des cellules de la prison s'est transformée en plateau de télévision. Les six invités, entassés côte à côte autour des lits superposés, s'y sont sentis un peu à l'étroit, bien sûr, comme d'habitude. Il y a encore quelques heures, ils jouaient aux cartes dans les cellules surpeuplées de la maison d'arrêt. Un surveillant est venu les chercher en début d'après-midi, en grommelant que *« c'était pour la télévision »*. Ils ont compris. Depuis le mois d'avril, les postes installés dans leurs cellules pour 240 francs par mois diffusent sur le canal 7 les programmes de TV-Fresnes, une *« télévision de formation et d'information pour les détenus »*. Huit émissions de deux heures consacrées au sport, au SIDA, au droit ou à la photographie, réalisées sur des plateaux improvisés dans la chapelle de la maison d'arrêt ou le centre scolaire de l'établissement.

Mais, pour son dernier rendez-vous avec les détenus, TV-Fresnes s'est installé chez eux, dans l'une de ces cellules étroites où ils restent enfermés vingt-deux heures sur vingt-quatre. *« Bon, allez, on y va »*, murmure le présentateur Christian Rouaud, avant de se tourner résolument vers la caméra, l'air enjoué. *« Emission bilan »*, annonce-t-il en passant le micro à ceux qui l'entourent. Pascal, vingt-huit ans, vêtu d'un élégant pull jaune pâle, se dit *« étonné »* : *« C'est la première fois que l'on donne un droit de parole aux prisonniers. »* Pour l'émission consacrée au SIDA, ils étaient une dizaine à poser des questions au médecin chef de service de l'hôpital de Fresnes, le docteur Espinoza. Pas toujours très à l'aise devant cet invité en blouse blanche, les détenus avaient cependant pu poser *« les questions qui leur passaient par la tête »*. Sans réserve.

Une demande très forte

Le débat n'avait pas lieu en direct — prudence oblige, — et cette cassette, comme toutes les autres, était passée entre les mains de la direction avant sa diffusion, mais aucune des interventions n'avait été censurée. Pour cette émission comme pour les autres. Et Pascal, qui regrette que certaines questions aient manqué de *« vivacité »*, se prend à rêver d'une télévision *« à la Polac »* au sein même de la prison. *« La demande des détenus est très forte*, expliquent Michel Erlich et Sylvestre Lustre, les responsables des Ateliers de communication sociale (ACS) du Val-de-Marne qui sont à l'origine du projet. *Il s'agit d'un lieu où la communication est très difficile et où il y a beaucoup de rumeurs et de fausses informations. Pourtant, dans une prison, tout le monde a terriblement besoin de communiquer : les détenus, car ils ont beaucoup à dire, et l'administration, car elle doit informer les douze mille arrivants qui débarquent chaque année. »*

TV-Fresnes a donc fort à faire, mais elle se garde bien de lancer de fougueuses initiatives sans y regarder à deux fois. *« Vous n'avez pas de feu rouge,* leur a-t-on dit, *mais vous n'avez pas de feu vert non plus. »* Les détenus pouvaient-ils ainsi participer aux plateaux ? La question n'avait pas vraiment reçu de réponse claire. Pas d'interdiction formelle non plus. TV-Fresnes s'est donc prudemment permis de le faire une fois, puis deux, sans que cette décision ne suscite de remous. Rien n'est acquis pour autant : cette participation pourrait être annulée du jour au lendemain sans que les responsables puissent se rebiffer. C'est la règle du jeu. *« Notre situation est un peu comparable à celle des journalistes qui travaillent dans un pays doté d'un ministère de l'information,* précise Michel Erlich dans un sourire. *Il nous faut rester souples. »*

Les difficultés du tournage

Malgré la bonne volonté de la direction, la prison se prête fort mal aux va-et-vient d'une équipe de télévision. L'électricité fonctionne quand elle le veut, et on ne se balade pas sans escorte dans les couloirs sonores de la maison d'arrêt. Le camion chargé de matériel qui débarquait les jours du tournage à 8 h 30 mettait parfois un certain temps à franchir les grilles, et tout ce petit monde devait impérativement quitter les lieux de 12 heures à 13 h 30. Même au beau milieu d'un tournage. Le débat sur les questions de droit, auquel participaient un avocat et un juge de l'application des peines du tribunal de grande instance de Créteil, s'est ainsi achevé sans détenu. Les deux prisonniers invités sur le plateau avaient dû regagner leur cellule en raison des horaires tardifs. Le tournage s'est donc poursuivi en leur absence, entre gens de bonne compagnie, sur un ton infiniment plus courtois et plus détendu qu'en début d'émission.

Les détenus restent malgré tout sur la défensive. *« Je ne comprends pas très bien ce que l'on nous veut,* lance l'un d'entre eux. *Habituellement, on ne nous pose pas de questions et on ne nous demande pas de réponses. »* Toute cette agitation leur paraît donc parfois bien suspecte. Cacherait-elle un *« piège »* de la direction ? *« Nous ne voulons pas faire une télévision de l'administration qui descende vers les cellules,* leur répond Christian Rouaud. *Nous voulons au contaire une télé « horizontale » qui favorise l'échange au sein de la prison. »*

Le mois dernier, des questionnaires ont été distribués aux quatre mille détenus afin qu'ils puissent donner leur avis sur cette nouvelle expérience. On y retrouve des inconditionnels qui ont *« tout aimé à cent pour cent »* et des purs et durs qui dénoncent *« les ringards qui cirent les pompes de la direction »*. D'autres suggèrent le passage de *Terminator* et — surtout — de films X, ou estiment que la prison est *« suffisamment pénible pour ne pas avoir à la subir à la télévision »*. Plus lyrique, l'un d'eux rend hommage aux pionniers de TV-Fresnes qui *« cherchent à imposer un nouveau style comme Picasso pour la peinture, Serge Lifar pour la danse et Elkabbach pour l'information »*. Dans le coin d'un questionnaire, l'un des détenus s'est contenté d'écrire : *« Merci de nous consulter. »*

ANNE CHEMIN.

POINT DE VUE

L'heure des médiateurs

par Jean-François Six
Responsable d'associations humanitaires

LA médiation existe-t-elle ? L'avez-vous rencontrée ? Chacun répondra que l'on parle beaucoup d'elle, qu'on l'a aperçue en Nouvelle-Calédonie ou aussi à Alger autour d'un Boeing koweïtien. Mais encore ? On croit l'avoir vue, semble-t-il, là ou là. En est-on sûr ?

A la vérité, la médiation demeure fort évanescente dans notre société, elle est, pour l'instant, l'arlésienne de service ; elle n'a pas réellement droit de cité. Il y a deux grandes raisons à ce sujet par rapport à elle. La première tient à notre société même ; jamais on n'a autant parlé de communication ou de cohabitation ; c'est parler non seulement pour ne rien dire mais surtout pour montrer qu'on ne se parle pas vraiment ; c'est de société éclatée, atomisée, qu'il faut en réalité parler ; de fuite éperdue, chacun vers son quant-à-soi ; chacun revendique sa différence, son schisme ou son courant, exaltés en absolus ; chacun campe sur ses positions ; d'autres s'enferment sur eux-mêmes à un point extrême, en schizophrénie — on a parlé de *« psychoniches »*. Notre société n'est pas dans le vent de l'ouverture et du rassemblement, même si elle le proclame ou en rêve.

La seconde raison, qui n'est pas sans lien avec la première, tient à la nature de notre peuple, individualiste et procédurier. La proportion de conflits réglés hors tribunal, à l'amiable, est beaucoup plus importante aux Etats-Unis qu'en France. Ici, on est prêt à défendre son petit lopin de terre n'importe comment, quitte à y laisser toute sa bourse et même sa vie ; on veut avoir raison de l'autre, l'adversaire, et que cela soit dit solennellement, en palais de justice. Pauvre médiation ! Où pourrait-elle, dès lors, trouver place ? Et pourtant, *ne devient-elle pas, de plus en plus* indispensable, si on y réfléchit ?

Les politiques disent, à qui mieux mieux, que l'Etat ne peut pas, ne doit pas tout faire ; mais l'Etat, qui avait, par l'instruction publique tout particulièrement, travaillé à construire une nation qui intégrait aisément à elle, l'Etat est trop sollicité comme un instrument au service de groupes ou d'intérêts particuliers. Quant à la République, elle n'exprime plus suffisamment une référence commune. Les citoyens ont une difficulté de relation avec *la République et avec le* monde politique ; et d'autres institutions, comme l'Eglise, ne leur sont plus, non plus, une référence aussi forte qu'auparavant. Il s'est fait, dans la vie publique, un grand vide et un tohu-bohu que de petits leaders, comme Mgr Lefebvre et M. Le Pen, ont essayé d'occuper.

Ni juge ni arbitre

A la médiation de manifester maintenant son rôle et sa nécessité. Elle ne vient pas pour prendre la place des grandes institutions civiles, religieuses ou autres ; elle vient, au contraire, conforter ces institutions dont le pouvoir s'est effrité ; elle n'est pas non plus un contre-pouvoir. Le médiateur est en effet quelqu'un qui n'a pas de pouvoir en tant que *tel ; il n'a qu'une seule autorité :* morale, comme le pape, il n'a pas de divisions ; Gandhi n'en avait pas non plus. Et le médiateur n'agit pas au nom d'un pouvoir : M. Rocard a souligné que les membres de la mission en Nouvelle-Calédonie *« ne représentaient pas l'Etat »*.

Or, c'est justement par son absence même de pouvoir que le médiateur peut, dans notre société où partout, des rouages au dernier hameau, s'exercent mille pouvoirs, c'est justement par sa nudité même que le médiateur peut jouer son rôle. On voudra recourir à lui parce qu'il n'est ni juge ni arbitre ; il ne fera que donner un avis, éclairer les choses, permettant à deux antagonistes de se rencontrer autour de lui comme terrain commun et de trouver, chacun dans leur liberté, une issue à leur conflit ; plus encore, un médiateur, accueilli quelque part, dans une entreprise, un quartier, une famille, fera un travail de rapprochement entre des groupes ou des êtres qui, perdus chacun dans leur identité ou leur rythme propre, n'aperçoivent pas qu'ils ont avantage à être en lien avec l'autre.

Je rêve, oui, à la manière de Martin Luther King, cet homme de médiation, de non-violence, je rêve de l'institution, en France, — et tous les partis politiques ne se mettraient-ils pas d'accord là-dessus ? — je rêve de la mise en place, dans notre pays, de médiateurs qui seraient des sortes de « sages », des hommes et des femmes de conseil et de conciliation qui seraient établis dans chaque canton et qui exerceraient leur art avec écoute et simplicité, recevant qui le voudrait (et il y aurait, j'en suis sûr, beaucoup de demandes). Ils n'auraient aucun mandat, ni de la justice, ni d'une Eglise ; ils seraient un doux mélange de juge de paix et de curé de campagne ; ils diraient, deux siècles après la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, — il n'est jamais trop tard pour bien faire — comment réaliser les droits de l'homme au quotidien, dans la vie à la fois de chaque citoyen et de chaque lieu de France.

En même temps, d'autres médiateurs que ces médiateurs officiels, d'autres médiateurs réellement formés et reconnus — il faut craindre ici les gourous qui veulent exercer des pouvoirs à leur compte — s'établiraient en « audit » privés, pour recréer des liens perdus, là où l'on voudrait leur conseil.

Il y a tellement à faire pour créer un nouveau tissu social ! 1989 ne serait-elle pas une bonne année pour créer cette instance, prendre date de la médiation, faire naître ces hommes nouveaux : les médiateurs ?

EN BREF

● **Deux détenus condamnés à Nancy pour sévices à l'encontre de leur compagnon de cellule.** — Eric Durand et Pierre Martin, deux détenus de la centrale de Toul (Meurthe-et-Moselle), reconnus coupables de sévices envers leur compagnon de cellule, ont été condamnés, mardi 2 août, par le tribunal correctionnel de Nancy, à trois ans de prison. Le plaignant, Joël Bertigal, qui venait d'arriver à la prison après une condamnation à neuf ans de réclusion criminelle, affirmait avoir été régulièrement frappé, pendant plusieurs mois, à partir d'août 1987, par ses deux codétenus. Eric Durand et Pierre Martin purgeaient des peines de huit et de six ans de réclusion, le premier pour une affaire d'assassinat, le second pour des coups mortels.

● **Quatre morts et dix-huit blessés dans un accident de train en Espagne.** — Quatre personnes ont été tuées et dix-huit blessées, dont deux grièvement, dans un accident ferroviaire, mercredi 3 août peu après 12 h 30, en Espagne, près d'Infiesto (région des Asturies). Le train, une navette reliant Santander à Oviedo, comprenait deux wagons et transportait cinquante-cinq personnes. L'un des wagons est tombé sous un pont, rendant difficiles les opérations de secours. Un glissement de terrain dû au mauvais temps qui avait régné la nuit précédente dans la région serait à l'origine de l'accident. Mais des témoins cités par une agence locale affirment que le déraillement aurait été provoqué par la présence d'un cheval sur la voie ferrée au moment où le train amorçait un virage.

● **Une journée sur la médiation.** — Le Centre national de la médiation, présidé par Jean-François Six, organise au Sénat, le jeudi 6 octobre, une journée sur la médiation (inscriptions à l'Institut de foramation à la médiation, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.)

Mouvement de solidarité en faveur de Mouloud Aissou dans deux prisons lyonnaises

Une quarantaine de détenus de la prison Saint-Joseph et une vingtaine de détenus de la prison Saint-Paul de Lyon ont refusé, mardi 2 août, de prendre leurs repas, à midi et le soir, en signe de solidarité avec Mouloud Aissou, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, qui vient d'observer une grève de la faim de quarante et un jour pour obtenir le bénéfice de la loi d'amnistie de 1981. Mercredi, tout était rentré dans l'ordre dans les deux établissements pénitentiaires lyonnais.

L'action des détenus s'ajoute à celle menée par une cinquantaine de personnalités qui ont signé, en début de semaine, un appel pour la libération de Mouloud Aissou. Parmi les personnalités figurent notamment le journaliste Frédéric Pottecher, l'écrivain Tahar Ben Jelloun, le père Christian Delorme et l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot.

Mouloud Aissou, trente et un ans, de nationalité algérienne, est incarcéré depuis un an à la prison Saint-Joseph. Il est inculpé de vols avec port d'armes pour deux attaques à main armée commises en mars 1980 et mars 1981 et attribuées à la branche lyonnaise d'Action directe. Il nie toutefois sa participation à ces deux actions ainsi que son appartenance au groupe terroriste.

Selon son avocat, Mᵉ Thierry Lévy, les faits reprochés à Mouloud Aissou sont couverts par la loi d'amnistie de 1981, qui concerne notamment les *« infractions — commises avant le 22 mai 1981 — en relation avec des entreprises tendant à entraver l'exercice de l'autorité de l'Etat, à condition que ces infractions n'aient pas entraîné la mort ou des blessures »*.

Une nouvelle demande de mise en liberté (les précédentes ont été rejetées) doit être examinée, vendredi 5 août, par la chambre d'accusation de Lyon.

RELIGIONS

Femmes évêques et relations avec les autres Eglises

Le compromis anglican

Les évêques de la Communion anglicane, réunis à Cantorbéry (sud de l'Angleterre) pour leur conférence décennale de Lambeth, ont appelé, mercredi 3 août, leurs Eglises à un *« profond et douloureux réexamen des relations avec le judaïsme »* et à un *« plus grand dialogue »* entre chrétiens, juifs et musulmans. Cette conférence, marquée par le débat sur la consécration des femmes à l'épiscopat, a illustré le compromis anglican.

CANTORBERY
correspondance

La conférence de Lambeth n'est ni un synode à la manière réformée, ni un concile à la manière catholique. C'est un lieu de rencontre, d'échanges, d'écoute, de confrontation entre les évêques en communion les uns avec les autres et avec le siège de Cantorbéry.

« Nous ne sommes ni un empire, ni une fédération, dit le docteur Robert Runcie, archevêque de Cantorbéry, *mais une communion. »* Une communion d'Eglises sœurs, au milieu desquelles il n'y a qu'une *« autorité dispersée »* : les évêques et le synode, au niveau d'une Eglise ; la conférence de Lambeth ; l'ensemble des vingt-sept primats ; un Conseil anglican mondial appelé consultatif et l'archevêque de Cantorbéry.

Comment tout cela peut-il s'emboîter, se coordonner ? C'est bien *le* problème des anglicans. La question passionnée de l'accession des femmes au sacerdoce et à l'épiscopat n'est que le sommet de cet iceberg.

De temps à autre, le titre d'une étude manifeste cette difficulté : *l'Unité en crise ? Une réponse anglicane*, signée par l'archevêque actuel. Ou *Qu'est-ce qu'un anglican ? « Nos liens ne sont pas tant d'ordre juridique que d'ordre personnel, informel. Ils s'expriment dans et par la liturgie »*, dit Mgr Runcie.

C'est ce *« fellowship »* que vivent, depuis trois semaines, 527 évêques, dont 175 africains, venant de 32 pays et 27 provinces. Les grandes liturgies dans les cathédrales de Cantorbéry et de Londres, l'office du matin, l'eucharistie et l'office du soir, l'étude quotidienne de la Bible, le moment de silence et de prière chaque jour à midi, ont encadré la réflexion de toute la conférence. Réunis en groupes de dix à douze, toutes races, nations et langues confondues,les évêques ont travaillé sur différents thèmes (relations œcuméniques, christianisme et société, questions pastorales et dogmatiques, mission et ministère) et préparé les soixante-six résolutions débattues et votées en séances plénières.

« Demeurer ensemble »

L'éventail des résolutions est à l'échelle du christianisme universel et du monde, de l'accession des femmes à l'épiscopat, des dialogues entre chrétiens et entre croyants, à la pauvreté, la polygamie, le SIDA, l'homosexualité... pour aboutir à des appels à propos de la Namibie, de l'Afrique du Sud, de l'Iran ou de la paix au Soudan. Toute cette réflexion a été nourrie par l'intervention de conférenciers, comme le Père Guttierez, de l'université de Lima, une des têtes de file de la théologie de la libération, des théologiens orthodoxes, catholiques, réformés et des évêques du monde entier.

Il est assez probable qu'avant la fin de l'année, il y aura un évêque femme dans la Communion anglicane. L'impatience des Eglises aux Etats-Unis, au Canada, en Nouvelle-Zélande a été freinée par la proximité de cette conférence, qui a finalement donné le feu vert. Une telle décision aurait sûrement entraîné un schisme dans une Eglise structurée autour d'une autorité centrale, mais aussi dans un monde moins imprégné de la mentalité britannique, faite de tolérance, de compromis — qui n'a jamais de sens péjoratif — et de respect de l'autre.

Chaque province est appelée à respecter la décision des autres provinces et à maintenir, autant que possible, des liens de communion avec celles qui prendraient une autre décision. Lorsque dans une province, voire un diocèse, clergé et fidèles auront des positions divergentes, la patience, l'écoute, le dialogue devront aider à *« demeurer ensemble »*.

La résolution votée est réaliste, pragmatique et, en cela, typiquement britannique. Presque personne ne remet en cause l'autonomie des provinces et leur droit à prendre leurs propres décisions. La conférence ne pouvait que constater les divergences et inviter à la compréhension face à des situations extrêmes.

« Je ne me sens pas capable d'être en communion avec un évêque femme ou avec ceux qu'elle ordonnera », dit l'évêque de Londres, mais il ajoute qu'il votera la résolution car il reconnaît l'autonomie des provinces.

L'ombre du pape

Dans un tel débat, l'archevêque de Cantorbéry, qui a été souvent et longuement applaudi pendant la conférence, n'avait qu'un seul souci : éviter que la communion ne se brise. *« Nous voulons demeurer ensemble »*, fut le *leitmotiv* de plusieurs de ses interventions. Et, avant le vote, il a rappelé que l'ordination des femmes, acceptée il y a dix ans, n'avait pas rompu mais seulement affaibli les liens dans la communion. Les prêtres femmes ne peuvent y présider l'eucharistie en Angleterre. Par solidarité, plusieurs de leurs évêques ont adopté la même position pendant leur séjour à Cantorbéry.

Parmi les quinze résolutions se rapportant au dialogue œcuménique du niveau international au niveau paroissial et toutes acceptées pratiquement à l'unanimité, il en est une à retenir en particulier : elle concerne le dialogue anglicans-catholiques de la Commission internationale (ARCIC I) sur « Eucharistie, ministère et ordination, autorité de l'Eglise ».

Cette résolution représente l'avis de toute la Communion anglicane puisqu'elle s'appuie sur les études envoyées par chaque province. Sur « Eucharistie, ministère et ordination », il est dit que ces textes *« représentent en substance la foi des anglicans et offrent une base suffisante »* pour avancer vers la réconciliation des deux Eglises. Les provinces ont répondu par un clair oui à ces textes

Des document sur l'autorité de l'Eglise, il est dit qu'ils sont *« de solides points de départ pour la suite du travail »* sur ce difficile sujet. Les provinces ont donné des réponses *« généralement positives »* mais demandent des clarifications sur le rôle et la place de l'évêque de Rome, beaucoup manifestant une certaine inquiétude lorsque l'on parle d'un primat universel dans une Eglise universelle et totalement réunie. Un anglican, même s'il n'est pas anglais, continue à regarder avec crainte et méfiance ce pape dont il a été dit, au seizième siècle, qu'il n'avait pas *« juridiction en ce royaume »*. Même si les temps ont changé, guérir la mémoire est une opération de longue haleine.

Qu'il y ait des femmes prêtres et, bientôt, évêques, n'est pas pour arranger les choses avec Rome. Si cela crée un nouvel obstacle sur la voie de la réconciliation totale des deux Eglises, le dialogue continuera cependant, car la marche vers l'unité est irréversible ; cela a été redit par les évêques et les observateurs catholiques. Du reste, l'ordination des femmes est un sujet actuellement étudié par la Commission internationale anglicane-catholique (ARCIC II).

Le rideau tombe sur « Lambeth 88 », mais tout n'est pas résolu pour autant. Y aura-t-il un « Lambeth 98 » ? Et, si oui, sera-t-il encore en Angleterre ? Le prochain archevêque de Cantorbéry viendra-t-il d'outre-Atlantique ou du fond de l'Afrique ? Comment les anglicans vivront-ils l'émergence d'un évêque femme et maintiendront-ils des liens entre eux ? Où sont les limites du pluralisme qu'ils peuvent accepter ? *« Nous partons avec toutes ces questions*, dit un évêque. *Nous cherchons une coordination et une cohérence, le moyen de vivre la communion dans une Eglise mondiale où coexistent des situations et des positions si différentes. »*

L'unité demeure l'une des grandes préoccupations de l'anglicanisme. Pour la réaliser, celui-ci est prêt à disparaître, comme l'a réaffirmé Mgr Runcie : *« La survie de la Communion anglicane n'est pas une fin en soi... L'anglicanisme, en tant que confession séparée, a un caractère radicalement provisoire, que nous ne devons jamais oublier. »*

SUZANNE MARTINEAU.

MÉDECINE

Une étude comparative sur le traitement des névroses

Psychothérapie et psychotropes se valent

Un groupe de médecins et de statisticiens britanniques publie dans le dernier numéro du *Lancet* *une étude tout à fait originale* visant à comparer l'efficacité des différentes approches thérapeutiques actuellement mises en œuvre chez les malades névrotiques souffrant de dépression, *d'anxiété sévère et de crises d'angoisse (1). Les résultats* de cette étude tendent à démontrer qu'en dépit des convictions solidement établies *opposant* plusieurs écoles, il n'existe au fond que peu de différences entre les traitements médicamenteux et *les prises en charge psychothérapiques.*

Les spécialistes britanniques ont mené *leur étude* auprès de deux cent dix malades et cherché à évaluer l'efficacité de cinq traitements différents : un médicament anxiolytique (Diazepam), un médicament antidépresseur (Diothiepin), un placebo (substance neutre) et deux approches différentes de psychothérapie sans médicament (psychothérapie *comportementale et programme* d'« autotraitement »). Les malades ont été partagés en cinq groupes. Les traitements ont été prescrits durant six semaines puis interrompus durant dix semaines pendant lesquelles une équipe de psychiatres, ne sachant de quel groupe faisaient partie les malades, observaient les effets du traitement.

Au terme de cette étude, menée avec un très grand luxe *de précautions méthodologiques*, les spécialistes britanniques aboutissent à des résultats qui ne manqueront pas d'être longuement commentés dans les milieux psychiatriques.

Il apparaît, en effet, que toutes les thérapies se valent. Les auteurs de l'étude *notent* toutefois une *efficacité* moindre du *Diazepam* (un des *médicaments* psychotropes les plus utilisés à travers le monde) par rapport au médicament antidépresseur, aux méthodes de psychothérapie, voire au placebo lui-même. *Les auteurs de l'étude* notent aussi que les malades du « groupe placebo » ont plus que les autres eu tendance à consommer des médicaments psychotropes durant la deuxième phase de l'étude.

« Une telle étude apporte plusieurs éléments très intéressants, commente le docteur *François Lelord (service du* professeur Yves Pelicier, hôpital Necker, Paris). *D'abord, elle confirme qu'un médicament anxiolytique isolé comme le Diazepam n'est pas un bon traitement de l'anxiété. Ensuite, elle démontre que les programmes « d'autotraitement » dirigé — le psychiatre laissant à son patient le soin de continuer à se soigner au moyen de livres ou de cassettes — donnent d'aussi bons résultats que de très longues psychothérapies. A l'inverse, on peut critiquer certaines des caractéristiques de l'étude qui ne reproduisent pas toujours les situations rencontrées quotidiennement dans la prise en charge de ce type de malades. La fréquence et la durée des entretiens de psychothérapie, en particulier, sont telles qu'on peut comprendre que leur effet ne soit pas loin de celui du placebo. »*

D'autres études similaires devraient être prochainement publiées dans la presse spécialisée. Ces travaux ne manqueront *pas d'être critiqués par les* tenants des différentes pratiques psychiatriques. Ils *n'en* témoignent pas moins de la volonté d'évaluer enfin, de manière la plus objective qui soit, des traitements — fondés le plus souvent *sur des postulats théoriques* — dont personne ou presque n'avait jusqu'à présent cherché à *comparer l'efficacité.*

JEAN-YVES NAU.

(1) *The Lancet* daté du 30 juillet 1988. L'étude est signée par dix spécialistes du Mapperley Hospital de Nottingham et de l'unité de biostatistique du Medical Research Council de Cambridge.

Un nouvel éclairage sur les causes de la maladie de Parkinson

Une équipe médicale franco-américaine publie dans le dernier numéro de la revue britannique *Nature* une étude qui apporte de nouvelles données dans la compréhension des causes de la maladie de Parkinson. Les résultats obtenus pourraient en outre constituer un nouveau modèle dans l'étude de la dégénérescence des cellules nerveuses, un phénomène dont l'origine est encore totalement inconnue.

La maladie de Parkinson, qui frappe près de cent mille personnes en France, est due à la destruction de certaines cellules d'une région particulière du cerveau ou « substance noire ». Ces cellules fabriquent une molécule (ou médiateur) indispensable à la vie cérébrale : la dopamine. C'est la disparition progressive de ce médiateur qui est à l'origine des troubles dont souffrent les malades parkinsoniens. A partir de ces données physiopathologiques, un traitement médicamenteux a pu être mis au point, grâce à un produit (L Dopa), précurseur de la dopamine. Pourtant, les causes de la destruction des cellules nerveuses restaient toujours mystérieuses, d'autant que toutes les cellules de la « substance noire » n'étaient pas touchées par le phénomène de dégénérescence.

Il y a quelques années, l'apparition d'une série de cas de syndrome de Parkinson chez les toxicomanes américains avait permis d'observer que l'un des produits de dégradation de certaines drogues pouvait s'attaquer de manière sélective à la « substance noire » et provoquer des morts cellulaires (*le Monde* du 22 mai 1985).

Le travail franco-américain a consisté à comparer *post mortem* les cellules sécrétant de la dopamine prélevées dans les cerveaux de malades parkinsoniens avec des cellules prélevées chez des non-parkinsoniens. Il met en évidence un fait jusqu'ici inconnu : le rôle de la mélanine (pigment qui colore naturellement les cellules et qui a donné son nom à la substance noire) dans la dégénérescence cellulaire. Les atteintes de cellules cérébrales observées dans la maladie de Parkinson apparaissent, en effet, étroitement liées à la mélanine, les cellules qui n'en contiennent pas paraissant moins atteintes par le processus dégénératif.

Pour le professeur Yves Agid (unité 289 de l'INSERM), cosignataire de l'article de *Nature*, *« on peut penser que la mort cellulaire dans la maladie de Parkinson est liée soit directement à la présence d'une certaine quantité de neuromélanine, soit à d'autres facteurs intra ou extra-cellulaires du métabolisme de cette substance. On expliquerait ainsi l'apparition de syndromes parkinsoniens chez certains toxicomanes »*.

Ces résultats ne remettent pas en cause le traitement de la maladie de Parkinson. Ils modifient toutefois l'axe des recherches dans ce domaine et ouvrent de nouvelles perspectives dans la compréhension des causes de cette maladie.

REPÈRES

Incendie

Le plus grand parc brésilien ravagé

Un incendie ravage depuis le 30 juillet l'une des principales réserves de flore et de faune du Brésil, le parc natuel « das Emas », dans *le centre-ouest du pays,* où sont recensées 774 espèces d'arbres et arbustes et environ 261 espèces animales différentes.

Le feu a déjà tué des milliers d'animaux — dont certains appartenant à des espèces en voie de disparition — et détruit 40 000 des 132 000 hectares du parc, considéré comme l'un des plus grands d'Amérique latine. — *(AFP.)*

Espace

Des planètes autour des étoiles

Les astronomes ont maintenant la preuve que des planètes existent *autour d'autres étoiles que le Soleil.* C'est ce qui ressort de travaux américains et canadiens présentés mercredi 3 août à la 20e assemblée générale de l'Union astronomique internationale, qui se tient à Baltimore (Etats-Unis). Une équipe de l'observatoire d'Oak-Ridge a obtenu la preuve qu'une planète tournait *autour de l'étoile HD 114672, située* à 90 années-lumière de la Terre. Cette planète est environ trois mille fois plus grosse que la Terre et tourne autour de l'étoile en quatre-vingt-quatre jours.

De leur côté, des astronomes de *l'observatoire canadien de Victoria* (Colombie britannique) estiment qu'il y a des planètes auprès de neuf étoiles sur les dix-huit qu'ils ont étudiées. Ces résultats, qui confirment des indications antérieures, corroborent l'opinion selon laquelle, si une *étoile analogue au Soleil n'appartient* pas à un système d'étoiles multiples, elle a de fortes chances d'être entourée de planètes.

Huile frelatée

Quatre cents Indiens intoxiqués

Plus de quatre cents personnes, au Bengale-Occidental (Inde) sont paralysées après avoir été intoxiquées par de l'huile alimentaire dans laquelle on a retrouvé un solvant, le tricrésylphosphate (TCP), utilisé habituellemet dans les carburants d'aviation et les insecticides. Une enquête est en cours. En 1959, au Maroc, neuf mille personnes souffrant de polynévrites responsables de paralysie avaient été intoxiquées par de l'huile frelatée.

Le Monde
DES LIVRES

La sombre magie de la Baltique

Une rencontre avec la romancière suédoise Birgitta Trotzig.

IL y a un peu de la lumière de la Baltique dans les cheveux gris qui entourent le visage paisible et rêveur de Birgitta Trotzig. De passage à Paris, elle laisse entendre que, même ici, elle reste sensible au rythme des saisons, aux métamorphoses de la terre.

Pourtant cette terre, où s'enracine toute son œuvre depuis *le Destitué (1)*, elle se désole de ne plus la reconnaître dans son pays natal : « *La Suède n'a pas su passer du stade agricole au stade industriel... Le paysage est complètement transformé... Abîmé...* » Elle n'aime pas ce qu'on appelle communément le progrès : « *Toute société est encore proche de l'état primitif. On est encore dans la nuit des siècles.* » Aussi préfère-t-elle passer plusieurs mois de l'année dans sa maison – une ancienne ferme – de l'île d'Oland. Elle dessine une carte sur une feuille pour indiquer son emplacement. L'île rêvée qui apparaît à la fin de son dernier livre, *la Fille du roi crapaud ?* « *Pas vraiment... Oland est bien plus vaste... Un peu moins magique.* »

Quand on lui fait remarquer que les ténèbres risquent de l'emporter, dans ses livres, sur la clarté de l'espérance, elle proteste. Elle croit dans le pouvoir de la lumière, dans les forces de résurrection. Elle a une foi instinctive, simple. On la ressent bien dans les stances poétiques dont son livre est traversé. Des poèmes qu'elle a écrits à part et qui se greffent naturellement sur le corps romanesque. « *Tout finit par trouver sa place... Un texte qu'on croyait avoir oublié depuis des années resurgit et il vient se loger dans un blanc du livre, dans un silence... Il faut savoir attendre...* » Comme son mari, peintre, qui, pendant des semaines, essayait de capter, pour le reproduire, le mouvement des feuillages d'un olivier. Il y est parvenu, un matin, par hasard.

Les jours où les pages demeurent blanches, que fait-elle ? « *Je pars me promener le long de la mer...* » Et on l'imagine très bien marchant au bord de la Baltique, regardant la pluie qui noie les plages nues et lui apportera les notes justes qu'elle attend.

Les livres de Birgitta Trotzig naissent, en effet, de paysages. Au début, il y a toujours la terre et les eaux. Les personnages montent de leurs profondeurs, *le corps* et l'âme pris dans une gangue de limon. Ils ne s'en délivreront jamais et chercheront à regagner cet état d'origine, proche des étoiles, des roseaux et des plantes noyées. Ainsi se présente l'héroïne du dernier roman de Trotzig, inspiré d'un conte d'Andersen.

Elle est la fille du roi crapaud qui, aussi vieux que le monde, vit au fond des marais. Un jour, elle abandonne sa région natale, au bord de la Baltique, et, enceinte d'un vagabond, se réfugie dans une métropole sombre, où elle accouchera d'une fille. Celle-ci subira le même destin de paria nomade : elle donnera naissance à un fils qui connaîtra une existence plus tragique encore.


LUTFI OZKOK/SFF

Birgitta Trotzig : un pessimisme exacerbé, sublimé par un style admirable.

L'attraction du néant

Il n'y a pas de répit dans le cycle des renoncements et des chutes, comme si, pour Trotzig, les êtres démunis étaient les plus perméables à la loi d'attraction du néant – cette lente rotation aspirée vers le bas – qui gouvernerait le monde. Le passé n'est qu'un poids de vase que l'on traîne après soi avant qu'il ne referme son piège de ténèbres réunies par la peur, la honte et l'oubli coupable de l'espérance.

On pourrait reprocher à l'auteur son pessimisme exacerbé s'il n'était sublimé par un style admirable : une sorte de naturalisme inspiré qui, par la démesure du souffle et la variation musicale des thèmes nocturnes, nous donne l'impression *d'assister à une symphonie* des limbes.

Birgitta Trotzig n'analyse pas, ne démontre pas, elle retrouve la vérité du monde par le biais des images organiques. Lorsqu'elle évoque la société, elle le fait en termes d'espèces : d'un côté, l'espèce des travailleurs ; de l'autre, ceux qui vivent dans les coques des bateaux retournés au long des fleuves morts. Les attitudes et les pensées humaines sont assimilées à des phénomènes physiques : un enfant est une « *racine qui crie* » ; une décision est « *un glissement de terrain* » ; l'apparition des larmes, « *une source délivrée* ». Le roman devient ainsi une topographie de la douleur. La romancière en parcourt les territoires mouvants jusqu'à cette région, « *au-delà de la décence* », où l'être se laisse enliser dans les tourbes des jours éteints.

Pourtant, Trotzig refuse la perspective d'un triomphe final de l'ombre. Des suppliques adressées à Dieu traversent sans cesse le roman : « *Pourquoi laisses-tu périr l'homme et tomber les passereaux ?* », s'écrie-t-elle vers le ciel. Ces litanies de révolte triste font renaître, à force d'être reprises, sa foi dans la puissance de la volonté et de la lutte qui empêchent la débâcle de l'âme.

L'héroïne, qui n'est pas nommée – comme si elle était l'emblème de toutes les mères pauvres – sait que « *chacun porte en soi son rêve de bonté humaine* ». Elle écoute en elle le battement du vieil instinct de bienveillance en regardant le bouleau de la cour qui représente une éternelle consolation.

A la fin du roman, l'héroïne, malgré toutes les traverses de son existence, parvient à regagner le « *vieil ordre cohérent* » de sa région natale – « *là où il n'y a partout que la mer, la mer Baltique* ». Elle aperçoit au loin, dans le miroitement du matin, une île cernée de cygnes chanteurs que l'hiver n'a pas fait partir. Elle se souvient qu'elle est aussi la fille de la princesse « *changée en cygne au pays d'Egypte* » : une transmission de la beauté s'accomplit, un lien sorcier se rétablit à travers l'obscurité des années.

Ce double mouvement d'enlisement et de résurrection crée l'intensité de ce livre superbe qui, par sa grâce tour à tour vénéneuse et solaire, semble avancer dans des régions intermédiaires entre ciel et terre.

JEAN-NOËL PANCRAZI.

★ **LA FILLE DU ROI CRAPAUD, de Birgitta Trotzig, Gallimard, trad. du suédois par Monique d'Argentré-Rask, 336 p., 125 F.**

(1) Gallimard, 1963.

Lire page 13 notre ensemble sur la littérature scandinave.

Morand voyage...

PAUL MORAND ou les charmes de l'impatience : en lisant ses *Lettres du voyageur* – réunies par Michel Bulteau et Manuel Burrus, – on a la confirmation que l'homme pressé de l'Europe et de la planète arrivait dans les diverses capitales pour s'en éloigner aussitôt. Ses connaissances ne faisaient que l'entrevoir à Paris, car on l'attendait à Buenos-Aires.

Diplomate du sentiment, il allait vérifier à dix mille kilomètres les bonnes relations internationales de sa vie intérieure. Il avait l'art de dire en même temps bonjour et adieu, l'habitude d'éprouver à la fois le plaisir des retrouvailles et le chagrin des séparations. Dans une lettre de mars 1948, Paul Morand affirme avoir ignoré jusque-là qu'il avait « *le cœur tellement fait pour regretter* ». Mais il s'en doutait depuis sa jeunesse, et il entretenait cette disposition de l'âme avec sa manière de bouger sans relâche.

Même s'il avait médité la maxime de Jules Renard selon laquelle « *les absents ont toujours tort de revenir* », il n'aurait pas ralenti ses déplacements, *car il prétendait se moquer de* l'ingratitude. Et puis il jugeait le monde trop petit. Certains s'ennuient dans la grande rue de leur village ; d'autres se sentent à l'étroit sur la Terre et la regardent comme une sorte de province. Morand se hâtait de la parcourir comme on remplit une formalité. Ensuite, il choisirait entre les deux seules poésies qui vaillent : « *celle de l'inaccessible* » ou « *celle de l'intimité* ».

On pense à Kant qui passa son existence dans sa ville de Königsberg, et qui se promenait tranquillement tous les après-midi... Il y a ceux qui cherchent l'infini dans leur jardin, lorsque les journées commencent ou s'achèvent, et ceux qui le traquent sur l'océan Pacifique. Ces *Lettres du voyageur* donnent le tournis. Il apparaît que Morand ne se repose jamais. Aussi, sa littérature ressemble à sa façon de vivre : elle se dépêche. On en tire l'impression que ce cosmopolite « très mondain » – qui s'adresse notamment à Denise Bourdet, Jacques Doucet, André Gide, Jean Giraudoux, Jacques de Lacretelle, Marie Laurencin, Louise de Vilmorin – veut battre des records. Et c'est vrai que Paul Morand souhaite devenir champion du monde. Sinon, pourquoi s'agiter autant ? « *On a bêtement tendance*, dit-il, *à croire que la vie attend, que les choses se retrouvent* », mais « *la vie va si vite ; les amis croient qu'on y est encore que déjà on va en sortir* ». Alors, Paul Morand voudrait devancer la fuite du temps, et ravir à celui-ci le titre de meilleur sprinter. Les voyages de l'homme pressé sont des tentatives pour conjurer la précarité de l'existence. « *J'habite l'univers* », conclut-il...

Un dernier mot sur l'humour et sur les pensées profondes qu'il entraîne quelquefois. Evoquant ces vieux écrivains pareils à « *des hiboux que le soleil offusque* », Morand ajoute : « *J'aime les enfants parce qu'ils mentent, et les vieux parce qu'ils disent la vérité.* » Le livre se termine par un salut à Roger Nimier, ce mauvais élève qui se dissipait encore, à l'heure de mourir ou d'être mort : « *Il avait son sourire au coin de la lèvre, essayant de garder son sérieux en face de l'éternité.* »

...Colette déménage

Mourir, c'est subir un examen de passage, et déménager, c'est mourir un peu. Colette a relaté ses divers changements de domicile dans un livre fort aimable, qui donne à la sagesse *les traits de la fantaisie*. Quand on est à la fois « *casanière et vagabonde* », il paraît aussi difficile de quitter un endroit que de l'habiter, même s'il vous repousse davantage qu'il ne vous retient. Car il faut déménager non seulement ses meubles, mais ses états d'âme et ses habitudes : il faut transporter ailleurs son quant-à-soi. Et forcée de partir, sous peine de périr, on est « *secouée* » par « *un grelottement d'exilés* » en traversant la frontière invisible *qui sépare les arrondissements*. La leçon de Colette, après celle de Morand...

FRANÇOIS BOTT.

★ **LETTRES DU VOYAGEUR, de Paul Morand. Préface de Manuel Burrus, notes de Michel Bulteau et Manuel Burrus. Ed. du Rocher, 206 p., 84 F.**

★ **TROIS... SIX... NEUF, de Colette, Buchet/Chastel, 112 p., 85 F.**

La tournée des bars littéraires

Une promenade estivale dans les bars littéraires parisiens nous a confirmé que les cénacles n'existaient plus. Il reste des vitrines spéciales où les gens « s'aperçoivent ».

L'ÉCRIVAIN, la table et le garçon : comme dans une fable de La Fontaine qui aurait pour objet moins l'énoncé d'une morale que l'analyse d'un tableau de genre, *tout commence* par une trilogie devenue emblème des relais de la vie ou plutôt de la « socialité » littéraire.

Si les anthologies de morceaux choisis s'emploient, en effet, à reconstruire les réseaux d'influence et d'inspiration qui, d'un écrivain à l'autre, se tissent, la table, elle, est l'espace tangible autour duquel l'esprit des écrivains a souvent pu se donner libre cours, au point que les critiques furent tentés de nommer « école » la pratique de ces réunions fréquentes et festives dans les lieux que – le larron faisant l'occasion – l'on a baptisés « littéraires ».

Ainsi de Montmartre, de Montparnasse, de Saint-Germain-des-Prés et de quartiers périphériques constituant une géographie littéraro-cafetière, avec ses acteurs et ses scènes favorites : Dorgelès, Mac Orlan, Carco, sur les traces de Nerval ou de Jean-Baptiste Clément, fomentèrent dès le début du siècle, sous les *quinquets fumeux* du Lapin agile, le Montmartre amer des bastringues d'Eugène Sue, du Cabaret des Assassins.

Puis les écrivains (et les peintres) envahirent Montparnasse, « *Vatican de l'imagination où sifflaient des sirènes* » : à la Rotonde, au Sélect, au Dôme, à la Coupole, à la Closerie, un flux et reflux incessant de consommateurs aussi illustres qu'assidus emmenait des tables Soutine, Kisling, Hemingway, Desnos, Prévert, pour ramener Max Jacob, Lénine, Trotski, Léon-Paul Fargue. Saint-Germain-des-Prés était encore un quartier tranquille, mais des sociétés littéraires avaient déjà élu domicile dans les établissements du Quartier latin : au café Voltaire, au café d'Harcourt, à la Source (où Verlaine buvait son absinthe), au Cochon fidèle (auquel George Sand et Jean-Jacques Rousseau avaient donné des lettres de noblesse). Les surréalistes, les existentialistes enfin, firent la réputation aujourd'hui mythique d'un triangle d'or reliant les Deux Magots, le Flore et Lipp.

La liste et l'histoire sont bien longues de tous ces lieux qui catalysèrent et théâtralisèrent, chacun pour leur époque, le sens de la conversation, l'urbanité et l'esprit


CAGNAT.

dans des cocktails culturels et mondains plus ou moins explosifs : *on vit Moréas donner des* leçons de dominos et de poésie au Café Vachette, les dadaïstes écrire des lettres d'injures aux écrivains en vogue depuis le Café Cyrano, Desnos se balancer sur les tringles à rideaux de la Closerie *lors d'un banquet en l'honneur*, de Saint-Pol Roux, Sartre et Beauvoir écrire des heures durant à la chaleur du poêle des Deux Magots... (1).

Mais il est un fait que, dans les coulisses de la vie littéraire, il y a toujours eu des « tables ». Tables à boire ou à manger, tables de cafés rendus célèbres par la renommée de leurs consommateurs, tables *plus* secrètes de cafés obscurs où des œuvres majeures virent le jour, les unes ostentatoires et mondaines, les autres laborieuses. Sans oublier celles privées, plus sélectives et réservées, des grandes hôtesses parisiennes : celle de Marie-Laure de Noailles, dans l'hôtel particulier de la place des Etats-Unis, recevait régulièrement deux cents personnes à l'occasion d'un concert de Poulenc, d'une pièce de Peter Brook ; celles de Marie-Blanche de Polignac, d'Emily Faure Dujarric, de Suzy Mante-Proust, qui tenaient régulièrement salon ou réception.

BRIGITTE OUVRY-VIAL.

(Lire la suite page 10.)

(1) Gérard-Georges Lemaire, *les Cafés littéraires*. Ed. Henri Veyrier.

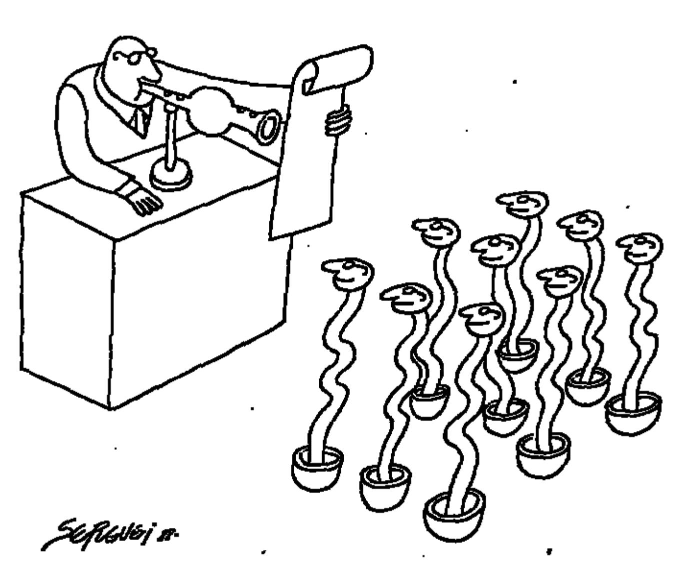
● LA VIE DU LANGAGE, *par Denis Slakta*

L'art de persuader

LES guerres, la terreur et la barbarie naissent toujours d'un meurtre symbolique : celui de la rhétorique, *« cette ouvrière de persuasion »*, disait le sophiste Gorgias. Au début de ce siècle, on se félicitait naïvement d'avoir tordu le cou à la rhétorique ; nous savons ce qui a suivi, de l'Atlantique à l'Oural. Celui qui passe pour le plus grand philosophe de notre temps, Heidegger pour sûr, prêta main-forte à l'entreprise.

Ainsi, des penseurs présocratiques il fallait exclure les sophistes, ces maîtres du discours qui enseignaient en Grèce, au cinquième siècle avant Jésus-Christ, la rhétorique naissante. La familiarité avec Héraclite ou Parménide imposerait la mise à l'écart de Gorgias, de Protagoras ; et d'Hippias, et de Prodicos. De tous enfin.

Que voulaient-ils donc faire ces « penseurs au vitriol » ? Jacqueline de Romilly l'explicite dans un livre tout récent consacré aux *« grands sophistes dans l'Athènes de Périclès* (1) : *« D'abord, ils voulaient enseigner à parler au public, à défendre ses idées à l'assemblée du peuple ou au tribunal. Ils étaient donc en premier ressort des maîtres de rhétorique. Car, à un moment où tout, les procès, l'influence politique et les décisions de l'Etat, dépendait du peuple, qui lui-même dépendait de la parole, il devenait essentiel de savoir parler au public, argumenter et conseiller ses concitoyens dans le domaine politique. »* En un mot, les sophistes ne sont pas inutiles dans une démocratie.



En apparence, ce n'est ni la morale ni la politique qui justifiaient l'opération de Heidegger, mais l'« essence de la vérité ». Pas moins. Ce qui permettait, sans coup férir et sans argument, de réduire la rhétorique à un bavardage ; et donner à voir les sophistes comme les moins grecs de tous les Grecs. Au moins avait-on les mains libres ; pour signer « Heil Hitler ».

Déjà Protagoras avait été banni d'Athènes parce *qu'un de ses* écrits commençait ainsi : *« Au sujet des dieux, je ne peux savoir ni s'ils existent ni s'ils n'existent pas. »* Et Hegel remarquait (2) : *« Ce livre fut brûlé en public à Athènes. C'est bien le premier (autant qu'on le sache) qui ait été brûlé sur l'ordre d'un Etat. »* Ce n'était pas le dernier, en effet.

L'après-guerre retrouve le besoin et le désir de dire ; la liberté et *le plaisir de parler*. Et, *naturellement, on s'intéresse d'abord à la* langue, à la sienne et aux autres : on cherche les structures, on *raisonne sur les règles* ; on pourfend le franglais, on défend le bon usage – croyant ainsi percer les secrets du discours efficace, ou persuasif. Cette illusion en convoque une seconde : que la « technique rhétorique » pourrait suffire à tout.

RÉPUTÉE morte, la rhétorique n'était au vrai qu'une Belle au bois dormant. On la réveille ; on entend même la réhabiliter – pour suivre une manie qui sans doute vaut mieux que rien, mais qui n'a jamais ressuscité aucun mortel d'entre les morts.

On *espérait que tout irait enfin pour le mieux dans le meilleur des* mondes. Fait étrange : voilà que les familles, les écoles, les entreprises et la politique paraissent souffrir d'un *malaise dans la* communication.

Du coup, « communication » devient un mot magique, *« porteur »* diraient les hommes du marketing. On voit cette année les jeunes bacheliers se précipiter « dans la communication » ; comme les guêpes sur la confiture. Partout, il n'est bruit que de *« soigner la communication ;* y compris *« dans les cages d'escalier »*, insiste Michel Rocard.

Communiquer, ce n'est pourtant ni convaincre ni persuader. *Dans la mise en scène de Platon, Gorgias soutient*, entre autres choses, qu'un médecin ignorant la rhétorique *« sura l'air de n'être rien du tout »*, alors que *« même sur des questions de santé l'orateur est plus convaincant que le médecin »*. Hegel l'avait dit : *« La sophistique n'est* (...) *pas si éloignée de nous qu'on le pense. »*

Veut-on une illustration de plus ? Evoquant, le 14 juillet, quelques déclarations *intempestives*, le président de la République précisait, bon démagogue : *« Le problème est celui de l'appréciation politique. Faut-il le faire ? Quand faut-il le faire ? Comment faut-il le faire ? »* (*le Monde*, 16 juillet). *On croirait suivre une leçon de* Gorgias.

Manière alors de saluer le retour des sophistes ? En effet, Jean-Paul Dumont et ses collaborateurs mettent enfin à la disposition du public cultivé l'ensemble des présocratiques (3). Et Jacqueline de Romilly, dans le livre déjà cité procure une précieuse introduction à la lecture des textes. Un bonheur pour le mois d'août.

ALORS n'oublions pas Hegel, qui résumait ainsi la position des sophistes : *« On peut posséder une langue tout à fait dans les règles ; mais, si l'on n'a pas la culture, on n'en parle pas bien pour autant. Il faut encore la culture qui consiste à avoir présents, à évoquer facilement les divers points de vue, et qui comporte une richesse de catégories sous lesquelles un objet doit être considéré. »* Le contraire de l'homme cultivé, et les sophistes *étaient hommes de culture, c'est évidemment* le pédant « qui, en quoi que ce soit, agit d'après une seule maxime ». Autrement dit, la « technique rhétorique » est impuissante à pallier le vide de l'ignorance ou l'étroitesse de la spécialisation.

L'art de persuader suppose la capacité de choisir le point de vue qui sera décisif *« le moment venu »*. Au moment *opportun*. Ce *n'est* pas François Mitterrand qui soulignait ainsi le rôle de l'à-propos, *mais Gorgias : on sait que toute vérité n'est pas toujours bonne à* dire ; ou bien encore : pour se déclarer, il faut attendre « l'heure exquise ».

En attendant que nous parlions plus avant de Gorgias, lisez donc *l'Eloge d'Hélène*. Si vous êtes en vacances, et de Heidegger las.

(1) Jacqueline de Romilly : *les Grands Sophistes dans l'Athènes de Périclès.* Editions de Fallois.

(2) G.W.F. Hegel : *Leçons sur l'histoire de la philosophie.* Tome 2. Traduction de Pierre Garniron. J. Vrin, 1971.

(3) *Les Présocratiques.* Edition établie par Jean-Paul Dumont avec la collaboration de Daniel Delattre et de Jean-Louis Poirier. Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 626 p., 380 F. (Voir la chronique de Roger-Pol Droit dans « le Monde des livres » du 3 juin 1988.)

● ENQUÊTE

La tournée des bars littéraires

(*Suite de la page 9.*)

Chez Florence Gould, dans sa *suite, dans les salons* – Castiglione et Fontainebleau – de l'Hôtel Meurice, les déjeuners littéraires ou les remises de prix répondaient à un protocole précis et *établi une fois pour toutes : la* grande table ovale était décorée de fleurs fraîches harmonisées à la tenue de l'hôtesse. Jean Denoël plaçait les convives, hommes politiques, académiciens, écrivains, parmi lesquels, toutes époques confondues, on put voir Jules Supervielle, Jacques de Lacretelle, Marcel Aymé, Marcel et Elise Jouhandeau, Louise de Vilmorin, Cocteau, Paulhan, Dominique Aury ou Camille Dutourd.

Il y eut Suzanne Tezenas, dont les dîners de la rue Octave-Feuillet accueillirent même le solitaire Henri Michaux, ou Louise de Vilmorin, dont le pot-au-feu du dimanche soir à Verrières attirait autant que son hôte attitré.

Chez Lise Deharme, grande amie de Breton, de Valentine Hugo, on ne déjeunait jamais à plus de huit. Et, parfois, on était *même moins nombreux, comme* pour deux mémorables déjeuners à quatre où Marcel Schneider rencontra Julien Gracq, qui ne desserra pas les dents...

Deux « manières » de table

Moyennant quoi ces petits comités permirent tour à tour à quelques élus de rencontrer des personnalités marquantes de notre siècle, dont certaines, comme Cioran, *étaient peu enclines à fréquenter* les lieux littéraires publics.

Ainsi, cafés publics et *maisons* privées coexistèrent en s'échangeant les convives selon les personnes, les circonstances ou simplement les heures de la journée. C'étaient deux « manières » de table, supports d'un réseau littéraire plus dense et plus autarcique que de nos jours. Aujourd'hui, où les gens fortunés préfèrent la vie de yacht, où les appartements rétrécissent, où les trains de vie se réduisent, où les écrivains se partagent entre ville et campagne, où la littérature se professionnalise et se médiatise, les salons ont disparu faute moins de combattants que de temps, d'argent et d'art de vivre.

Disparues la notion et la pratique *de l'esprit de groupe, qui* vécut ses dernières années avec les Hussards et le nouveau roman. Essoufflée la relève, un temps assurée par les maisons d'édition, les mercredis de la NRF, les brillantes réceptions de Gallimard. Perdues la touche personnelle des salons et la notion critique d'école qui a laissé la place à celle de structures éditoriales concurrentielles.

Le débat s'est déplacé. Des maisons privées aux maisons d'édition, aux salles et arrière-salles de café, aux salles de rédaction des revues. Il y eut encore les dîners mensuels des *Cahiers des saisons* au Procope ; ou le menu systématique « bordeaux-plat de nouilles » des auteurs de la collection du « Chemin », chez Georges Lambrichs. Mais, *si l'on en doutait encore*, on sait désormais (grâce à Michel Deguy) que le comité de lecture n'est plus le lieu moteur d'un courant d'idées. Il *tiendrait plutôt du tapis de triage* et de calibrage de produits livresques.

Le non-dit et le non-entendu

Aujourd'hui, voilà nos écrivains contraints de se retourner vers le bar pour combler la place laissée vacante. Va pour le bar ; mais pas n'importe lequel. Les lieux de tribulations des gens de plume se comptent sur les doigts d'une main et recoupent clairement la cartographie des éditeurs parisiens. Selon sa chapelle d'adop*tion ou sa mouvance, on va au* Pont-Royal (Denoël, Gallimard, Table ronde, Mercure de France...), au Twickenham (Grasset, Fayard...), place Saint-Sulpice (Laffont, Bourgois), au *Trianon (Flammarion) et, pour* les non-alignés ou les rendez-vous plus intimes, au Lutétia.



Ces nouveaux lieux s'efforcent de conserver une partie de la spécificité des salons et cafés littéraires : la confidentialité, le mystère, le propos libre et gratuit, jusqu'à l'hôtesse réincarnée dans la figure tutélaire, vigilante ou autoritaire du barman. Encore ces adjectifs s'appliquent-ils moins à la nouvelle génération de barmen qu'aux anciens, disparus ou retraités (comme le célèbre *Francis Malland, resté trente-sept* ans au Pont-Royal), ou en poste depuis longtemps (comme Claude, depuis vingt ans à la Closerie, ou Pierre Le Vezac, trente-*quatre ans* à l'Hôtel Meurice). Rompus aux arcanes du métier de barman, ils savaient ou savent entendre le non-dit et pratiquer le non-entendu, écouter et rester à *distance, favoriser les rencontres* et protéger des importuns.

La différence entre anciens et nouveaux tenants du titre de *« barman littéraire »* tient moins à leur personne propre qu'à la clientèle. *« Ce sont aussi les clients qui font le barman »*, explique Bernard Guelin, successeur de Francis au Pont-Royal. Si *admiratif* qu'il soit devant ses ouailles, il regrette cette époque révolue, ce monde qu'il *n'a* pas connu, ces grandes voix qu'il n'entendra pas, au point de le lancer dans une *entreprise quasi* désespérée et franchement obsessionnelle : tel Léon-Paul Fargue, qui envoya dix mille lettres à des écrivains et artistes de par le monde pour les *inviter à la Closerie*, Bernard Guelin puise dans les carnets d'adresses de ses habitués la matière d'une correspondance à tous ceux qui, gens de renom, ne viennent pas ou plus au Pont-Royal. Pour recevoir d'eux une réponse, pour compter une fois dans leur vie et garder ainsi de sa participation à la diaspora littéraire une preuve tangible.

*Sans vouloir jouer les Sainte-*Beuve, on pourrait dire que les bars littéraires contemporains ont *gardé la forme et perdu le fond...* Les écrivains ne constituent plus un groupe d'individus étroitement liés par des correspondances, se consultant, se lisant mutuellement *leurs œuvres à haute voix*. On vient au bar pour s'apercevoir et être aperçu, marquer par sa présence son appartenance à une corporation diffuse.

Paris reste une fête dans la mémoire ou l'esprit d'écrivains étrangers, mais nos hommes de lettres sont devenus pour la plupart trop pressés pour supporter les *longues causeries de bar*, ou trop lucides pour croire qu'on peut encore inventer, refaire le monde autour d'un guéridon par la rédaction enthousiaste d'une charte collective.

Comme les grandes dames de Venise

Tout au plus l'amour de la littérature anime-t-il les discussions amicales des membres de l'Association de défense de la littérature *contemporaine, chez Alexandre* ; tout au moins est-ce le plaisir de boire un verre entre copains qui attire Antoine Blondin, Lucien Bodard, Jean-Claude Fasquelle vers les boxes English Style du Twickenham, d'où ils apercevront *BHL* entré en coup de vent pour terminer une conversation urgente ou passer un coup de télé*phone. Mais c'est encore le goût* de Paname ou du bistrot sans chiqué qui rassemble Lépidis, Moretti, Devos autour des nappes à carreaux de la Tour Montlhéry...

On cherche à se survivre en cultivant les grandes heures du *gotha : Cary Grant*, James Baldwin, Truman Capote et ses scotches, Nimier et son champagne *rosé, Vailland régnant sur sa* « meute » bien typée à laquelle ne manquaient ni l'élégante, ni la femme populaire, ni le courtisan empressé. Mais, à présent, l'usage *du bar tient moins de la ferveur* que du rite, et repose moins sur la loi d'un groupe donné que sur le *code général du savoir-vivre.*

Au Pont-Royal, saluts discrets, petits signes de main, quelques mots échangés tout au plus. L'ambiance feutrée du lieu se prête à une négociation de contrats et d'à-valoir par chuchotis ou conciliabules, desquels parfois, pour l'édification des garçons ou du menu fretin venu en voyeur, s'échappent quelques bribes bien tournées... Au Twickenham, on a l'alcool plus *gai* ; au Trianon, on vient faire sa cour à Françoise Verny, instigatrice du lieu, qui reçoit là comme les grandes dames de Venise dans les cafés de la place Saint-Marc.

Les bars littéraires ne sont plus aujourd'hui des cénacles, *mais des* vitrines spéciales où l'on peut voir, *en guise de couvertures brochées*, des visages d'Epinal... Voyez cette dame – toque de vison l'hiver, feutre clair l'été, le manuscrit de son fils posé sur la table, assise là *tous les jours – attendre Sollers* comme d'autres, Godot.

Voyez Jacques Laurent, une main *enfoncée dans son imper*méable marron, pousser de l'autre la porte à tambour et se faufiler à sa table favorite pour, après le coucher du soleil seulement, commander un verre.

Voyez Alphonse Boudard, la mine épanouie, discuter sur le zinc avec *Jacques aux superbes* moustaches, sous l'égide des charcutailles qui pendent du plafond. Ou encore *Jean-Edern Hallier*, surveiller d'un œil faussement distrait l'effet de son costume jaune d'or et songer à la plaque de cuivre qui, sur une table de la Closerie, *un jour portera son nom.*

A moins que, *amateur de* photos anciennes, vous ne préfériez la dernière rencontre entre Georges Bataille et André Breton au Pré-aux-Clercs. S'y étant *retrouvés par hasard*, ils se quittèrent en disant : *« On devrait se revoir. »* Bataille mourut deux mois plus tard.

BRIGITTE OUVRY-VIAL.

● HISTOIRE

Le masque et l'aveu

Deux livres sur l'histoire du visage, les manières de trahir ses sentiments et l'art de les feindre.

AU départ du livre de Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche, une question : comment a-t-on pensé entre seizième et dix-huitième siècle la relation entre ce que le visage donne à voir et la vérité intime de l'individu ? Les réponses anciennes se partagent entre deux perspectives opposées. La tradition, en effet, postule que les apparences physiques ne peuvent être que la traduction obligée et adéquate des passions. Ainsi, dans *l'Art de connaître les hommes* (1659), Marin Cureau de la Chambre écrit-il : « *La nature n'a pas seulement donné à l'homme la voix et la langue pour être les interprètes de ses pensées, mais, dans la défiance qu'elle a eue qu'il pouvait en abuser, elle a encore fait parler son front et ses yeux pour les démentir quand elles ne seraient pas fidèles. En un mot elle a répandu toute son âme au-dehors, et il n'est point besoin de fenêtre pour voir ses mouvements, ses inclinations et ses habitudes, parce qu'elles paraissent sur le visage et qu'elles y sont écrites en caractères si visibles et si manifestes.* »



LAUROS GIRAUDON/LOUVRE

Odilon Redon : *les Yeux clos* (1890)

Mais, contradictoirement, la pratique de cour suppose que les émotions puissent être celées, les sentiments déguisés, les intentions masquées. « *Dissimuler* », tel est le premier commandement de *l'Homme de cour* du jésuite espagnol Baltasar Gracian (traduit en français en 1684) : « *Les passions sont les brèches de l'esprit. La science du plus grand usage est l'art de dissimuler. Celui qui montre son jeu risque de perdre. Que la circonspection combatte contre la curiosité.* » Comment alors conclure des « *signes extérieurs* » aux « *choses qui sont en l'homme par dedans* » (pour reprendre les termes mêmes des anciens traités de physiognomonie) ?

Art du dévoilement

Dans un ouvrage alerte qui vaut sans doute plus par sa première partie et ses analyses de détail que par sa construction d'ensemble, un peu répétitive, Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche décrivent la trajectoire de cette « *science du visage* » qui, par l'interprétation correcte des traits et des regards, prétend révéler la vérité de l'âme. De cet art du dévoilement, le parcours est net qui mène de la stricte attention aux marques morphologiques du front, considérées comme la trace visible des déterminations astrologiques de l'individu, à l'étude des mouvements de la physionomie, construits comme un système articulé de signes rendant visibles les effets des passions.

Pourtant, après 1670 (les auteurs retiennent les *Conférences sur l'expression des passions*, prononcées par le peintre Charles Le Brun en 1668, comme l'apogée sans lendemain de la sémiologie faciale), la physiognomonie s'épuise, discréditée et moquée, impuissante à déchiffrer ce que cache la composition des attitudes. La science du visage, même en ses formes les plus expertes, ne pouvait être que désemparée devant les dissimulations subtiles exigées par la rationalité de cour – qui commandait les comportements également hors la cour. Les décoder comme autant de « machines » qui visaient à manipuler l'autre à son insu sans laisser rien voir de l'intention nécessitait d'autres savoirs, appuyés sur la théorie du jeu (que le modèle en vienne des échecs, des dames ou du billard) et sur la science des actions (inspirée de la politique).

Lorsqu'il resurgira un siècle plus tard, avec Lavater, *l'« art de connaître les hommes par les traits du visage »* aura un tout autre statut. Le propos est alors d'asseoir la description des caractères sur la nouvelle science anatomique, férue de craniométrie, et ainsi d'éviter le divorce entre *l'« étude objective de l'homme organique »* et *l'« écoute subjective de l'homme expressif »* (pour reprendre les termes de nos auteurs). Pourtant, l'étude des expressions faciales rencontre là encore une nouvelle aporie : comment, en effet, faire servir au repérage des mouvements singuliers de l'être intime des taxinomies morphologiques qui se situent à une autre échelle, associant types anatomiques, caractères nationaux et classes sociales ? L'*Histoire du visage* (qui est plutôt, et plus étroitement, une histoire des discours d'interprétation des physionomies) formule seulement la question, puisque son enquête s'arrête avant la dissociation qui survient entre, d'un côté, la science statistique, anthropométrique et anthropologique d'un Bertillon ou d'un Lombroso et, de l'autre, l'exploration romanesque des psychologies.

Les tactiques de la manipulation

Le hasard des parutions (et des lectures) a fait que ce livre s'est trouvé rapproché d'un autre, consacré par Yves Winkin à Erving Goffman (1). Rapprochement chargé de sens si l'on considère les rapports entre les individus comme gouvernés par un jeu de feintes et de contre-feintes. Analysant avec une minutie intelligente la thèse de doctorat que Goffman présenta à l'université de Chicago en 1953, Yves Winkin indique : « *Après s'être interrogé sur les dimensions sociales et culturelles du comportement expressif, Goffman en vient à se dire que cette « expression » de soi, qui devient une « impression » pour l'autre, il est possible de la manipuler tactiquement, afin de « mésinformer » son interlocuteur, qui peut lui-même agir de façon identique tout en interprétant les messages qui lui arrivent comme « transparents » ou « codés ». Toute interaction devient ainsi un jeu constant de dissimulation (de soi) et de fouille (de l'autre).* »

Le mécanisme ainsi décrit ne vaut pas seulement pour la communauté qui a été le « terrain » de Goffman – à savoir les îles Shetland – ni pour la seule société contemporaine. Il rend compte adéquatement des principes qui régissent les comportements dans la société ancienne, pénétrée par le modèle de cour, et il est celui-là même qui ruine les ambitions physiognomoniques, détruisant la croyance illusoire en la possible découverte de la vérité intérieure qui serait masquée par les simulacres.

En préface à six textes d'Erving Goffman, qui jalonnent son itinéraire intellectuel entre 1953 à 1982, Yves Winkin donne un essai lumineux, intitulé « *Erving Goffman : Portrait du sociologue en jeune homme* ». Centrée sur la formation intellectuelle et les premiers textes (jusqu'à la publication américaine du classique *la Présentation de soi dans la vie quotidienne* en 1959), cette étude constitue la meilleure des introductions à l'œuvre de Goffman et, plus largement, aux tendances de la sociologie américaine de l'après-guerre, dominée par l'« école » (au demeurant fort divisée) de Chicago. Repérant la progressive émergence des thèmes qui seront mis ensuite au cœur des grands livres (ainsi les usages sociaux du langage, les rites d'interaction ou la conception du « moi rejeté »), démêlant (avec une érudition sans faille) les vraies influences et les fausses filiations, nouant sans réductionnisme les choix d'existence et la trajectoire scientifique, Yves Winkin a réussi là une biographie intellectuelle tout à fait exemplaire. La clef en est livrée dès la première phrase : « *L'œuvre de Goffman est une autobiographie* », et ce parce que, sans rien avouer jamais de la vie de son auteur, elle vise à élucider le fonctionnement des formes sociales à la fois redoutées et maîtrisées par le jeune et brillant sociologue, qui, fils d'un marchand juif ukrainien émigré à Winnipeg, épousa une riche héritière, patricienne, protestante et de Boston.

ROGER CHARTIER.

★ ***HISTOIRE DU VISAGE.* EXPRIMER ET TAIRE SES ÉMOTIONS, XVIe-DÉBUT XIXe SIÈCLE, de Jean-Jacques Courtine et Claudine Haroche. Rivages, 287 p., 100 F.**

★ ***LES MOMENTS ET LEURS* HOMMES, d'Erving Goffman, textes recueillis et présentés par Yves Winkin. Seuil-Minuit, 255 p., 130 F.**

(1) Signalons aussi un stimulant recueil qui rassemble les études de dix *jeunes chercheurs liégeois et qui est* publié sous la direction de Philippe Dubois et Yves Winkin, *Rhétoriques du corps* (Bruxelles, Editions universitaires De Boeck-Université, 248 p.). Les thèmes traités (« Physiognomonie et figuration des passions », « Le travail du corps et de la lettre », « Le corps médiatisé : en photographie, au cinéma, dans la vidéo ») font un écho direct aux préoccupations de Goffman et aux propos de l'*Histoire du visage*.

● HISTOIRE LITTÉRAIRE

Jean Genet, l'irrécupérable

Une chronologie biographique, des lettres inédites, un essai sur le « Captif amoureux » : le roman posthume de Jean Genet commence.

PEUT-ON aimer un écrivain qui ne vous aurait pas aimé ? Genet a dit une fois : « *J'écris pour qu'on m'aime.* » Et il fut aimé, avec révérence, comme Villon et Rimbaud réincarnés, en frappe tendre et violente. Par des amateurs de littérature d'abord, de jeunes bourgeois fortunés, qui le lurent et voulurent l'éditer quand il était encore en prison. Par des écrivains ensuite : Cocteau, pour qui il est « *l'exemple type de la pureté aveuglante et inadmissible* ». Sartre, qui le canonise dans un essai à l'intelligence impétueuse. Mais Genet les aima-t-il, ces protecteurs protégés qui l'admiraient comme leur alter ego d'audace, de merveille et d'abjection ? Et ses lecteurs, qu'il provoquait, dont il attendait tout, sans rien leur donner sinon l'inacceptable splendeur de ses refus ?

La mort arrange les choses. Avec elle vient le temps de la biographie, qui neutralise l'agression, notamment politique. Genet a approuvé la Bande à Baader et l'URSS brejnévienne (1) ? A distance, cela devient un trait de caractère parmi d'autres, et non plus une sollicitation urgente à prendre soi-même position, pour ou contre Genet. Domine, à présent, la courbe entière d'une vie, que nous voyons se dessiner comme un arc tendu vers l'absolue beauté de l'absolu refus. Ce qui ne met pas à l'abri de Genet.

Il n'y a pas, aujourd'hui encore, de confrontation plus angoissante que celle à laquelle sa radicalité appelle notre modérantisme. Je dis « notre », parce que, forcément, il fallait *être* Genet, vivre comme lui, avoir eu sa vie, pour penser comme lui, le révolté intégral, qui ne se souciait pas de convaincre, seulement de combattre.

Face à l'œuvre, aujourd'hui, c'est la radicalité elle-même qu'on affronte abstraitement, et l'on ne peut esquiver par l'admiration pour l'écriture qui la porte ou par l'affection pour l'homme dont elle était comme la chair et qui nous érige en juge. L'un des mots les plus célèbres de Genet, rapporté par Cocteau, et qui le décrit le mieux, concerne Gide : « *Son amoralité est suspecte. Je n'aime pas les juges qui se penchent amoureusement du côté des voleurs.* »

Comment donc ne pas condamner l'antisémitisme de Genet, lequel a bien précédé son engagement pour la cause palestinienne, et qui n'est peut-être pas seulement une attitude de provocation par rapport au milieu des artistes et intellectuels bourgeois qu'il fréquentait après la guerre, tous honorablement philosémites ? Genet vomissait son public et souhaitait à la fois être aimé de lui et rejeté.

Edmond Amram El Maleh, dans son essai sur *Jean Genet, le captif amoureux*, dit bien ce double refus d'être acquitté par ses juges au nom de l'art et de s'acquitter d'une mission qui serait propre à la littérature moderne. Mission que Maurice Blanchot formule ainsi : « *Plus le monde s'affirme comme l'avenir et le plein jour de la vérité, où tout portera sens, où le tout s'accomplira sous la maîtrise de l'homme et pour son usage, plus il semble que l'art doive descendre vers ce point où rien n'a encore de sens, plus il importe qu'il maintienne le mouvement, l'insécurité et le malheur de ce qui échappe à toute saisie, à toute fin.* »

L'effet glaçant de la biographie

Irrécupérable, Genet le demeure, même par la plus haute exigence critique, qui voit la source de l'authenticité dans une approche de l'insignifiant, du non-sérieux et du non-vrai. Elle est en effet sans exemple, l'audace du *Captif amoureux* : elle laisse sidérée, désemparée, lassée et lointainement admirative une lecture qui chercherait du sens dans ces souvenirs en trompeuse forme de reportage politique sur la guerre du Liban, jetés éperdument sur le papier, comme *le Temps retrouvé* de Proust, pour atteindre l'absolue transparence de la mort.

« *Que reste-t-il après,* demande El Maleh, *sinon à plaindre le pauvre juge exsangue, hébété, le code brisé comme les tables de la loi, incapable d'aller jusqu'au bout : l'assassinat, le suicide ou la folie ?* » Derrida, déjà, avait entendu en Genet le glas de la pensée occidentale.

Il reste la biographie, les documents, qui éclairent l'œuvre, ou plutôt l'assombrissent. Comment ne pas sympathiser (affreux mot pour Genet) avec un enfant trouvé qui apprend le nom de sa mère en plein tribunal, le jour de sa première condamnation, et qui ne saura jamais qu'elle était morte, célibataire, vraisemblablement de la grippe espagnole, quand il avait neuf ans ?

Ce sont des choses qu'on découvre dans le très précis et très précieux *Jean Genet, Essai de chronologie, 1910-1944*, d'Albert Dichy et Pascal Fouché. On y apprend aussi que c'est en 2030 seulement que sera révélé le nom de son père. Il est bien là, l'effet glaçant de la biographie, cette supériorité qui donne l'air protecteur : on sait sur un homme ce qu'il ne pouvait savoir, et l'on ignore ce qu'il a cru et peut-être tu. Qu'a pu penser Genet de sa mère qui l'avait gardé auprès d'elle pendant sept mois, avant de l'abandonner à l'Hospice des Enfants-Assistés, rue Denfert-Rochereau à Paris ? Quelle image s'est-il fait d'elle, dont aucune photographie, aucun portrait ne nous est parvenu ? « *Une mère tendrement aimée* », dit le *Journal du voleur*, cette autobiographie insincère. Mais encore ? L'œuvre entier répond, en forme de mystère.

Dans sa biographie de Genet, parue au début de l'année, et qui insiste sur l'entreprise proprement et exclusivement littéraire en quoi aurait consisté la vie de son héros, Jean-Bernard Moraly (2) prévoyait le progressif déferlement de correspondances et de documents d'archives qui va nous livrer cette vie à l'envers, c'est-à-dire hors l'œuvre, qui est sa face visible imaginaire, somptueuse.

Les lettres de Genet à Olga et Marc Barbezat, son éditeur, donnent de l'amitié pour l'homme, parce qu'elles sont violentes, injustes, tendres, vraies et probablement tissées de mensonges. Il y a aussi ce jugement, noté par Barbezat *en 1963, à un moment où* Genet ne voyait plus son canonisateur : « *Sartre est intelligent. (...). Il finit, à force de compréhension, par atteindre la bonté.* »

Chez Genet, semble-t-il, la bonté est première, et il finit, à force de sensibilité, par atteindre la méchanceté. Ce qui lui vaut justement notre amitié, dont il n'a que faire, car on n'aime pas un mort, on s'intéresse à lui si son œuvre s'intéresse à vous.

MICHEL CONTAT

★ **JEAN GENET, ESSAI DE CHRONOLOGIE, 1910-1944, d'Albert Dichy et Pascal Fouché. « Bibliothèque Jean Genet », Bibliothèque de Littérature française contemporaine de l'université Paris-VII (2, place Jussieu, 75005), 294 p., 220 F.**

★ **JEAN GENET, LE CAPTIF AMOUREUX, et autres essais, d'Edmond Amran El Maleh. La Pensée sauvage/Les éditions Toubkal (diffusion Distique), 119 p., 80 F.**

★ **LETTRES A OLGA ET MARC BARBEZAT, de Jean Genet, Marc Barbezat, L'Arbalète, 269 p., 90 F.**

(1) « Avec violence et brutalité ». *le Monde* du 2 septembre 1977.

(2) Jean-Bernard Moraly : *Jean Genet, la vie écrite*. Editions de la Différence. Voir le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech dans « le Monde des livres » du 25 mai 1988.

Mac Orlan du haut de son trépas

LA, le capitaine Labri, considérant les mauvais sujets de la Coquille, constate amèrement que les bois des potences porteront encore des fruits pour l'année en cours. Plus loin, un enfant ne laisse pas de trace sur la neige en marchant. Ailleurs, le capitaine Kasper, « *dont la mémoire est comme une longue file d'hommes et de femmes vieilles devant la porte d'une soupe populaire* », se fait dévaliser *par une fille des tavernes et* son vaurien, alors qu'il cherchait *un peu de jeunesse et pourquoi* pas d'amitié auprès d'eux. Ici, l'éternel soldat entend « *rouler le tambour de toutes ses vies* ». *Ici encore, on apprend que* Madame Ulysse ne défaisait pas la nuit ce qu'elle tissait le jour. De retour dans son royaume d'Ithaque, son mari devint aussi, grâce à elle, roi de la toile : l'ère des trusts commençait.

Bref, Mac Orlan, du haut de son trépas, continue de ressusciter les morts, d'unir le vrai au faux, l'avenir au passé, de donner la parole à des sacripants mûris par les déconvenues plus que par la prospérité, d'animer de vieux fantômes patibulaires dans des rues qui ne le sont pas moins, de décrire des drôlesses qui damnent ou embellissent l'existence des hommes, de montrer le spectacle désespérant qu'offre souvent la destinée, à moins que, pour son « bon renom », l'humanité ne réagisse, d'entonner les rengaines fiévreuses d'un cabotin dont l'imposture n'est pas sans utilité auprès d'un adolescent crédule, car l'heure vient toujours (pour ce sacré Picard mâtiné de Montmartrois) « *où la nécessité de parler s'impose* ». Sans se départir de poésie, bien sûr, d'humour, et en laissant supposer qu'il n'a cessé de bourlinguer du Mexique à la Chine, d'un bouge à l'autre, d'un port de mer à l'estuaire d'un fleuve malodorant, sans oublier la route de Bapaume et Péronne, où il naquit et où mourut Charles le Simple, prisonnier d'Herbert II de Vermandois. Il arrive que l'histoire campe dans les gènes.

C'est à l'inlassable et respectueux Francis Lacassin que l'on doit ce nouvel ouvrage à ajouter à la bibliographie de Pierre Mac Orlan. Il comporte dix-huit nouvelles introuvables. Il rappelle que les conteurs d'aventures restent quelquefois chez eux, la pipe au bec, coiffés d'une casquette écossaise surmontée d'un pompon, l'imagination en éveil, des estampes, des livres et une mappemonde sous les yeux afin d'étayer leurs propos, voire de les susciter. Il rappelle aussi que ceux qui les dégustent ne s'en félicitent pas moins d'avoir les pieds dans leurs pantoufles, une bouteille de calva, *de bon vin, de bière ou d'eau-de-vie* à portée de la main.

Cette position confortable sied parfaitement aux amateurs de l'inventeur du « fantastique social ». Le fumet de ses délicatesses, la saveur de ses fables s'en dégagent on ne peut mieux. A chacun ses mythologies. Celles de Mac Orlan, peuplées de voyous, de soldats perdus, dans des décors de tavernes et de brumes ne laissent pas de ravir les gourmets.

LOUIS NUCERA.

★ **CAPITAINE ALCINDOR, de Pierre Mac Orlan. Contes et nouvelles. Préface de Francis Lacassin. Gallimard, 204 p., 87 F.**

● AU FIL DES LECTURES

Les exodes de Gaston Criel

DANS *la Grande Fontaine* (1), Gaston Criel dépeignait l'existence tumultueuse des marginaux qui fréquentaient le Saint-Germain-des-Prés des années 50. Robert Reynaud, le héros du livre, sympathisant de l'« *inaction française* », n'était pas sans ressembler à l'auteur lui-même, le tendre et désinvolte Criel, qui, par amour de la littérature, a toujours refusé de faire une carrière littéraire. Nous retrouvons aujourd'hui Robert Reynaud dans *l'Os quotidien*. Fort heureusement, il n'a pas vieilli ; il a même rajeuni, puisque Gaston Criel a situé le début de son nouveau roman en septembre 1939. La mobilisation générale n'a pas épargné Robert Reynaud, qui, goguenard, apprécie en connaisseur l'ivresse des troupes françaises qui partent vers ce qu'elles croient être le front.

Un romancier soucieux d'efficacité commerciale nous aurait infligé la lecture d'une trilogie — 400 pages le volume — avec tous les événements que l'auteur narre dans les cinquante premières pages de son récit : la drôle de guerre, la débâcle militaire du printemps 40, l'armistice, la captivité en Allemagne pendant plus de quatre ans, la Libération, etc. Seulement voilà, Gaston Criel ne s'est jamais endormi en écrivant. Il n'aime rien tant que le désordre et la vitesse. L'existence, après tout, n'est qu'une succession d'exodes et il n'y a aucune raison de s'appesantir sur l'un d'entre eux en particulier.

A peine libéré, Robert Reynaud doit, hélas ! gagner sa vie. On sait que Paris est une ville triste et pluvieuse dès qu'on y déménage à la petite semaine et qu'on y passe d'un employeur à un autre. D'ailleurs, chaque fois que Robert Reynaud se présente quelque part pour solliciter un emploi, il lui semble qu'il passe devant un tribunal chargé de juger son « parasitisme ». Aussi, le héros de Criel ressasse, dans sa tête, cette plaidoirie qu'il ne prononcera jamais : « *Vous me condamnerez sans appel. Vous représentez la société. Je ne représente qu'un individu sans argent, sans intérêt, un raté. Vous voyez que je n'ai pas droit à la parole. Je ne suis pas digne de figurer au contrat social. Je suis coupable d'être né et de poursuivre mon existence.* »

★ L'OS QUOTIDIEN, de Gaston Criel. Ed. Est (Stendhal Diffusion, SDL), 140 p., 79 F.

Les nouvelles révélations de Jean-Daniel Fabre

« JEAN-DANIEL FABRE *existe, je l'ai rencontré* », se serait *écrié Staline en mars 1953, avant de sombrer dans le* coma. Jean-Daniel Fabre, qui a autant d'estime pour Raspoutine que pour Freud, distille avec parcimonie ses révélations, *malgré les suppliques des historiens. Depuis 1970 et Ne touchez pas à Fabre* (2), il n'a daigné publier que trois livres (3) jusqu'à ces *Paroles attestées par le cristal* qu'il nous donne à lire aujourd'hui.

Le Fabre nouveau est un petit chef-d'œuvre d'humour et de cruauté. Le ton est donné par la couverture, qui représente l'auteur entouré par les portraits de Staline et de Lamartine. Quant à la première phrase du recueil — « *Le général de Gaulle est apparu à la Sainte Vierge* », — elle sera, n'en doutons pas, commentée jusque dans les caves du Vatican ! Jean-Daniel Fabre est le poète subversif *des années 80. Il aime rédiger des télégrammes du genre : « Absolument convaincu que l'homme est bon / et que celui qui le pervertit est un traître à l'homme / et que ce traître comme les vieux nazis vous ne le retrouverez jamais. »* C'est un constat glacial comme tout ce qu'écrit ce scribe du diable qui, tel un sismographe, enregistre les cris des suppliciés de la planète.

Un « consolateur » : Jean-Daniel Fabre n'appréciera pas qu'on le définisse ainsi. Pourtant, c'est bien le rôle qu'il tient pour les gens qui, l'ayant lu, se sont transformés en propagandistes de ses poèmes.

« *Il n'y a rien de plus diabolique que de vivre seul une grande joie.* » Telle est la conclusion de ce petit livre. Aussi, une fois n'est pas coutume, il convient de démentir Fabre et de faire circuler ses textes !

★ PAROLES ATTESTÉES PAR LE CRISTAL, de Jean-Daniel Fabre. Avant-dire de Guy Benoit. Mai hors saison (Guy Benoit, 1, place de la Résistance, 93170 Bagnolet), 40 p., 40 F.

Amant et sorcier

DANS *Arraché à la nuit*, son troisième recueil de poèmes (4), Fouad El Etr fait l'éloge de l'amour-passion et lance une sorte de défi au temps qui dévide toute vie. Le nom de la femme aimée n'est cité dans aucun poème ; sans doute parce que Fouad El Etr refuse de la réduire à une seule identité, fût-elle mensongère, alors que chaque nuit elle lui apparaît autre, dans l'éclat d'une jeunesse insolente. Néanmoins, ligne après ligne, sans jamais trahir le moindre de ses mystères, Fouad El Etr dresse son portrait et l'ombre cède le pas à la lumière.

Amant changé en sorcier, il n'en finit pas de s'émerveiller du miracle qui a changé le cours de son existence et, tel un enfant, il n'a de cesse de nous le faire partager. Cette générosité ne surprendra pas ceux qui connaissent cet homme attentif, sous ses dehors lunaires.

★ ARRACHÉ A LA NUIT, de Fouad El Etr, dessins de Gérard Barthélemy. La Délirante, 56 p. 100 F.

PIERRE DRACHLINE.

(1) Fasquelle, 1952.

(2) L'Herne.

(3) *Cantate à Staline* (Millas-Martin), *Les papiers seront sauvés avant les hommes* (Recherches), *Les bolcheviks n'ont pas tout pris* (Plasma).

(4) Les deux précédents s'intitulent : *Comme une pieuvre que son encre efface* et *Là où finit ton corps*. Ed. de La Délirante.

● ROMANS

L'infernale solitude d'Emmanuel Bove

Trois rééditions pour mieux connaître le monde atrocement gris d'un éternel exilé.

CURIEUX destin que celui d'Emmanuel Bove, de son *vrai nom* Bobovnikoff (1898-1945), « *enfant de l'exil et de l'adultère, de la liaison d'un père juif, émigré, sans profession ni revenus fixes et d'une mère luxembourgeoise, domestique* » (1). *On sait peu de choses de sa* vie, qu'il semble avoir voulu abriter des curiosités journalistiques. Emprisonné en 1917 pour ses origines incertaines, connu et admiré d'écrivains tels que Rilke ou Colette, publiant de 1924 à 1945 une bonne vingtaine de romans, luttant contre le nazisme et rejoignant Alger en 1942, revenu à Paris pour y mourir en 1945, Emmanuel Bove, comme ses héros, est insaisissable.

Curieux destin ou curieux non-destin, pour parler comme lui ? La réédition de son œuvre, inaugurée en 1977 par Flammarion, se poursuit cette année par la parution de *Cœurs et visages* (Calmann-Lévy), *Départ dans la nuit* suivi de *Non-lieu* (La Table ronde) et *Monsieur Thorpe* (Le Castor astral).

Les deux premiers titres sont symboliques du climat étrange qui se dégage de ces livres. Tous les héros — ou plutôt les anti-héros — d'Emmanuel Bove souffrent de l'impossibilité de rencontrer les autres, et la vie semble n'être qu'un défilé de visages sans relief et sans cœur. A cet « enfer des autres » se joint l'autre enfer intime, celui du « *départ dans la nuit* », du « *non-lieu* », de l'inaccessible vie au présent, de l'absence d'amour, de vérité, de chaleur, de tout ce qui fait la joie de vivre.

Au désespoir kafkaïen de l'individu emprisonné dans les rouages monstrueux de l'Administration *semble faire écho ici la détresse* de l'éternel exilé : exilé des autres, de son temps et de lui-même. Et, dans cette immense solitude, l'analyste satirique ne nous fait grâce d'aucune des mesquineries, des petits remords d'amour-propre, des velléités de paraître d'une humanité en proie aux arrière-pensées, aux basses envies refoulées et aux interrogations perpétuelles sur sa propre image.


ROGER VIOLLET
Petitesse, veulerie, sottise semblent être la vocation de l'humanité bovienne.

Dans *Cœurs et visages*, « *par une douce soirée d'hiver, André Poitou s'achemine à pas lents vers l'Hôtel Gallia* ». Au cours d'un banquet, on va lui décerner la Légion d'honneur. Ses états d'âme, où la complaisance, la timidité, la gloriole, le mépris et l'obséquiosité se livrent une incessante guérilla, alternent avec la présentation d'une galerie de personnages caricaturaux : amis tièdes qui vont essayer de prendre leur part des honneurs, timides flairant servilement les traces des gens d'importance, présidents de syndicat, petits industriels, directeurs en tout genre, éternelles veuves de généraux ou mondaines accomplies, sénateurs discourant et petites gens intriguant. Les propos sont vides, les remarques plates, les préoccupations médiocres. La position sociale et la détermination scrupuleuse des préséances constituent l'unique souci d'une société guettée par une ruine imminente. Petitesse, veulerie, sottise, semblent être la vocation de l'humanité bovienne.

En 1945, à Alger, les Editions Charlot publient *Départ dans la nuit*. En 1946, Robert Laffont fait paraître *Non-lieu*, qui en constitue la suite. Entre-temps, revenu à Paris, épuisé, Bove est mort. *Départ dans la nuit* et *Non-lieu* racontent les velléités d'évasion d'un prisonnier de guerre qui finit par réaliser son projet presque malgré lui, après avoir dû tuer deux sentinelles allemandes.

Une minutie sadique

Le héros, qui est aussi le narrateur, s'embarrasse constamment de désirs contradictoires, obnubilé par des calculs qui veulent tout *prévoir*, croulant sous les prétextes de renoncement, désireux néanmoins de reprendre l'initiative et, comme toujours chez Bove, à ce point soucieux de son image qu'il se prend sans cesse en flagrant délit d'expressions frelatées, de sentiments déguisés ou d'interrogations maladives sur l'impact de ses propos.

Dans un cheminement implacable, Bove décrit avec une minutie sadique les progrès de l'enfermement dans une solitude épouvantable, qui élimine tout rapport confiant avec les amis ou la famille enfin retrouvée, jusqu'au « non-lieu » final où, la liberté clandestine n'ayant apporté *aucune solution*, la vraie liberté sera finalement découverte au-delà des Pyrénées, dans l'Espagne franquiste : « *Je savais qu'ils allaient me conduire en prison, mais cela m'était égal : j'étais libre.* »

Monsieur Thorpe complète les précédents ouvrages et nous permet de mieux appréhender l'œuvre de Bove. Ce recueil comprend des œuvres publiées du vivant de l'auteur et datant vraisemblablement d'avant 1930, ainsi que de courts textes écrits entre 1936 et 1942, qui avaient paru dans des revues ou qui *étaient restés inédits*.

Bove confirme ici une grande maîtrise de la nouvelle, alliée à ce « *sens du détail touchant* » célébré par Beckett. Ainsi, dans *Rencontre*, le tableau d'une jeune fille endormie : « *Sa bouche était entrouverte* (...). *Ses doigts dormaient aussi, chacun dans la position qu'il préférait* (...). *Je voyais une oreille qui, au moindre bruit, eût éveillé tout le corps.* » « *Tout y est*, signale J.-Y. Reuzeau dans la préface, *l'art de l'observation, le détachement cynique, le dépit amusé.* » Tout, c'est-à-dire aussi (et toujours) l'incapacité à aimer et à être aimé du personnage bovien.

FLORENCE NOIVILLE.

★ Emmanuel Bove : CŒURS ET VISAGES. Calmann-Lévy, 226 p., 82 F. DÉPART DANS LA NUIT suivi de NON-LIEU. La Table ronde, 352 p., 110 F. MONSIEUR THORPE. Le Castor astral, 370 p., 98 F.

(1) *Cœurs et visages*. Avant-propos de P. Delbourg.

L'inquiétant jardin de l'enfance

Anne Hébert raconte le retour d'une actrice au Québec : il n'est pas recommandé de remuer les souvenirs.

FLORA FONTANGES est actrice. Loin de sa retraite de Touraine, elle revient au pays natal, dans une ville du Québec dont le nom n'est jamais prononcé : la ville d'enfance d'Anne Hébert. Flora est appelée à la fois par un message de sa fille Maud et par une lettre du directeur du Théâtre de l'Emerillon, qui lui propose le rôle de Winnie dans *Oh ! les beaux jours*. Flora n'a pas encore l'âge de Winnie, mais elle se prépare à endosser sur scène sa frêle défroque. Elle se concentre et « *convoque en elle et sur elle, à même son visage, tout ce qui est fragile, vulnérable, déjà abîmé et passible de la peine de mort* ».

Entre la passion de Winnie qu'elle anticipe et la blessure secrète de l'enfance que ravive son retour aux origines, Flora revit à rebours son itinéraire étrange : trois vies, trois noms. Elle parcourt la ville, les bords du fleuve et le port. Voici l'eau huileuse, près du quai où était amarré l'*Empress-of-Britain*, sur lequel elle est partie en 1937, pour devenir actrice dans les « *vieux pays* », larguant ainsi la respectabilité qu'avaient voulu donner les Eventurel, un vieux couple stérile en mal d'enfant, à leur fille adoptive, rescapée de l'hospice Saint-Louis.

Rue Bourlamaque, Flora revit le moment où elle a, au sens propre, changé de peau, après une scarlatine paradoxalement purificatrice : la petite fille inaugurait un nom qui n'était pas le sien, Marie Eventurel ; elle apprenait des manières et un langage nouveaux. Toute neuve, sans passé ni mémoire, elle essayait de se greffer sur l'arbre des Eventurel, mais le verdict de sa « *fausse grand-mère* » fut sans pitié : « *Vous n'en ferez jamais une lady.* »

« *Appelée par son enfance vivace et têtue* », Flora finit par retrouver, côte de la Couronne, le lieu initial, celui où se dressait autrefois l'hospice, qui a brûlé une nuit de décembre 1927. Quel est, parmi ses noms, le plus véritable ? Pierrette Paul, celui de la petite fille de l'hospice, dont la naissance reste à jamais obscure ? Maire Eventurel, celui que ses parents adoptifs lui ont imposé ? Flora Fontanges, le nom qu'elle s'est choisi pour resurgir, légère ?

Peu importe, puisque, depuis longtemps, elle a décidé de vivre les mille vies des autres, et qu'elle a été Hedda Gabler, Phèdre, Ophélie, Mlle Julie...

Flora, actrice encore radieuse, au regard toujours ébloui, en endossant sur la scène violemment éclairée la défroque de Winnie, retrouve sa force et sa solitude originelles, dans un lyrisme dépouillé qui est celui des anciens poèmes d'Anne Hébert, par exemple de *la Fille Maigre* :

« Tu marches
Tu remues
Chacun de tes gestes
pare d'effroi la mort enclose.

MONIQUE PÉTILLON.

★ LE PREMIER JARDIN, d'Anne Hébert. Seuil 190 p., 79 F.

● Anne Hébert vient de recevoir le prix Canada-communauté française de Belgique pour l'ensemble de son œuvre. D'un montant de 12 500 F, ce prix récompense chaque année un écrivain francophone belge ou canadien.

Une suite pour « Un tramway nommé désir »

L'ÉDITEUR ne saurait évidemment dénigrer le « produit » qu'il propose. Avec chaque livre, il s'agit de séduire, d'aguicher, et la « quatrième de couverture », souvent laudative à l'excès, est rédigée à cet effet. Ainsi, quand on lit au dos de *la Romanesque* cette manière d'invite : « *Merveilleuse idée que de reprendre le personnage de Blanche Dubois, l'héroïne d'* Un tramway nommé désir, *à l'instant où Tennessee Williams l'avait laissée* », le premier mouvement est de défiance.

Et pourtant, cette fois, pour une fois, rien de plus vrai. Cette idée qui consiste à revisiter-ressusciter la créature d'un autre pour tenter de lui accorder une ultime chance de réhabilitation ou la pousser dans ses derniers *retranchements est bel et bien* merveilleuse. Celui qui prend le parti d'accorder une prime d'existence à un personnage aussi caractérisé et auquel, de surcroît, le cinéma a déjà donné figure (qui aura oublié Vivian Leigh prêtant ses traits à l'évanescente Blanche Dubois ?) multiplie, en effet, les contraintes et les difficultés de son parcours romanesque.

Mais aussi, s'il est habile et *surtout si, comme lecteur* ou spectateur, il a beaucoup fréquenté son personnage avant de *s'en emparer et d'en devenir* le « repreneur », bref, s'il en est sincèrement épris, il va pouvoir réduire cette frustration que procure parfois le déroulement du générique de fin d'un film ou la fermeture, après lecture, d'un livre aimé. Car le moment où, en vertu de la volonté délibérée et arbitraire de son auteur, une fiction s'achève n'est pas forcément le plus propice à notre gré : il arrive que nous estimions prématurée la révérence qui nous est faite, lorsque la créature à laquelle nous nous étions attachés nous fausse soudain compagnie sans crier gare.

C'est sans doute de ce type de frustration que procède la démarche de Georges-Michel Sarotte quand, en écrivain charmant, il se penche sur la belle du Sud, Blanche Dubois, et lui insuffle plus de 250 pages de vie supplémentaire.

Le cas de Blanche Dubois relève de la pathologie : nymphomane dépravée, pauvre petite fille riche, elle a atteint à trente ans le bout du rouleau. Le bout ? Peut-être pas. Car Georges-Michel Sarotte s'intéresse à cette femme « *fanée sous le maquillage et n'osant pas se regarder dans le miroir d'une cruelle pureté* ».

Des afféteries de femme fatale

Il ne se résigne pas à la voir abandonnée dans cet asile où elle vient d'échouer au terme d'un séjour désastreux chez sa sœur Stella. Elle est désormais « *comme éventrée, ouverte à tous les vents* », déchirée par la fuite du temps qu'elle ne peut admettre, et n'aspire qu'à être « *recousue* ». Sarotte ne demande pas mieux que de la guider sur la voie de la guérison et, pour ce faire, il lui offre un « *médecin traitant* » qu'elle rêve aussitôt de séduire, reproduisant ses comportements et ses afféteries de femme fatale.

A l'*évidence*, Georges-Michel Sarotte est si respectueux du modèle qu'il s'est imposé, et Blanche Dubois à ce point incorrigible, que *la Romanesque* ne saurait déboucher sur une véritable *rédemption. Mais l'important* n'est pas là. La grâce de cette « *merveilleuse idée* », exploitée ici avec talent, réside dans le fait qu'elle force les scellés d'un univers et nous permet de faire encore un bout de chemin avec la belle du Sud de Williams-Sarotte.

ANNE BRAGANCE.

★ LA ROMANESQUE, de Georges-Michel Sarotte. Grasset, 265 p., 88 F.

● LETTRES SCANDINAVES

LAXNESS, HAMSUN, FALDBAKKEN, SEEBERG

Sur un rocher perdu

LES admirateurs français de Halldor Laxness doivent se montrer patients. En cinquante ans, seulement six de ses *romans ont été traduits* dans notre langue. La notoriété du personnage, Prix Nobel de littérature en 1955, aurait normalement dû contribuer à faire connaître une œuvre *que Marcel Arland, dans* sa préface à *Salka Valka* (le premier roman de Laxness publié en français, Gallimard, 1939), qualifiait de *« profondément humaine ».* Seul*ement voilà. Laxness est* islandais, c'est-à-dire enfant (un enfant aujourd'hui âgé de quatre-vingt-six ans) d'une terre obscure et presque inconnue.

Il a pourtant toutes les qualités ce Laxness. Drôle, vif, pertinent. Et surtout : conteur hors pair. Il est vrai que le romancier a l'avantage d'avoir à portée de plume l'héritage des sagas islandaises. Il l'a souvent utilisé, comme dans *la Cloche d'Islande* (Aubier) ou *la Saga des fiers-à-bras* (Pandora). On retrouve certaines de ces influences dans *Ua ou Chrétiens du glacier*. C'est un récit qui date *un peu (il a été publié en 1968 à* Reykjavik). Son personnage principal est un brave homme pas très malin qui, à la demande d'un évêque du cru, part enquêter sur les singuliers agissements d'un prêtre réputé pas très catholique.

Les nombreuses pérégrinations du héros ne sont bien sûr qu'un prétexte, le point de départ d'un voyage dans le ventre d'une société islandaise encore profon*dément enracinée dans ses tradi*tions. Laxness malmène ses personnages, il les ridiculise et, au passage, en profite pour décocher quelques flèches acérées contre la culture anglo-saxonne, symbole d'un monde moderne fade et *aseptisé. Ah ! il a la dent dure,* Laxness ! Mais comment lui donner tort, à ce Cervantès du Nord, quand on le sait encore perché sur son rocher perdu ?

L'écrivain islandais Halldor Laxness, Prix Nobel de littérature en 1955.

LUTFI OZKOK/SFF

***

Knut Hamsun partage quelques points communs avec Laxness. Ce romancier norvégien, Prix Nobel en 1920, a lui aussi beaucoup péroré contre les méfaits de *la culture anglaise et américaine.* A la fin de sa vie, il devait d'ailleurs se faire le chantre du régime de Hitler. Les Norvégiens ont mis du temps à le lui pardonner...

Lorsqu'il écrit *Rêveurs,* en 1904, Hamsun est encore loin de *cette folie. Il porte en lui* la sève de l'homme des bois, à l'image du héros de ce récit, Ove Rolandsen. Ce *télégraphiste.* a une passion, jugée néfaste par les membres de *la communauté de pêcheurs où il* vit, celle des femmes. Tout irait à peu près bien pour lui s'il ne s'avisait un jour de vouloir conquérir la plus riche d'entre elles. Un seul moyen pourrait lui permettre de parvenir à ses fins : devenir respectable et prospère. C'est en somme l'histoire d'un coq de village. Mais comme toujours chez Hamsun, qui brosse à gros traits le portrait de ses personnages, *l'important demeure la mise en* scène et, avec elle, le jeu des intrigues, des tensions souterraines. Difficile de ne pas être fasciné par cet univers en demi-teinte, rongé *par la violence.*

***

Knut Faldbakken est lui aussi *norvégien. Auteur d'une dizaine* de romans, il a fait scandale à Oslo en publiant, au cours de l'année 1985, *la Séduction*. Un roman vraiment étonnant où ce jeune *homme* de quarante-sept ans, s'inspirant de l'un des plus célèbres récits de Knut Hamsun, *Pan*, bouscule la bonne société du pays d'Ibsen. L'écriture est fine, *précise*, qui révèle, à travers les aventures amoureuses d'un *homme entreprenant* de séduire la femme de son meilleur ami, puis leur fille, les dessous d'un univers rongé par le puritanisme. L'acuité du regard de Faldbakken est *remarquable*. Avec la *précision* d'un miniaturiste, non dénué d'humour parfois, il démonte l'effroyable mécanisme du jeu de la passion, océan sublime et destructeur. *Il faut un talent de tous* les diables pour mener cette barque-là ! Mais Faldbakken a la main sûre. Rien ne lui échappe. Ni l'incroyable folie de ses personnages *ni la démesure de ce que* nous continuons d'appeler, faute de mieux, l'amour.

***

Stafan Seeberg, cinquante ans, est chercheur dans un laboratoire *de bactériologie suédois. L'Illusionniste* est son premier roman traduit en français. Un thème simple (un homme, après la mort de sa femme, découvre que celle-ci *l'a trompé durant toute leur vie* commune) et une structure plus sophistiquée servent de support à une longue méditation sur le couple, ses rapports de forces et la crise d'identité qu'il engendre ?

Tout cela n'est pas très nouveau. *Ce qui l'est davantage peut*-être, c'est que ce soit un Suédois qui vienne nous en parler d'une manière aussi détachée. On est loin de Strindberg et de ses éternels tourments. Seeberg se contente de raconter une histoire. Son écriture est dense, très imagée. Ce n'est déjà pas si mal, et beaucoup moins ennuyeux que nos petits romans parisiens.

BERNARD GÉNIÈS.

★ UA, de Halldor Laxness. Traduit de l'islandais par Régis Boyer. Actes Sud, 264 p., 129 F.

★ RÊVEURS, de Knut Hamsun. Traduit du norvégien par Régis Boyer. Calmann Lévy, 176 p., 85 F.

★ LA SÉDUCTION, de Knut Faldbakken. Traduit du norvégien par Eric Eydoux. Presses de la Renaissance, 208 p., 98 F.

★ L'ILLUSIONNISTE, de Stafan Seeberg. Traduit du suédois par Raymond Albeck. Julliard, 288 p., 100 F.

Reidar Jönsson, le marin

Le portrait d'un romancier qui est parti sur les océans avant d'entrer en littérature.

L'HISTOIRE veut qu'un écrivain suédois, Reidar Jönsson, apprenant qu'un, *éditeur d'Arles avait un penchant* particulier pour la littérature scandinave, décide de quitter Stockholm et de s'établir dans le sud de la France.

Au même moment, cet éditeur, Hubert Nyssen, qui dirige Actes Sud, apprend qu'un film, tiré d'un roman suédois, remporte un *énorme succès aux Etats-Unis.* Aussitôt, il se met en quête du manuscrit pour le faire traduire en français. Après de longues recherches, il finit par découvrir l'auteur... à quelques kilomètres de chez lui.

« J'ai essayé de devenir poète »

Légende ou pas, Reidar Jönsson a bien rencontré Hubert Nyssen. Le film adapté de son dernier roman, par Lasse Hallström, *Ma vie de chien*, est sorti sur les écrans français. Il a été salué par la critique (*le Monde* du 15 janvier 1988). *Quant au livre, il* allait paraître quelque temps après.

L'histoire personnelle de Rei*dar Jönsson n'est pas ordinaire*, et, lorsqu'il la dépeint, elle ressemble beaucoup à celle du jeune héros de son roman. *« J'ai quitté l'école à l'âge de treize ans »*, commente-t-il. Dès cette période, il tente de vivre de *« petits boulots »*. Trois années plus tard, en 1960, il devient marin et quitte la Suède. Ce sera le début de huit années de navigation. Mais en 1968 sa vie bascule.

Dès qu'on l'interroge sur cette *période décisive, un sourire traîne* sur son visage : *« En 1968, j'ai essayé de devenir poète. »* A cette époque, il travaillait à bord d'un bateau ancré au Havre qui devait appareiller pour Le Cap. Sur les quais, des étudiants contestataires manifestaient. Pour Reidar Jönsson, ce fut le déclic : il abandonna la marine, rentra en Suède et se mit à écrire des pièces de théâtre *et ensuite des romans, parmi les*quels *Ma vie de chien.*

Ce livre nous ramène trente ans en arrière, entre 1958 et 1959. Un jeune garçon de treize ans voit sa mère *lentement mourir*. Souffrante et alitée depuis longtemps, elle ne supporte plus le bruit ni l'agitation que ses deux enfants ne manquent pas de provoquer malgré leurs efforts. Condamné à rester de l'autre côté de la porte, le plus jeune d'entre eux tente de reconstruire autour de lui ce monde dévasté par les désastres des adultes.

Pour sa malchance, il s'appelle Ingemar Johansson, du nom d'un célèbre boxeur, ce qui lui vaut bien des railleries. Un peu maladroit, il s'attire d'invraisemblables *mésaventures*, aussi burlesques les unes que les autres. Une profonde mélancolie pèse sur son enfance, comme un lourd brouillard que seuls ses rêves parviennent à percer.

Alors que plus rien ne le retient, Ingemar – ou l'auteur lui-même ? – décide de partir sur les océans : *« Il n'existe rien de mieux que la marine pour former des gens honnêtes en partant de scélérats de mon espèce. »*

SANDRINE TREINER.

★ MA VIE DE CHIEN, de Reidar Jönsson. Traduit du suédois par Marc de Gouvenain et Léna Grumbach. Actes Sud, 328 p., 120 F.

La terrible nuit de Sven Delblanc

Une méditation sur l'opéra et sur le problème du Mal

EN 1783, au cours d'une nuit calme et douce d'Italie, le roi Gustave III de Suède rencontre clandestinement Charles-Edouard Stuart, prétendant à la couronne d'Angleterre. Parmi leurs invités, Luigi Marchesi, *jeune castrat en vogue* auprès des riches et des puissants. *La conversation nocturne va prendre la forme d'une longue digression sur l'art de l'opéra...*

Sven Delblanc, le « peintre » de cette scène, compte parmi les quelques auteurs suédois de *renommée internationale.*

Deux de ses nombreux romans ont déjà paru en France (1). *Les Castrats*, que l'on vient de traduire, date de 1975 : davantage qu'un roman, c'est un conte où le *fantastique s'impose à la réalité.* Ainsi, lorsque le chanteur Marchesi fait résonner sa belle voix dans la salle de réception, un vieil homme, dans l'assistance, se met lui aussi à chanter. Chacun se tait, reconnaissant l'art du castrat Farinelli, *« celui qu'à jamais on mettra au premier rang de tous les chanteurs d'opéra »*, pourtant décédé l'année passée.

Un long et sombre monologue

Le castrat ressuscité entame un long et sombre monologue sur son talent, cet art contre nature. Plus la nuit avance, plus elle devient pesante : bientôt, les chants *cèdent la place aux cris tandis que* des animaux imaginaires viennent se joindre aux humains et que ceux-ci ne se distinguent déjà plus des morts.

Obsédé par le problème du Mal, Sven Delblanc ne fait naître aucune lueur d'espoir dans les ténèbres qu'il dépeint.

S. T.

★ LES CASTRATS, de Sven Delblanc. Traduit du suédois par Jean-Baptiste Brunet-Jailly. Presses de la Renaissance, 140 p., 89 F.

(1) *Speranza* (1984) et *la Nuit de Jérusalem* (1985) ont été également traduits par Jean-Baptiste Brunet-Jailly Presses de la Renaissance.

Autres parutions

● *Le Rêve et la Roue*, de Jens Bjorneboe. Le « romantisme noir » d'un écrivain norvégien qui se donna la mort en 1976. Traduction et présentation de *Charles Aubry*. Ed. Plein Chant, Collection de l'Atelier furtif, 270 p., 90 F.

● *Le romantisme est mort, Anna*, d'Espen Haavardsholm. Le roman du désenchantement moderne par un représentant de *la nouvelle génération norvégienne*. Traduction de Marc de Gouvenain et Lena Grumbach. Actes Sud, 408 p., 140 F.

● *La Kallocaïne*, de Karin Boye. Dans la lignée d'Orwell, une peinture du totalitarisme par *une romancière suédoise* qui s'est suicidée en 1941. Traduction de Marguerite Gay et Gerd de Mautort. Ed. Ombres, 226 p., 98 F.

● *Le Bourreau*, de Pär Lagerkvist. Les aveux d'un homme que tout le monde craint et déteste, par le Prix Nobel 1951. La première édition française date de 1952. Traduit du suédois par Marguerite Gay et Gerd de Mautort. Stock, 120 p., 39 F.

● *Les Secrets du pouvoir*, d'Anders Ehnmark. Quelles sont les véritables leçons de Machiavel ? Traduit du suédois par *Marc de Gouvenain et* Lena Grumbach. Actes Sud, 238 p., 100 F.

● *Ecrits sur le sport*, de Per Olov Enqvist. Deux reportages du *romancier suédois* : l'un sur les Jeux olympiques de Munich, en 1972 ; l'autre sur la Coupe du monde de football au Mexique, en 1986. Traduction de Marc de Gouvenain et Lena Grumbach. Actes Sud, 350 p., 129 F.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Rosario et Raphaël PEREZ

ont la joie de faire part de la *naissance* de leur fille

Léa,

le vendredi 29 juillet 1988, à Neuilly-sur-Seine.

97, rue de Colombes,
92400 Courbevoie.

Mariages

– *Le lieutenant-colonel*
Michel GEGOUT (CR) et Mme,
M. et Mme Jacques LANDREAU,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Anne et Damien.

La cérémonie sera célébrée le samedi 6 août 1988, en l'église Sainte-Croix à Croix-de-Vie (Vendée).

Décès

– Antoinette et Marc Lorey-Catrice,
Jean et Milou Catrice-Piat,
Dominique et Cécile Catrice-Lesaffre,
Yves et Colette Catrice-Monniez,
Claire et Hubert Daguzan-Catrice,
Jacques et Anita Catrice-Dujardin,
Chantal et Denis Dalle-Catrice,
ses enfants, ses petits-enfants et arrière-*petits-enfants,*
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean CATRICE,
née Claire Corset,

rappelée à Dieu, le 2 août 1988, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 5 août, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Lourdes, à Roubaix.

Cet avis tient lieu de faire-part.

824, *domaine* de la Vigne,
59910 Bondues.

– Christine Daure,
sa fille,
David Daure,
son fils,
Claudine Daure,
sa belle-fille,
Christophe, Lise, Lucile, Angélique, Grégoire et Benjamin,
ses petits-enfants,
Sara,
son arrière-petite-fille,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel, survenu le 23 juillet 1988, de

Marianne DAURÉ,
née Coulet,
épouse du recteur *Pierre* Daure,
décédé en 1966,

dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie protestante a eu lieu en l'église de Juvanzé, son domicile, où elle est enterrée.

Juvanzé,
par 10140 Vendeuvre-sur-Barse (Aube).

– Mme Paul Delmas-Marsalet
et ses enfants,
Mlle Marie-Thérèse Guyot,
M. et Mme François Lemaignan
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès du

cardinal Jean GUYOT,
ancien archevêque de Toulouse,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 1er août 1988, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Les obsèques seront célébrées le 5 août, à 10 heures, en la cathédrale de Toulouse.

– Ses amis
nous prient d'annoncer le décès de

Geneviève LANFRANCHI,
docteur en philosophie,
née à Paris, le 2 octobre 1912,
décédée à Lille, le 2 août 1988.

L'incinération aura lieu à Wattrelos *(Lille)*, le 5 août 1988, à 13 h 30.

De la part de
Thérèse Boufflers.

L'Orangerie,
21, rue Gay-Lussac,
59110 La Madeleine.

– Catherine Meyer-Morell,
sa mère,
Alain Morell,
son père
et Marie des Lys,
Etienne-Olivier et Nicolas,
ses frères,
M. et Mme Bernard Meyer,
Mme Eliane Morell,
ses grands-parents,
Ses oncles, ses tantes,
Ségolène et Marie-Caroline,
Toute sa famille,
Tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès accidentel de

Jean-René MORELL,

survenu le 29 juillet 1988, à l'âge de dix-sept ans.

L'inhumation a eu lieu à Bazoches-sur-Guyonne.

13, rue de Presles,
75015 Paris.
31, rue de l'Abbé-Grégoire,
75006 Paris.

Remerciements

– Très touchés par les marques d'attachement à

Bernard CHATELLIER

manifestées lors de sa disparition,

Sa famille
Et ses amis
remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine.

– Sens. Dijon.

Mme Marie-France Poirier,
son épouse,
Mme et M. Roland Poirier,
ses parents,
Et toute la famille,
très touchés par les marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

Dominique POIRIER,

et dans l'impossibilité de remercier toutes les personnes qui se sont associées à leur peine, les prient d'accepter l'expression de leur profonde reconnaissance.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Communication

France-Télécom et le financement de TDF2

Les satellites de communication sous la houlette d'une seule autorité ?

Après une revue d'aptitude au vol *mardi* 2 août, le satellite de télévision directe français TDF1 doit gagner Kourou, où son envol avec la fusée Ariane est prévu pour le 7 octobre. Mais si l'engin de 2 tonnes est prêt à rejoindre son orbite géostationnaire, on ne sait toujours pas quelles chaînes de télévision il diffusera. Dans l'attente d'un arbitrage plusieurs fois repoussé, que Matignon doit rendre dans le courant d'août, le dossier de financement de son jumeau de secours TDF2 encombre toujours les bureaux des ministères concernés, notamment celui de la poste et des télécommunications, devenu symboliquement celui de l'espace.

Depuis 1986, le gouvernement précédent tentait de boucler un tour de table « privé » réunissant *industriels, banques, opérateurs de* télévisions et TDF dans une *société,* Tévéspace, qui devait assumer les coûts de *TDF2 (environ 1,8 milliard* de francs) et commercialiser le système des deux satellites jumeaux. *Ce fut un échec, le peu* d'empressement des chaînes à s'engager, à la fois en participant au capital et en acceptant des *loyers* jugés élevés, ayant rendu cette hypothèse caduque dès avant mai 1988. Aujourd'hui, tout le monde s'accorde sur un financement de TDF2 en majorité public.

De leur côté, les industriels souhaitent des décisions rapides permettant d'attirer des programmes de qualité sur le satellite, seule condition, selon eux, pour déclencher l'équipement du grand public. Ils s'affirment prêts à mettre sur le marché dès le début 1989 des antennes de réception individuelles, dont le prix baisserait aux alentours de 5 000 F après un an de production. Et pour appuyer ce qu'ils considèrent comme une étape indispensable dans la compétition autour de la future télévision à haute définition, ils maintiennent leur engagement de contribuer pour *au moins 250 millions de francs* au programme de satellites.

Reste à déterminer qui va payer l'ardoise – il faut réunir environ 1 milliard de francs – et surtout qui aura la responsabilité opérationnelle de ces satellites. Tous les regards se tournent alors vers France-Télécom, déjà opérateur de ses propres *satellites Télécom* 1, *et surtout seule* puissance solvable du secteur grâce aux bénéfices engrangés sur son *activité traditionnelle, le téléphone.* Lui confier l'ensemble de l'activité satellites de communication a *l'avantage de regrouper* les forces françaises dans un secteur où la concurrence internationale *fait rage. Accessoirement, cela mettrait une sourdine* aux critiques émises quant au retard technologique de TDF 1, dont *France-Télécom n'a jamais été avare du temps où l'institution s'appelait* encore la DGT. Enfin, la puissance de France-Télécom peut lui permettre de soutenir la commercialisation des matériels de réception.

Mais même si une participation *importante de France-Télécom* semble acquise, une solution « tout Télécom » n'a pas que des partisans. *Les opérateurs de télévision* craignent de devoir négocier leurs émissions par satellite avec un monopole qui ne *les a pas habitués* à la plus grande souplesse. A l'intérieur même de France-Télécom, beaucoup estiment qu'à trop charger la barque, on l'enfonce, en lui faisant supporter les financements successifs de la filière électronique, du plan câble, et maintenant des satellites de télévision directe.

De son côté, Télédiffusion de France, dont la mission principale est la diffusion des programmes de télévision, ne veut pas être écartée du jeu. La société est après tout devenue propriétaire – pour 1 franc symbolique – du premier satellite, TDF1, payé par l'Etat. Elle dispose de la station terrestre de Bercenay-en-Othe, construite pour ce *satellite*. Et, sans avoir les moyens de financer l'intégralité de TDF2, TDF estime pouvoir y contribuer à hauteur *significative*, soit environ un tiers. *Une* solution associant TDF à France-Télécom aurait enfin l'avantage de ménager les personnels de la société, toujours méfiante à l'égard d'un grand voisin *dont le chiffre d'affaires est plus* de trente fois supérieur au leur, et qui, s'ils étaient complètement dessaisis *de ce projet mené depuis huit ans* en collaboration avec la RFA, pourraient manifester leur *opposition.*

Nouvel appel d'offres

Quelle que soit la *solution retenue* par le gouvernement, ce partenariat vient d'ailleurs compliquer le *dossier. Après la panne de leur* satellite TV-Sat 1, les Allemands souhaiteraient louer des canaux sur *le système français. Il s'agirait d'un* canal radio sur TDF1 (pour véhiculer seize programmes de radio selon la norme DFR, différente de la norme D2 Mac Paquet officiellement retenue pour TDF1, ce qui pose aussi un problème de cohérence) et de deux canaux *télévision* sur TDF2, susceptibles de remédier à une défaillance de TV-Sat 2. L'hypothèse est intéressante puisqu'elle amène des clients prêts à payer leur place. Mais il faudrait pour cela modifier un satellite déjà construit, opération délicate dont chacun hésite à endosser la responsabilité. Il faudrait surtout, pour rendre l'hypothèse viable commercialement, disposer de nouvelles fréquences. Sinon, TDF2, cantonné aux mêmes fréquences que TDF1, *celles* attribuées à la France par l'accord signé à Genève en 1977, ne pourrait pas garantir la sécurité des cinq canaux de *TDF1*, rendant leur location peu attrayante.

L'*offre allemande* implique donc de négocier avec un pays disposant de fréquences adéquates, *tel le Luxembourg. Des négociations qui* n'ont pas encore réellement débuté, et qu'on imagine difficiles vu le *contentieux historique entre la* France et le Luxembourg en matière de satellites de télévision...

L'avantage de cet accord international, qui s'imposerait donc au-dessus des lois internationales, serait notamment de « contourner » la CNCL, qui a, seule, officiellement le droit de désigner *les opérateurs de télévision* des satellites français.

Car les conditions ont changé depuis l'été 1987, quand la CNCL avait désigné cinq candidats « admissibles » *pour* occuper TDF1 : TF1, Canal Plus, la 5 et M6, ainsi que, bien sûr, la SEPT, conçue pour ce type de diffusion. Un nouvel appel d'offres s'imposera sans doute pour choisir les « passagers » du *satellite. Mais pour* l'heure, il s'agit d'abord de désigner le « pilote » de l'engin et de savoir quelle *place* il laissera dans sa cabine aux autres navigants.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

● ***Le non-lieu pour M. Pascal Vallery-Radot : le parquet fait appel.*** – Le parquet du tribunal de Paris a interjeté appel, mercredi 3 août, de l'*ordonnance* de non-lieu *rendue la veille par le juge* Claude Greilier en faveur de M. Pascal Vallery-Radot. Chef du bureau des *radios à la CNCL, ce dernier avait été* inculpé de trafic d'influence le 23 novembre dernier pour avoir accepté un voyage offert par une radio candidate à une autorisation de la CNCL (*le Monde* du 4 août).

Il semble que, sans porter aucune appréciation sur le fond de l'affaire, le parquet estime l'ordonnance rendue irrégulière au regard des règles de procédure applicables.

Education

Les résultats du concours d'agrégation de mathématiques

(par ordre alphabétique)

Philippe Abgrall (168e), Chaouki Abourjaily (263e), Gilles Abramovici (115e), Marie-Françoise Aix, épouse Pizette (191e), Myriam Akim (263e), Luc Albert (68e), Adeline Alfonsi (234e), François Alouges (93e), Jean-Pascal Ansel (86e), Marc Arnaudon (43e), Jérôme Arnoult (148e), Maurice Arrigoni (48e), Guy Athanaze (182e), Jean Auerhan (250e), *Daniel Augot (74e), Eric Aurissergues* (89e), Bernard Ayoul (176e).

Jean-François Bache (214e), Christian Bailbé (247e), *Dominique Barbolosi* (110e), Christine Bariteau (113e), Claudine Baronet, (263e), Gabriel Baudrand (263e), Daniel Bellebouche (38e), Claude Bellet (206e), Anne Bellido (165e), Anne-lise Bellier (16e), Pierrette Belloni (263e), Guy Bénat (263e), Pierre Berger (49e), Claudine Bénzi (170e), *Peter Bieliczky* (210e), Olivier Biquard (2e), Anne-Marie Blanc, épouse Bachas (105e), Henri Blanc (234e), *Laure Blasco (62e), Philippe Bolle* (6e), Claude Borras (46e), Jean-Louis Bouquard (89e), Brigitte Bourgouin (263e), René Bourquin (263e), Anne Boutteloup (40e), Olivier Bouverot (79e), Sylvie Bridoux (201e), Georges Brin (156e), Annie Broglio (110e), Christophe Brouillard (119e), *Vincent Brun (136e),* Gilles Brunner (242e), Michel Buisson (72e), José Bury (186e).

Jean-Marc Cabanial (214e), René-Lucien Callean (250e), Jean-Paul Calvi (47e), Nathalie Caroff (227e), Jean Castillon (43e), Marc Cavallo (130e), Jacques Cellier (143e), Michel Chamak (151e), Francine Champroux, épouse Clouet (234e), Firmin Charpentier-Tit (161e), *Jean-Marc Charrier (147e), Michel* Chiche (263e), Sophie Cholle, épouse Quiquand (201e), Daniel Christiany (263e), Bruno Ciolfi (26e), Frédéric Clerc (186e), Marie-Laure Conseil (250e), Daniel Contri (133e), Rémi Cottens (45e), Jean d'Hesmivy d'Aur (227e), Claire Dartyge (103e), Cathy Dassonval (119e), Valérie Daujean (247e), Odile Debats, épouse Coggia (182e), Sylvie Decker, épouse Lamy (124e), Hugues Defrenne (153e), Eric Delabaère (51e), Benjamin Delay (35e), Odile Delyon, *épouse Brandière (94e), Marie-Louise* Desse (119e), *Jacques Devoddère* (170e), Alain Dewanne (10e), Patrice Dibling (196e), Albert Djaoui (150e), Michèle Dressayre, épouse Nourigat (234e), Joël Dubeuil (176e), Georges Dubouloz *(247e), Eric Ducasse* (124e), Yves Ducel (182e).

Ghislain Dupont (118e), Ghislaine Dupont ép. Baret (105e), Jean-Marie *Durand (214e), Colette Durthaller* ép. Vuillet (263e).

Christian Eckert (210e), Antoine *Edouard (148e), Yves Eichenlaub (9e),* Annick Ehlinger ép. Legiantier (176e), Georges Felix (250e), Claude Felloneau (77e), Roland Feltz (142e), Jean Ferrand (148e), Denis Finck (143e), Serge Fishaut (242e), Michel Florent (134e), François Flores (214e), Emmanuel Fontaine (151e), Nathalie Fortin (54e), Jacques Fougeront (170e), Marie Fournier (263e), Patrick Fradin (86e), Joël François (143e), Jean-Michel Fransès (128e), Marie Fresson ép. Tankere (156e), Julien Frontisi (201e), Alain Funtey (130e), Louis Gacogne (257e), Pascal Gamblin (180e), Christian Gamba (191e), Laurence Garnier ép. Bramoulle (128e), Frédéric Gauthier (263e), Maurice Georges (156e), Anne *Germanaague* (263e), *Xavier Giraud (69e), Gérard Gosse (37e),* Olivier Goubet (5e), Michel Goumi (263e), Laurent Gournay (23e), Nathalie Grac (260e), Benoît Grébert (40e), Ilme Gruner (100e), Mireille Guérineau ép. Bourmaud (104e), Alain *Guilland (227e),* Christophe Guillermard (119e), Philippe Guillot (88e), Jacqueline Guintrand ép. Duquesnoy (210e).

Dominique Haller (130e), Thierry Hamel (170e), Jean Hardouin (214e), Michel Heintzmann (263e), Jean-Michel Hurault (263e), Anne Jacamon ép. Salvo (186e), Murielle Jarry (201e), Eric Jaskolski (206e), Marie Joint (260e), Hélène Josset-Lattaignar (161e), François *Jouve* (95e), Sylvie Joyeux ép. Grésil (170e), Elisabeth Kervadec (186e), Alain Kiemz (186e), *Frédéric Klopp (19e), Alain Kuzniak* (196e), Jérôme Lacaille (81e), Claude Lacoutture (72e), Laurent Lafforgue (1er), Dominique Lahantier ép. Caignaert (124e), Christian Lalitte (260e), Hubert Lallement (136e), Claude Lafargue (250e), Olivier Lamy (57e), Antoine Landart (23e), René Laterza (263e), Claudine Laurent (105e), Jérôme Laurent (7e), Frédéric Laval (59e), Dominique Lavergne ép. Isler (191e), Denis Le Bail (153e), Anne Le Bihan (81e), Pascale Le Gall (17e), Pol Le Gall (105e), Jean Le Gluher (14e), Isabelle Le Quintrec (51e), Marie-Pierre Lebaud (139e), Raymond Leclerc (54e), Dominique Lecomte (196e), Francis Lecuyer (66e), Laurence Ledoux (263e), Denis Léger (17e), Abdellyjean Leguesdron (214e), Hervé Lelourec (234e).

Jean Lerbet (59e), Philippe Leroux (40e), *Martial Leroy* (78e), Isabelle Lesage (165e), Christine Lescop (10e), Françoise Lescure (124e), René Ligier (74e), Armelle Limare (180e), Michel Lion (234e), Igor Litovsky (98e), Caroline Loche (153e), Pierre Lofredi (156e), Elisabeth Logak (3e), Robert Louiset (242e), *Edouard Lucas (99e).*

Christian Maillard (115e), Véronique Mainet (57e), Xavier Makil (191e), Pascale *Mamet, ép. de Jonghe* (66e), Frédéric Mancuso (21e), Claude Marche (10e), Pierre Mari (100e), Odile Marianelli, ép. Ozenda (224e), Patricia Marie, ép. Fontanier (257e), Isabelle Martinez (27e), Claudie Masson, ép. Rolland (242e), Anne Mayer (263e), Serge Merceron (227e), Eric Merle (28e), Thierry Meyre (14e), Claire Michoud (263e), Laurent Miclo (38e), Marie Midelton, ép. Gottin (176e), *Philippe Molinier (234e), Jean-Paul* Morillon (263e), Frédéric Mouton (49e), Mireille Mouton (263e), Christian Nègre (168e), François Nicoleau (214e), Laurent Niederman (227e), Robert Obrist (250e), Jean Olivier (139e), Pascal Ortiz (214e), Christian Pacull (139e), Renaud Palisse (95e).

Patrick Palomares (263e), Nicole Panse (69e), Bernard Parisse (13e), Frédéric *Pascal (33e), Philippe Pasquier (156e),* Lydie Perez (263e), Catherine Perrault (59e), Pascale Petit (161e), Gérard Petitot (195e), *Fabrice* Philippe (201e), Jean Picaud (79e), Michel Poncet (227e), Michel Poncy (105e), Denis Poulain (263e), *Thierry Prévost* (62e).

Marie Quenez (84e), Patricia Rageul, ép. Petitjean (115e), Olivier Rarhare (8e), Thierry Ramond (182e), Jean Raynard *(263e), Paul Raynaud de Fitt (234e),* Pierre Rech (196e), Idelette Regnard (119e), Francine Ribaut (84e), Olivier Ribon (91e), Didier Robbes (161e), Emmanuel Roblet (74e), Patrick Rocton (113e), Bernard *Rogez* (224e), Marie Rosselle, ép. Bergonzini (65e), Stéphane Rossignol (257e), Roland Roussillon (81e), Frédérique Roussy (263e), Laurent Roy (31e), Françoise Sabatier, ép. Jacque (210e), Nicolas Saby (91e), Christine Sacré (90e), Gérard Saint-Pierre (263e), Jean Sarfati, (206e), Philippe Saux (143e), David Sattzin (36e), Francine Schmitt, ép. Laabid (263e), Jean Schmitt (62e), François Schmepf (25e), Anne-Marie Schooter, épouse Litovsky (170e).

Alain Sert (263e), Jhiniang Shih (263e), Frédéric Smietanski (28e), Arnaud Soucaris (19e), Alain Soyeur (54e), Frank Stengel (53e), Marie Strohl, épouse Lefebvre (97e), Eric Subtil (214e), Marc Sylvain (263e), Jean Thienard (102e), Irène Tordo-Rombaut (69e), Alain Trotivé (21e), Emmanuel Ullmo (32e), Frédéric Valory (214e), Eric Vasseront (34e), Victor Vangirard (134e), Philippe Veschambre (165e), Corinne Vindot (206e), René Vittel (136e), Charles Vix (3e), *Michèle Weiss (224e), Emmanuel* Will (227e), Marie-Françoise Wolf (196e), Thierry Xuereb (110e), Clément *Ziliotto* (242e).

(candidats à titre étranger)

Mustapha Hariri (168e), Nahm Megarbane (263e), Ibrahima Niass (89e).

loterie nationale – LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER (J.O. du 23/12/87) TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES	TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SOMMES GAGNÉES
0	640 028430 151850	F. 400 30 000 30 000	5	55 325 095 865 1545 00485 089715 240305 285825	F. 200 400 400 400 2 000 15 000 100 000 30 000 30 000
1	1 31 361 831 2301 050161 281041	100 200 500 500 2 000 30 000 6 000 100	6	0656 01846 13356 44446 69666	2 000 15 000 15 000 15 000 15 000
2	612 07872 128542	400 15 000 30 000	7	néant	
3	63792 000373 023443	15 000 100 000 30 000	8	8 18 218 868 6438 7798 10028 182738 217678	100 200 700 500 2 000 2 000 15 100 30 100 100 100
4	384 6014 7624 44664 49624 74924 102434 141084 237474	400 2 000 2 500 15 000 15 000 15 000 100 000 30 000 100 000	9	99 5179 4029 5839	200 2 000 2 000 2 500

88 **TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE** TIRAGE DU MERCREDI 3 AOUT 1988 61e
RENSEIGNEMENTS INFORMATIONS 36.15 LOTO

TACOTAC LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC du [illegible] (J.O. du [illegible])

Le numéro **912726** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille		gagnent
012726 112726 212726 312726 412726	512726 612726 712726 812726	40 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
902726	910726	912026	912706	912720	10 000,00 F
922726	911726	912126	912716	912721	
932726	913726	912226	912736	912722	
942726	914726	912326	912746	912723	
952726	915726	912426	912756	912724	
962726	916726	912526	912766	912725	
972726	917726	912626	912776	912727	
982726	918726	912826	912786	912728	
992726	919726	912926	912796	912729	

Tous les billets se terminant par			
2726	gagnent	4 000,00 F
726		400,00 F
26		200,00 F
6		100,00 F

LOTO N° 31 TIRAGE DU MERCREDI 3 AOUT 1988 : 4 24 27 29 30 44 – numéro complémentaire 26

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 10 ET SAMEDI 13 AOUT 1988 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRÈS-MIDI

88 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 3 AOUT 1988 62e
RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO

MUSIQUES

Fin d'une « Tétralogie » à Bayreuth

Chute du Walhalla de Wall Street

Séduit au départ, le public de Bayreuth a grondé de plus en plus fort, jusqu'aux huées retentissantes du Crépuscule des dieux, *contre la mise en scène d'Harry Kupfer, acclamant au contraire Daniel Barenboïm et la plupart des chanteurs.*

La *Tétralogie* est finie, et il faut refermer ce grand livre d'images irritant et attachant, sans être sûr d'avoir tout compris. Tout était-il d'une cohérence parfaite ? La question a pu se poser, notamment durant la dernière journée, riche en événements contrastés.

Nous avons enfin vu un vrai rayon de soleil : c'était pour les Nornes, les tisseuses de l'ombre, la nuit... Afin de décoder les messages du monde, les trois sœurs noires branchent en effet leur fil sur une forêt d'antennes de télévision au milieu desquelles elles s'embrouillent.

Siegfried et Brünehilde ont trouvé un rocher pour les abriter, étroit et peu confortable, qui monte et descend du sol comme un sous-marin ou, qui sait ? un refuge antiatomique.

Pour l'arrivée du jeune héros chez les Gibichungen, les panneaux se couvrent des mille lumières de Manhattan la nuit. Nous voici chez quelque géant de l'industrie avec des centaines d'ouvriers en bleu de travail que Hagen, sombre guerrier aux lunettes noires, toujours armé de sa lance, tient fortement en main.

Au deuxième acte, il veille, juché sur un grand escalier métallique à trois pieds, qui n'a d'autre justification que de permettre aux protagonistes de monter et de descendre sans cesse pour s'affronter et s'affirmer. Mais nous verrons une machine encore plus étrange plantée dans le Rhin, une plate-forme de forage, à moins que ce ne soit encore quelque engin atomique, en tout cas un assemblage de tuyaux tripode où courent sans cesse les filles du fleuve, qui apparaissent dans des hublots, comme les vitrines des boîtes à matelots de Hambourg.

Reprenons notre souffle avant l'enchaînement des scènes finales, la traditionnelle pièce montée de l'apothéose, où le décorateur Hans Schavernoch a dû bien s'amuser. Nous avons vécu quelques très beaux moments, grâce d'abord à Waltraud Meier, prédestinée au rôle de la pure et violente Waltraute avec cette voix d'émeraude, au lyrisme généreux et frémissant.

Magnifique Deborah Polaski, en difficulté à la fin de *Siegfried* comme elle le sera à la fin du *Crépuscule*, mais qui s'est affirmée comme une grande actrice au deuxième acte, terrassant Gutrune du regard, tenant tête à toute la meute de Gunther et Hagen, traquée et triomphante, avec des accents superbes dans cette voix admirablement étoffée, mais soumise à trop de violences.

En face d'elle, le Siegfried de Reiner Goldberg paraît quelque peu anecdotique : bon garçon naïf, débordant d'enthousiasme et d'affection, qui tombe dans tous les panneaux. La voix fruste, égrillarde, est pleine d'éclats, mais aussi de trous surprenants, par moments éraillée ; tout le contraire de Jerusalem auquel il succède, qui était, lui, trop monocorde, mais d'une unité parfaite et policée dans tous les registres et toutes les circonstances.

L'ensemble de la distribution est excellent : le Gunther velléitaire, à la voix droite et sans aspérités de Bodo Brinkmann ; la Gutrune rondelette d'Eva-Maria Bundschuh, dont le timbre est ombré par une sorte de panique fondamentale, qui ressort parfois en cris fantastiques ; le terrifiant Hagen de Philippe Kang, dont la voix et la lance menaçantes terrorisent le spectateur jusqu'à la fin ; enfin les Nornes, les Filles du Rhin et les superbes chœurs de Norbert Balatsch.

Mélange des thèmes

Une fin extraordinaire où Kupfer a mélangé bien des thèmes, y compris religieux, ce qui est nouveau : lorsque Hagen a frappé Siegfried, toute la foule des ouvriers-vassaux se met à genoux devant ce meurtre de l'Innocent. Mais Siegfried a encore assez de force pour chanter, bousculer Gunther et marcher sur Hagen qui recule épouvanté.

Tout le monde s'enfuit quand il meurt enfin. Il tombe dans le même cratère que son père Sigmund, mais l'on n'est pas étonné de voir, pendant la sublime marche funèbre... Wotan lui-même qui vient jeter dans la fosse les deux morceaux de lance brisée et s'agenouille pour prier ! Alors, de l'autre côté, apparaît Brünehilde, défiant son père devant cette tombe injuste. Comme on se retrouve !

Cette fantaisie ajoutée au livret est assez touchante et paraît moins grave que la manipulation de l'oiseau de *Siegfried*, encore qu'elle démente la vision impressionnante du Walhalla décrite par Waltraute. Autre innovation plus contestable : ce n'est pas le héros mort qui lève la main pour empêcher Hagen de lui prendre l'anneau, mais Brünehilde qui lui actionne le bras...

Elle entonne alors son grand chant de mort, reprend à Siegfried son manteau de Walkyrie qu'elle lui avait donné, arrache la lance de Hagen et, avec son cheval à roulettes, se jette dans le cratère avec le cadavre de son époux au milieu des flammes et de la fumée.

Cette disparition des héros qui devaient sauver le monde est le signal de la catastrophe atomique : les gratte-ciel, le Walhalla de Wall Street, la cité de l'or maudit, s'effondrent (sur les panneaux) comme des cathédrales bombardées ; le Rhin déborde et coule, vert comme au début ; les filles récupèrent l'anneau et noient Hagen avec bonheur. Et puis l'on découvre toute une cohorte de beaux messieurs et belles dames, habillées comme à Bayreuth, qui contemplent en buvant du champagne le reportage de la catastrophe finale sur des récepteurs de télévision, tandis que, dans le fond, s'agitent des ouvriers en bleus de travail. Sur le devant de la scène, un petit garçon (le jeunes Siegfried de Mesguich ?) avec une lampe électrique guide une petite fille. Est-ce que tout va recommencer ?

Il n'y a sans doute pas une interprétation globale du mythe à chercher dans cette *Tétralogie* ; comme toujours les significations s'entrecroisent et parfois se contredisent. Le substrat idéologique, malgré quelques velléités, paraît assez mince ; contentons-nous d'y butiner les images les plus riches avec le souvenir de quelques belles incarnations vocales.

Quant à Daniel Barenboïm, il a monté cette *Tétralogie* pour la première fois avec une égale magnificence. On peut discuter certains de ses mouvements, trop lents ou trop rapides, la progression un peu indécise parfois de telle grande page, mais l'ensemble est d'une belle musicalité, bouillonne de vie et de talent, avec parfois un très profond regard.

JACQUES LONCHAMPT.

Marie Keyrouz religieuse

Chants chrétiens venus d'Orient

Marie Keyrouz, jeune religieuse de Beyrouth, a choisi de chanter Dieu, en grec, en arabe, en syriaque. Un son inouï, à découvrir.

La voix s'élève, superbe, modulant les subtiles arabesques du chant oriental. Elle plane, redescend en volutes jusqu'à devenir un son ténu. La salle retient son souffle, subjuguée par cette émotion contenue, cette plénitude douloureuse.

Le choc a eu lieu le 3 juillet dernier. Celle qui nous offrait cet instant de beauté rare est une jeune religieuse libanaise, dans son répertoire de chants liturgiques syriaques et byzantins. C'était son premier concert en France, dans le cadre du Festival de la fondation Royaumont.

Marie Keyrouz, belle, enjouée, volubile, est née à Beyrouth dans une famille maronite, elle chante depuis sa petite enfance. Ses parents l'encourageaient et elle courait d'une église à l'autre, pour s'imprégner de ces musiques qui la fascinaient. Sa vocation de religieuse lui est venue très jeune. quant à sa vocation de chanteuse... *« Un jour, à dix ans, je suis entrée dans une église qui pratiquait le rite grec byzantin. La musique m'a transportée. C'est pourquoi, plus tard, j'ai choisi la congrégation des sœurs baziliennes chouérites de Beyrouth, qui pratiquaient le chant byzantin. »*

Depuis 1940, ces religieuses, sortant de leurs cloîtres, se sont lancées dans des missions humanitaires en direction des écoles et des hôpitaux. C'est avec elles que pendant dix ans Marie Keyrouz travaillera le chant byzantin ; puis elle continuera ses études musicales à l'université Saint-Esprit de Kaslik. Dans la vie quotidienne, avec sa famille et ses amis, elle interprète volontiers des chants profanes, mais elle s'y refuse en public. *« J'ai dédié toute ma vie à Dieu. L'art religieux en musique, comme en peinture, c'est ce qu'il y a de plus beau et de plus élevé. Pourquoi aller chercher ailleurs ? »* Marie est très populaire au Liban. On lui a proposé de chanter l'opéra mais elle a refusé, persuadée *« de n'avoir rien raté »*.

On comprend alors pourquoi elle tient, pour ses concerts, à endosser sa tenue noire et blanche de religieuse : pour bien en marquer le caractère sacré. *« J'ai besoin d'être en contact avec Dieu, avec les hommes. Quand je chante, je prie doublement. »* Les musiciens qui l'accompagnaient à l'oud (luth), au nay (flûte orientale) et au kanoun (cythare), elle les a choisis parce qu'ils pratiquent la liturgie et ont avec elle le *« feeling »* indispensable.

Marie Keyrouz a été invitée à participer aux sessions de recherche programmées par la fondation Royaumont, consacrées cette année aux chants liturgiques de l'Eglise milanaise, qui représentent de grandes similitudes avec les chants byzantins. Sous la direction de Marcel Perès, chef de l'ensemble Organum, chercheurs, musiciens et musicologues analysent les manuscrits vieux de plusieurs siècles et échangent leurs savoirs, tentant de retrouver l'interprétation de l'époque.

Avec Organum, Marie Keyrouz donne quelques rares concerts en France, cet été. En même temps, elle continue de préparer son doctorat sur la musique du Moyen-Orient. Elle retrouve ses compatriotes de Paris à Notre-Dame-du-Liban : *« On chante, on prie. Je ne me sens pas dépaysée en France, qui a toujours été la mère du Liban. Je veux m'imprégner de toute la culture d'ici, pour m'enrichir et enrichir mon pays quand j'y retournerai. Nous vous aimons, nous avons besoin de vous. »*

DOMINIQUE HARET.

★ Marie Keyrouz avec l'ensemble Organum (sept chanteurs et chanteuses), chant liturgique milanais :

– *le 5 août à l'abbaye de Sénanques* (Vaucluse) à 19 h 30. (60 F et 40 F).

– *le 23 août à l'église de Châtelus-Malvaleix* (Creuse).

Un répertoire remontant au IVe siècle

Résultats de brassages culturels intenses, les deux syles de chant au répertoire de Marie Keyrouz sont liés aux deux principaux courants de l'Eglise chrétienne, qui coexistent au *Moyen-Orient* : l'Eglise maronite et l'Eglise grecque melkite. Le dogme, catholique, est le même, seuls les rites diffèrent.

Le premier, dit *chant syro-maronite*, transmis oralement *depuis le IVe siècle*, est d'essence populaire, musicalement plus simple. Il utilise l'arabe littéraire ou le syriaque.

Le second, dit *byzantin*, remonte au VIIe siècle. Il était, à *l'origine*, interprété par les souverains de l'empire byzantin, quand ceux-ci possédaient à la fois le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Plus sophistiqué, il exige une très belle voix et une technique savante, en particulier pour les improvisations. Il utilise le grec ancien et l'arabe littéraire.

Marie Keyrouz vient d'ajouter un troisième style à son répertoire : le *chant grégorien milanais*, très proche du byzantin. En *effet*, à la suite *des invasions* arabes du Moyen Age, de nombreux patriarches byzantins avaient trouvé *refuge* à Milan.

FESTIVAL D'AVIGNON

Maria de Medeiros sans frontière



MARC ENGUERAND

Bouclant le Festival, Maria de Medeiros et Luis Miguel Cintra ont donné, en français, trois représentations de *la Mort du prince* de leur compatriote Fernando Pessoa, dans la traduction de Teresa Rita Lopes. C'est avec Luis Miguel Cintra que Maria de Medeiros a joué pour la première fois. C'était au Portugal, elle avait quinze ans, elle en a vingt-deux. L'ovale étonnant de son visage, son grand front lisse, ses yeux immenses de statue étrusque sont presque familiers. Elle a déjà tenu des rôles importants — dont la magnifique Juliette du *Public*, dans la mise en scène de Jorge Lavelli — et surtout celui de l'élève à qui Louis Jouvet (Philippe Clevenot) dispense son enseignement. Elle est d'ailleurs arrivée à Avignon, directement de New-York — avec juste une escale à Paris — où tous deux venaient de présenter le spectacle de Brigitte Jacques, *Elvire/Jouvet 40*. Ce qu'ils font régulièrement en Europe d'Ouest et d'Est comme dans les deux Amériques, depuis trois ans.

Les vrais maîtres de Maria de Medeiros ont été Brigitte Jacques et Roland Monod à l'école de la rue Blanche, Michel Bouquet et Jean-Pierre Vincent au Conservatoire. Et, en un sens, Philippe Clevenot : *« Il est le maître parce qu'il joue le personnage, et parce qu'il est très fort. Intimidant. C'est à peine si, d'abord, j'osais dire un mot. Mais j'ai essayé d'approcher le plus possible de moi l'expérience de ces leçons. Elles ont valu pour tous les personnages que j'ai joués ensuite. Y compris la Juliette du* Public.

» J'ai beaucoup aimé le travail avec Jorge Lavelli. Il me rappelle mon grand-père : le type même du monsieur latin, avec une sorte d'autorité naturelle, normale. Parfois, les acteurs ne le comprennent pas, parce qu'il n'explique pas. Il veut une image, il la veut comme un artiste, parce qu'elle est nécessaire esthétiquement. »

Maria de Medeiros dit que sa vie professionnelle ressemble à celle des autres élèves du Conservatoire, *« la chance en plus »*, ce qui n'est pas rien. *« Mais j'ai d'autres centres d'intérêt. Quand je suis venue en France, il y a cinq ans, c'était pour suivre des études de lettres. Au Portugal, le théâtre manque trop cruellement d'argent. J'avais un peu joué et surtout au cinéma. Alors finalement j'ai passé le concours de la rue Blanche et j'ai été reçue. Après quoi, les choses se sont enchaînées.*

» Je suis venue en France pour vivre ma vie. Au Portugal, on n'est pas soi-même, on est la fille, la petite-fille de quelqu'un. La liberté d'action est réduite ; je l'ai trouvée en France. Pourtant le théâtre n'est pas mon seul but. J'ai réalisé un film. Fragment II, *d'après Beckett, que j'ai d'ailleurs tourné dans les locaux du* Monde. *Nous n'avions pas de moyens, nous avons travaillé une semaine pratiquement sans dormir ni manger. La fatigue physique était pourtant moins éprouvante que quand je joue, quand soir après soir, je dois entrer sur scène et affronter le public.*

» Pour le moment, je tiens je ne sais pas combien de temps ça durera. Je suis à un moment où je rencontre des gens, où j'emmagasine. Je n'ai ps encore l'âge d'être sage. »

COLETTE GODARD.

Les spectacles d'Avignon repris la saison prochaine

Pour ceux qui n'y étaient pas

Tout au long de la semaine prochaine, la plupart des spectacles du quarante-deuxième Festival d'Avignon, souvent coproduits par les plus prestigieuses institutions en France et en Europe, seront donnés dans de nombreuses villes. Voici la liste des principales reprises et, pour chacune, un extrait des critiques parues dans *le Monde* durant le Festival (leur date figure entre parenthèses) :

Hamlet, de Shakespeare, mise en scène de Patrice Chéreau, avec Gérard Desarthe. Au TNP de Villeurbanne (10-28 octobre), àClermond-Ferrand (4-6 novembre), à la Maison de la culture de Grenoble (12-16 novembre) et au Théâtre des Amandiers de Nanterre (25 novembre au 1er février 1989).

« Hamlet est un monstre de contradictions. Le jouer ouvre toutes les perspectives. Gérard Desarthe et un acteur qui dispose d'une charge nerveuse, spirituelle et poétique si intense qu'il sait faire résonner la jeunesse d'Hamlet, sa fatigue, son courage, sa présence d'esprit, sa mélancolie effrayante, ses visions... Et tout cela sans effets de voix ni de manières, par la dimension de l'esprit et la classe de l'imagination » (12 juillet).

Freaks, d'après le film de Tod Browning, mise en scène de Geneviève de Kermabon. Au CAC de Douai (7-8 octobre), à la Maison de la culture de Bourges (1er-3 décembre), au théâtre des Bouffes du Nord à Paris (17 janvier-19 février 1989), au Théâtre du 8e de Lyon (24 février-10 mars), à la Maison de la culture du Havre (15-19 mars) avant plusieurs villes en Italie et Belgrade.

« La raison d'être, l'importance et l'excuse de ce spectacle hors-normes, d'ailleurs accompli avec grand soin et grand savoir-faire, tournent, comme celles du film, autour de la peur, de la souffrance. Peur et souffrance que ressentent les « autres », peur et souffrance qu'ils suscitent chez autrui, déterminant des racismes (...). Il ne faut pas seulement admettre qu'il est pénible de voir Freaks, *il faut aussi le souhaiter »* (13 juillet).

Tir Lir, de Marie Redonnet, mise en scène d'Alain Françon, avec Isabelle Sadoyan et Jean Bouise. Au TNP de Villeurbanne (novembre) et au Théâtre national de la Colline, à Paris (décembre).

Jean Bouisse et Isabelle Sadoyan sont Mub et Mab, les deux voix de Tir *et* Lir, *disant en mille et une cabrioles drolatiques les mystères de la vie. Générosité, virtuosité d'un duo d'exception »* (17 juillet et 4 août).

Je me souviens, de Georges Perec, joué et mis en scène par Sami Frey. A l'Opéra-Comique, à Paris, dans le cadre du Festival d'automne (13-16 octobre), puis au TNP de Villeurbanne et à la Comédie de Genève (dates à préciser).

« Durant les trop courtes soixante-dix minutes de ce spectacle, Sami Frey a des moments de sincérité absolue, de malice, d'innocence et de fragilité aussi, qui sont avant tout ceux de l'enfance. (...) *Nous sommes là sur les planches d'un théâtre enchanté »* (28 juillet).

La Journée des chaussures, de et avec Daniel Emilfork, Frédéric Leidgens et Denise Péron. Au Théâtre de Lyon (29 novembre-17 décembre), au Théâtre des Amandiers de Nanterre (10 janvier-12 février 1989) et à la Maison de la culture du Havre (16-25 février 1989).

« Ils irradient si fort, ces trois acteurs, ils sont si « radio-actifs », que nous aurions pu simplement les contempler, une bonne heure de plus, dans le silence... Nous eussions été comblés. Mais, voilà, ils causent (...). *Ce n'est pas bête du tout, ce n'est pas lourd, pas grossier, pas prétentieux. Mais, quoique plein à ras bord, c'est presque vide et, quoique assez compliqué, c'est simple »* (16 juillet).

Les Trois Sœurs, d'Anton Tchekhov, mise en scène de Maurice Bénichou, avec Niels Arestrup, Christine Citti, Anne Alvaro et Christine Murillo. En tournée dans treize villes de France, du CADO d'Orléans jusqu'à Limoges (4 octobre au 13 décembre).

« A noter, l'interprétation curieuse, émouvante, de Christine Murillo et de Niels Arestrup. Bénichou a bien indiqué le profil des jeunes officiers de cette petite ville de garnison que Tchekhov décrit sans trop bien la connaître, semble-t-il. La mise en scène plaît beaucoup aux festivaliers, tant mieux. Elle est classique et sentie. De quoi se plaindre ? » (19 juillet).

L'Augmentation, de Georges Perec, mise en scène de Didier Bezace, avec Michel Berto. Au Théâtre de l'Aquarium, à la Cartoucherie de Vincennes (27 septembre-15 novembre), puis tournée au début de 1989 dans les Maisons de la culture du Havre, de Caen et d'Amiens (dates à préciser).

« L'extrême précision, la finesse du texte de Perec, sont comme étouffées par des images trop évidentes ; l'humour carnassier tourne très tôt à la franche rigolade avant qu'un tragique un peu toc ne rende que très mal compte d'une peur autrement plus noire contenue dans les mots » (15 juillet).

Simplement compliqué, de Thomas Bernhard, mise en scène de Christian Colin, avec Jean-Paul Roussillon. Au Théâtre de l'Athénée (27 septembre-30 octobre), au CADO d'Orléans (30 novembre-3 décembre) et au CAC de Douai (8-10 décembre).

« La mise en scène de Christian Colin paralyse la pièce dans une boîte sans franche ouverture sur le dehors. Jean-Paul Roussillon est en porte à faux lui aussi. Il fait passer les innombrables idées et nuances et beautés du texte par le ronron d'un mouillégumes vocal, incolore » (23 juillet).

Five Stone Wind, ballet de Merce Cunningham. A Toulon (18-19 novembre), à Grenoble (22-24 novembre), à Caen (29 novembre), au Havre (1er-3 décembre) et au Théâtre de la Ville à Paris (20-29 décembre).

« Restent le plaisir toujours vif à voir l'original après tant de copies et la reconnaissance qu'on doit à celui qui a tant fait évoluer la danse. Restent, plus évidents que jamais, un dépouillement, une rigueur, une simplicité et une clarté qui sont la marque d'un grand art... classique » (2 août).

La Fiancée aux yeux de bois, ballet de Karine Saporta. Dans quinze villes de France (du 7 octobre au 30 mai), dont Paris, au Théâtre de la Ville (16-20 mai).

« Pris isolément, les ingrédients sont plutôt bons mais la sauce ne prend pas. Le vocabulaire chorégraphique est extrêmement limité ; les cinq personnages, un peu somnambuliques, répètent indéfiniment les mêmes petites actions » (15 juillet).

Spectacles

théâtre

Les autres salles

ARCANE (43-38-19-70). *Le Punch du frappeur d'azur* : 20 h.
BERRY (43-57-51-55). ◇ Trop, c'est trop : 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). *Si jamais je te pince* : 21 h.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babes-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
FONTAINE (48-74-74-40). ◇ Concours de circonstances : 21 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). *La Cantatrice chauve* : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. ◇ Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. *Contes érotiques arabes du XIVe siècle* : 20 h. La Ronde : 21 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 21 h.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.
ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 20 h 45.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30.
POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. *La Voix humaine* : 20 h 30. La Femme rompue : 22 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30.

Les concerts

AUDITORIUM DES HALLES. Camerata de Versailles. 20 h 30. Dir. Amaury du Closel, D. Bourgue (cor), C. Debrus (piano). Œuvres de Haydn. Dans le cadre du Festival estival de Paris.
ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. Orchestre de Surrey County. 20 h. C. Dearnley (cello). Œuvres de Tchaïkovski, Sibelius, Elgar. Entrée libre.

Jeudi 4 août

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Ensemble Serenata de Paris. 18 h 30 (dernière). Œuvres de Haendel, Couperin, Telemann. Philharmonie de chambre. 21 h (dernière). Dir. Roland Douatte, S. Rodesco (violon). « Les Quatre Saisons », œuvres de Vivaldi.
ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE Alexandre Lagoya. 21 h. Guit. Œuvres d'Albeniz, Bach, Granados, Tarrega, Weiss. *Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.*
ÉGLISE SAINT-MÉDARD. Francis Hardy, Jean Galard. 21 h. Trompette, orgue. Œuvres de Vivaldi, Albinoni, Bach, Tartini. Dans le cadre du Festival musique en l'Ile.
MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Michel Beroff. 9 h. Début du stage « Naissance d'une interprétation » dirigé par Michel Beroff. Autour du « Quatuor pour la fin du temps » d'Olivier Messiaen. Avec la participation des élèves du Conservatoire national supérieur de musique de Paris. Entrée libre. Dans le cadre du Festival estival de Paris.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

La Grande Parade (1926), de King Vidor, 16 h ; Old Mother Riley MP (1939, v.o.), d'Oswald Mitchell, 19 h ; The Bitter Tea of General Yen (1933, v.o.), de Frank Capra, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30-

Si vous avez manqué le début : Paris en chantant : les Paris du cœur (1986) de Jacques Richard, Romance de Paris (1941) de Jean Boyer, 14 h 30 ; Paris sur Seine : Une histoire d'eau (1958) de François Truffaut et Jean-Luc Godard, l'Eau (1964) de M. Gibaud, la Vie d'un fleuve (1931) de J. Lods, La Seine a rencontré Paris (1958) de Joris Ivens, 16 h 30 ; Paris, Mai 68 : Trente-trois jours en mai (1970) de F. Chardeaux, Camarades (1969) de Marin Karmitz, 18 h 30 ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 20 h 30.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
AMERICAN NINJA (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BALANCE MAMAN HORS DU TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
BLOODSPORT (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BLUE-JEAN COP (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).
CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).
CÉRÉMONIE D'AMOUR (**) (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).
CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
CRITTERS 2 (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).
DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67).
DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
EST-IL FACILE D'ÊTRE JEUNE... EN URSS (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ET SI ON LE GARDAIT ? (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).
FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).
HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA LÉGENDE DU LAGON (Nouvelle Zélande, v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MÈRE TERESA (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LA MÉRIDIENNE (Suis.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).
MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
MISTER DYNAMITE (Hong Kong, v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).
LES PRÉDATEURS DE LA NUIT (*) (Fr., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
PUBLIVORE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LE QUATRIÈME PROTOCOLE (Brit., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
RETOUR DE FLAMME (*) (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).
LE TEMPS DU DESTIN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
TYPHOON CLUB (Jap., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).
UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
VICES ET CAPRICES (**) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

Les grandes reprises

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
A BOUT PORTANT (**) (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO (Fr.-It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).
L'AMÉRIQUE INTERDITE (**) (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).
AMORE (It., v.o.) : La Bastille, 11e (43-54-07-76).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (tchèque, v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ANGEL II : LA VENGEANCE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
L'AS DE PIQUE (Tch., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
ATLANTIC CITY (Fr.-Can.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
AUTOPSIE D'UN MEURTRE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
AVANTI ! (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
CENDRILLON (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).
CLASS 84 (**) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
LA COMTESSE AUX PIEDS NUS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.f.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
DRAME DE LA JALOUSIE (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
EMBRASSE-MOI, IDIOT (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34).
L'EMPIRE DES SENS (**) (Fr.-Jap., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
L'EXTRAVAGANT MR RUGGLES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
EXTRÊME PRÉJUDICE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LES INCORRUPTIBLES (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
INSIDE DAISY CLOVER (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (**) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES LUNETTES D'OR (It.-Fr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
MACADAM COW-BOY (*) (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).
MANHATTAN (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).
METROPOLIS (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
MISSION (Brit., v.o.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
MURIEL (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).
MY FAIR LADY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).
NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
OCTOPUSSY (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
PANDORA (Brit.-A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LA PEUR (It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
LE RODEUR (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
ROME VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
SCARAMOUCHE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).
SOUDAIN L'ÉTÉ DERNIER (A., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).
STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
STROMBOLI (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).
SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
UN APRÈS-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
LA VIEILLE DAME INDIGNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).
VOYAGE EN ITALIE (It., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES FILMS NOUVEAUX

ENVOYEZ LES VIOLONS. Film français de Roger Andrieux : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
POUR UNE NUIT D'AMOUR. Film américain de Dusan Makavejev, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
RANDONNÉE POUR UN TUEUR. Film américain de Roger Spottiswoode, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
LA TRAVESTIE. (*) Film français d'Yves Boisset : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
UNE BRINGUE D'ENFER ! Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 5 AOUT

« Hôtels et jardins du Marais », 14 h 30 et 16 heures, métro Bastille, angle rue Saint-Antoine (C.-A. Messer).

« Hôtels et cours de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les jardins Kahn », 14 h 30, 6, quai du 4-Septembre (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue du Figuier (Didier Bouchard).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 1, rue Saint-Louis-en-l'Isle (Tourisme culturel).

« L'histoire du quai Voltaire », 15 heures, 25, quai Conti (Isabelle Hauller).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'Opéra », 11 h 30, dans le hall.

« Au jardin des Tuileries », 14 h 30, métro Tuileries, place des Pyramides.

« Le quartier de la rue des Gravilliers et ses passages », 15 heures, façade de Saint-Nicolas-des-Champs, 254, rue Saint-Martin.

« Les salons de la bibliothèque de l'Arsenal », 15 heures, entrée, esplanade au coin de la rue de Sully.

« Le Panthéon, de la crypte aux terrasses », 15 heures, grilles d'entrée, rue Clotilde.

« Le quartier du Temple », 15 heures, square du Temple, angle de la rue du Temple.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 4 août

TF 1

20.35 Feuilleton : Le vent des moissons. De Jean Sagols (3e épisode). 21.55 Cinéma : Psy □ Film français de Philippe de Broca (1980). Avec Patrick Dewaere, Anny Duperey, Michel Creton. 23.25 Journal et la Bourse. 23.45 Magazine : Minuit sport. 0.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.10 Documentaire : L'odyssée sous-marine du commandant Cousteau. 2.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.00 Alain Decaux face à l'histoire. 3.55 Documentaire : Histoire de la vie. 4.45 Musique. 5.05 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

20.35 Cinéma : Alexandre le Grand ■ Film américain de Robert Rossen (1956). Avec Richard Burton, Frederic March, Claire Bloom, Danielle Darrieux, Peter Cushing. 22.25 Magazine : Musique au cœur. D'Eve Ruggieri. Deuxième symphonie en ré majeur, opus 73, de Brahms, par l'Orchestre de Paris, sous la direction de Carlo-Maria Giulini (rediff.). 23.15 Informations : 24 heures sur la 2. 23.35 Jazz. Didier Lockwood et Jacques Higelin (Festival d'Antibes-Juan-les-Pins 1986).

FR 3

20.30 Téléfilm : Mari par correspondance. De Marvin J. Chomsky. Avec Valérie Bertinelli, Ted Wass, Kenneth Kimmins. 22.00 Journal et météo. ▶ 22.25 Magazine : Océaniques. *Alekan : la lumière. L'univers et l'art d'Henri Alekan, un document signé Michel Dumoulin.* 23.45 Musiques, musique. Deux lieder de Brahms : Mein Liebe ist grün, Der Tod, das ist die kühle Nacht, par Françoise Pollet.

CANAL PLUS

20.31 Cinéma : AIDS, trop jeune pour mourir □ Film franco-allemand de Hans Noever (1985). 21.55 Flash d'informations. 22.00 Cinéma : les Faux Durs ■ Film américain de Michael Ritchie (1977). 23.45 Cinéma : la Bonne □ Film franco-italien de Salvatore Samperi (1986). Avec Florence Guérin, Katrine Michelsen. 1.05 Cinéma : Moi et Catherine ■ Film italien d'Alberto Sordi (1980). Avec Alberto Sordi, Catherine Spaak, Rossano Brazzi.

LA 5

20.30 Téléfilm : Un meurtre est-il facile? De Claude Whatham. 22.30 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente. Abus de confiance. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Le grand Niagara (rediff.). 1.20 Kung-fu. 2.10 Journal de la nuit. 2.15 Joseph Balsamo (rediff.). 3.10 Bob Morane (rediff.). 3.35 Vive la vie! (rediff.). 4.05 Shérif, fais-moi peur (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Saïgon, l'année du Chat. De Stephen Frears. 22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Variétés : Election de Miss OK. 1.30 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes (rediff.). 2.30 Feuilleton : La juive du château Trompette (5e épisode). 3.25 Feuilleton : Nans le berger (2e épisode). 3.50 La juive du château Trompette (rediff.). 4.45 Nans le berger (rediff.). 5.10 Magazine : Matin chaud.

FRANCE-CULTURE

21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 4e débat : Sa Majesté l'opinion publique. 22.15 Fred Deux et son double. Le bec de gaz. 22.40 Musique : Nocturne. Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 4. Abbaye de Saint-Guilhem-le-Désert : œuvres de Williams, Vincent, Stanley, Locke, par le Ganassi Consort Koln. 0.05 Du jour au lendemain. 4. Jacqueline Merville et Barbara Carlier. 0.50 Musique : Coda. Tom Waits : 4. Le jazz.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 18 juillet en l'église Saint-Germain-des-Prés) : œuvres de Piroye, de Grigny, Nivers, d'Andrieu, par André Isoir, orgue. 22.37 Le voyage en Italie, 1. D'après les dernières lettres de Jacopo Ortis, d'Ugo Foscolo. Œuvres de Liszt, Puccini, Sciarrino, Petrassi. 0.00 Un violon dans la nuit. Zino Francescatti. Concerto pour violon et orchestre nº 3 en si mineur, de Saint-Saëns ; Sonate pour violon et piano nº 16 en mi bémol majeur K 481, de Mozart ; Symphonie espagnole op. 21, de Lalo.

Vendredi 5 août

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Des agents très spéciaux. ▶ 15.20 Téléfilm : Une péniche nommée *Réalité*. De Paul Seban, avec Aurore Clément, Alexandra Stewart, Georges Trillat (rediff.). 16.50 Club Dorothée vacances. 18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal. 20.25 Météo et Tapis vert. 20.35 Jeux : Intervilles. Hyères-Calvi. 22.20 Magazine : Ushuaia (rediff). Le magazine de l'extrême, de Nicolas Hulot. Sommaire : Les derniers marins ; Garimperos (« Orpailleurs ») ; Les saltimbanques du ciel ; Birdman rallye ; Deux voiles pour un tour. 23.15 Téléfilm : L'affaire Marie Besnard (rediff.). Avec Alice Sapritch, Jacques Alric (1re partie). 0.45 Journal et la Bourse. 1.00 Magazine : Minuit sport. 2.00 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 2.25 Documentaire : La pirogue. 3.15 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.40 L'équipe Cousteau en Amazonie. 4.25 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 6.05 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.30 Documentaire : Histoires naturelles.

A 2

13.40 Feuilleton : La sonate pathétique. 14.05 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.45 Jeu : Bing parade. Emission présentée par Thierry Beccaro, à Cap-d'Agde. 15.40 Feuilleton : Detroit. 16.30 Feuilleton : La poupée sanglante (4e épisode). 17.30 Série : Sam'suffit. 17.55 Actualités régionales. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.35 L'arche d'or. 20.00 Journal. 20.30 Météo. 20.35 Série : Les héritiers. Le régisseur, de Bruno Gantillon avec Bernard-Pierre Donnadieu, Christine Laurent, Samson Fainsilber. 22.05 Apostrophes d'été. Magazine littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « De très vieilles histoires », sont invités : Jean-Louis Beaucarnot (*les Noms de famille et leurs secrets*), Annette Colin-Simard (*les Hommes, passé, présent, conditionnel*), Jean-Pierre Marchand, directeur du département jeunesse chez Gallimard, et notre collaboratrice Yvonne Rebeyrol (*Lucy et les siens, chroniques préhistoriques*). 23.25 Journal. 23.40 Cinéma : Un printemps sous la neige ■ Film franco-canadien de Daniel Petrie (1984). Avec Liv Ullman, Kiefer Sutherland, Mathieu Carrière.

FR 3

13.30 Série : Cap danger. Pollution mortelle. 14.00 Magazine : 40e à l'ombre de la 3 (suite). 17.00 Série : Les invisibles. Le roi complote. 17.05 Série : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Magazine : Flash mag été. De Patrice Drevet. 18.00 Série : Sur la piste du crime. Des renseignements en or. 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeu : La classe. Présenté par Fabrice. 20.30 Feuilleton : Terre des gangs. De Richard Sarafian, avec Michael Nouri, Brian Benben, Joe Penny, Richard Castellano (5e épisode). 21.20 Magazine : Thalassa. De Georges Pernoud. Le triangle de Mimizan. 22.05 Journal. 22.30 Feuilleton : L'amour du métier. D'Yves Laumet, avec Jacques Denis, Maïa Simon, Stéphane Goiraud, Fernand Sardou, Tsilla Chelton (3e épisode). 23.25 Musiques, musique. Hugo Wolf : Nimmersatte Liebe, kennst du das Land, par Françoise Pollet. Textes lus par *Suzanne Flon*. 23.35 Sports : Volley-ball. France-Etats-Unis.

CANAL PLUS

13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : Equus ■ Film américain de Sydney Lumet (1977). Avec Richard Burton, Peter Firth, Colin Blakely. 16.10 Cinéma : Amigo, mon colt a deux mots à te dire ■ Film franco-italo-espagnol de Maurizio Lucidi (1972). Avec Burd Spencer, Jack Palance, Danny Saval. 17.40 Série : Superman. 18.05 Cabou cadin. Bécébégé ; Virgul. 18.30 Cabou cadin. Rambo. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz. Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Jean-Claude Brialy, Patrice Martin, Line Renaud. 20.30 Flash d'informations. 20.31 Série : Un flic dans la Mafia. 21.15 Cinéma : le Soupirant ■■ Film français de Pierre Etaix (1962). Avec Pierre Etaix, Karin Vesely, France Arnel, Laurence Lignières. 22.35 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Rendez-vous à Broad Street ■ Film anglais de Peter Webb (1984). Avec Paul McCartney, Ringo Starr, Linda McCartney. 0.25 Cinéma : Cent francs l'amour ■ Film français de Jacques Richard (1985). Avec Richard Bohringer, Pierre-Loup Rajot, Valérie Steffen. 2.00 Cinéma : les Faux Durs ■ Film américain de Michael Ritchie (1977). Avec Burt Reynolds, Kris Kristofferson, Jill Clayburgh. 3.45 Cinéma : Les rats attaquent ■ Film canadien de Robert Clouse (1982). Avec Sam Groom, Sara Botsford, Lisa Langlois. 5.05 Téléfilm : Etalage public.

LA 5

13.30 Série : La loi de Los Angeles (rediff.). 14.25 Téléfilm : Retour aux sources. De Charles Dubin, avec Telly Savalas, Keith Gordon, Michel Constantine. 16.00 Série : Hitchcock présente (rediff.). 16.30 Série : Kung fu. 17.20 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi, Lucile. 18.30 Dessin animé : Le monde enchanté de Lalabel (rediff.). 18.55 Journal images. 19.02 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 19.58 Journal. 20.30 Téléfilm : Passion hantée. De John Korty, avec Jane Seymour, Gerald McRaney, Mollie Perkins. 22.15 Téléfilm : La fraternité ou la mort. De Paul Wendkos, avec Glenn Ford, Rosemary Forsyth. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Retour aux sources (rediff). 1.40 Kung fu (rediff.). 2.30 Journal de la nuit. 2.35 Joseph Balsamo (rediff.). 3.30 Bob Morane (rediff.). 3.55 Vive la vie (rediff.). 4.50 Top nuggets (rediff.).

M 6

13.30 Série : Poigne de fer et séduction. 13.55 Feuilleton : Nans le berger (rediff.). 14.20 Feuilleton : La juive du château Trompette (5e épisode, rediff.). 15.15 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal et météo. 18.15 Série : Les routes du paradis. 19.00 Série : L'homme au katana. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Série : Le Saint. 21.20 Série : Espion modèle. 22.15 Magazine : Ciné 6. L'actualité des films de la semaine. 22.30 Cinéma : l'Or de Naples ■■ Film italien de Vittorio de Sica (1954), en quatre sketches. Avec Toto, Pasquale Gennamo, Vittorio de Sica, Sophia Loren. 0.15 Six minutes d'informations. 0.25 Magazine : Charmes (rediff.). 0.55 Téléfilm : Le huguenot récalcitrant. De Jean L'Hote, avec Jacques Dufilho, André Dumas. 2.20 Sexy clip. 2.50 Musique : Boulevard des clips. 4.05 Magazine : Carabine FM. 4.35 Le huguenot récalcitrant (rediff.).

FRANCE-CULTURE

21.00 Les rencontres de Pétrarque 1988. Cinq débats pour comprendre 1789. 5e débat : Le 14 juillet 1789, à Paris, en France. 22.15 Fred Deux et son double. La fugue. 22.40 Musique : Nocturne. Festival international de Radio-France et de Montpellier-Languedoc-Roussillon. 5. Prieuré Saint-Michel de Grandmont : Le jeu de Robin et Marion (1282) ; Mozart, par le Quatuor Ysaye. 0.05 Du jour au lendemain. 5. Annette Lévy-Willard et Henriette Jelinek. 0.50 Musique : Coda. Tom Waits : 5. L'errance.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 28 mai lors du Festival de Schwetzingen) : *Symphonie nº 35 en ré majeur K 385, Die Schuldigkeit des erstens Gebots K 35*, de Mozart, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Neville Mariner ; sol. : Margaret Marshall (soprano), Inga Nielsen (soprano), Ann Murray (mezzo-soprano), Hans Peter Blochwitz (ténor) et Aldo Baldin (ténor). 22.35 Correspondance. 0.00 Ferenc Fricsay : un chef d'orchestre engagé. Concerto pour piano et orchestre nº 3 de Bartok ; Messe solennelle en ut mineur K 427 de Mozart.

Audience TV du 3 août 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	27.2	Santa-Barbara 12.6	Actual. région. 5.8	Actual. région. 4.2	Top 50 1.0	Homme 3 mill. 3.7	Homme katana 0.5
19 h 45	30.9	Roue fortune 13.6	Arche d'or 5.8	Actual. région. 4.7	Stalag 13 1.0	Homme 3 mill. 5.2	Homme katana 1.0
20 h 16	37.7	Journal 14.1	Journal 10.5	La classe 6.8	Starquizz 0.5	Journal 3.1	Chacun chez soi 2.6
20 h 55	41.9	Papas naiss... 9.4	Jx sans front. 8.9	Meurtre au... 12.6	Ciné salles 1.0	Plein jour 8.9	Héritage 2.6
22 h 8	30.9	Papas naiss... 7.9	Loi est la loi 6.3	Journal 5.8	Woody et les... 2.6	Loi Los Angeles 6.3	Cagney et Lacey 2.6
22 h 44	21.6	Texas police 4.7	Dim, dam, dom 3.7	Auteurs studio 3.1	Popeye –.–	Loi Los Angeles 6.8	Cagney et Lacey 3.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 4 août à 0 heure et le dimanche 7 août à 24 heures.

Cette fin de semaine, la France reste protégée par les hautes pressions. Cependant, près des côtes de la Manche et sur le Nord, des passages nuageux voileront le ciel. Dans le Midi, quelques nuages persisteront. Ils pourront donner quelques averses.

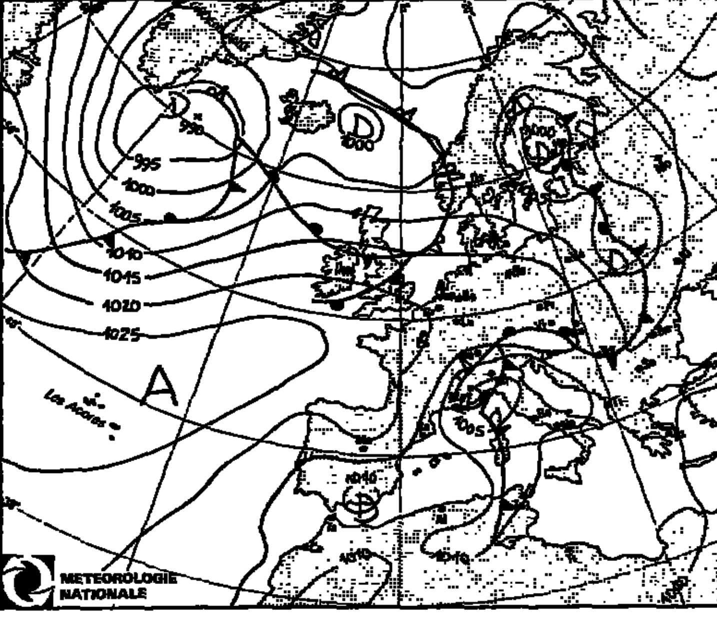
Vendredi : soleil en perspective. – La matinée sera généralement ensoleillée après dissipation des bancs de brume ou de brouillard. Il y aura tout de même des nuages sur le Nord-Picardie, les Alpes, la Provence-Côte d'Azur et la Corse. Ils pourront occasionner quelques orages isolés dans le Sud-Est. L'après-midi s'annonce très agréable sur l'ensemble du pays. Nuages et éclaircies se partageront le ciel de la Bretagne au Nord et des Alpes à la Corse. Partout ailleurs, ciel bleu et grand soleil en perspective. Le vent de nord sera faible à modéré. Quant aux températures, elles varieront au lever du jour entre 7 °C et 15 °C du nord au sud, entre 19 °C et 22 °C près de la Méditerranée. Au meilleur moment de l'après-midi, elles atteindront un maximum de 18 °C à 24 °C sur la moitié nord du pays, 24 °C à 28 °C sur la moitié sud.

Samedi 6 août. – Après dissipation des bancs de brume matinaux, le soleil brillera. Il sera cependant voilé par des passages nuageux sur les régions voisines des côtes de la Manche. De plus, des Pyrénées aux Alpes du Sud et sur la Corse, quelques nuages persisteront. Ils pourront donner localement des averses.

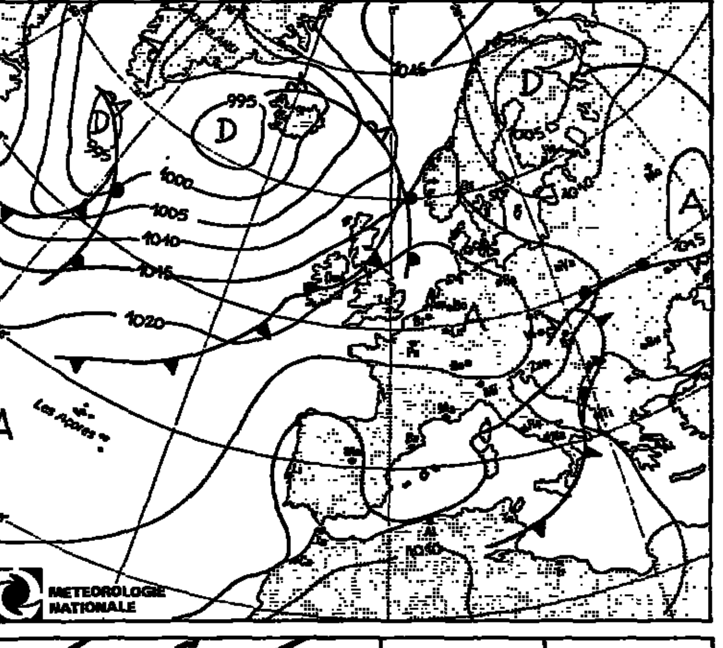
Les températures minimales seront comprises entre 7 °C et 13 °C sur la moitié nord, entre 8 °C et 15 °C dans le Sud-Ouest et entre 11 °C et 19 °C dans le Sud-Est. Les températures maximales s'étageront entre 18 °C et 23 °C sur le nord de la France et entre 20 °C et 28 °C sur le sud.

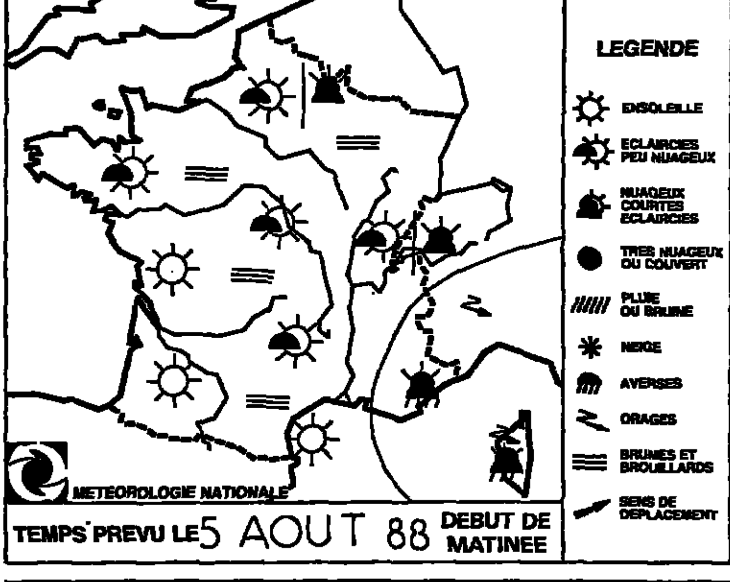
Dimanche 7 août. – Quelques bancs de brume le matin, mais ils se dissiperont rapidement et la journée sera belle. Toutefois, le ciel sera encore voilé près de la Manche. Des nuages persisteront également des Alpes du Sud à la Corse. Des averses seront possibles localement. Les températures seront en hausse de 1 °C à 2 °C.

SITUATION LE 4 AOUT 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 6 AOUT A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 3-08-1988 à 6 heures TU et le 4-08-1988 à 6 heures TU — le 4-08-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	40	22	A
BIARRITZ	21	16	D
BORDEAUX	23	11	D
BOURGES	22	9	D
BREST	19	10	O
CAEN	19	11	D
CHERBOURG	17	11	N
CLERMONT-FERR.	19	9	D
DIJON	20	13	D
GRENOBLE St-M-H	30	15	C
LILLE	20	8	B
LIMOGES	20	11	D
LYON	24	14	D
MARSEILLE-MAR.	33	17	D
NANCY	20	9	D
NANTES	23	11	D
NICE	29	22	O
PARIS-MONTS.	21	12	D
PAU	19	11	D
PERPIGNAN	27	19	D
RENNES	21	9	B
ST-ETIENNE	23	10	D
STRASBOURG	19	10	D
TOURS	23	8	D
TOULOUSE	22	14	D
POINTE-A-PITRE	32	23	P

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	48	30	N
AMSTERDAM	19	12	N
ATHÈNES	35	24	D
BANGKOK	30	25	P
BARCELONE	32	18	D
BELGRADE	39	16	D
BERLIN	16	9	N
BRUXELLES	20	8	D
LE CAIRE	35	25	O
COPENHAGUE	19	10	O
DAKAR	30	24	N
DELHI	31	27	O
DJERBA	40	25	D
GENÈVE	26	14	C
HONGKONG	32	26	A
ISTANBUL	32	21	D
JÉRUSALEM	28	18	D
LISBONNE	26	18	D
LONDRES	21	11	C
LOS ANGELES	24	18	N
LUXEMBOURG	19	9	D
MADRID	28	12	D
MARRAKECH	38	24	D
MEXICO	27	13	O
MILAN	31	23	O
MONTRÉAL	33	19	O
MOSCOU	20	15	A
NAIROBI	25	15	C
NEW-YORK	33	26	D
OSLO	19	10	O
PALMA-DE-MAL.	35	20	N
PÉKIN	32	24	O
RIO-DE-JANEIRO	24	17	O
ROME	33	27	N
SINGAPOUR	32	26	N
STOCKHOLM	19	10	D
SYDNEY	20	11	D
TOKYO	28	24	D
TUNIS	44	26	D
VARSOVIE	–	–	-
VENISE	31	23	O
VIENNE	28	11	P

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BIBLIOGRAPHIE

Livres de vacances

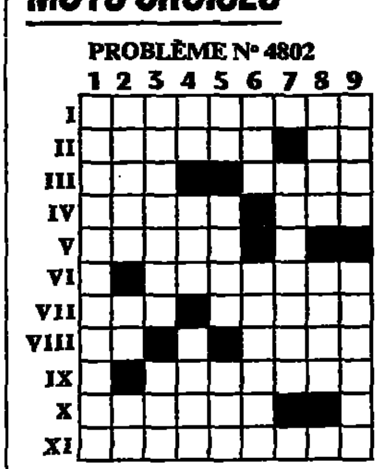
Suivez la sortie de l'autoroute

Dans la série des guides des routes de vacances, Arthaud sort un livre pas bête, pratique et bien illustré, pour tous les vacanciers motorisés : le *Guide Arthaud de la France à partir des sorties d'autoroutes* servira d'abord aux automobilistes qui apprécient les voies royales et tarifées où l'on roule à 130 kilomètres à l'heure avec une sécurité renforcée par rapport aux nationales ombreuses mais meurtrières. A tous ceux qui veulent se dégourdir le temps d'une halte, découvrir une bonne table ou admirer un cloître gothique, il propose un lot d'excursions dans un rayon de 30 kilomètres de part et d'autre de chaque sortie d'autoroute. Des listes d'hôtels et de restaurants, de bonnes adresses, des fêtes et manifestations complètent le panorama. La présentation est logique : les lieux décrits sont répertoriés selon le nom de la sortie d'autoroute dans le sens Paris-province. Le livre commence par l'autoroute de Normandie et s'achève par l'autoroute du Nord. Une critique : pour des raisons de commodité de mise en pages, le haut des cartes ne correspond pas avec le nord et cela perturbe les habitués des cartes routières classiques.

★ *Guide Arthaud de la France à partir des sorties d'autoroute*, sous la direction de Roselyne de Ayala. 576 pages, 145 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4802



HORIZONTALEMENT

I. Permet à des jeunes filles d'affirmer qu'elles ont vu le loup. – II. Tend des pièges. Alla sur le pré mais pas pour se battre en duel. – III. Formule. Victime d'un drame familial. – IV. Dans le haut d'une botte. Le ton monte quand on y descend. – V. Coule sous d'autres cieux. – VI. Visible sur un certain canal. – VII. Ce n'est pas devant la glace qu'il se fait peigner. A mettre dans le « buffet » ! – VIII. Préposition. Son état est mauvais. – IX. Fit tomber la fièvre. – X. Possédée et peut-être dépossédée. – XI. Avec elle, on peut s'attendre au pire.

VERTICALEMENT

1. Des gars qui connaissent bien le coin. – 2. Il en prend de la graine, celui-là ! Préfixe. Fut souvent prononcé avant de succomber. – 3. Parfois à l'origine d'une hécatombe. Où passent régulièrement des « veaux ». – 4. Adverbe. Est capable de casser la baraque. Envoya quelque chose à la bonne destination grâce à une adresse précise. – 5. En retard. On y trouve de nombreuses nappes. Fait de grandes choses. – 6. Est condamné à la corde. Empêcher de faire des avances. – 7. Peut porter ses fruits. – 8. Est sollicité de toute part. Pique-bœuf. – 9. Se déplaçait sans être vu. Rapproche des réalités ceux qui n'avaient plus les pieds sur terre.

Solution du problème nº 4801

Horizontalement

I. Mâchoires. – II. Ecaillage. – III. Genêt. Van. – IV. Are.Pile. – V. Lettrine. – VI. Ostie. – VII. Ensiler. – VIII. Anses. Ira. – IX. Né. Tontes. – X. Epîtres. – XI. S.E. Eté. Ce.

Verticalement

1. Mégalomanes. – 2. Acérés. Nèpe. – 3. Canettes. – 4. Hie. Tinette. – 5. Olt. Ressort. – 6. Il. Pi. Née. – 7. Ravin. Lits. – 8. Egale. Ere. – 9. Séné. Brasse.

GUY BROUTY.

Economie

SOMMAIRE

Nouvelle législation en Grande-Bretagne

Le gouvernement limite fortement la puissance des syndicats

LONDRES
de notre correspondant

La toute-puissance des syndicats britanniques sur leurs membres a été très fortement limitée avec l'introduction, le 26 juillet, d'une nouvelle législation syndicale (Employement Act 1988) qui garantit essentiellement la liberté de travail des non-grévistes.

La nouvelle loi, qualifiée par le secrétaire d'Etat à l'emploi, M. Norman Fowler, de « *nouvelle ère pour la démocratie syndicale et les droits des syndiqués* », prévoit notamment que les travailleurs ne pourront être appelés à la grève par leur syndicat qu'après un vote secret.

Les membres d'un syndicat ne pourront en aucun cas faire l'objet de mesures disciplinaires s'ils décident d'honorer leur contrat et de se rendre à leur travail pendant une grève.

Aux termes de l'Employement Act, ils ne pourront faire l'objet de mesures discriminatoires s'ils refusent d'adhérer à un syndicat. Les syndiqués auront le droit de recourir à la justice en cas de non-respect de ces règles. Le syndicat pourra alors être condamné à des amendes pouvant aller jusqu'à la saisie de ses biens.

En outre, les employeurs ne pourront plus continuer à déduire du salaire d'un travailleur les cotisations syndicales d'un travailleur ayant quitté son syndicat.

Les membres d'un syndicat auront désormais accès aux comptes financiers de leur syndicat et pourront l'empêcher éventuellement d'user de ses fonds pour des opérations non prévues par la législation syndicale.

L'utilisation des fonds du syndicat à des fins politiques devra être approuvée par les membres au cours d'un vote à bulletin secret...

Les recours en justice desmembres d'un syndicat sont facilités par le nouvel Act qui n'estime pas nécessaire que le requérant ait épuisé tous les recours à l'intérieur de son syndicat pour se présenter devant la justice du travail.

Le nouvel Employement Act intervient au moment où les syndicats britanniques tentent de relever la tête après une série de revers dus, en grande partie, à la politique intransigeante du premier ministre, Mme Margaret Thatcher, qui a laminé certaines organisations comme celle des mineurs de M. Arthur Scargill.

Le Syndicat des gens de mer (NUS), dont les biens sont toujours saisis après la grève prolongée des marins de la société de Ferries P and O, est exangue.

En outre, la Confédération des syndicats britanniques (TUC) doit faire face actuellement à la rébellion de certains de ses membres comme le syndicat des électriciens, électroniciens et plombiers (EEPTU), fort de trois cent cinquante mille membres, qui ne veut pas renoncer à la politique de « paix sociale » avec les patrons et au syndicat unique d'entreprise (*le Monde* du 24 juin).

L'EEPTU qui sera exclu lors du congrès du TUC en septembre, mène en outre une offensive de recrutement de nouveaux membres aux dépens d'autres organisations. C'est ainsi que les électriciens des chemins de fer des Docklands à Londres ont choisi d'adhérer à l'EEPTU plutôt qu'au Syndicat des transports.

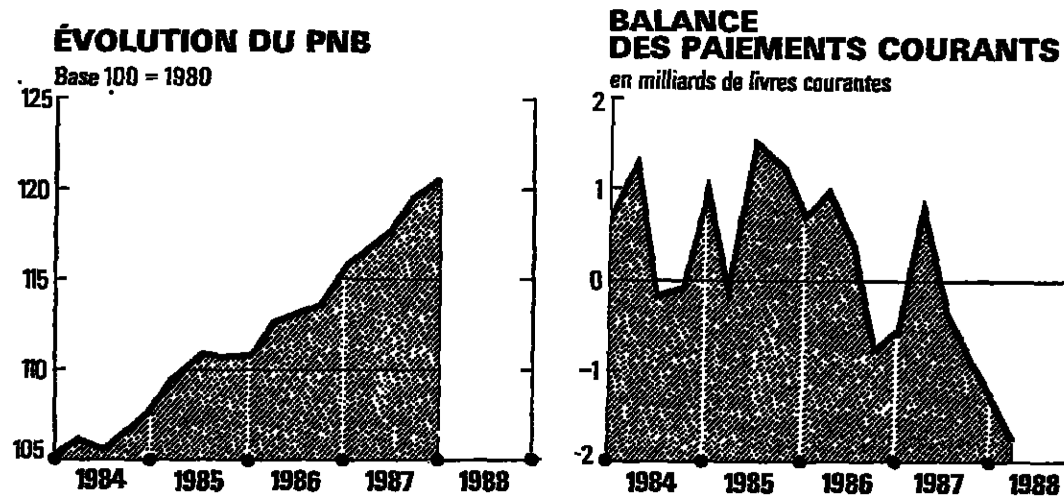
La division des syndicats sur la politique à adopter face au « thatchérisme » ne peut que réjouir le 10 Downing Street, qui peut se vanter d'avoir fait, au cours des dernières années, des ravages dans les syndicats.

Le TUC qui comptait douze millions deux cent mille adhérents en 1979 lorsque la « Dame de fer » est arrivée au pouvoir, en avait l'an dernier trois millions de moins.

Le Syndicat des mineurs de M. Arthur Scargill est sans doute celui qui s'est usé le plus dans ses affrontements avec le gouvernement. Fort de deux cent mille adhérents avant les grèves de 1984, il n'a plus que quatre-vingt-onze mille membres environ et n'est plus représenté au General Council (direction) du TUC, qui n'est composé que de dirigeants de syndicats de plus de cent mille membres.

(Interim.)

Forces et faiblesses de l'économie britannique



La croissance forte et régulière de l'économie britannique depuis maintenant plus de six ans s'accompagne depuis 1986 d'une forte dégradation des comptes extérieurs anglais, avec en particulier un lourd déficit de la balance de paiements courants.

Source : Trésor britannique.

Le président Reagan se résigne à renforcer le protectionnisme

(Suite de la première page.)

Adopté par le Congrès, ce projet est entré en vigueur, le président américain ne l'ayant certes pas signé, mais n'ayant pas non plus mis sé son veto.

A l'exception de cette disposition, le projet de loi sur le commerce, que M. Reagan s'apprête à signer, est donc le même que celui qu'il avait refusé en mai et qui avait provoqué, à l'époque, une vive réaction des partenaires commerciaux des Etats-Unis, notamment du Japon et de la Communauté européenne. Dans ses grandes lignes, ce projet, un véritable fourre-tout, prévoit notamment de renforcer le pouvoir du représentant spécial au commerce du président, actuellement M. Clayton Yeutter. Celui-ci sera autorisé à prendre des mesures de rétorsion, immédiatement applicables, à l'encontre des pays ayant recours à des pratiques jugées déloyales.

Le projet prévoit aussi des mesures qui permettront de débloquer de nouvelles subventions à l'agriculture de 2,5 millions de dollars. Parmi les autres dispositions, il prévoit d'empêcher les firmes japonaise Toshiba et norvégienne Kongsberg Vaapenfabrikk, accusées d'avoir vendu à l'URSS des équipements sensibles, d'exporter pendant trois ans aux Etats-Unis leurs matériels, sauf des pièces de rechange. Dès jeudi 4 août, le Japon et la Corée du Sud ont vivement réagi. Dans un communiqué publié à Tokyo, le ministre japonais des affaires étrangères, M. Sosuke Uno, exprime l'espoir que « *l'administration Reagan, qui se fait l'avocat du libre-échange, continuera de s'opposer au protectionnisme* », et que « *cette loi de commerce protectionniste ne sera finalement pas promulguée* ». La Corée du Sud a, elle aussi, exprimé son « *plus profond regret* » après l'adoption du texte par le Sénat, et a demandé au président Reagan d'y mettre son veto, dans un communiqué publié jeudi à Séoul par le ministère des affaires étrangères.

E. I.

● **ERRATUM.** — La part des importations de la France dans le commerce mondial n'était pas en 1987 de 2 %, comme indiqué par erreur dans *le Monde* du 4 août, mais de 6,2 %.

ENERGIE

Malgré la surproduction pétrolière

La perspective d'un cessez-le-feu dans le Golfe améliore le climat au sein de l'OPEP

LAUSANNE
de notre envoyée spéciale

Que les consommateurs se rassurent ! L'amorce d'un processus de paix dans le Golfe semble avoir nettement amélioré le climat entre les pays exportateurs de pétrole et cassé la spirale à la baisse des cours qui s'amorçait, mais ce n'est pas demain que l'OPEP retrouvera une cohésion suffisante pour imposer un renchérissement massif et durable des prix du brut. Les cinq principaux ministres de l'Organisation (1), réunis mercredi 3 août dans un charmant vieux palace au bord du lac Léman, n'ont pu que s'inquiéter de la « *sérieuse détérioration des prix* » constatée depuis la dernière conférence ordinaire du mois de juin. Mais ils ont jugé que les conditions n'étaient pas encore réunies pour convoquer une conférence extraordinaire à treize susceptible de déboucher sur des résultats positifs. « *Pour le moment, ce n'est pas encore nécessaire. (...) Il faut élargir le consensus* », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation, le docteur Subroto, chargé par les cinq ministres de poursuivre ses consultations afin de tenter de renforcer la solidarité et de résoudre les problèmes pendants.

Le comité des cinq, officiellement chargé de surveiller l'évolution du marché, devrait se réunir à nouveau au cours des prochaines semaines pour juger des progrès accomplis et éventuellement prendre des décisions.

Cela signifie concrètement que les mêmes causes produisant les mêmes effets et la production des treize pays membres continuant d'excéder largement la demande, les cours du brut ont peu de chances de se redresser nettement d'ici à l'automne au moins. Après avoir atteint leur plus bas niveau depuis deux ans, le 13 juillet dernier (à moins de 14 dollars pour les meilleures qualités), les prix ont repris près de 2 dollars après l'annonce, il y a deux semaines, que l'Iran acceptait un cessez-le-feu dans le Golfe. Ils oscillent depuis le début de la semaine autour de 15,5 dollars par baril, soit environ 3,5 dollars (20%) de moins que la grille officielle de l'OPEP et 5 dollars (27%) en dessous du niveau de l'an passé à même époque.

Les Emirats arabes unis visés

Comme le souligne le communiqué publié à l'issue du mini-sommet pétrolier de Lausanne, la dégradation du marché résulte pour l'essentiel d'une « *surproduction significative répondant à une énorme reconstitution des stocks* » (par les compagnies), une surproduction imputable tant à « *certains pays membres* » de l'OPEP qu'aux producteurs extérieurs à l'Organisation, et dont les cinq ministres réunis à Lausanne attribuaient clairement la responsabilité principale aux Emirats arabes unis, lesquels, pour des raisons diverses, y compris de politique interne, extraient depuis juillet plus de 1,4 million de barils par jour, soit moitié plus que prévu par leur quota officiel. Une surproduction contre laquelle les cinq ministres à Lausanne semblaient s'avouer largement impuissants.

Tout en se félicitant des preuves de bonne volonté manifestées récemment par le gouvernement des Emirats, qui a assuré qu'il ne « *ferait rien de contraire aux décisions de l'OPEP* », le communiqué se contente en effet d'« *attendre les résultats concrets des discussions* [engagées], *sous la forme d'un niveau de production conforme aux accords de l'OPEP* ». « *Je ne peux que rapporter les propos du Cheikh* [des Emirats], *libre à vous de les interpréter* », assurait le secrétaire général de l'Organisation, en reconnaissant qu'il n'avait obtenu aucune assurance formelle des Emirats de réduire prochainement leur rythme d'extraction.

Bien qu'elle n'ait débouché sur aucune décision concrète, la réunion de Lausanne devrait néanmoins contribuer à rasséréner quelque peu le marché et à éviter un nouveau dérapage. « *Les prix ne retomberont sûrement pas à 13 dollars* », assurait, en sortant, le ministre algérien du pétrole, M. Belkacem Nabi. La plupart des témoins soulignaient, en effet, la très nette amélioration du climat depuis la dernière rencontre, il y a un mois. « *L'atmosphère est incontestablement bien meilleure* », a déclaré le secrétaire général de l'OPEP.

« Wait and see »

Preuve de cet assainissement : la petite phrase du communiqué final se réjouissant « *des perspectives de vraie paix* » ouvertes par les négociations entre l'Iran et l'Irak sous les auspices des Nations unies, qui devraient donner à l'OPEP « *un plus grand degré de cohésion lui permettant d'aider plus efficacement à stabiliser le marché pétrolier* ».

S'il est encore trop tôt pour annoncer l'arrivée d'une ère nouvelle et le retour à une harmonie politique au sein d'une OPEP à nouveau solidaire, il était toutefois clair à Lausanne que l'aigreur et les tensions, qui empoisonnaient les débats depuis huit ans de guerre, s'étaient largement dissipées, laissant place à un espoir teinté de réalisme. « *Les Saoudiens n'ont pas encore digéré la proposition de cessez-le-feu* [iranienne] *et préfèrent attendre des faits concrets avant d'élaborer de nouvelles politiques* », notait le service d'information Opec Listener. Il faudra à l'évidence quelque temps avant que les pays du Golfe alliés de l'Irak ne décident de rompre la stratégie d'épuisement économique menée avec succès contre l'Iran depuis un an et contribuer efficacement au redressement des prix du brut. Mais le *wait and see* manifesté à Lausanne paraissait en tout cas de meilleur augure que les précédents *statu quo*...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) *Arabie saoudite*, Nigeria, Venezuela, Algérie, Indonésie.

La polémique sur la « voiture propre »

Comment être français et européen ?

La France va-t-elle traîner une *réputation de pollueur et d'anticommunautaire, qui serait du plus mauvais effet alors qu'elle* doit assurer la présidence de la CEE au deuxième semestre 1989 ? C'est bien le risque des polémiques actuelles sur la « voiture propre » que le creux estival de l'actualité favorise.

Tout est parti de la réunion des ministres de l'environnement des Douze les 28 et 29 juin, approuvant une « orientation » préalable sur les nombres antipollution qui devront s'appliquer dans la Communauté sur les petites cylindrées (moins de 1 400 centimètres cubes). Cette orientation définit pour les petites voitures les mêmes normes que pour les moyennes (1 400 centimètres cubes à 2 litres), induisant la mise en place d'un pot catalytique et, par là même, un surcoût pénalisant.

Hostile à ce principe, le groupe automobile français Peugeot SA, par la voix du président de son directoire, Jacques Calvet, monte, aussitôt et une fois de plus, au créneau, considérant que le pot catalytique pour les petites voitures est inefficace et entraîne un supplément de prix — de 6 à 7 % — incompatible avec les moyens financiers des acheteurs de ce type de véhicule. Avec, pour conséquence prévisible, une diminution des ventes et des répercussions sur l'emploi.

Influencé ou non par les déclarations virulentes de Jacques Calvet, le gouvernement français fait savoir le 20 juillet qu'il rejette l'orientation de la réunion des 28 et 29 juin. Sur le fond, la France considère que l'orientation préconisée est inéluctable, mais fonde son refus présent (*mais non définitif*) sur l'attitude discriminatoire de certains Etats membres de la Communauté. En clair, elle vise les Pays-Bas qui ont annoncé leur intention de favoriser fiscalement l'achat de voitures « super-propres », c'est-à-dire respectant les normes. américaines, plus sévères que les européennes. La France s'élève ainsi contre toute initiative qui « fragmenterait » le marché européen et demande, pour permettre aux industriels de s'adapter, une stabilité dans le temps (de l'ordre de cinq ans) des réglementations.

A peine PSA a-t-il le temps d'exprimer sa satisfaction devant l'attitude française que de nouvelles déclarations viennent mettre de l'huile sur le feu. L'Autriche, qui ne fait pas partie de la Communauté et impose aux voitures des normes antipollution plus sévères que celles préconisées au niveau européen, menace de boycotter les véhicules français. Pourtant, Renault et Peugeot SA, qui occupaient en 1987 respectivement 5 % et 7 % du marché autrichien (deux cent quarante-deux mille voitures), respectent parfaitement les contraintes imposées par le pays.

Cette menace de boycottage ravive la polémique en France avec les accusations le 2 août du secrétaire d'Etat à l'environnement, Brice Lalonde, rendant Jacques Calvet responsable de la réaction autrichienne. Quant à la commission, elle réaffirme, le 3 août, sa détermination à faire aboutir son projet de voiture propre et à faire pression sur la France pour qu'elle s'associe à l'orientation des 28 et 29 juin.

Il serait paradoxal qu'à la veille du marché européen de 1993, les Douze ne puissent se mettre d'accord sur une question aussi importante que celle de la pollution automobile. La France est convaincue du bien-fondé de la réglementation sévère en ce domaine, et considère que ses constructeurs peuvent s'adapter. Renault, qui en raison de son expérience américaine maîtrise la technologie des pots catalytiques pour petites voitures, se dit capable de les équiper pour 2 500 francs, soit un surcoût de l'ordre de 4 %. S'il ne veut pas se donner une image de marque « rétrograde » PSA sera sans doute contraint d'assouplir son attitude. Peut-être sa position de premier producteur européen de voitures diesel (511 000 véhicules sur 1,9 million) ne lui facilite-t-elle pas les choses. En effet, si le diesel est moins polluant pour les émissions gazeuses que le moteur à essence, il l'est plus en termes de particules dont on a pour l'heure du mal à jauger la nocivité et pour lesquelles on ne maîtrise pas de technologie antipollution. Si les normes sur les particules devaient devenir plus strictes, PSA serait vraisemblablement pénalisé.

Le débat actuel sur la voiture propre est en outre biaisée par les arrière-pensées politiques et économiques. En RFA, notamment le poids des Verts dans la vie politique explique la fermeté des autorités ouest-allemandes sur des normes antipollution. Tout comme la spécialisation des constructeurs de ce pays sur des véhicules haut de gamme facilite l'équipement antipollution de leurs voitures dans la mesure où cela les pénalise moins sur le plan des prix que des constructeurs plus « populaires », comme Renault ou PSA.

CLAIRE BLANDIN.

AFFAIRES

Après sept mois de négociations avec les héritiers

Daimler-Benz paie au prix fort le renforcement de son pouvoir sur le constructeur aéronautique Dornier

BONN
de notre correspondant

Après sept mois d'âpres négociations, les dirigeants du groupe Daimler-Benz (Mercedes) et la famille Dornier ont trouvé un accord garantissant l'avenir du constructeur aéronautique. Le *Konzern* automobile s'est engagé à injecter 300 millions de deutschemarks (1 milliard de francs environ) d'argent frais dans la société Dornier, ce qui lui permettra de mener à son terme le développement d'un nouvel appareil, le DO-328, un bimoteur de trente places. Daimler-Benz va également verser une somme importante aux héritiers Dornier, dont le montant n'a pas été révélé. Ceux-ci se seraient engagés, en échange, à ne plus exiger de droit de regard sur la stratégie aéronautique de Daimler-Benz.

La partie de poker a été longue, car, comme l'écrit l'hebdomadaire *Der Spiegel*, les dirigeants de Mercedes avaient « *sous-estimé l'humeur récalcitrante des derniers actionnaires de la famille* ». En 1985, en effet, quand le groupe de Stuttgart a acquis la majorité de Dornier pour prendre pied dans l'aéronautique, il s'est contenté de 65,5 % du capital, laissant 30,5 % aux héritiers Dornier et 4 % au Land de Bade-Wurtemberg.

A l'origine, il pensait avoir réalisé une bonne affaire : Dornier passait pour une excellente entreprise de haute technologie très rentable. Il allait vite déchanter. Quelques mois plus tard, les managers de Stuttgart ont aperçu les défauts de la cuirasse : production éclatée sur plusieurs sites, et donc peu rationnelle, vétusté des bâtiments, manque de capitaux propres. Diagnostic sans appel : 300 millions de deutschemarks étaient nécessaires pour redonner vigueur à l'entreprise. Daimler-Benz souhaitait apporter une moitié de la somme en capital propre, l'autre sous forme de réserves. C'était compter sans la famille Dornier. Celle-ci a fait barrage à l'augmentation de capital — qu'elle n'aurait de toute façon pas pu suivre — craignant de perdre sa minorité de blocage. Les Dornier exigeaient alors que Mercedes attribue la totalité de la somme aux réserves.

Représentée par son « fer de lance », Martine Dornier-Tiefenthaler, qui a fait preuve, lors des discussions, d'une ténacité remarquable, la famille a finalement obtenu gain de cause : les 300 millions de deutchemarks de Daimler-Benz iront renflouer les réserves. Mais, afin d'éviter d'être à nouveau l'objet de pressions des héritiers, Daimler-Benz s'est assuré les coudées franches pour les décisions de gestion à venir. Pour une somme non précisée, les Dornier ont abandonné leur droit de regard sur les décisions stratégiques. Un tel renoncement a dû se payer, lui aussi, assez cher.

Au personnel de Dornier (neuf mille cinq cents employés), cet accord apporte un soulagement. Le programme DO-328 permet en effet de garantir quatre mille emplois, notamment sur le site de Oberpfaffenhofen, dans la banlieue munichoise. Les responsables de Dornier espèrent vendre quatre cents DO-328 d'ici à l'an 2000. Le développement de cet avion coûtera 6 millions de deutschemarks. Un succès commercial de cet appareil serait le bienvenu, car Dornier a vu son activité régresser l'an dernier. En 1987, le chiffre d'affaires a atteint 1,61 milliard de deutschemarks contre 2,1 milliards en 1986. Toutefois, le premier semestre de cette année serait encourageant.

Et maintenant MBB

Le contentieux Dornier réglé, les responsables de Daimler-Benz peuvent désormais passer à la prochaine étape de leur boulimie industrielle : le rachat du groupe Messerschmidt-Boelkow-Blohm (MBB). Cette énorme fusion, ce « mariage d'éléphants », comme on dit en Allemagne, donnerait à Daimler-Benz le monopole de la construction aéronautique et spatiale, puisque ce *Konzern* réunirait sous son toit les deux seules sociétés allemandes de la branche. Cette éventualité semble séduire le gouvernement de Bonn qui, dit-on, a joué les « marieurs ». Mais elle suscite les inquiétudes de l'Office fédéral des cartels de Berlin, qui pourrait bientôt s'opposer aux appétits du constructeur automobile de Stuttgart.

(Intérim.)

Économie

SOCIAL

Les patrons face à la mobilité des salariés

Les avatars de l'esprit d'entreprise

(Suite de la première page.)

Rien d'étonnant donc à ce que dans ces entreprises le discours de mobilisation soit un discours patronal et non syndical. Et quel discours! On voit fleurir les « projets d'entreprise » qui se veulent « l'inspirateur et la référence de l'action de chacun » ou qui développent l'idée que manageurs et salariés doivent être « côte à côte dans la réussite du même projet ». On a vu les entreprises entrer en compétition pour le « prix de l'excellence », afin de créer et de maintenir des performances toujours supérieures. Il s'agissait certes moins d'une recette globale — *« accorder un soin exceptionnel aux clients », « innover constamment »* — que d'un état d'esprit mais celui-ci devait conduire à l'égard du personnel à *« nourrir la fierté, la confiance, l'enthousiasme, la passion et, pourquoi pas, l'amour »*. Tandis que les groupes d'expression des salariés périclitaient, les cercles de qualité, en quête de « qualité totale », proliféraient. Enfin, les entreprises sont de plus en plus nombreuses à se réclamer du « management participatif », fondé sur une gestion décentralisée du personnel consistant à confier de plus en plus de responsabilités aux salariés.

Les entreprises se disent en guerre économique mais elles mènent la bataille *avec* leur personnel. Il est mis « dans le coup », quitte à rechercher une innovation permanente pour gérer les « ressources humaines ». De telles politiques peuvent être tout à fait adaptées et justifiées mais elles supposent au préalable une adhésion, parfois forte, du personnel aux objectifs et aux valeurs de l'entreprise, bref à sa culture, à son esprit. On peut se demander si dans un contexte où un chômage élevé paraît incompressible, où les exigences de la compétition économique requièrent une gestion très flexible et où les salariés n'ont pas le sentiment d'être entendus lorsque leur entreprise est rachetée ou liquidée, il est encore possible d'adhérer à un projet dont la toile de fond est composée de tant d'incertitudes...

En premier lieu, il est bien difficile de s'engager à fond pour le succès du « projet » de son entreprise lorsqu'on y est de passage ou même lorsqu'on n'y accomplit pas un plein temps. Tandis que le chômage s'aggravait, le temps partiel a gagné du terrain pour concerner aujourd'hui plus de deux millions de personnes. Qu'il s'agisse d'un « prélude à un emploi plein » ou d'un *« substitut au chômage »*, selon la formule de Claude Thelot de l'INSEE, l'emploi précaire, qui touche principalement les jeunes, occupait en mars 1986 5,5% des salariés (apprentissage, intérim, contrats à durée déterminée, TUC, formation en alternance, autres stages), soit environ un million de personnes. Une définition plus large aboutissant à prendre en compte le « sous-emploi » de certaines catégories de salariés y ajoute un million cent mille personnes...

Certes, l'emploi « normal », à durée indéterminée, demeure la règle. En 1986, les contrats à durée déterminée représentaient moins de 3% du volume des emplois. Mais une telle évolution signifie que les entreprises ont pris l'habitude d'avoir un volant de salariés à durée déterminée qu'elles renouvellent, selon les besoins du marché, en permanence. Difficile de mobiliser des CDD sur un projet ! Or, dans les établissements de plus de cinquante salariés, environ 70% des embauches en 1986 ont été réalisées sur un contrat à durée déterminée et..., ajoute l'INSEE, *« la moitié des sorties ont concerné un salarié qui avait ce type de contrat »*.

Une norme périmée

En second lieu, si l'emploi *« normal »* reste largement majoritaire, la norme de l'emploi à plein temps sans limitation contractuelle de durée est périmée. Le lien du salarié avec son entreprise n'est plus fondé, comme il y a dix ans encore, sur la sécurité de l'emploi. De l'apprentissage à la retraite, on restait dans la même usine. Un dirigeant de société d'un important groupe se livre, sur ce point, à une comparaison avec l'évolution des mœurs. *« Les jeunes,* explique-t-il, *ne recherchent plus avec leur entreprise un mariage à durée indéterminée mais préfèrent une union libre à durée nécessairement limitée. »* Même s'ils voulaient le mariage, leur entreprise ne le leur proposerait plus... La gestion flexible requiert une mobilité de plus en plus grande : mobilité de l'emploi et mobilité géographique au sein d'une même entreprise... mais aussi mobilité d'une société à une autre. Aujourd'hui, on ne fait plus « carrière » en entrant dans une société comme ingénieur pour en sortir cadre dirigeant, mais en envisageant, dès le départ, d'accomplir son parcours professionnel dans plusieurs « boîtes ». Dès lors, il devient là aussi plus difficile d'imposer un code moral à cette population mobile, de la faire adhérer à un projet. Même si, en haut de la hiérarchie, les cadres sont obligés, par leurs fonctions, de s'investir ; même temporairement il doivent manifester un attachement minimal à la « culture d'entreprise ». Mais plus généralement, le « côte à côte » est éphémère.

En troisième lieu, les salariés ont encore trop souvent le sentiment dans le jeu de dominos industriel auquel les entreprises se livrent qu'ils ne sont que des pions qui se déplacent et qui se vendent avec les machines. Même dans des entreprises qui ont une forte « culture » commune, où la participation de tous est érigée en modèle, tout risque de voler en éclats avec une simple offre publique d'achat... qu'on y cultive un projet, l'« excellence » ou le management participatif. L'exemple de la Télémécanique, où le personnel détenait entre 12% et 15% du capital est éloquent. Ils avaient forgé eux-mêmes *leur* « culture » d'entreprise mais, même actionnaires, ils n'ont pû empêcher la réussite de l'OPA de Schneider à laquelle ils étaient hostiles. Le droit d'alerte du comité d'entreprise ne permet pas d'intervenir sur une modification du capital. Il n'y a même pas d'obligation d'information des salariés. Là aussi l'esprit d'entreprise devient bien fragile.

Il y a quelques mois, le Centre d'études des revenus et des coûts (CERC) a formulé l'hypothèse que depuis 1984 *« le mode de gestion flexible organisée gagnerait de l'influence »* (*le Monde* du 9 mars). Dans ces entreprises — sous-traitants de l'automobile, autres entreprises de la parachimie et de l'industrie pharmaceutique, industrie textile, commerce de gros interindustriel, — où le turn-over est de 12 % chez les ouvriers, les employeurs recherchent *« plus la motivation de leurs salariés que leur fidélité »*. Dans d'autres secteurs comme l'habillement, la parfumerie et le commerce de gros, le modèle est plutôt celui de la « gestion flexible inorganisée » : là, le turn-over est de 18 %, et les entreprises *« ne semblent pas rechercher à fidéliser leur personnel ni même à le motiver. Elles font plutôt un recours systématique au marché du travail pour recruter une main d'œuvre très souvent féminine, peu spécialisée, facilement remplaçable »*.

Refuser les « effets de mode »

La recherche d'une « culture » d'entreprise, quelle que soit sa forme, peut se comprendre. Encore faut-il qu'elle ne soit pas bâtie sur du sable, avec une population salariée ballottée au fil des mutations industrielles ou sociales. Le 8 août 1986, dans *le Monde*, M. Philippe Séguin, alors ministre des affaires sociales, avait formulé le constat que *« les carrières totalement accomplies dans une seule et même entreprise seront de moins en moins nombreuses »*. Mais, avait-il ajouté, *« il y aura une autorégulation par les entreprises car elles ont tout intérêt à avoir des salariés qualifiés et expérimentés »*. Vœu ou mise en garde ?

Si un tel paysage, modelé en grande partie par le chômage et la bataille industrielle, ne doit évidemment pas empêcher les entreprises de rechercher une plus grande cohésion interne, ce qui passe par la motivation et la participation des salariés, il en fixe les limites. Elles ne peuvent concilier l'inconciliable, la pérennité de leur modèle culturel et la mobilité de plus en plus grande de leur main-d'œuvre. Cela devrait plutôt les conduire à refuser les « effets de mode » du management dit moderne, à diversifier la gestion « des » personnels afin de tenir compte des différences de rôles et d'attentes des diverses catégories — *« on ne peut pas faire marcher tout le monde sur la même musique »*, dit un directeur des affaires sociales, — à favoriser l'ouverture sur l'environnement au lieu de cultiver le « tout-entreprise ». *« N'ayez pas le nez en permanence sur votre table de forage »*, dit un dirigeant du pétrole à ses ingénieurs. L'esprit d'entreprise se conjugue surtout au pluriel.

MICHEL NOBLECOURT.

Une entreprise déménagée à l'insu de ses salariés

La société Mecatronic, qui fabriquait des téléphones à Void, près de Commercy (Meuse), a été fermée et entièrement déménagée, le mardi 2 août, sans que ses vingt-trois salariés, actuellement en vacances, soient informés. Selon M. Jean-Louis Gilbert, maire UDF de la commune, qui a communiqué cette information à l'AFP le 3 août, un semi-remorque est arrivé le mardi à l'aube et a été chargé de tout le matériel, d'un montant de 25 millions de francs, qui se trouvait dans l'entreprise.

Mecatronic fabrique des téléphones pour le compte de HPF, une entreprise située à Bonneville (Haute-Savoie). HPF a donc jugé qu'il était plus rationnel de rapatrier tout le matériel de Mecatronic, société en bonne santé financière, à... Bonneville. Ni la municipalité, ni la préfecture, ni le conseil général n'avaient été avisés de la décision de HPF. Aucun courrier n'a été adressé aux vingt-trois employés qui se retrouvent au chômage. L'inspection du travail va être saisie.

● **Neuf sapeurs-pompiers CGT de Lorient réintégrés.** — Neuf sapeurs-pompiers de Lorient (Morbihan), membres de la CGT, qui avaient été exclus du corps des sapeurs-pompiers à la suite de violences lors de la visite de M. Mitterrand, le 8 octobre 1985, vont être réintégrés. C'est M. Jean-Yves Le Drian, député et maire de Lorient, qui, à l'époque, avait demandé au sous-préfet de prendre un arrêté de dissolution du corps des sapeurs-pompiers, sur recommandation de M. Pierre Joxe, alors ministre de l'intérieur, qui a annoncé cette réintégration dans le cadre de la loi d'amnistie. Lors de la visite du président de la République, le 8 octobre 1985, de violents affrontements avaient opposé les CRS à des manifestants CGT, faisant quatre blessés.

● **Houillères de Provence : la CGT demande la réouverture des négociations.** — La fédération CGT des travailleurs du sous-sol a demandé le mercredi 3 août, dans une lettre au président des Charbonnages de France, la *« réouverture des négociations »* pour régler le conflit salarial des Houillères de Provence à Gardanne (Bouches-du-Rhône), dont l'activité est totalement interrompue depuis le 28 avril dernier. Les mineurs de Gardanne demandent une augmentation mensuelle de 400 F en moyenne. Pour la CGT, les dernières propositions de la direction, en date du 26 juillet, peuvent être considérées comme une *« timide avancée »* mais elles sont *« loin de correspondre »* aux revendications des grévistes.

LOGEMENT

Le projet de budget pour 1989

Rénovation des quartiers dégradés et aide aux accédants à la propriété

Le projet de budget du logement pour 1989 sera un budget de reconduction, en légère hausse, pour assurer la pérennité des décisions prises le 8 juin dernier (allégement de la dette des organismes d'HLM, effort en faveur de l'entretien du patrimoine social et des quartiers dégradés), et pour améliorer le sort des accédants à la propriété, victimes de la désinflation. L'accord de principe entre MM. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, s'est fait sur cette orientation, mais un conflit a été évité de peu.

L'aide au logement coûte cher, en aides à la pierre, en aides à la personne, en aides fiscales : en tout plus de 100 milliards de francs, dont les deux tiers transitent par le ministère de l'équipement, ce qui en fait le troisième ministère dépensier après l'éducation nationale et la défense. La tentation était donc grande d'anticiper sur l'inévitable réforme de l'aide à l'accession à la propriété, pour en corriger au plus tôt les effets pervers, les injustices, les inutiles complexités, tout en en diminuant le coût.

Les prêts à l'accession à la propriété (PAP), qui bénéficient à la fois de l'aide à la pierre et de l'aide personnalisée au logement (APL) sont de moins en moins attractifs : les dotations qui leur sont réservées ne sont pas toutes consommées et on leur substitue de plus en plus des prêts conventionnés (PC), sans aide à la pierre, mais bénéficiant de l'APL. Pourquoi ne pas supprimer tout de suite les PAP ? Pourquoi ne pas remettre en cause l'APL, dont le poids devient excessif pour le budget (12 milliards de francs en 1988) et la remplacer — pour l'accession à la propriété — par une aide plus facile à maîtriser ?

Une commission des « sages »

Tout cela était quelque peu hâtif, et M. Maurice Faure, jugeant inacceptable cette précipitation, s'y opposa vigoureusement, en raison des conséquences économiques et sociales susceptibles de découler de décisions insuffisamment mûries. Le ministre de l'équipement et du logement, qui avait annoncé fin juin la mise en place d'une commission des « sages » chargée d'étudier en profondeur les problèmes de l'aide au logement, a été entendu, aussi bien à Matignon que rue de Rivoli. La guerre des ministres d'Etat n'aura pas lieu.

La commission, dont la mission est définie et dont la composition presque arrêtée, se mettra en place à la rentrée et aura quelques mois pour formuler des propositions cohérentes, susceptibles d'être mises pleinement en œuvre dans le budget de 1990.

En attendant, la lettre-plafond du premier ministre, qui devait partir le 5 août, donne au ministre de l'équipement et du logement les grandes lignes et les grandes masses de l'action à mener en 1989, dans une enveloppe d'environ 115 milliards de francs.

Le trait le plus important de ce budget est sans conteste l'effort consenti en faveur des cinq cent mille familles d'accédants à la propriété étranglées par la progressivité de mensualités de remboursement pour des emprunts contractés à l'époque où les taux d'intérêt étaient les plus élevés.

Seuls ont pu renégocier leurs emprunts ceux qui représentaient pour les banques des clients intéressants ou certaines familles particulièrement démunies auxquelles des instances locales se sont intéressées. Il s'agirait, en 1989, de ramener la progressivité annuelle de ces remboursements, qui était à l'origine de 3 ou 4 %, selon les cas, à 2,75 %, ce qui représente sur quinze ans environ 25 milliards de francs. Soit, pour l'année prochaine, environ 500 millions de francs de mesures nouvelles. Simultanément, il s'agira de convaincre les organismes financiers de faire preuve de bonne volonté pour renégocier ces prêts sans trop en allonger la durée...

Comme pour le budget de 1988, le nombre des logements locatifs aidés mis en chantier en 1989 ne pourra pas être précisé puisqu'une enveloppe globale permettra aux organismes d'HLM de choisir entre la construction neuve (grâce aux prêts locatifs aidés ou PLA) et la réhabilitation des logements anciens (grâce à la prime à l'amélioration des logements à usage locatif et à occupation sociale ou « Palulos »). Une progression de 600 millions de francs des crédits est attendue, pour atteindre environ 5 milliards.

En matière d'accession à la propriété, la dotation en PAP (qui était de quatre-vingt-dix mille logements pour le budget de 1988) devrait rester significative, bien que réduite.

La dotation en faveur de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat), entrée au budget en 1988, devrait atteindre 2,1 milliards de francs, et le fonds social urbain devrait voir son budget augmenté de 150 millions de francs.

Le 1 % patronal

Quant à la contribution de l'Etat aux aides à la personne (allocation-logement et APL), qui était de 19 milliards en 1988, elle devrait augmenter de 600 à 700 millions de francs en 1989, ce qui représente une nouvelle limitation de sa progression.

Enfin, la contribution des employeurs (le fameux 1 % patronal), qui n'est plus que de 0,72 % des salaires, pourrait être ramené à 0,57 %, tandis que l'on relèverait légèrement le taux des cotisations au Fonds national d'aide au logement ou FNAL (financé à 80 % par l'Etat et à 20 % par les entreprises). Ce fonds alimente l'allocation-logement sociale. Un tour de passe-passe déjà pratiqué dans le budget de 1986, qui allégerait d'environ 1 milliard de francs la charge de l'Etat, diminuerait la collecte du 1 % patronal tout en diminuant les charges des entreprises. Mais... la loi du 31 décembre 1987, qui réformait le 1 %, prévoyait la mise en place d'une « agence paritaire » à laquelle tout changement de taux de la contribution patronale doit être soumis. L'éventualité de cette « illégalité », de ce « fait du prince », suscite la grogne à la fois du CNPF et des syndicats, et particulièrement de FO et de la CGT. Jeudi, rien n'était encore décidé.

JOSÉE DOYÈRE.

Marchés financiers

Les banques américaines devront accroître leurs fonds propres de 15 milliards de dollars

La Réserve fédérale américaine (Fed) a adopté, mercredi 3 août, les nouvelles normes sur les fonds propres des banques, acceptant ainsi l'application aux Etats-Unis de l'accord de Bâle du 11 juillet dernier. En vertu de ce texte approuvé par les gouverneurs des banques centrales des douze grands pays industriels, les grandes banques internationales devront assurer, d'ici à 1992, une couverture de leurs engagements par fonds propres à hauteur d'un ratio d'au moin 8 %.

Les responsables américains de la surveillance du secteur bancaire ont décidé que toutes les banques américaines (*il y en a quatorze mille*) – et pas seulement les banques ayant une activité internationale – seront tenues de respecter les ratios prudentiels prévus par cet accord. Ils ont, en outre, indiqué que les holdings bancaires seront également concernées par ces ratios.

Actuellement les banques américaines doivent disposer d'un capital qui couvre au moins 6 % de leurs actifs. D'ici à la fin de 1992, elles devront donc prendre les dispositions nécessaires pour atteindre le seuil des 8 %. *« Pour 80 % à 90 % des banques, cela ne devrait pas poser de problème »*, a estimé M. William Taylor, le responsable des contrôles bancaires de la Fed. Les autorités bancaires estiment qu'afin de respecter ce ratio – le ratio Cooke, du nom de son auteur, l'un des sous-gouverneurs de la Banque d'Angleterre – les banques américaines devront accroître leurs fonds propres d'environ 15 milliards de dollars d'ici à 1992.

Wall Street a perdu 15 900 emplois depuis le krach

Les firmes de courtage américaines ont supprimé 15 900 emplois, soit 6 % de leurs effectifs, au cours des cinq mois qui ont suivi le krach boursier d'octobre, indique une étude réalisée par une association profesionnelle, Securities Industry Association (SIA).

Le nombre de salariés est ainsi passé de 262 200, au 30 septembre 1987, à 246 300 au 31 mars dernier. Les suppressions d'emplois ont surtout affecté les principales maisons de courtage et les grandes firmes d'investissements, qui ont été confrontées à une forte baisse de leurs activités à la suite de la crise d'octobre. *« Ces licenciements ont été pénibles en termes humains, mais ils ont constitué un élément nécessaire dans les efforts de la profession pour réduire ses dépenses qui augmentaient d'une façon démesurée »*, a estimé le président de la SIA, M. Edward O'Brien. Les maisons de courtage américaines, tout comme leurs concurrentes européennes et japonaises, avaient fortement augmenté leurs effectifs, au cours des dernières années, pour faire face à l'engouement croissant des investisseurs pour la Bourse.

BSN devient le numéro deux du verre d'emballage en Espagne

BSN, le premier groupe agro-alimentaire français, vient de décider l'acquisition de Giralt Laporta, société espagnole du groupe américain Owens Illinois, spécialisée dans le verre d'emballage. Giralt Laporta représente un chiffre d'affaires de 7 milliards de pesetas (350 millions de francs) pour une production de près de 150 000 tonnes, fabriquées dans deux usines à Madrid et Séville.

Le groupe BSN est déjà présent en Espagne dans le verre d'emballage avec la société Vidriera Vivella de Barcelone, dont il détient la totalité du capital. Cette acquisition donnera à BSN, qui est déjà le premier producteur de bouteilles européen, la seconde position en Espagne, avec 23 % du marché et un chiffre d'affaires de 12 milliards de pesetas (600 millions de francs).

En 1987, BSN avait été particulièrement actif sur le marché espagnol avec les acquisitions du quatrième biscuitier national Siro, de la deuxième marque de pâtes Ardilla, et par l'accroissement de sa participa tion dans Danone-Espagne portée à 20 %.

Michelin va investir 2,6 milliards de francs au Canada

Le groupe Michelin, deuxième fabriquant mondial de pneumatiques, investira 500 millions de dollars canadiens (2,6 milliards de francs) pour moderniser et accroître la capacité de ses trois usines canadiennes, toutes installées en Nouvelle-Ecosse, à Pictou, Bridgewater et Waterville.

Dans le cadre de ce projet, qui créera six cents emplois supplémentaires, la province de Nouvelle-Ecosse a décidé d'accorder à Michelin un prêt sans intérêt de 48,3 millions de dollars canadiens (252,1 millions de francs) remboursable en quinze ans. De son côté, le gouvernement fédéral a accepté de réduire ses droits de douane sur une partie des matières premières que Michelin importe de France pour sa production.

Les usines Michelin, au Canada, emploient actuellement quatre mille personnes, et leur production est en moyenne de vingt et un mille pneus par jour, soit plus de cinq millions par an.

Ce nouvel investissement se situe dans le droit fil de la politique mondiale actuellement menée par Michelin pour accroître son influence. Bibendum a déjà décidé de se renforcer aux Etats-Unis, au Brésil et en Espagne (2 milliards de francs), sans parler de l'argent que la firme française compte dépenser au Japon pour doubler la capacité de l'usine d'Okamoto, dont elle a *récemment pris* le contrôle.

Feu vert à la fusion Montedison-Enichem

Le conseil d'administration de la firme milanaise Montedison a approuvé les accords conclus avec l'ENI en vue de fusionner la plus grande partie des actifs détenus par les deux groupes dans la chimie (*le Monde* daté 31 juillet-1er août).

L'ENI et la Montedison vont cependant poursuivre leurs négociations en vue de régler certains points litigieux. Les accords contractuels devront être conclus avant le 31 octobre prochain, afin que le nouveau pôle chimique soit opérationnel au début de 1989. Dans les milieux *industriels italiens, on estime toute*fois que l'accord définitif sur la fusion ne sera pas signé avant le 31 décembre.

Un protocole franco-américain sur la fiscalité

Le président américain Ronald Reagan a envoyé, lundi 1er août au Sénat, pour ratification un protocole à la convention franco-américaine *sur les impôts et revenus, qui* exempte les Américains résidant en France de l'imposition sur leurs revenus d'investissement faits aux Etats-Unis. Dans un communiqué, M. Reagan a indiqué qu'il avait demandé au Sénat de donner son *avis et de ratifier ce protocole « aussi rapidement que possible »*. Ce protocole, signé par les deux gouvernements le 16 juin dernier à Paris, prévoit également quelques modifications à la convention pour prendre en compte la nouvelle loi *fiscale votée aux Etats-Unis* en 1986. – *(AFP.)*

NEW-YORK, 3 août ⬆

Soutenu

Les séances se suivent et se ressemblent. La journée de mercredi ne s'est guère distinguée de la précédente. La tendance est restée très irrégulière, mais les écarts de cours dans les deux sens n'ont qu'assez rarement pris de l'ampleur. Tantôt un peu en dessous, tantôt un peu au-dessus de son niveau de la veille, *l'indice des industrielles s'est finale*ment établi à 2 134,07, avec un très modeste gain de 2,85 points.

Le bilan général a été à l'image de ce résultat. Sur 1 944 valeurs traitées, 740 ont monté, 693 ont baissé et 511 n'ont pas varié.

La démonstration faite par les indicateurs avancés de l'économie que l'expansion se poursuit vigoureusement a rendu les investisseurs assez perplexes. La crainte d'une reprise de l'inflation avec une hausse des taux d'intérêt à la clé incite le plus grand nombre à la prudence. Des ventes de précaution sont enregistrées, mais les initiatives à l'achat ne sont pas négligea*bles et suffisent à maintenir l'équili*bre. L'activité s'est un peu accélérée avec 203,59 millions de titres échangés contre 166,66 millions la veille.

VALEURS	Cours du 2 août	Cours du 3 août
Alcoa	53 5/8	52 7/8
A.T.T.	26 3/8	26 3/8
Boeing	62 1/2	62 1/2
Chase Manhattan Bank	30	29 7/8
Du Pont de Nemours	88	87
Eastman Kodak	45 1/2	45 3/8
Exxon	46 7/8	47 3/8
Ford	53 1/8	53 7/8
General Electric	42 3/8	42 1/4
General Motors	79 1/4	79 3/4
Goodyear	61 7/8	61 3/4
I.B.M.	125 5/8	125 7/8
I.T.T.	50 1/4	49 7/8
Mobil Oil	45 1/4	45 1/4
Pfizer	51 7/8	53
Schlumberger	35	34 7/8
Texaco	47 1/2	47 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	97 3/4	97 3/8
Union Carbide	24 1/8	24 1/2
U.S.X.	30 1/8	30 1/8
Westinghouse	52 3/4	52 3/4
Xerox Corp.	53 3/8	53 1/2

PARIS, 3 août =

Sans relief

Les boursiers ont, semble-t-il, pris leurs quartiers d'été entraînant un ralentissement très net de l'activité. *L'indicateur instantané, qui* avait perdu – 0,03 % durant une grande partie de la séance, clôturait à – 0,16 %. Après une certaine stagnation, on notait donc un effritement *des cours ; effritement qui demeurait* cependant très modéré. Le volume d'affaires demeurait très faible, vraisemblablement au-dessous du milliard de francs sur le marché à règle*ment mensuel, comme* la veille. Les rares investisseurs présents, à l'image de ceux de Wall Street, préféraient ne pas prendre d'initiative avant la publication des statistiques américaines en fin de semaine.

Seule l'attention était retenue par les valeurs privatisées. Depuis quelques séances, des mouvements importants sont observés autour du CCF, de la CGE et de la Société générale. Sans doute assiste-t-on à un renforcement de l'actionnariat stable, estimaient plusieurs analystes, affirmant que le mouvement pourrait toucher d'autres firmes privatisées. Sur le front des OPA, peu de nouvelles. Après l'arrivée en force de Fiat chez Labinal, et la consolidation de l'autocontrôle par la firme elle-même, l'action figurait parmi les plus fortes baisses, au même titre qu'une autre opéable : la SFIM. En revanche, les plus fortes progressions étaient emmenées par la Sanofi à son cours le plus élevé de l'année. Fermeté des valeurs financières comme Bail Equipement, le CIP Crédit lyonnais et la Parisienne de réescompte.

La Compagnie financière de Suez déclarait à la Société des Bourses françaises posséder 9,09 % du capi*tal d'Exor. De son côté,* Bolloré Technologies indiquait avoir 10,17 % de Mattéi, une société de location de véhicules automobiles.

La Compagnie du Cambodge annonçait le renforcement de sa participation dans la société Socim. Elle passe de 3,34 % à 14,55 %.

Enfin sur le MATIF, le volume des échanges était modéré. Le contrat de septembre gagnait 0,25 % à 104,20.

LONDRES, 3 août ⬆

Reprise

Renversement de tendance mercredi à la City où l'indice FT a gagné 0,71 % (10,6 points) et franchi la barre de 1 500 points pour clôturer à 1 502. Le volume des transactions, sans pour cela être considérable, augmentait par rapport à la veille. 416 millions de titres étaient échangés contre 376 millions. Les spéculations autour des valeurs opéables ont repris. A commencer par la firme de construction Costain et les magasins Dee Corporation. Trafalgar House a nettement progressé à la suite de rumeurs évoquant un désengagement de ses activités dans le gaz et le pétrole. D'autre part, dans l'attente d'une déclaration du comité des prix de l'OPEP réuni à Lausanne, les valeurs pétrolières (BP, Shell) se sont appréciées. Dans le secteur des services, la firme de nettoyage industriel Peachey a estimé que son actif par action avait progressé de 47 % en un an, atteignant 629 pence. Ce montant est nettement supérieur aux 612 pence par action proposé par le néerlandais Wereldhave dans le cadre d'une OPA lancée la semaine dernière mais qui avait été *rejetée par la direction de la société.* Bonne tenue des industrielles (Vickers), des électroniques (Thorn Emi) et des firmes agro-alimentaires (Reckitt and Coleman). Les mines d'or étaient en légère baisse.

TOKYO, 4 août ⬇

Tassement

Pour la deuxième journée consécutive, les cours se sont un peu tassés jeudi à Tokyo. La matinée, pourtant, avait bien commencé, si bien, même, *que l'indice Nikkeï avait pulvérisé ses* records d'altitude à 28 475,68. Mais des ventes bénéficiaires se produisirent ensuite qui érodèrent quelque peu la cote. En clôture, le Nikkeï se retrouvait à 28 292,66, en repli de 55,79 points (– 0,2 %).

Rien de bien dramatique au demeurant. En fait d'après M. Georges Ai, analyste de Merrill Lynch Japan, *« ce marché n'a pas d'orientation marquée. Les gens s'y engagent puis en sortent pour réaliser des gains rapides »*. D'après lui, la faute en incombe à l'actualité complètement creuse.

L'intérêt s'est concentré sur les pétrolières mais détourné des valeurs de haute technologie. L'activité est restée très faible avec, sans changement d'un jour à l'autre, 800 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 3 août	Cours du 4 août
Akai	625	620
Bridgestone	1 360	1 360
Canon	1 450	1 400
Fuji Bank	3 260	3 200
Honda Motors	2 320	2 260
Matsushita Electric	2 970	2 910
Mitsubishi Heavy	999	970
Sony Corp.	7 030	6 920
Toyota Motors	2 930	2 890

FAITS ET RÉSULTATS

● **Hoechst : 31 % de bénéfice en plus.** – Divine surprise à Francfort chez Hoechst, numéro un mondial de *la chimie et de la pharmacie. Dépas*sant les prévisions les plus optimistes, le bénéfice avant impôts du groupe pour le premier semestre s'élève, en effet, à 1 944 millions de deutschemarks (un *record), marquant ainsi* une progression de 31,2 % par rapport au résultat dégagé l'an dernier à pareille époque. La rentabilité du groupe s'est notablement améliorée pour passer de 8,3 % à 9,7 %. *De son côté, le chiffre d'affaires* consolidé atteint 19,96 milliards de deutschemarks, en augmentation de 11,4 %. A périmètre comparable, c'est-à-dire en tenant compte de *l'incorporation* des *résultats de la nou*velle filiale américaine Celanese et de la filiale britannique Berger, Jensen and Nicholson, la progression des ventes est ramenée à 9,3 %. Il est à noter que la part du chiffre d'affaires à l'exportation réalisée par la maison mère est passée de 54,5 % à 56,3 %. Au vu du carnet de commandes, la direction de la firme allemande s'attend à dégager, pour l'exercice 1988 en entier, des résultats encore meilleurs qu'en 1987 (3,1 milliards de deutschemarks de profits avant impôts pour un chiffre d'affaires consolidé de 37 milliards).

● **Alsthom et ACEC : création d'une société commune.** – La société française Alsthom (groupe CGE) vient de conclure un accord définitif pour la reprise des activités électromécaniques des Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC) par *le biais d'une nouvelle société* commune, ACEC-Energie. Alsthom détiendra 51 % du capital et assurera la gestion de la nouvelle société. Les ACEC, dont les pertes cumulées atteignaient au 31 décembre dernier 945 millions de francs, prévoient de devenir un simple holding tandis que les *divisions seront transformées en* filiales et pourront à leur tour chercher des partenaires extérieurs.

● **Reclassement de participations dans le groupe Rivaud.** – Des reclassements de titres ont eu lieu ces derniers jours au sein du groupe Rivaud, la *Compagnie du Cambodge ayant ren*forcé sa position dans le capital de la SOCIM-Société immobilière d'investissements, annonce la Société des Bourses françaises (SBF). La Compagnie du *Cambodge et ses filiales* détiennent 14,55 % de la SOCIM, répartis ainsi : 3,34 % pour la Compagnie du Cambodge, 5,06 % pour Caoutchoucs de Padang, 6,05 % pour Mines de *Kali Sainte-Thérèse*, et divers 0,10 %.

● **Le groupe C3D prend 34 % d'une firme de golf.** – Le groupe *Caisse des dépôts-développement* (C3D) a repris, pour une somme qui n'a pas été révélée, 34 % du capital de la Société générale de loisirs (SOGEL), leader du marché français du golf. Les fondateurs de la société, MM. Gilles Boutrolle et Emmanuel *Veillas, conservent* 51 % du capital, le solde étant détenu par la Compagnie internationale des wagons-lits (CIWLT) et la Banque du bâtiment et des travaux publics (BTP) avec respectivement *10 %* et *5 %* du capital.

La SOGEL réalise 50 millions de francs d'affaires dans le secteur du golf. En 1992, elle prévoit un chiffre d'affaires de *100* millions de francs, correspondant à l'exploitation d'une vingtaine de golfs, dont certains à l'étranger, sous les marques Green de France et Chaîne des rois de France.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	249	259	IM2	199	191
Arnault & Associés	535	535	Int. Metal Service	350	350
Asystel	240	235	La Commande Electro.	349	335
B.A.C.	430	430	Le gd livre du mois	284	272 70
B. Demachy & Assoc.	370	370	Loca Investissement	243 10	243
B.I.C.M.	565	555	Locamic	....	165 30
B.I.P.	....	533	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	396	398	Metallurg. Minière	133	132
Bolloré Technologies	950	948	Métrologie Internat.	465	459
Boisset	1050	1050	Métroservice	123	121
Câbles de Lyon	1440	....	M.M.D.M.	560	565
Calberson	780	780	Molex	229	228
Canal Plus	560	565	Navale-Delmas	....	705
Cardif	839	830	Olivetti-Logabax	....	171
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	275	Om. Gest. Fin.	300	306
C.A.T.C.	126 90	127	Presbourg (C. In. & Fin.)	98 50	97
C.D.M.E.	925	1000	Présence Assurance	441	458
C. Equip. Elect.	295	298	Publicat. Filipacchi	....	460 50
C.E.G.I.D.	729	729	Razel	858	850
C.E.G.E.P.	....	170	St-Gobain Emballage	....	1280
C.E.P.-Communication	1420	1440	St-Honoré Matignon	190	190
C.G.I. Informatique	787	790	S.C.G.P.M.	....	319
Ciments d'Origny	515	510	Segin	368	375
C.N.I.M.	....	....	Sema-Metra	535	540
Concept	286 50	284 50	S.E.P.	1400	1460
Conforama	845	840	S.E.P.R.	....	1395
Creeks	430	430	S.M.T.Goupil	....	286
Dafsa	220	228 80	Sodinforg	885	870
Dauphin	4649	4644	Supra	....	315
Devanlay	995	1000	TF 1	245	245
Deville	625	620	Unilog	157	154
Duménil-Leblé	1180	1130	Union Financ. de Fr.	400	398
Editions Belfond	121	121	Valeurs de France	347	335
Elysées Investiss.	25	25			
Finacor	243	253			
Guintoli	505	505			
Guy Degrenne	825	814			
I.C.C.	210 30	214			
IDIA	211	211			
I.G.F.	143	143			

Marché des options négociables le 3 août 1988

Nombre de contrats : 6 174.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	480	10	–	–	–
CGE	280	48	–	2,50	7,50
Elf-Aquitaine	320	16,50	–	–	17,50
Lafarge-Coppée	1 380	90	–	35	–
Michelin	200	17,50	27	10	17
Midi	1 645	14	40	–	–
Paribas	400	29,50	–	9,50	–
Peugeot	1 300	60	110	–	120
Saint-Gobain	560	9,50	23	–	–
Société générale	400	18,50	34	–	34
Thomson-CSF	180	20	33	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 3 août 1988
Nombre de contrats : 43 931

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Dernier	104,05	102,60	101,35
Précédent	103,95	102,50	101,05

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,22	1,69	0,04	1,01

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,33 F =

Le plus grand calme a régné jeudi 4 août sur tous les marchés financiers internationaux. Le dollar ne s'en est pas moins maintenu partout à des niveaux élevés. Il s'est ainsi traité à 6,3275 F (contre 6,3255 F la veille). D'après les cambistes, la spéculation attend les statistiques sur l'emploi aux Etats-Unis.

FRANCFORT	3 août	4 août
Dollar (en DM)	1,8773	1,8765

TOKYO	3 août	4 août
Dollar (en yens)	132,85	132,75

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (4 août) .... 7 %-7 1/16 %
New-York (3 août) .. 7 11/16 %-7 3/4 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	2 août	3 août
Valeurs françaises	124,6	
Valeurs étrangères	121,9	
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	359	358,7
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 331,25	1 327,79

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	2 août	3 août
Industrielles	2 131,22	2 134,07

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	2 août	3 août
Industrielles	1 491,4	1 502
Mines d'or	198,3	197,8
Fonds d'Etat	88,02	87,98

TOKYO

	3 août	4 août
Nikkeï Dow Jones	28 348,45	28 292,66
Indice général	2 245,47	2 232,95

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,3160	6,3280	– 57	– 42	– 120	– 90	– 330	– 249
$ can.	5,2285	5,2428	– 112	– 83	– 216	– 174	– 645	– 534
Yen (100)	4,7542	4,7669	+ 104	+ 123	+ 204	+ 239	+ 640	+ 731
DM	3,3721	3,3803	+ 53	+ 70	+ 118	+ 144	+ 346	+ 415
Florin	2,9842	2,9913	+ 44	+ 55	+ 96	+ 116	+ 288	+ 344
FB (100)	16,0917	16,1305	+ 23	+ 95	– 22	+ 124	– 31	+ 326
FS	4,0422	4,0525	+ 127	+ 145	+ 254	+ 285	+ 694	+ 777
L (1 000)	4,5669	4,5789	– 135	– 101	– 287	– 243	– 838	+ 736
£	10,8193	10,8462	– 312	– 274	– 647	– 584	–1 772	–1 578

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 7/16	8 9/16
DM	4 3/4	5	4 7/8	5	4 15/16	5 1/16	5 1/4	5 3/8
Florin	4 7/8	5 3/8	5 1/16	5 3/16	5 1/8	5 1/4	5 7/16	5 9/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	6 5/8	6 15/16	7	7 15/16	7 3/8	7 11/16
F.S.	1 3/4	2	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 1/2	10	9 7/8	10 1/4	10 3/8	10 3/4	11 1/8	11 3/8
£	9 3/8	9 5/8	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8	10 7/8	11
F. franç.	6 7/8	7 1/8	6 15/16	7 3/16	7 1/8	7 3/8	7 9/16	7 13/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des *devises nous sont indiqués* en fin de matinée par une grande banque de la place.

PARIS

BOURSE SUR MINITEL
3615 TAPEZ LEMONDE

négociables
88

ES

BOURSES

NCAIRE DES DEVISES

JROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 3 AOUT

Cours relevés à 17 h 36

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3821	C.N.E. 3% ★	3820	3816	3818	- 0 05
1102	B.N.P. T.P.	1075	1071	1071	- 0 37
1084	C.C.F. T.P.	1070	1070	1070	....
1060	Créd. Lyon. T.P.	1081	1084	1084	+ 0 28
1359	Renault T.P.	1372	1375	1374	+ 0 15
1735	Rhone-Poul. T.P.	1735	1739	1745	+ 0 58
1216	St-Gobain T.P.	1247	1248	1249	+ 0 16
1282	Thomson T.P.	1190	1190	1190	....
460	Accor	442	445	446	+ 0 90
535	Air Liquide	535	535	542	+ 1 31
2030	Alcatel ★	2035	2011	2044	+ 0 44
1420	Als. Superm.	1350	1380	1380	+ 2 22
300	A.L.S.P.I.	296 10	295	295	- 0 37
310	Alsthom ★	315	310 10	335	+ 6 35
2280	Arjom. Prioux ★	2305	2290	2300	- 0 22
515	Aussedat-Rey ★	520	512	524	+ 0 77
880	Aux. Entrepr. ★	899	899	891	- 0 89
730	Av. Dassault ★	715	725	716	+ 0 14
305	BAFIP ★	312	310	314	+ 0 64
295	Bail-Equipem. ★	285	295	290	+ 1 75
805	Bail Investiss.	793	786	795	+ 0 25
275	B.N.P. C.I. ★	276 90	274	270	- 2 49
470	Cie Bancaire ★	480	475 50	471	- 1 88
370	Bazar H.-V.	415	406	415	....
420	Béghin-Say ★	450	454 50	458 90	+ 1 98
920	Berger (Ma)	1000	999	999	- 0 10
650	Bic ★	724	725	719	- 0 69
1370	B.I.S.	1430	1412	1420	- 0 70
2320	Bongrain S.A. ★	2480	2490	2455	- 1 01
900	Bouygues ★	469 80	469 50	461 10	- 1 86
69	B.P. France ★	75 90	75 10	75 90	....
4680	B.S.N. ★	5030	5020	5000	- 0 60
2100	Cap Gem. S. ★	2169	2175	2150	- 0 88
405	Carnaud ★	446 50	440	438	- 1 90
2290	Carrefour ★	2530	2501	2505	- 0 99
150	Casino	152 80	153 60	150	- 1 83
115	Casino A.D.P.	119	118	117 70	- 1 09
980	C.C.M.C.	962	990	990	+ 2 91
720	Cetelem	890	890	895	+ 0 72
400	Cerus ★	390	389	392	+ 0 51
1360	C.F.A.O. ★	1475	1479	1487	+ 0 81
305	C.G.E.	329	327 90	325 20	- 1 18
1120	C.G.I.P. ★	1185	1158	1175	- 0 84
1060	Chargeurs S.A. ★	1076	1075	1089	+ 1 30
985	Ciments franç. ★	995	998	992	- 0 30
465	Club Méditerr. ★	472	466	469	- 0 64
154	Codetel ★	154	154 50	154	....
295	Cofimeg	289	289	290	+ 0 35
550	Colas ★	549	549	541	- 1 46
275	Compt. Entrepr.	283	280 20	280 20	- 0 99
655	Compt. Mod. ★	654	654	654	....
835	Créd. Foncier ★	850	854	855	+ 0 59
390	C. F. Intercont. ★	425 10	416 50	423	- 0 49
117	C.C.F.	132 50	133	129 60	- 2 19
480	Cr. Lyon. (CI) ★	490	486	500	+ 2 04
865	Crédit Nat. ★	868	861	860	- 0 92
500	CSEE (exSign.) ★	508	508	501	- 1 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
315	Crouzet ★	322	320	342	+ 6 21
2160	Damart S.A. ★	2178	2200	2200	+ 1 01
....	Darty	....	....	....	....
280	Darty (DP)	285 10	287	294	+ 3 12
1400	De Dietrich	1445	1440	1450	+ 0 35
184	Dév. R.d.C. (Li)	181	181	181	....
465	D.M.C.	461	465	455	- 1 30
345	Drouot Assur. ★	332	330	341	+ 2 71
1730	Docks France ★	1770	1760	1770	....
670	Dumez ★	682	685	682	....
1220	Eaux (Gén.)	1339	1307	1309	- 2 24
1370	Ecco ★	1475	1478	1445	- 2 03
735	Electrofinanc. ★	780	785	785	+ 0 64
445	El. S. Dassault	445	446	446	+ 0 22
320	Elf-Aquitaine	324 10	325	323	- 0 34
260	- (certific.) ★	260 10	264 70	263	+ 1 11
640	Epeda-B-Faure ★	670	679	675	+ 0 75
2550	Essilor	2515	2500	2510	- 0 20
1640	Essilor Int. (DP)	1680	1650	1679	- 0 06
310	Esso S.A.F. ★	327	329	324 20	- 0 86
1500	Eurafrance	1693	1671	1689	- 0 24
1080	Eurocom ★	1210	1230	1184	- 2 15
2200	Euromarché	2352	2345	2357	+ 0 21
535	Europe nº 1 ★	555	555	540	- 2 70
38	Eurotunnel ★	35 50	35 95	35 60	+ 0 28
985	Exor ★	987	990	970	- 1 72
815	Facom	806	797	799	- 0 87
940	Fichet-bauche	949	949	949	....
189	Finextel ★	188 50	192 80	188	- 0 27
127	Fives-Lille ★	127	128 70	127	....
1240	Fromageries Bel	1297	1330	1280	- 1 31
830	Gal. Lafayette ★	920	905	926	+ 0 65
290	Gascogne	299	300	300	+ 0 33
1510	Gaz et Eaux	1645	1630	1629	- 0 97
500	Géophysique ★	485 10	485	485 10	....
520	Gerland	521	522	522	+ 0 19
595	GTM-Entrepose	602	601	600	- 0 33
620	Guyenne-Gas. ★	649	632	648	- 0 15
2480	Hachette ★	261 20	262	260	- 0 46
680	Havas ★	702	702	708	+ 0 85
465	Hénin (La)	474	470	472	- 0 42
1040	Hutchinson ★	1064	1080	1070	+ 0 56
215	Imétal ★	211 30	211	212 90	+ 0 76
300	Imm. Plaine-M.	317	320	312	- 1 58
510	Ingénico ★	527	527	527	....
3820	Inst. Mérieux	3990	3970	3965	- 0 63
505	Interbail ★	506	505	501	- 0 99
1060	Intertechnique	1120	1125	1140	+ 1 79
900	J. Lefebvre	908	908	891	- 1 87
765	Labinal ★	959	940	900	- 6 15
1440	Lab. Bellon	1450	1470	1441	- 0 62
1340	Lafarge-Coppée	1341	1341	1354	+ 0 97
1210	Labon ★	1220	1220	1215	- 0 41
2700	Legrand ★	2750	2793	2755	+ 0 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
2230	Legrand (DP) ★	2353	2330	2381	+ 1 19
800	Leroy-Somer ★	848	847	841	- 0 83
1870	Lesieur	1900	1905	1902	+ 0 11
666	Locabail Immob.	650	650	635	- 2 31
405	Locafrance ★	410	405	400	- 2 44
810	Locindus	830	830	833	+ 0 36
290	Lucheire	284 50	281	278	- 2 28
2750	L.V.M.H. ★	2780	2776	2788	+ 0 29
1400	Lyonn. Eaux ★	1500	1480	1481	- 1 27
69	Mais. Phénix	70 50	72	70 80	+ 0 43
215	Majorette (Ly)	220	222	222	+ 0 91
380	Mar. Wendel ★	385	388 50	382	- 0 78
187	Matra ★	185 50	186	185	- 0 27
2400	Merlin-Gerin ★	2530	2515	2610	+ 3 16
210	Michelin	207 10	206 50	205 50	- 0 77
1370	Midi (Cie)	1317	1315	1301	- 1 21
183	Midland Bk SA ★	176 60	177	177	+ 0 23
505	Min. Salsig. (Ma)	520	505	505	- 2 88
64	M.M. Penarroya	66	65	64 50	- 2 27
108	Moulinex	109 60	111	108	- 1 46
1070	Navig. Mixte ★	1057	1050	1038	- 1 80
100	Nord-Est ★	108	110	105	- 2 78
375	Nordon (Ny)	380	383	383	+ 0 79
390	Nouvelles Gal.	411	407	396	- 3 65
695	Occid. (Gén.) ★	759	762	758	- 0 13
1140	Omn.F.Paris	1130	1149	1148	+ 1 59
335	Olida-Caby ★	335	330 30	339	+ 1 19
3290	Oréal (L')	3300	3290	3295	- 0 15
395	Paribas	420 50	418	417 90	- 0 62
380	Paris-Réesc. ★	350	352 90	354 90	+ 1 40
1100	Pechelbronn ★	1143	1140	1143	....
350	Penhoet	340	343	350	+ 2 94
1040	Pernod-Ricard ★	1040	1040	1036	- 0 38
1240	Peugeot S.A.	1258	1250	1245	- 1 03
500	Pollet ★	506	505	508	+ 0 40
2830	Presses Cité ★	2785	2785	2785	....
1020	Prétabail Sic.	1035	1040	1040	+ 0 48
615	Primagaz	610	605	612	+ 0 33
450	Printemps ★	506	508	514	+ 1 58
1840	Promodès	1870	1900	1865	- 0 27
740	Radiotechn. ★	779	779	764	- 1 93
68	Raff. D. Total ★	69 10	70	69	- 0 14
2480	Redoute (La) ★	2825	2864	2860	+ 1 24
350	Robur financière	350	345	345	- 1 43
1130	Roussel-Uclaf ★	1180	1200	1196	+ 1 36
790	R.-Uclaf-CNI ★	791	801	800	+ 1 14
3550	R. Impériale (Ly)	3690	3690	3695	+ 0 14
168	Sade	166 90	170	170	+ 1 86
1490	Sagem ★	1687	1630	1631	- 3 32
510	Saint-Gobain	520	518	515	- 0 96
1040	St-Louis ★	1020	1010	1015	- 0 49
1460	Salomon	1465	1480	1480	+ 1 02
670	Salvepar	681	671	671	- 1 47
700	Sanofi ★	745	742	780	+ 4 70

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
680	S.A.T. ★	700	693	692	- 1 14
230	Saul.-Chât. (Fi) ★	248	245 10	243 80	- 1 69
1200	Saupiquet (Na)	1200	1210	1210	+ 0 83
400	Schneider ★	409	410 50	440	+ 7 58
51	S.C.O.A.	50	50 80	50 80	+ 1 60
540	S.C.R.E.G. ★	567	567	575	+ 1 41
790	Seb ★	820	819	820	....
400	Sefimeg ★	406	408 50	408 50	+ 0 62
1610	S.F.I.M.	1510	1500	1465	- 2 98
39	S.G.E.	37 75	37 75	37 55	- 0 53
725	Silic	735	748	742	+ 0 95
490	Simco-U.P.H. ★	481	490	486	+ 1 04
880	Skis Rossignol	939	922	930	- 0 96
815	Sligos ★	855	865	870	+ 1 75
345	Société Générale	378	384 50	376	- 0 53
158	Sodecco	155	155 50	155 50	+ 0 32
160	Sodero (Na)	177 40	177	177	- 0 23
2700	Sodexho ★	2778	2712	2750	- 1 01
99	Sogenal (Ny)	102	104 50	104 50	+ 2 45
270	Sogerap	281	280	280	- 0 36
2010	Somm-Allib. ★	2030	2025	2018	- 0 59
870	Source Perrier ★	884	884	882	- 0 23
895	Sovac ★	750	750	750	....
400	Spie-Batignol. ★	411	414	400	- 2 68
485	Strafor ★	499	507	495	- 0 80
250	Suez	253	250 50	255	+ 0 79
400	Synthelabo ★	382 10	382 10	385	+ 0 76
810	Talcs Luzenac ★	845	845	831	- 1 66
4400	Tél. Elect.	4310	4220	4220	- 2 09
195	Thomson-C.S.F.	195	193 50	193 20	- 0 92
335	Total (CFP) ★	350	350	348 10	- 0 54
73	- (certific.)	74	73 90	75	+ 1 35
1130	T.R.T. ★	1116	1110	1100	- 1 43
376	U.F.B.-Locab. ★	371	370	374	+ 0 81
735	U.I.C. ★	734	716	716	- 2 45
490	U.I.F. ★	492	496	493 50	+ 0 30
760	U.I.S.	770	775	765	- 0 65
180	U.C.B. ★	177	175	175	- 1 13
625	Unibail	632	628	632	....
510	Valéo ★	510	505	507	- 0 59
133	Vallourec ★	133	134	132 50	- 0 38
340	Via Banque	321	325	325	+ 1 25
800	Elf-Gabon ★	819	819	801	- 2 20
148	Amax Inc.	146	147 10	151	+ 3 42
169	Amer. Express	182 50	183 50	183 50	+ 0 55
167	Amer. Teleph.	186	165 80	165 80	- 0 12
104	Anglo Amer. C.	96 90	96 80	96 80	- 0 10
470	Amgold	448	447	447	- 0 22
880	BASF (Akt)	889	886	882	- 0 79
995	Bayer	985	988	988	+ 0 30
103	Buffelsfont.	99	99	100	+ 1 01
186	Chase Manh.	193	192 50	192 40	- 0 31
132	Echo Bay Mines	125 50	125 10	125 10	- 0 32
72	De Beers	67 85	66 95	67 05	- 1 18

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
1580	Deutsche Bank	1620	1640	1630	+ 0 62
860	Dresdner Bank	851	855	850	- 0 12
62	Driefontein Cnl	61 50	58 50	58 50 c	- 4 88
555	Du Pont-Nem.	551	555	554	+ 0 54
270	Eastman Kodak	281 10	287	286 50	+ 1 92
35	East Rand	34 20	33 60	33 90	- 0 88
240	Electrolux	237 80	240	240 10	+ 0 97
246	Ericsson	250	252	250	....
285	Exxon Corp.	292	295	295	+ 1 03
325	Ford Motors	337 10	337	337	- 0 03
56	Freegold	51 20	52	52 10	+ 1 76
102	Gencor	100 80	99	99 70	- 1 09
270	Gén. Electr.	286 10	289 70	289 70	+ 1 35
720	Gén. Belgique	709	695	696	- 1 97
490	Gen. Motors	503	503	503	....
113	Goldfields	108 90	108 10	108	- 0 82
54	GdMetropolitain	54 30	54 20	54 20	- 0 18
43	Harmony	42 70	42 50	42 40	- 0 70
87	Hitachi	93	93 40	90 20	- 3 01
925	Hoechst Akt.	935	945	945	+ 1 07
113	Imp. Chemical	112 30	112 60	112 60	+ 0 27
786	IBM	785	797	797	+ 1 53
315	ITT	317	318	318	+ 0 32
188	Ito-Yokado	203 50	206 50	205	+ 0 74
280	Mac Donald's	291	294	292	+ 0 34
128	Matsushita	143	142 50	141	- 1 40
345	Merck	355	360 90	357	+ 0 56
390	Minnesota M.	397 10	402	402	+ 1 23
280	Mobil Corp.	282	289	289	+ 2 48
230	Morgan J.P.	239 50	239	238	- 0 63
34400	Nestlé	34200	34100	34100	- 0 29
1500	Nixdorf	1545	1515	1515	- 1 94
210	Norsk Hydro	208	208	208	....
128	Ofsit	121	120 20	120 50	- 0 41
1990	Petrofina	2002	2000	2000	- 0 10
560	Philip Morris	574	577	577	+ 0 52
102	Philips	93 10	94 60	94 20	+ 1 18
87	Placer Dome	85	84 40	84 50	- 0 59
345	Quilmès	340 10	357 10	357	+ 4 97
545	Randfontein	506	490 50	487 c	- 3 75
706	Royal Dutch	721	726	726	+ 0 69
46	Rio Tinto Zinc	46 40	46	45 90	- 1 08
40	Saat. & Saatchi	40 20	40 50	40 50	+ 0 75
58	St Helena Co	54 85	55	55 95	+ 2 01
210	Schlumberger	218	220	221	+ 1 38
114	Shell transp.	114 30	114	114	- 0 26
1420	Siemens A.G.	1429	1451	1442	+ 0 91
270	Sony	325	330 20	330 20	+ 1 60
52	Telefonica	52	52 20	52 05	+ 0 10
215	T.D.K.	240	251	244	+ 1 67
56	Toshiba Corp.	55 10	55 50	55 50	+ 0 73
340	Unilever	354	359	355	+ 0 28
230	Unit. Techn.	236 80	240	239 90	+ 1 31
540	Vaal Reefs	515	496	510	- 0 97
335	Volvo	325	329	329	+ 1 23
196	West Deep	195	184 50	184 50	- 5 38
335	Xerox Corp.	346	340	341	- 1 45
177	Yamanouchi	195 50	194 50	193	- 1 28
2 14	Zambia Corp.	2 32	2 25	2 25	- 3 02

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127	1 760
9,80 % 78/93	103 42	0 818
10,80 % 79/94	106 76	9 885
13,25 % 80/90	106 70	2 261
13,80 % 81/89	102 76	7 618
16,20 % 82/90	111 18	9 090
16 % juin 82	113 87	2 455
14,60 % fév. 83	114 70	6 582
13,40 % déc. 83	120	8 311
12,20 % oct. 84	113	10 033
11 % fév. 85	112 35	4 959
10,26 % mars 86	105 05	4 076
ORT 12,75 % 83	1928	..
OAT 10 % 2000	105 06	1 890
OAT 9,90 % 1997	107 57	6 357
OAT 9,80 % 1996	104 34	5 007
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 30	0 859
CNB Paribas	103 25	0 859
CNB Suez	103 25	0 859
CNI janv. 82	103 30	0 859
PTT 11,20% 85	110 50	6 988
CFF 10,30% 86	104 10	4 990
CNE 11,50% 86	109 60	1 758
CNT 9% 86	99 50	2 641
CRH 10,90% déc. 85	108 80	5 843
C.N.C.A. T.P.	1180	..
Drouot Ass. Obl. conv.	2189	220
Métrologie I. 6% 6/7	80 55	..

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Agache (Sté Fin.)	2199	2111	
A.G.F. (St Cent.)	....	521	
Applic. Hydraul.	....	....	
Arbel	385	400	
Astorg	215 90	216	
Avenir Publicité	750	750	
Bain C. Monaco	320	330	
Banque Hypoth. Eur.	303	....	
Béghin-Say (C.I.)	355	365	
B.G.I.	840	810	
Blanzy-Ouest	590	585	
B.N.P. Intercontin.	210	214	
Bénédictine	5800	....	
Bon-Marché	900	910	
B.T.P.	....	115 80	
Calif	580	584	
Cambodge	....	825	
C.A.M.E.	125	119	
Campenon Bern.	233	1100	d
Carbone-Lorraine	520	520	
Case-Poclain	24	23 50	
C.E.G.Frig.	491	480	
Centen. Blanzy	1312	1420	
Centrest (Ny)	211	211	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Cerabati	115	116	
Chambourcy (M.)	978	....	
Champex (Ny)	140	145	d
C.I.C. (Financ. de)	165	165	
C.I. Maritime	684	685	
Citram (B)	2200	2200	
Clause	....	720	
Cofradel (Ly)	1215	1190	
Cogifi	316	316 50	
Comiphos	312	312 50	
Cie Industrielle	....	2548	
Comp. Lyon-Alem.	460	460	
Concorde (La)	720	720	
C.M.P.	13 55	13 80	
Créd. Gén. Ind.	560	570	
Cr. Universel (Cie)	550	550	
Créditel	135	136 50	
Darblay S.A.	559	559	
Degremont	148	150	
Delalande S.A.	1340	1286	o
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1937	
Didot-Bottin	....	790	
Eaux Bass. Vichy	1113	1204	
Eaux Vittel	2341	2350	
E.C.I.A.	1119	1101	
Economats Centre	299	311	d
Electro-Banque	296	296	
Elf-Antargaz	706	705	
E.L.M. Leblanc	677	670	
Ensil-Bretagne	250	247	
Entrepôts Paris	465 30	466	
Epargne (B)	3480	3450	
Europ. Accumul.	61 90	61	
Europe Soutiens Indust.	84 50	91 50	
Eternit	2101	2100	
Finalens	190	190	
FIPP	450	402	
Fnac	740	720	
Foncière (Cie)	440	440	
Fonc. Lyonnaise	449	449	
Foncina	....	384	
Forinter	1080	1080	
Fougerolle	....	326 90	
France I.A.R.D.	297 40	297 40	
France (La)	6250	6340	
From. Paul Renard	....	770	
GAN	....	700	
G.F.I.I.	328	342	
Gaumont	465	476	
Gévelot	800	784	
Gr. Fin. Constr.	370	385	
Gds Moul. Paris	....	453 50	
Groupe Victoire	581	604	
G. Transp. Ind.	520	517	
Immindo S.A.	385	384 90	
Immivest	283 40	292	d
Immobail	348	348	
Immobanque	651	651	
Immob. Marseille	6260	6310	
Immofice	432	445	
Invest. (Sté Cent.)	770	800	
Jaeger	165 10	175	
Lafitte-Bail	415	415	
Lambert Frères	....	292 50	
Lille-Bonnières	751	751	
Loca-Expansion	262	262	
Locafrancière	....	325	
Locatel	760	....	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Louis Vuitton	562	584	
Louvre (Sté)	1705	1705	
Lucia	1250	1300	
Machines Bull	....	110 50	
Magasins Uniprix	125	130	
Magnant S.A.	122	117 50	
Marocaines Part.	325	325	
Métal Déployé	427	438	
Mors	101	101	
Navig. (Nat. de)	....	88 50	
Nozal	208	216 40	
OPB Paribas	274	274	
Optorg	316 60	307 50	
Oréal (L') C.I.	2600	2600	
Origny-Desvroise	1000	1000	
Palais Nouveauté	....	463	
Paluel Marmont	573	574	
Parfinance	183	183 50	
Paribas-CIP	373	....	
Paris France	191	198 60	
Paris-Orléans	....	225	
Partenha	....	276 10	
Pesam. Risq. Div.	1070	1067	
Pathé-Cinéma	900	901	
Pechiney (cert. inv.)	247 50	237 60	
Piles Wonder	1050	1050	
Piper-Heidsieck	1888	....	
P.L.M.	....	131	
Porcher	383	399	
Promodès	1320	1320	
Providence S.A.	....	....	
Publicis	2900	2905	
Rhône-Poul. (c. inv.)	395	394	
Ricqlès-Zan	....	....	
Rochefortaise S.A.	....	533	
Rochette-Cenpa	56	56	
Rosario (Fin.)	640	640	
Roudière	185	185	
Rougier et Fils	118	118	
Sacer	546	560	
SAFAA	248	258	d
Safic-Alcan	830	825	
SAFT	1431	1480	
Saga	289 10	301	
St-Gobain C.I.	....	455	
Salins du Midi	460	450	
Santa-Fé	94	....	
Satam	....	119 90	
Savoisienne (M)	215	210	
SCAC	510	515	
Senelle Maubeuge	....	330	
S.E.P. (M)	161	162	
Sici	....	304 80	
Sicotel	....	280	
Simnor (Li)	....	....	
Sinvim	243	244 90	
Siph (Plant. Hévéas)	330	345	
Sté Générale-CIP	322	345	
Sofal financière	1694	1720	
Sofical	950	910	
Soffo	595	595	
Soficomi	....	669	
S.O.F.I.P. (M)	106	....	
Sofragi	898	862	o
Soudure Autog.	524	524	
Sovabail	553	560	
Suez (Fin. de)-CIP	223	220	
Stemi	785	750	
Taittinger	2590	2590	

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Testut-Aequitas	190	....	
Tour Eiffel	370	374	
Ufiner S.M.D.	512	510	
U.A.P.	292 30	290 30	
U.T.A.	1650	1525	
Vicat	....	1588	
Viniprix	....	1130	
Virax	115	114 50	
Waterman S.A.	650	655	
Brass. du Maroc	143	....	

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
A.E.G.	805	....	
Akzo	450	425	
Alcan Alum	195	188	
Algemene Bank	135	134	
American Brands	295	294	
Am. Petrofina	390	....	
Arbed	370	....	
Asturienne Mines	135	....	
Banco de Santander	340 10	340 30	
Bco Pop Espanol	462	470	
Banque Ottomane	2184	2150	
B. Régl. Internat.	43400	43000	
Br. Lambert	500	501	
Canadian-Pacific	114 10	115 20	
Chrysler corporation	144 50	144	
CIR	24 10	25 30	
Commerzbank	765	750	
Dart. and Kraft	330	331	
De Beers (port.)	64	....	
Dow Chemical	546	551	
Gén. Belgique	708	695	
Gevaert	1095	1122	
Glaxo	102	102	
Goodyear	381	380	
Grace and Co	163 50	165	
GTE corporation	250	250	
Honeywell Inc.	400	410	
I.C. Industries	215 50	215 50	
Johannesburg	849	780	
Kubota	34 80	34	
Latonia	....	....	
Midland Bank Plc	45 50	45	
Minerals-Ressourc.	80 20	80 20	
Noranda	122 50	122	
Olivetti	27 80	28 20	
Pakhoed Holding	251	251	
Pfizer Inc.	323	323	
Procter Gamble	480 10	483 10	
Ricoh Cy Ltd	58 50	58 50	
Rolinco	272	272 50	
Robeco	287	285	
Rodamco	459	458	
Saipem	9 20	9 20	
Shell fr. (port.)	105	....	
S.K.F. Aktiebolag	299	322	
Steel Cy of Can.	126	122	
Squibb	414 50	420	
Tenneco	308 80	....	
Thorn EMI	70 50	71 50	
Toray Indust. inc	41 70	41	
Vieille Montagne	1200	1200	
Wagons-Lits	844	845	
West Rand	10	10	

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	
Banque Hydro-Energie	232	....	
Calciphos	144	145	
Cochery	140	....	
Cogenhor	125	125	
C. Occid. Forestière	180	....	
Coparex	356	380	d
Dubois Inv. (Casto.)	862	860	
Gachot	82	87	
Hoogovens	250	....	
Metroservice (bons)	12 50	11 25	o
Nicolas	896	825	o
Révillon	350	350	
Rorento N.V.	174	174	
Serv. Equip. Veh.	55 30	....	
S.P.R.	396	....	
Sté Lecteurs du Monde	580	....	
Ufinex	380	....	
Union Brasseries	120	....	

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 3/8	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 299	6 325	6 070	6 570
ECU	7 031	7 027	....	....
Allemagne (100 DM)	337 390	337 200	327	347
Belgique (100 F)	16 111	16 109	15 400	16 400
Pays-Bas (100 fl.)	298 700	298 710	289	309
Danemark (100 krd)	88 820	88 780	86	93
Norvège (100 k)	93 090	93 120	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 822	10 804	10 450	11 150
Grèce (100 drachmes)	4 212	4 215	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 571	4 571	4 300	4 900
Suisse (100 fr.)	404 800	404 640	392	414
Suède (100 krs)	98 200	98 270	95	101
Autriche (100 sch)	48 050	48	46 550	49 550
Espagne (100 pes.)	5 130	5 127	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 154	4 155	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 226	5 255	5 050	5 450
Japon (100 yens)	4 752	4 756	4 610	4 830

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 3/8
Or fin (kilo en barre)	87400	87700
Or fin (en lingot)	87800	87750
Pièce française (20 fr)	506	509
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	543	544
Pièce latine (20 fr)	504	506
Souverain	643	638
Pièce de 20 dollars	3020	3060
Pièce de 10 dollars	1625	1600
Pièce de 5 dollars	865	.....
Pièce de 50 pesos	3300	3370
Pièce de 10 florins	527	528
Or Londres	432 70	431 25
Or Zurich	433	434
Or Hongkong	435 65	432 15
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 3/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	840 94	820 43
Action	213 11	207 41
Actions France	437 04	421 24
Actions sélectionnées	544 09	524 42
Audificandi	575 95	565 13
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1051 76	1026 11
A.G.F. 5000	539 87	526 70
A.G.F. ECU	1084 78	1054 24
A.G.F. Interfonds	421 54	411 26
A.G.F. Invest	110 23	107 54
A.G.F. OBLIG.	1055 64	1050 39
A.G.F. Sécurité	10460 23	10460 23
Agfimo	579 02	564 90
Alefi	210 67	203 06
A.L.T.O.	181 58	175
Amel-Gan	5359 84	5116 79
America-Valor	677 37	660 85
Amplitude	536 46	519 86
Arbitrages court terme	5480 34	5474 87
Associc	1164 16	1164 16
Atout Futur	288 58	280 04
Aurecic	1482 99	1439 80
Axa Europe	115 12	109 90
Axa Investissements	109 86	104 88
Bred Associations	2617 30	2609 47
Bred International	84 11	82 46
Capital Plus	1708 47	1708 47
Casden-Pierre	27 28	26 09
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5021 36	5013 84
Compterentrale	108 32	106 14
Convertimmo	340 83	327 72
Credinter	500 91	486 32
Drouot-France	657 01	627 22
Drouot-Investiss.	974 01	929 84
Drouot-Sécurité	251 77	240 35
Drouot-Sélection	137 22	131
Ecucic	1178 09	1160 68
Ecureuil Monétaire	30335 16	30335 16
Ecureuil Privatisations	347 50	337 38
Energie	236 61	224 83
Epacic	2749 82	2749 82
Eparcourt Sicav	4192 60	4182 14
Epargne Associations	24763 71	24718 64
Epargne-Capital	8113 50	8033 17
Epargne Croissance	1483 63	1453 65
Epargne-Industr.	73 22	69 90
Epargne Inter	606 12	589 90
Epargne J	53881 61	53881 61
Epargne Long-Terme	174 57	169 90
Epargne Monde	1140 28	1109 76
Epargne Première	12865 59	12769 82 ◆
Epargne-Oblig.	193 59	188 41
Epargne-Outre	1107 11	1077 48
Epargne-Unie	1207 36	1163 72
Epargne-Valeur	417 30	406 13
Eparoblig	1289 07	1288 50
Epsilon	1102 46	1091 54
Euinvest Croissance	1167 12	1114 20
Euinvest Rendement	1140 37	1088 66
Eurocic	9201 07	9055 09
Eurodyn	1025 06	981 35
Euro-Gan	5105 75	4874 22
Euro-Mail	25 73	25 35
Finord Placement	60179 06	60179 06
Finord Valorisation	13641 74	13374 25
Fonsicav (div. par 10)	10895 09	10895 09
Foncival	245 52	237 78
France-Gan	6257 52	5973 77
France-Garantie	274 63	274 08
France-Investiss.	385 89	369 35
France-Obligations	447 28	442 83
Francic	377 85	368 84
Francic Pierre	96 12	93 32
Francic Régions	994 79	985 82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	27 49	27 49
Fructi-Epargne	27 19	26 53
Fructicapi	32 04	31 57
Fructicourt	108865 54	108865 54
Fructidor	247 54	243 88
Fructifrance	744 64	726 48
Fructimmo	25 75	25 12
Fructivar	4346 78	4236 19
Fructi ECU	564 44	556 10
Fructi-Première	10897 07	10834 55
Futuroblig	1086 22	1080 17
Gestilion	58228 46	58083 24
Gestion Sécuricourt	10519 99	10415 83 ◆
Gestion Associations	150 40	147 09
Gestion Mobilière	641 80	612 70 ◆
Horizon	1086 34	1035 29
Interoblig.	11928 22	11469 44
InterSelect France	432 12	419 53
Invest. net	14949 01	14918 17
Invest.Obligataire	18382 24	18345 55
Japacic	190 56	185 01
Jeune Epargne	233 55	230 10
Laffitte-Amérique	245 72	234 58
Laffitte Europe	248 92	237 63
Laffitte-Expansion	274 88	262 42
Laffitte-France	302 29	288 58
Laffitte-Immobilière	233 08	222 51
Laffitte-Japon	388 58	370 95
Laffitte-Oblig.	147 36	140 68
Laffitte-Rend.	207 46	198 05
Laffitte-Tokyo	367 40	350 74
Latitude	5070 09	5062 50
Lion-Associations	11577 26	11577 26
Lion-Institutionnels	23371 28	23313
Lioplus	747 21	739 81
Lion Trésor	2057 83	2037 26
Livret Bourse Investis.	433 52	420 89
Livret portefeuille	644 80	626 02
Méditerranée	161 64	154 31
Minimax	28517 51	28517 51
Mondiale Investissem.	416 59	397 70
Monecic	5524 90	5524 90
Monedan	54644 29	54644 29
Moné J.	55274 90	55274 90
Morgan court terme	14208 88	14208 88
Mutuelle Unie Sél.	147 68	140 98
Natio-Assoc.	6743 02	6729 58
Natio-Epargne	13813 36	13676 59
Natio-Court terme	213623	213623
Natio-Inter.	1211 09	1178 62
Natio-Obligations	552 49	537 70
Natio-Patrimoine	1377 80	1340 82
Natio-Placements	65802 26	65802 26
Natio-Revenus	1071 38	1060 77
Natio-Sécurité	11507 06	11507 06
Natio-Valeurs	672 98	654 97
Nippon-Gan	5749 02	5488 32
Nord-Sud Développ.	1191 83	1189 45
Normatif	13206 51	12947 56
Obli Association	123 79	122 56
Oblicic Régions	1045 02	1030 56
Obligations Convert.	415 28	396 45
Oblig. toutes catég.	157 31	152 36
Oblilion	1105 24	1094 30
Optimavalor	195 30	190 54
Oraction	1254 08	1212 84
Orvalor	5885 75	5873 01
Paribas Croissance	591 91	567 78
Paribas Epargne	15908 40	15876 65
Paribas France	91 01	86 36
Paribas Oblimonde	1010 24	995 31
Paribas Opportunités	111 71	108 46
Paribas Patrimoine	522 86	501 54
Paribas Revenus	94 70	93 76
Parnasse-Valor	1090 63	1089 64

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	1721 63	1687 87
Parvalor	588 31	571 17
Phenix Placements	249 55	248 31
Pierre Investiss.	663 52	633 43
Placement A	891 02	891 02
Placement ct-terme	72051 93	72051 93
Placement J	54979 76	54979 76
Placement Premier	53735 89	53735 89
Plénitude	110 34	107 39
Première Obligations	10706 93	10685 56
Prévoyance Ecureuil	109 45	106 52
Prif'Association	22371 20	22371 20
Quartz	112 02	109 28
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	183 71	181 29
Revenus Trimestriels	5835 08	5579 30
Revenu Vert	1177 67	1160 27
St-Honoré Assoc.	14277 10	14206 07
St-Honoré Bio-aliment.	748 82	715 91
St-Honoré Pacifique	541 62	517 08
St-Honoré P.M.E.	463 34	442 33
St-Honoré Real	11684	11637 85
St-Honoré Rendement	11629 28	11571 42
St-Honoré Services	488 91	479 72
St-Honoré Technol.	739 83	706 28
St-Honoré Valor	12105 41	12105 41
Sécuricic	10879 05	10868 18
Sécuri Taux	10866 84	10866 84
Sélection Croissance	509 42	494 58
Sicasden (Casden BP)	738 66	725 76
Sicav-Associations	1413 50	1411 38
S.F.I. fr. et étr.	624 39	606 20
Sicav 5000	342	332 85
S.I. Est	1307 62	1248 32
S.I.G.	777 98	742 38
Silvafrance	547 73	533 07
Silvam	414 14	403 06
Silvarente	207 59	205 53
Silvinter	428 78	415 36
S.N.I.	1163 63	1129 74
Sogepargne	370 22	366 84
Sogevar	1019 22	973
Soginter	1337 20	1276 56
Soleil Investissement	484 75	462 77
Stratégie Actions	1075 22	1033 87
Stratégie Rendement	1121 27	1085 98
Technocic	1131 03	1098 09
Techno-Gan	5981 31	5710 08
Tolios	5340 08	5287 21
U.A.P. Investiss.	410 96	396 11
Uni-Associations	113 83	113 83
Unifrance	464 08	447 31
Unifoncier	1154 80	1113 06
Uni-Garantie	1347 17	1320 73
Uni-Régions	2707 31	2609 48
Unirente	2279 33	2204 38
Univer	185 60	185 80
Univers-Actions	1088 99	1054 15
Univers-Obligations	1608 57	1555 69
Valorem	507 30	494 93
Valorg	1585 71	1584 13
Valrel	40535 73	40615 42
[illegible]	23260 18	23236 90

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

BIRMANIE : les manifestations d'étudiants

Le président Sein Lwin a décrété la loi martiale à Rangoun

Il aura fallu à peine une semaine pour que le nouvel homme fort de Rangoun en revienne aux bonnes vieilles méthodes du régime militaire, en vigueur en Birmanie depuis 1962. Le général Sein Lwin a en effet proclamé la loi martiale dans la capitale, le mercredi 3 août. Cette mesure, qui était déjà imposée depuis plusieurs jours à Prome, la ville natale de l'ancien président Ne Win, intervient à la suite de la recrudescence des manifestations estudiantines, de l'arrestation d'opposants et de rumeurs d'une tentative d'attentat contre le chef de l'Etat.

Interrompant ses programmes, Radio-Rangoun avait annoncé l'imposition de la loi martiale et de l'état d'urgence en invoquant les manifestations qui se poursuivaient dans les rues de la capitale, où quelques milliers d'étudiants, le visage masqué, demandaient le départ du nouveau président, le retour à la démocratie, et proposaient une grève générale pour le 8 août. *« Aujourd'hui*, déclarait la proclamation officielle, *environ deux cents étudiants, se joignant à d'autres personnes ayant l'intention de susciter des émeutes, ont manifesté en masse et causé des troubles et une situation que les autorités régionales ne peuvent plus contrôler (...). Le Conseil d'Etat autorise le commandement militaire à exercer les fonctions administratives et judiciaires. »*

Constat d'échec

Après le constat de faillite qu'avait constitué la démission, le 23 juillet, du général-président Ne Win, les mesures prises par son successeur apparaissent comme un nouvel échec du régime militaire. Les appels à la lutte contre la corruption et l'autoritarisme de la bureaucratie, l'annonce d'une libéralisation d'un système économique totalement contrôlé par l'Etat, ne semblent guère avoir été entendus dans l'atmosphère de crise que traverse actuellement la Birmanie, depuis les émeutes étudiantes de mars et juin qui, officiellement, ont fait quarante et un morts, en réalité au moins deux cents. Le général Sein Lwin, qui, à l'époque, était secrétaire général du parti unique et responsable du maintien de l'ordre, a été surnommé à cette occasion par les étudiants le *« boucher de Rangoun »*.

Et pourtant, M. Sein Lwin avait, mardi, dénoncé les mauvais traitements infligés à la population par certains policiers : *« Il nous est parvenu que la population était terrifiée dans ses rapports avec l'administration. Si des erreurs dans le comportement de la police sont découvertes (...), j'y remédierai immédiatement »*, avait-il déclaré. Trois jours avant, il avait promulgué une loi abrogeant les dispositions qui, depuis 1977, limitaient l'initiative privée dans l'économie, afin de placer *« le secteur privé sur un pied d'égalité avec les secteurs nationalisés et coopératifs »*. Désormais, les entrepreneurs privés auront accès à de nombreux domaines, y compris le commerce extérieur, mais les secteurs-clés de l'économie demeureront nationalisés.

Mais, dans un pays en état de choc devant l'échec économique et politique de vingt-six ans de dictature du général Ne Win, de telles mesures apparaissent insuffisantes pour rétablir le calme, encore moins la confiance. En plaçant à la tête de l'Etat et à sa présidence le général Sein Lwin, considéré comme un des « durs » du régime, le Parti du programme socialiste (parti unique), a voulu faire l'impasse sur les réformes politiques, se contentant d'un replâtrage économique. Ce qui permettait au vieux chef, âgé de soixante-dix-sept ans, de continuer de tirer les ficelles, de la coulisse, M. Sein Lwin étant un de ses plus fidèles collaborateurs.

Les étudiants n'ont pas trouvé satisfaisantes ces demi-mesures. Les opposants, qui veulent une refonte du système et sa démocratisation, comme l'ex-général Aung Gyi, ont été mis sous les verrous dès la prise de pouvoir du nouveau président. Ce dernier n'a pas toléré la lettre ouverte envoyée par M. Aung Gyi à M. Ne Win, dans laquelle il dénonçait la répression.

La presse officielle a critiqué la manière dont les médias étrangers rendaient compte de la situation en Birmanie. *Le Quotidien des travailleurs* a affirmé, mercredi, que ceux-ci s'efforçaient de miner le régime et son économie par des *« informations biaisées et fabriquées de toutes pièces »*. Il s'en est tout particulièrement pris aux radios étrangères, que les Birmans peuvent capter, alors qu'ils n'ont pas accès aux journaux étrangers.

P. de B.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 4 août

Sans tendance

Séance ultra-calme jeudi matin à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané qui avait ouvert en recul de – 0,15 % revenait à + 0,09 % dans un marché sans véritable tendance. Parmi les hausses figuraient Casino (+ 5,9 %), Crouzet (+ 4,3 %), Strafor (+ 3,8 %) et les Nouvelles-Galeries (+ 3,5 %). En baisse, on notait Labinal (– 5 %), Olida (– 2,6 %), Europe 1 (– 2,5 %) et Darty (– 2,3 %).

A B C D E F G

ESPAGNE : Soupçonnés de complicité avec le GAL

Deux policiers sont maintenus en prison

MADRID
de notre correspondant

Le sous-commissaire Jose Amedo et l'inspecteur Michel Dominguez, les deux membres de la police espagnole soupçonnés de complicité avec le GAL (1), resteront en prison. La cour pénale de l'Audiencia nacional, chargée des délits de terrorisme, a rejeté, mercredi 3 août, le recours présenté par leur avocat et confirmé la décision d'incarcération prise par le juge d'instruction, M. Baltasar Garzon. Elle ne s'est toutefois pas encore prononcée sur l'inculpation des deux policiers et ne le fera sans doute pas avant septembre.

C'est le 13 juillet dernier que le juge d'instruction avait décrété la détention préventive des deux hommes et transmis le dossier à l'Audiencia (*le Monde* du 15 juillet) en demandant leur inculpation.

Le rapport rédigé par M. Garzon était accablant pour MM. Amedo et Dominguez. Il les accuse d'avoir directement participé à la formation du GAL (depuis sa fondation dans le cas du premier, et à partir de 1984 pour le second), et relate en détail les différentes démarches réalisées par les deux policiers, en Espagne et à l'étranger, pour recruter des membres de l'organisation. D'après le juge, les deux policiers auraient eux-mêmes directement coordonné certains attentats, dont les deux dirigés, en février 1986, contre les bars Batzoki et Consolation, au Pays basque français.

L'*Audiencia nacional* a donc considéré elle aussi que des indices suffisamment étayés mettaient en cause les deux policiers, et que ces derniers riquaient en outre de tenter de se soustraire à l'action de la justice. C'est une mauvaise nouvelle pour le gouvernement, qui, depuis deux semaines, a été mis sur la sellette à ce propos, tant par l'opposition que par la presse.

Loin de prendre leurs distances avec les deux policiers incriminés, les autorités ont toutefois apparemment décidé de les « couvrir » totalement. Défendant l'existence de fonds réservés du gouvernement, le président Felipe Gonzalez avait affirmé au cours d'une conférence de presse, vendredi 29 juillet, que *« l'Etat de droit se défend dans les tribunes et les salons, mais aussi dans les égouts »*. Il avait alors assuré : *« Personne ne réussira à démontrer une quelconque implication de l'appareil de la sûreté de l'Etat dans les activités du GAL. »* Reste à savoir si telle est également l'opinion de l'Audiencia nacional.

THIERRY MALINIAK.

(1) Le Groupe antiterroriste de libération (GAL), destiné à lutter clandestinement contre l'ETA, est apparu en 1983 et a assassiné vingt-trois personnes au Pays basque français.

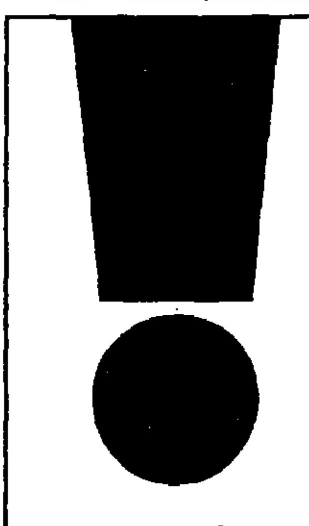
ÉCOUTEZ, MATHIAS RUST, VOULEZ-VOUS ME DIRE CE QUE VOUS FAITES DANS CETTE PAGE ?

PLANTU

La Chine s'implante sur le marché pétrolier américain

La compagnie pétrolière américaine Coastal Corp. a annoncé la création prochaine d'une société commune avec le groupe chinois Sinochem, qui reprendra une partie des activités de la firme sur la côte ouest des Etats-Unis. Selon l'accord, une division de la China Chemicals Import-Export Corp., plus connue sous le nom de Sinochem, devrait acquérir 50 % du capital de la nouvelle firme. Celle-ci reprendra une raffinerie de Coastal à Hercules, près de San-Francisco, dont la capacité de production s'élève à 55 000 barils/jour, deux terminaux pétroliers implantés à Los Angeles et Coos Bay, dans l'Orégon, et enfin quelques implantations commerciales (stations-service notamment) sur la côte ouest. L'accord prévoit aussi que la nouvelle société négociera avec Sinochem l'importation de pétrole brut.

Coastal n'a pas voulu donner d'indications sur le montant de la transaction. Toutefois, plusieurs analystes estiment que la compagnie américaine devrait recevoir au moins 75 millions de dollars (470 millions de francs), d'après une estimation des actifs cédés. L'accord est avant tout symbolique. Il permet à la Chine de prendre pied directement sur le marché américain avec un partenaire qu'elle connaît bien. Déjà, en 1979, la China National Chemicals Import-Export avait signé un accord avec Coastal. Cette compagnie pétrolière devenait la première firme américaine à importer du pétrole chinois.



Le premier ministre confirme que le TGV Nord ne passera pas à Amiens

Un communiqué de l'Hôtel Matignon a mis fin, le 3 août, aux espoirs des Amiennois, qui faisaient le siège du gouvernement depuis sa constitution pour obtenir que le tracé du TGV Nord passe par la capitale de la Picardie. Après réexamen des choix du gouvernement Chirac, les deux ministres des transports successifs, MM. Louis Mermaz et Michel Delebarre, ont convaincu le premier ministre que le tracé initial « B » Paris-Roissy-Chaulnes-Lille devait être maintenu, bien qu'il soit situé à 40 kilomètres à l'est d'Amiens.

L'Hôtel Matignon a justifié cette décision en estimant que *« la remise en cause du tracé arrêté en octobre 1987 ferait courir un risque très important de ne pouvoir faire concorder la date de mise en service du TGV Nord et celle de l'ouverture du tunnel sous la Manche* [NDLR : au printemps 1993]. (...) *Un tel décalage mettrait en cause des engagements internationaux et serait la cause d'importants préjudices. »* La SNCF, qui soutenait cette argumentation, l'a donc emporté sur le désir de M. Michel Rocard de corriger la *« mauvaise décision »* de son prédécesseur.

Les Picards se voient proposer un lot de consolation : *« un prochain comité interministériel d'aménagement du territoire arrêtera un programme d'ensemble après concertation avec la région et les collectivités locales »* sur les dessertes routières, autoroutières et ferroviaires à mettre en œuvre dans la région, notamment *« les modalités de mise en œuvre de la liaison future Roye-Amiens-Fréthun (entrée du tunnel sous la Manche) par TGV »*. Cette antenne, acceptée par le gouvernement Chirac et se débranchant de la ligne de Lille et Bruxelles à la hauteur de Senlis, pourrait rejoindre directement le tunnel vers l'an 2000. Il en coûterait 4 milliards de francs, que les Picards se sont engagés à financer partiellement.

Le principal animateur de la campagne en faveur d'un changement de tracé, M. Joseph Gouranton, président de l'association TGV Amiens-Picardie-Normandie, a déclaré à l'AFP que M. Rocard n'avait pas tenu ses promesses et qu'il n'était pas fidèle à ses déclarations antérieures. Il a annoncé que son association, qui rassemble les élus de tous bords et les milieux économiques picards, allait *« poursuivre le combat par tous les moyens administratifs et judiciaires »*. Par exemple, celle-ci veut acheter une quinzaine d'hectares sur le tracé du futur TGV Nord pour gêner par des procès à répétition la construction d'une ligne qui, selon M. Gouranton, transformera une partie de la Picardie en réserve naturelle.

En revanche, l'association Picardie-transports-communications, qui rassemble des élus de l'est de la Picardie, a jugé *« logique »* la décision du gouvernement. Son président, M. Robert Declerq, estime que *« le tracé B est un compromis acceptable puisqu'il passe à mi-chemin entre Amiens et Saint-Quentin »*.

Le numéro du « Monde » daté 4 août 1988 a été tiré à 464 948 exemplaires

Affichage des prix

Il faut que les choses soient claires

Pour que le consommateur puisse faire jouer la concurrence et être réellement un partenaire économique efficace en favorisant les détaillants et les prestataires de services pratiquant les *meilleurs prix, il faut qu'il ait une* connaissance précise de ces prix. Cela va de soi. L'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence faisait état de cette obligation d'informer le consommateur sur le prix du produit ou du service, avant tout engagement. Un arrêté, en date du 3 décembre 1987, précisait les modalités de cette obligation. C'est aujourd'hui une circulaire, datée *du 19 juillet et publiée au Journal officiel* du 4 août, qui explicite les conditions dans lesquelles ces règles de bon sens doivent être appliquées. Cela permettra certes aux fonctionnaires de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes de mieux faire leur métier, mais cela empêchera *aussi les professionnels de tenter* de justifier un comportement répréhensible en se cachant derrière l'ambiguïté des textes.

Désormais les choses sont claires. Oui, les prix de tous les produits, en vitrine et dans les magasins, doivent être indiqués clairement et être lisibles de l'endroit où l'acheteur éventuel se tient. Oui, il faut dire au client, sans ambiguïté, *« si le prix annoncé pour un produit s'entend livraison comprise ou non »*. Oui, il faut que *« le consommateur puisse connaître sans difficulté ni ambiguïté les tarifs pratiqués pour la livraison, avant la conclusion du contrat »*. Oui, il faut que le client sache, par exemple, que le prix du jouet ne comprend pas les piles électriques nécessaires à son fonctionnement. Oui, quand il veut acheter un ensemble de cuisine, le client doit connaître non seulement le prix de chaque élément, mais aussi le coût de la pose, et les conditions du devis. *Bien sûr*, on ne demande pas l'impossible : pour les œuvres d'art originales ou les antiquités, on se contentera d'une étiquette discrète ou d'une liste de prix. Bien sûr, pour les livres, neufs ou d'occasion on acceptera que la prix figure à l'intérieur du volume... Mais, en vitrine, le prix devra être clairement indiqué. Pour les prestataires de services, artisans, réparateurs, les choses sont un peu plus compliquées, mais pas impossibles, à condition de vouloir être clair. Oui, il faut que les *tarifs soient affichés, que « l'affiche soit lisible de l'endroit où se tient normalement la clientèle »*, et donc *« qu'elle ne soit ni masquée ni placée trop loin »*...

Pour les professions libérales, c'est évidemment plus délicat, mais il va bien falloir que les médecins, dentistes et autres avocats s'y mettent. On ne leur demandera pas, non, de faire tout à fait comme le garagiste, mais bien d'afficher dans leur salle d'attente un document précisant qu'on *« est en droit d'obtenir préalablement communication (...) des conditions d'intervention et notamment une estimation du prix à payer »*... Tout cela, en fait, suppose des changements de comportement de la part des professionnels, mais aussi des consommateurs.

La nouvelle circulaire de Mme Véronique Néiertz, secrétaire d'Etat chargé de la consommation, est faite de bon sens et n'apportera rien aux professionnels qui jouent le jeu, loyalement. *Pour les autres, il est indispensable* de préciser les évidences. Tout cela va de soi, mais cela va mieux en le disant...

JOSÉE DOYÈRE.

EN BREF

● **OUGANDA : mort d'un vice-ministre retenu en otage.** – Le vice-ministre ougandais des transports et des communications, M. Robert Ekinu, retenu en otage par des guérilleros depuis décembre dernier dans le nord de l'Ouganda, a été tué le mardi 2 août, lors d'une opération lancée par l'armée pour le délivrer, vient d'annoncer Radio-Kampala. Selon la radio, le ministre du travail, M. Stansilaus Okurut, qui était aussi détenu par la guérilla, a été libéré au cours de cette opération. MM. Ekinu et Okurut avaient été enlevés, ainsi que le vice-ministre des industries animales et des pêches, M. Aparu Okol, à Serere (nord-est du pays), alors qu'ils se rendaient à une négociation secrète avec les chefs militaires de l'une des plus importantes organisations de rebelles, l'Armée du peuple ougandais (UPA). M. Okol avait réussi à s'échapper en mars. – *(AFP.)*

● **IRLANDE DU NORD : assassinat d'un soldat supplétif de l'UDR.** – Victime, mercredi 3 août, d'une embuscade à Cookstown, à 64 kilomètres de Belfast, un soldat supplétif de l'Ulster Defense Regiment est mort peu après son admission à l'hôpital. Cet assassinat porte à quatre le nombre des victimes de la nouvelle vague d'actions terroristes de l'IRA, qui a débuté lundi avec l'explosion d'une bombe dans la caserne d'Inglis, à Londres. – *(AFP.)*

● **TENNIS : tournoi olympique de Séoul.** – En l'absence d'Ivan Lendl et de Martina Navratilova, les Suédois Stefan Edberg et Mats Wilander et l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf seront les favoris du tournoi olympique de Séoul. Les Suédois auront pour principaux adversaires l'Allemand de l'Ouest Boris Becker et le Tchécoslovaque Miloslav Mecir. Les principales rivales de Steffi Graf seront l'Américaine Chris Evert, l'Argentine Gabriela Sabatini, la Tchécoslovaque Helena Sukova et la Soviétique Natalia Zvereva. Henri Leconte, Guy Forget, Isabelle Demongeot et Nathalie Tauziat seront les représentants français.

● **VOILE : Coupe de l'America.** – Le Néo-Zélandais David Barnes, trois fois champion du monde en 470 et remplaçant de Chris Dickson lors de la précédente édition de la Coupe de l'America en Australie, a été désigné, le mercredi 3 août, pour barrer le monocoque géant (90 pieds) *New-Zeland* qui défiera la catamaran américain *Stars-and-Stripes* les 7, 9 et 11 septembre en baie de San-Diego (Californie). De son côté, Dennis Conner, le skipper américain, vient de rappeler le tacticien Tom Whidden et le navigateur Peter Isler qui avaient participé avec lui à la reconquête du trophée en Australie.